



FORTUNA
SILVER MINES INC.

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

Exploitation minière avec fierté et détermination

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

À Propos de ce Rapport	3
Message de notre président, PDG et directeur	4
Message de notre conseil d'administration	7
Message de notre vice-président principal développement durable	8
2023 en chiffres	10



À PROPOS DE FORTUNA

Notre société	11
Nos opérations	12
Notre exploration	16

NOTRE CADRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17

GOUVERNANCE ESG

25

OBJECTIFS ET INDICATEURS CLÉS

33



FACTEURS ESG

36	
Évaluation de la matérialité ESG	37
Alignement sur les objectifs de développement durable des Nations Unies	40
Gestion des installations de stockage des résidus miniers	41
Gestion de l'eau	51
Changement climatique et émissions de GES	57
Gestion de l'énergie	80
Qualité de l'air	85
Biodiversité	88
Réhabilitation minière	93
Gestion de déchets et des matériaux dangereux	98
Relations communautaires	103
Santé et sécurité aux travail	111
Droits de l'homme et droits des peuples autochtones	120
Éthique et transparence des affaires	125
Gestion du capital humain et relations de travail	130
Diversité, équité et inclusion	136
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	142

CONTRIBUTIONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS PAYS D'ACCUEIL

146

Mine Séguéla, Côte d'Ivoire	147
Mine Yaramoko, Burkina Faso	154
Mine Lindero, Argentine	167
Mine San José, Mexique	177
Mine Caylloma, Pérou	187
Projet aurifère Diamba Sud, Sénégal	198



DONNÉES ESG

204

Données sur la performance ESG	205
Index SASB Metals & Mining	218
Index TCFD	227
Index du contenu GRI	228



ANNEXES

Annexe A : Correction des informations du Rapport de développement durable 2022	233
Annexe B : Notes d'avertissement	244

Ce rapport comporte des éléments interactifs :

→ Indique un lien cliquable

Retournez à cette table des matières interactive en utilisant le lien situé dans le coin supérieur gauche de chaque page

À PROPOS DE CE RAPPORT

Le champ d'application de ce rapport est comme suit :

- Les données quantitatives sont fournies pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023, sauf indication contraire.
- Les données quantitatives consolidées sur le développement durable pour 2023 couvrent les sièges sociaux et de gestion de Fortuna au Canada, en Côte d'Ivoire et au Pérou, ainsi que les mines qui étaient en production tout au long de la période de référence : La mine Caylloma (exploitée par Bateas), la mine San José (exploitée par Cuzcatlán), la mine Lindero (exploitée par Mansfield), la mine Séguéla (exploitée par Roxgold Sango) (voir ci-dessous), et la mine Yaramoko (exploitée par Roxgold Sanu). [GRI 2-2]
- Pour la mine Séguéla, les données relatives à ses opérations ont été incluses depuis qu'elle est entrée en phase opérationnelle en mai 2023. Les données environnementales ne concernent que le quatrième trimestre de 2023, une fois que l'usine est entrée en phase de production stable. Toutes les autres données de l'ESG concernent l'année entière.
- Lorsqu'elles sont disponibles, sept années consécutives de données quantitatives (2017 à 2023) sont fournies pour permettre une analyse des tendances.
- Les données consolidées de Fortuna au niveau de l'entreprise n'incluent pas les données des filiales avant qu'elles n'entrent en phase opérationnelle, sauf indication contraire ou si elles ont été acquises par la société.

Tableau 1 : Informations sur le rapport

[GRI 2-3, 2-5]

						
PÉRIODE DU RAPPORT 1er janvier - 31 décembre 2023	DATE DE PUBLICATION 30 mai, 2024	FRÉQUENCE Annuel	DERNIER RAPPORT Rapport sur le développement durable 2022, publié le 21 juillet 2023	CONTACT Département du développement durable de Fortuna : sustainability@fmcmail.com	SITE WEB www.fortunamining.com/ sustainability	ASSURANCE EXTERNE Pas d'assurance ou d'audit externe

- Les indicateurs d'intensité environnementale de Fortuna ont été calculés sur la base de l'année complète de production des mines en exploitation, à l'exception de la mine Séguéla où seul le quatrième trimestre est pris en compte.
- Toutes les informations financières contenues dans ce rapport sont présentées sur une base consolidée, sauf indication contraire. [GRI 2-2]
- Le conseil d'administration ré-examine et approuve le rapport sur le développement durable. [GRI 2-14]
- Certaines informations du rapport de 2022 ont été réitérées dans le présent rapport. Les réitérations figurent à l'[Annexe A](#). [GRI 2-4]
- Le rapport est préparé selon la Norme sur les métaux et l'exploitation minière du Conseil des normes comptables en matière de développement durable (SASB pour son acronyme en anglais). L'index du contenu de la norme SASB se trouve à la [page 218](#).
- Le présent rapport fait référence aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI). La GRI est le cadre le plus largement adopté pour les rapports sur le développement durable. L'index du contenu de la GRI se trouve à la [page 228](#).
- Dans la section du présent rapport consacrée au changement climatique, nous avons continué à aligner les informations sur les recommandations du groupe de travail sur les informations financières relatives au climat (Task Force on Climate-related Financial Disclosures (Recommendations de

la TCFD). La section comprend également des informations sur notre [Climate Change Position \(Déclaration de position sur le changement climatique\)](#), qui décrit notre approche du changement climatique, ainsi que notre objectif de réduction des émissions de GES pour 2030 et nos objectifs à long terme jusqu'en 2050. Fortuna répond également au questionnaire du CDP sur le changement climatique, qui est aligné sur les recommandations de la TCFD.

Des détails supplémentaires concernant la préparation de ce rapport sont fournis dans le tableau 1.



D'autres informations relatives à l'ESG sont disponibles dans les documents réglementaires publiés sur notre site web :

- ➔ [États financiers consolidés](#)
- ➔ [Discussion et analyse de la direction](#)
- ➔ [Formulaire d'information annuelle \(FIA\)](#)
- ➔ [Formulaire 40-F - Rapport Annuel](#)
- ➔ [Lettre circulaire d'information de la direction](#)
- ➔ [Rapport relatif à la loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif \(ESTMA\)](#)



MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENT, PDG ET DIRECTEUR



J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de développement durable 2023 de Fortuna, qui met en évidence de nombreuses réalisations au cours de l'année écoulée, alors que nous continuons à viser l'excellence dans l'exploitation minière responsable au cours de l'année 2024 .

JORGE A. GANOZA

NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous nous engageons fermement à créer un lieu de travail avec « dommage zéro » pour nos employés et nos contractuels, où les risques sont contrôlés et les blessures évitées. Malgré la mise en œuvre des meilleures pratiques reconnues de l'industrie en matière de santé et de sécurité et l'amélioration constante de nos indicateurs de performance en matière de sécurité au cours des dernières années, c'est avec notre plus grand regret que nous avons signalé l'accident mortel d'un travailleur employé par un entrepreneur minier en juin 2023 à la mine Caylloma. La santé et la sécurité de notre personnel est une priorité absolue à Fortuna, et nous avons pleuré cette perte tragique tout en assurant le soutien nécessaire à la famille et aux collègues. Nous restons plus que jamais déterminés à atteindre l'objectif de « dommage zéro », où chaque membre de notre organisation agit en tant que leader actif de la sécurité.

La plupart de nos mines et de nos opérations sont situées à proximité de communautés isolées dans des pays en développement, où nous avons la possibilité de créer un impact positif durable en menant nos activités de manière responsable et éthique. Nous y parvenons en nous engageant de manière transparente, dès les premières étapes de l'exploration, avec

nos voisins et les parties prenantes locales afin de socialiser notre présence et de comprendre comment nous pouvons devenir un partenaire stratégique dans la réalisation des objectifs de développement de notre pays d'accueil. Nous avons des programmes d'investissement social actifs sur tous les sites de nos mines et de nos projets, qui comprennent des infrastructures, des formations pour l'emploi, des programmes d'éducation et de santé, et le développement de petites entreprises locales. Je vous invite à lire ce rapport et à en apprendre davantage sur nos divers projets d'investissement social.

L'activité minière se mesure à l'aune de la sensibilisation accrue de la société et des normes en matière d'environnement et de protection sociale. Chez Fortuna, nous nous efforçons depuis plusieurs années de répondre à ces attentes et d'ancrer dans notre organisation une solide culture de gouvernance environnementale et sociale. Nous avons adopté la norme la plus élevée de l'industrie pour la gestion des résidus, nous opérons dans le cadre d'un système de gestion des risques d'entreprise, nous sommes en train d'achever la mise en œuvre d'un système de contrôle des risques critiques et nous utilisons des solutions modernes pour la gestion des performances en matière de développement durable et l'établissement de rapports à ce sujet.



En 2023, nous avons franchi deux étapes importantes dans la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise en matière de changement climatique : L'objectif de réduction des émissions de GES et l'analyse des scénarios liés au climat » .

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nous reconnaissons que le changement climatique peut avoir un impact sur la société et ses parties prenantes, et que la résilience de nos infrastructures, l'efficacité dans l'utilisation des ressources et la réduction des émissions sont essentielles pour l'avenir. En 2023, nous avons franchi deux étapes importantes dans la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise en matière de changement climatique.

- **Objectifs de réduction des émissions de GES :** Au cours de l'année écoulée, Fortuna a mené l'analyse requise sur la consommation d'énergie et les émissions de GES afin de fixer un objectif crédible et réalisable de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous avons terminé l'année 2023 en clarifiant quatre initiatives prioritaires qui permettront à Fortuna de réduire ses émissions de GES et qui se sont avérées être des investissements fiables, abordables et compétitifs. Au début de 2024, nous avons divulgué notre objectif de réduction des émissions de GES.

- **Analyse de scénarios liés au climat :** Une autre étape clé de cette feuille de route a été la réalisation d'une première analyse de scénarios liés au climat afin d'améliorer notre compréhension de l'exposition de la société aux risques et opportunités liés au climat et de la résilience de notre stratégie commerciale. En particulier, nous avons développé une compréhension plus détaillée de l'exposition de nos actifs aux risques climatiques physiques dans le cadre de différents scénarios. Nous nous concentrerons sur la mise en œuvre d'initiatives spécifiques à chaque site afin d'améliorer notre résilience face aux risques climatiques physiques, y compris le développement d'études ciblées sur l'eau pour nos sites dont l'exposition relative aux risques liés à l'eau est la plus élevée.

Cette année, notre rapport sur le développement durable présente des informations annuelles entièrement intégrées sur le changement climatique, conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (*Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat*) (TCFD). Je vous invite à consulter la section **Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre** de ce rapport pour en savoir plus sur notre plan d'action sur le changement climatique.



Mine Caylloma - Visite de la direction



Mine Lindero - Visite de la direction



GESTION DES RÉSIDUS ET DE L'EAU

En 2022, nous avons adopté la norme GISTM, Global Industry Standard for Tailings Management (Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus), qui renforce nos critères rigoureux pour la conception, l'exploitation et la fermeture de toutes nos installations de stockage de résidus (TSF). Nous avons réalisé des progrès significatifs dans le cadre de notre plan de travail 2023 en vue de notre engagement à atteindre la conformité GISTM d'ici la fin de 2027, comme indiqué dans notre [Déclaration de position GITSM](#) :

- L'achèvement du système de gouvernance qui comprend une commission indépendante d'examen des résidus (Independent Tailings Review Board - ITRB), un responsable exécutif (AE) qui rend compte au PDG, un ingénieur responsable du parc à résidus pour chaque site en plus de l'ingénier responsable du parc à résidus de l'entreprise.
- Mise à jour et développement de nos normes TSF (gouvernance, techniques et sociales).

- Progrès considérables dans les études techniques telles que l'examen de la sécurité des barrages (Dam Safety Reviews - DSR), le rapport de base de la conception (Design Basis Report - DBR) et le rapport de responsabilité sur les déviations (Deviance Accountability Report - DAR).

Nous sommes convaincus que l'intégration de ces meilleures pratiques renforcera la capacité de Fortuna à fournir une valeur durable à la société, en améliorant la protection de nos actifs et de nos parties prenantes.

La réduction de l'empreinte de nos mines et l'utilisation efficace des ressources naturelles sont essentielles pour l'industrie. La consommation d'eau est particulièrement d'actualité. Chez Fortuna, nous nous concentrons sur l'approvisionnement en eau à partir de sources qui ne nous mettent pas en concurrence avec nos voisins, et sur le recyclage de l'eau dans notre processus industriel. Grâce à ces initiatives, nous avons constamment amélioré l'efficacité de l'utilisation de l'eau douce, la réduisant de 71 % au cours des cinq dernières années pour atteindre un niveau de 0,20 mètre cube par tonne de minerai.

REGARDER VERS L'AVENIR

L'engagement en faveur d'une exploitation minière responsable exige un niveau de performance plus élevé dans de nombreux domaines. Nous continuerons à évaluer et à hiérarchiser les initiatives selon une approche fondée sur les risques pour notre entreprise et nos parties prenantes. Nous avons accompli des progrès considérables et il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir. Je suis reconnaissant du dévouement de nos équipes sur trois continents et dans sept pays. À l'aube de 2024, nos priorités sont claires : nous restons à l'écoute de nos parties prenantes et nous prenons soin de notre personnel et de notre environnement.

Au nom de notre équipe de direction exécutive et de tous les employés de Fortuna, nous vous exprimons notre sincère gratitude pour votre soutien continu.

Jorge A. Ganoza
Président, PDG et directeur



MESSAGE DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fortuna reste fidèle à sa vision d'être appréciée par ses parties prenantes en tant que leader durable dans l'industrie des métaux précieux, et à son engagement d'intégrer le développement durable dans sa gouvernance, sa stratégie commerciale, sa culture organisationnelle et ses activités quotidiennes. Pour soutenir cette vision et cet engagement, le conseil d'administration (le conseil) s'attache à fournir des conseils efficaces à l'équipe de direction et à superviser les facteurs matériels et l'orientation stratégique de l'entreprise, notamment en ce qui concerne l'environnement, les questions sociales et la gouvernance. Dans un environnement commercial où les attentes évoluent rapidement, nous pensons que, lorsqu'elle est bien gérée, le développement durable peut créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires et nos parties prenantes, permettant à Fortuna de continuer à être une entreprise réalisant une croissance durable.

En 2023, le conseil d'administration a continué à soutenir la mise en œuvre de la stratégie de Fortuna en matière de changement climatique, y compris une étape clé : la définition de son objectif de réduction des émissions de GES à l'horizon 2030 et de ses objectifs à l'horizon 2050. L'établissement de l'objectif de réduction des émissions de GES pour 2030, assorti d'un plan d'action clair pour l'atteindre, est un bon exemple d'initiatives qui apporteront une valeur ajoutée à l'entreprise et à ses parties prenantes. Il est certain que cela aura un impact

positif sur les résultats de la société en réduisant le coût de l'approvisionnement en électricité, en réduisant l'exposition aux risques de transition liés au climat, en améliorant la réputation de la société, tout en contribuant à l'effort mondial de réduction des émissions de GES et au développement des connaissances et de l'économie locales.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des normes industrielles et des systèmes de gestion des données sont un autre exemple où les investissements dans l'amélioration des pratiques apporteront de la valeur à la société. Il est clair que la réduction des défaillances potentielles et des risques associés aux infrastructures critiques telles que les parcs à résidus, les barrages d'eau ou les bassins de lixiviation en tas, représente une décision facile à prendre afin d'assurer la protection à long terme de notre personnel et de nos communautés, en plus de nos actifs.

Enfin, nous suivons de près les efforts déployés par la société pour mettre en œuvre les meilleures pratiques et processus reconnus en matière de sécurité, afin de soutenir la direction dans son ambition d'atteindre l'objectif « dommage zéro ». Des performances élevées en matière de santé et de sécurité sont attendues de toutes les entreprises minières responsables. C'est pourquoi la santé et la sécurité sont des indicateurs clés qui influencent la structure de la rémunération au niveau

de l'entreprise et des filiales, au même titre que d'autres indicateurs clés de performance liés au développement durable. Dans l'ensemble, les performances en matière de développement durable ont déterminé un total de 35 % des incitations à court terme en 2023.

Au nom de l'ensemble du conseil d'administration et du comité de développement durable, nous remercions toutes les parties prenantes de Fortuna pour leur soutien constant en 2023, et nous nous réjouissons de continuer à vous inclure dans notre voyage vers son excellence opérationnelle et sa croissance.

David Laing

Président du comité du développement durable,
Président du conseil d'administration



MESSAGE DE NOTRE VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Si le « dommage zéro » est possible un jour dans l'année, cela signifie qu'il peut être atteint toute l'année ».

JULIEN BAUDRAND

UN OBJECTIF - UNE ÉQUIPE : DOMMAGE ZÉRO

Je voudrais commencer par remercier tous les employés et partenaires de Fortuna. L'année 2023 a été une année de défis et, en même temps, de succès. Nous avons réussi à améliorer nos pratiques et nos performances dans la plupart de nos domaines clés en matière de développement durable : nous avons réduit de près de moitié le nombre total de blessures enregistrables, pour nous classer parmi les meilleurs du secteur minier, et nous n'avons enregistré aucun incident environnemental ou problème communautaire significatif. Nous avons atteint et même dépassé nos objectifs en ce qui concerne la mise en œuvre de la meilleure norme de sa catégorie pour la gestion des résidus (voir la section **Gestion des installations de stockage des résidus**) et le développement de notre stratégie et de nos initiatives visant à contribuer à l'action climatique mondiale pour réduire les émissions de GES (voir la section **Changement climatique et émissions de GES**). Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le dévouement des équipes de direction et de développement durable au niveau des filiales, soutenues par les plus de 5 000 employés et contractuels de Fortuna.

Nous avons été confrontés à des défis au cours de l'année, en particulier en ce qui concerne la santé et la sécurité, ce qui est une raison essentielle pour laquelle nous investissons des ressources substantielles dans des programmes clés de santé et de sécurité et demandons que chacun d'entre nous - Une

équipe - continue à se concentrer sur un objectif : DOMMAGE ZÉRO. Nous savons que c'est possible. Si le « dommage zéro » est possible un jour dans l'année, cela signifie qu'il peut être atteint toute l'année ».

IL N'Y A DE GRATUIT

Le dommage zéro et l'excellence opérationnelle n'apparaîtront pas par magie. Nous devons être à la pointe des pratiques actuelles dans l'industrie des métaux précieux et nous devons investir de manière ciblée. Nous avons choisi de suivre les normes reconnues de l'industrie dans toutes nos opérations : ISO 14001, ISO 45001, Global Industry Standard for Tailings Management (GISTM), Critical Risk Management, Cyanide Management, et la divulgation en changement climatique conformément aux recommandations de la TCFD. Nous pensons qu'il est nécessaire de placer la barre plus haut pour réduire les risques inhérents à nos activités, atteindre l'excellence opérationnelle et, surtout, répondre aux attentes de nos employés, de nos investisseurs, de nos clients, de nos fournisseurs, des gouvernements et des communautés. En 2023, nous avons célébré des étapes importantes telles que la certification ISO 14001 et ISO 45001 pour la mine Yaramoko pour la première fois, tandis que les mines Caylloma et San José ont renouvelé leurs certifications.

Nous avons mis à jour nos politiques ESG et élaboré de nouvelles normes et de nouveaux programmes d'entreprise. La mise en œuvre de ces politiques et de ces normes nécessitera

plusieurs années d'amélioration continue, de leadership actif et d'efforts de la part de toutes les personnes concernées. De solides performances de l'ESG sont essentielles pour rester compétitif, car une gestion efficace des risques permet d'améliorer les performances de l'entreprise et de répondre aux attentes externes.

RENFORCEMENT DE LA RESPONSABILITÉ PAR LA TRANSPARENCE

La responsabilité joue un rôle clé pour garantir un leadership actif et la mise en œuvre de nos politiques, normes et programmes. En 2023, nous avons réalisé d'importantes avancées dans le renforcement de notre gouvernance ESG avec la structuration du Comité régional de la Santé, de la Sécurité, de l'Environnement et de la Communauté (HSSEC) en Afrique de l'Ouest pour inclure notre nouvelle mine Séguéla en Côte d'Ivoire et le projet aurifère de Diamba Sud au Sénégal. Ce comité travaille en synergie avec nos autres comités de développement durable à différents niveaux de la société, tels que le comité de développement durable du conseil d'administration, le comité d'entreprise de HSSEC et d'autres comités régionaux et de site. Cette structure opérationnelle de gouvernance ESG offre des avantages évidents pour accroître la responsabilité en assurant un flux d'informations régulier et cohérent et un niveau élevé de transparence dans l'ensemble de l'organisation, avec l'avantage supplémentaire d'instaurer la confiance et le soutien parmi nos parties prenantes. En travaillant ensemble, nous assurons un leadership plus actif, réduisons les risques et améliorons les opportunités commerciales. En 2023, nous avons également amélioré nos indicateurs clés de performance (ICP) et intégré les principaux ICP dans le programme de rémunération de l'équipe de direction.

Enfin, la divulgation d'informations utiles est restée un domaine d'action important pour la société, et nous pensons que la fourniture d'informations attendues, opportunes et de qualité est essentielle à la transparence et à l'établissement d'une relation de confiance avec nos parties prenantes. Par le biais de canaux de communication réguliers, nous fournissons à nos parties prenantes des informations sur nos actions et les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs, indicateurs et cibles en matière de développement durable. En outre, nous suivons l'évolution du paysage de la divulgation en matière de développement durable afin de nous assurer que

nous restons bien positionnés pour fournir des informations utiles à nos parties prenantes, tout en révisant notre évaluation de la matérialité en conséquence. Par exemple, nous cherchons à aligner nos informations sur les principaux cadres de rapport de l'ESG tels que les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et les recommandations de la TCFD. La création de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) et la publication par l'ISSB des Normes de divulgation en matière de développement durable des Normes internationales d'information financière (NIIF) en 2023 ont marqué une étape importante pour la communication d'informations sur le développement durable. Fortuna s'engage à suivre l'évolution du paysage de la divulgation et des exigences réglementaires.

ALLER AU-DELÀ DE DOMMAGE ZÉRO : NOTRE VOYAGE ENSEMBLE POUR CHANGER LA VIE DES GENS

Nos mines produisent de l'or, de l'argent, du plomb et du zinc, des métaux utilisés dans la vie quotidienne et dans de nombreuses industries, ce qui contribue à la stabilité de l'économie et à son développement. La demande de ces métaux augmente avec l'accroissement de la population mondiale et l'élévation du niveau de vie. Nous cherchons à satisfaire ce besoin par une production responsable de métaux qui génère un impact positif pour nos parties prenantes et des effets positifs nets sur la société. Nous travaillons en partenariat avec les communautés locales et les gouvernements locaux pour faire en sorte que nos mines et nos projets soient des catalyseurs du développement durable. En 2023, nous avons contribué à hauteur de plus de 8,5 millions de dollars au développement de nos communautés locales, nous avons lancé un nouveau programme en Côte d'Ivoire pour contribuer aux objectifs de développement durable du pays tout en renforçant la réputation de la société en tant que partenaire de choix et mineur responsable.

Enfin, nous nous efforçons d'apporter de la valeur à nos communautés d'accueil par le biais de l'emploi responsable et de l'approvisionnement local. Nous pensons qu'une approche efficace des relations avec les parties prenantes locales peut contribuer à maximiser l'impact positif de nos activités et permettre notre croissance durable. Nous adoptons une approche spécifique à chaque région afin de nous assurer que nous répondons aux besoins locaux uniques et spécifiques. Notre vision, telle qu'elle est exprimée dans notre cadre de



Mine Caylloma - Visite de la direction

développement durable, est d'être apprécié par nos parties prenantes en tant que société durable et leader dans l'industrie des métaux précieux.

EXPLOITATION DES MINES AVEC FIERTÉ ET DÉTERMINATION

Nous sommes fiers des progrès réalisés par la société ces dernières années et de la trajectoire positive sur laquelle nous sommes engagés. Il y a toujours du travail à faire et nous nous engageons à veiller en permanence à l'adoption des meilleures pratiques applicables. Nous sommes confiants dans les bases que nous avons jetées pour progresser et atteindre nos objectifs. Nous vous invitons à prendre le temps de lire ce rapport afin de mieux comprendre notre approche du développement durable, la manière dont elle a été mise en œuvre en 2023 et ce que nous prévoyons de réaliser dans les années à venir.

Julien Baudrand

Vice-président principal développement durable

2023 EN CHIFFRES

5 185

Travailleurs¹



2022 : 5 233

15,86 %

Femmes
employées

2022 : 16,84%

15,81 %

Femmes dans
l'administration

2022 : 19,15%



43,44 %

Employés issus des
communautés locales

2022 : 41,85%



US\$ 8 512 868

Programmes et fonds
d'investissements communautaires

2022 : US\$5 636 894

US\$ 74,4M

Contributions du gouvernement

2022 : US\$69,3M

0,36

Taux de fréquence des
accidents du travail avec
arrêt (LTIFR)

2022 : 0,30

1,22

Taux de fréquence des
incidents enregistrables
(TRIFR)

2022 : 2,67

Zéro

Incidents
communautaires
significatifs

2022 : Zéro

17,15

Intensité carbone - tonnes d'équivalent
dioxyde de carbone (tCO₂eq) émises par
millier de tonnes de minerai traité

2022 : 17,94 tCO₂eq

0,35

Intensité énergétique - gigajoules (GJ)
consommés par tonne de minerai traité

2022 : 0,22 GJ



Zéro

Déversements importants
dans l'environnement

2022 : Zéro



15 %

Énergie totale consommée
qui est renouvelable

2022 : 14 %



0,20

Intensité de la consommation d'eau
douce - mètres cubes (m³) par tonne
de minerai traité

2022 : 0,25 m³

63 %

d'eau recyclée ou
réutilisée

2022 : 63%

Zéro

Incidents de non-conformité liés aux
permis, normes et réglementations en
matière de qualité de l'eau

2022 : Zéro

¹ Y compris les employés directs et les contractuels.

À PROPOS DE FORTUNA SILVER MINES

NOTRE SOCIÉTÉ

[GRI 2-1, GRI 2-6]

Fortuna Silver Mines Inc. (Fortuna) est une société minière canadienne créée en 2005 qui se consacre à la production de métaux précieux en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest.

Fortuna est une société publique dont les actions sont cotées à la Bourse de New York (NYSE:FSM) et à la Bourse de Toronto (TSE:FVI). Notre siège social est situé à Vancouver, au Canada, et nos bureaux de gestion sont situés à Lima, au Pérou et à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Notre mine Caylloma à Arequipa, au Pérou, produit de l'argent, de l'or, du plomb et du zinc depuis 2006. Notre mine San José à Oaxaca, au Mexique, produit de l'argent et de l'or depuis 2011. Notre mine Lindero à Salta, en Argentine, a coulé son premier or en octobre 2020 et notre mine Yaramoko au Burkina Faso produit de l'or depuis 2016. Le 24 mai 2023, notre mine d'or Séguéla, en Côte d'Ivoire, a produit son premier or, devenant ainsi la cinquième mine en exploitation de Fortuna.

Enfin, en septembre 2023, Fortuna a annoncé l'achèvement de l'acquisition de Chesser Resources Limited, propriétaire du projet aurifère Diamba Sud (« Diamba Sud ») au Sénégal, l'une des nouvelles découvertes aurifères de la région.

La figure 1 illustre la relation entre Fortuna et ses principales filiales. La figure 2 montre l'emplacement de nos mines en production et de nos projets d'exploration.

Figure 1 : Fortuna et ses filiales matérielles



FORTUNA
SILVER MINES INC.

Colombie-Britannique, Canada

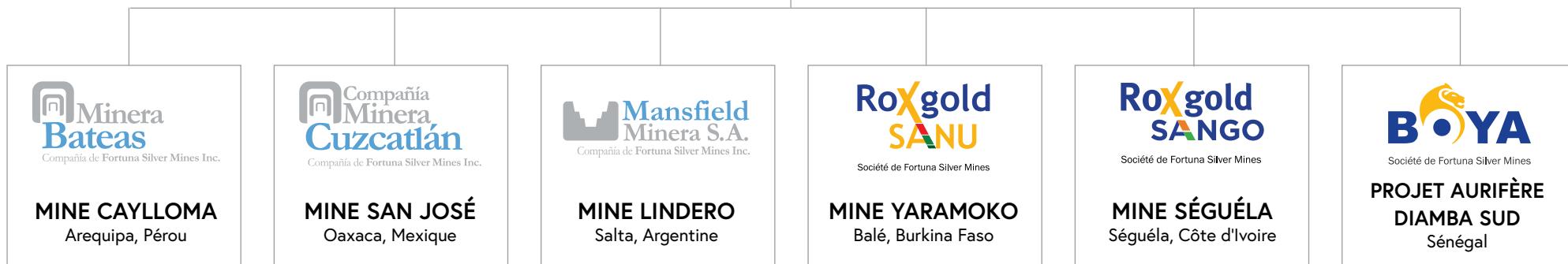
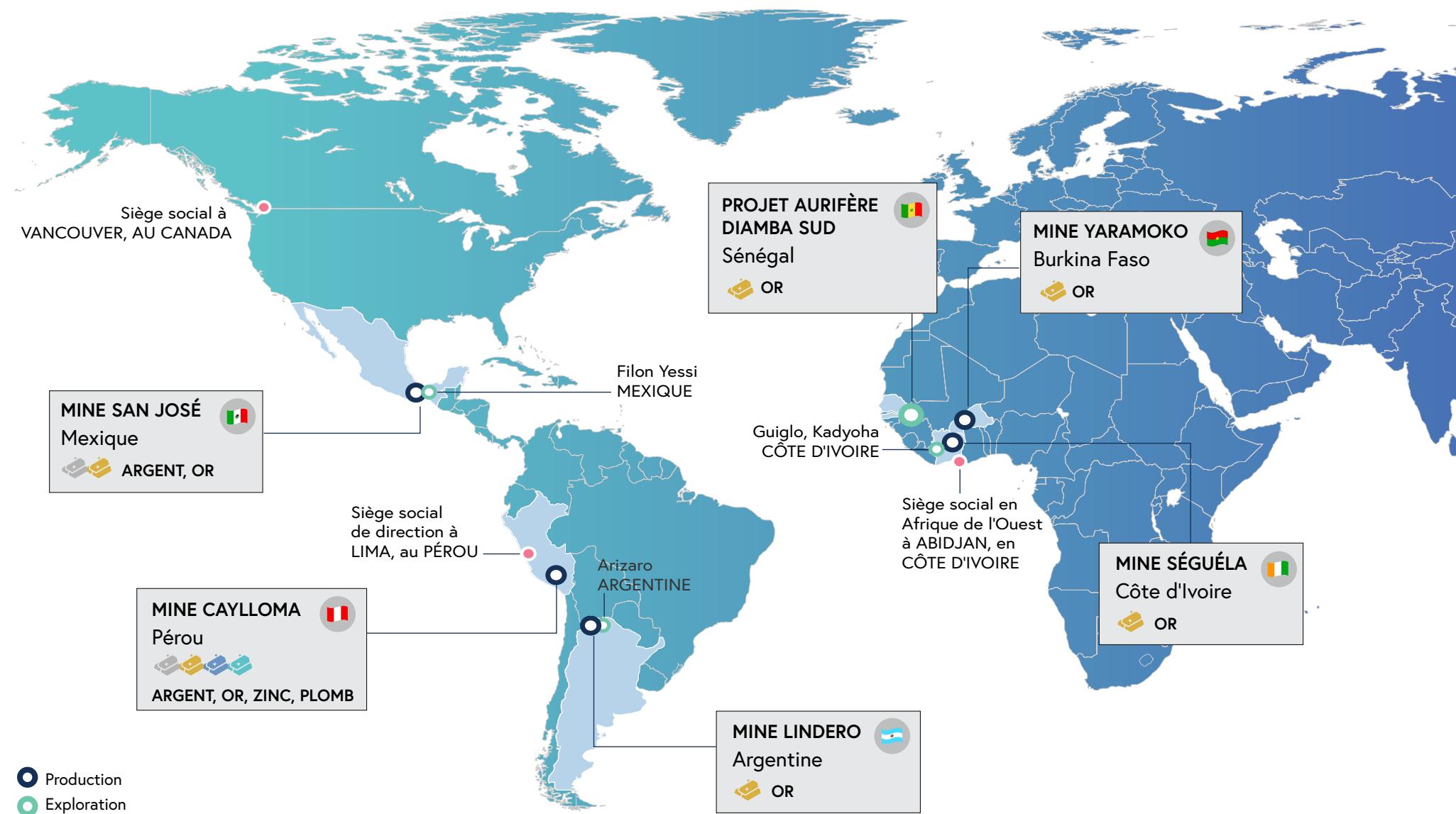


Figure 2 : Mines en production et projets d'exploration



NOS OPÉRATIONS

[GRI 2-6]

Nos mines produisent de l'argent, de l'or, du plomb et du zinc, des métaux utilisés dans la vie quotidienne et dans de nombreuses industries qui contribuent au développement durable. La demande de ces métaux augmente avec l'accroissement de la population mondiale et l'élévation du niveau de vie. Nous cherchons à satisfaire ce besoin par une production minérale responsable qui génère un impact positif pour nos parties prenantes.

Tableau 2 : Production de Fortuna en 2023

[GRI 2-6, SASB EM-MM-000.A]

PRODUIT	UNITÉ	CONSOLIDÉ	MINE SÉGUÉLA ²	MINE YARAMOKO	MINE LINDERO	MINE SAN JOSÉ	MINE CAYLLOMA
en or équivalent³	koz	452,39	78,62	117,71	101,24	84,41	70,42
Argent	Moz	5,88	–	–	–	4,66	1,23
Or	koz	326,64	78,62	117,71	101,24	28,56	0,51
Plomb	Mlb	40,85		–	–	–	40,85
Zinc	Mlb	55,06		–	–	–	55,06

En 2023, la production de métal de Fortuna était basée sur le traitement de 8 512 868 tonnes de minerai. [SASB EM-MM-000.A]



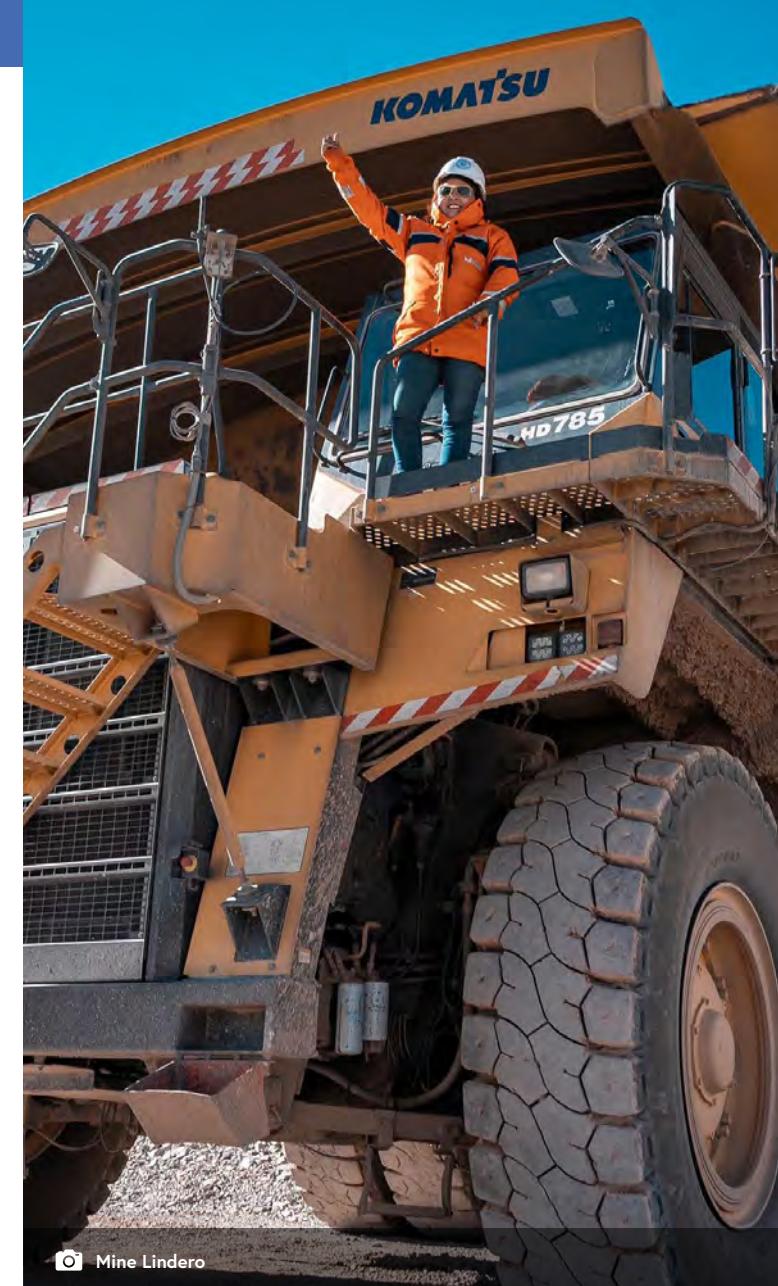
Production d'or consolidée 2023

326,64 koz



Production d'argent consolidée 2023

5,88 Moz



Mine Lindero

² Dans ce rapport, le calcul des indicateurs environnementaux est basé sur une production d'or de la mine Séguéla de 43,10 koz au quatrième trimestre 2023.

³ L'équivalent en or comprend l'or, l'argent, le plomb et le zinc et est calculé en utilisant les prix des métaux suivants : 1 948 \$/oz Au, 23,37 \$/oz Ag, 2 155 \$/t Pb et 2 706 \$/t Zn ou Au:Ag = 1:83,38, Au:Pb = 1:0,90, Au:Zn = 1:0,72



Opérateur	Roxgold Sango S.A.
Emplacement	Worodougou, Côte d'Ivoire
Produit	Or
Zone de concession	62 000 hectares
Capacité	3 750 tpj
Type de mine	Trou à ciel ouvert
Méthode d'extraction	Carbone en lixiviation
Durée de vie de la réserve	8 ans
Communauté la plus proche	Bangana, Tiéma and Kouégo

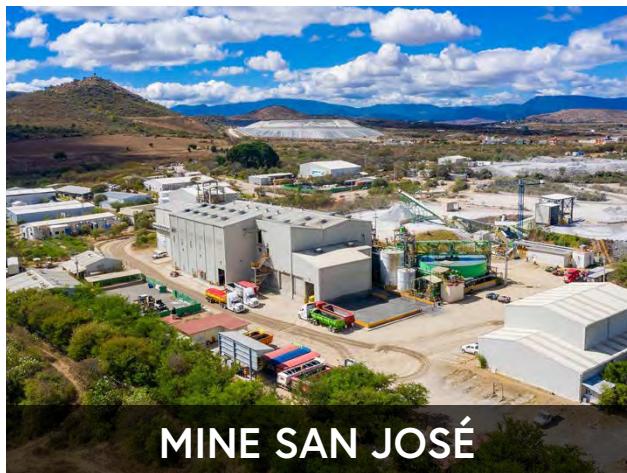
EFFECTIFS**327**
Employés**574**
Contractuels

Opérateur	Roxgold Sanu S.A.
Emplacement	Municipalité de Bagassi, Province de Balé, Burkina Faso
Produit	Or
Zone de concession	23 000 hectares
Capacité	1 400 tpj
Type de mine	Exploitation souterraine de trous longs avec planification d'une mine à ciel ouvert
Méthode d'extraction	Carbone en lixiviation
Durée de vie de la réserve	2 ans
Communauté la plus proche	Bagassi, Koussaro

EFFECTIFS**439**
Employés**457**
Contractuels

Opérateur	Mansfield Minera S.A.
Emplacement	Salta, Argentine
Produit	Or
Zone de concession	3 500 hectares
Capacité	18 750 tpj
Type de mine	Trou à ciel ouvert
Méthode d'extraction	Lixiviation en tas
Durée de vie de la réserve	11 ans
Communauté la plus proche	Tolar Grande

EFFECTIFS**631**
Employés**495**
Contractuels



MINE SAN JOSÉ

Opérateur	Compañía Minera Cuzcatlan S.A. de C.V.
Emplacement	District minier de Tavicche, Oaxaca, Mexique
Produit	Argent, or
Zone de concession	47 844 hectares
Capacité	3 000 tpj
Type de mine	Exploitation minière souterraine par déblais et remblais et abattage de longs trous
Méthode d'extraction	Flottation
Durée de vie de la réserve	1 an
Communauté la plus proche	San José del Progreso

EFFECTIFS

664
Employés

431
Contractuels



MINE CAYLLOMA

Opérateur	Minera Bateas S.A.C.
Emplacement	Caylloma, Arequipa, Pérou
Produit	Argent, or, zinc, plomb
Zone de concession	35 622 hectares
Capacité	1 430 tpj
Type de mine	Exploitation minière souterraine par déblais et remblais
Méthode d'extraction	Flottation
Durée de vie de la réserve	5 ans
Communauté la plus proche	Caylloma

EFFECTIFS

348
Employés

738
Contractuels



DIAMBA SUD GOLD PROJECT

Opérateur	Boya S.A.
Emplacement	Sénégal
Produit	Or
Communautés les plus proches	Gamba Gamba, Kharakhena et Bougouda

EFFECTIFS

46
Employés

179
Contractuels

NOTRE EXPLORATION

[GRI 2-6]

PROJETS DE FRICHES INDUSTRIELLES

Nous avons exploré des gisements de minéraux à proximité de nos opérations actuelles afin d'utiliser efficacement notre capacité de production installée. Nous avions plusieurs projets d'exploration actifs en 2023 :

- Caylloma** : Les forages de surface et souterrains se sont concentrés sur les extensions des gisements de minerai le long du filon Animas, sur l'extension possible des ressources minérales le long du filon d'argent San Cristobal situé au nord de la mine et sur plusieurs autres cibles de base situées à proximité de la mine.
- San José** : Le filon Yessi, découvert en août 2023, est au centre de nos efforts d'exploration à San José. Les forages d'exploration souterrains ont également testé les extensions du système Trinidad Footwall North, le filon Bonanza Hanging Wall et la zone minéralisée Victoria, tandis que les forages de surface testeront deux nouvelles cibles au sud et au nord de la mine.

- Lindero** : Exploration régionale en cours.
- Yaramoko** : Poursuite des essais géochimiques et de l'identification des cibles sur l'ensemble de la propriété de Yaramoko, avec des essais de forage à circulation inverse et à air comprimé. Le forage carotté au diamant s'est poursuivi pour tester la profondeur et les extensions latérales occidentales de la minéralisation de la zone 55 à partir de plates-formes de forage souterraines.
- Séguéla** : Les activités d'exploration se sont poursuivies sur l'ensemble de la propriété, identifiant et faisant progresser plusieurs projets, notamment Sunbird, Kestral, Badior et Barana. Plusieurs phases d'exploration générative ont également été achevées sur des prospects très bien classés, et les activités d'exploration se sont poursuivies tout au long de l'année.



Mine Séguéla - Géologue

PROJETS SUR TERRAINS JAMAIS CONTRUITS

En 2023, nous avons exploré de nouvelles zones de minéralisation au Mexique, en Argentine, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire :

- Baborigame, Sante Fé - Mexique
- Solitario - Argentine
- Antacollo, Santa Rosa - Pérou
- Dianra, Kadyoha - Côte d'Ivoire



Projet Aurifère Diamba Sud - Activités d'exploration

NOTRE CADRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



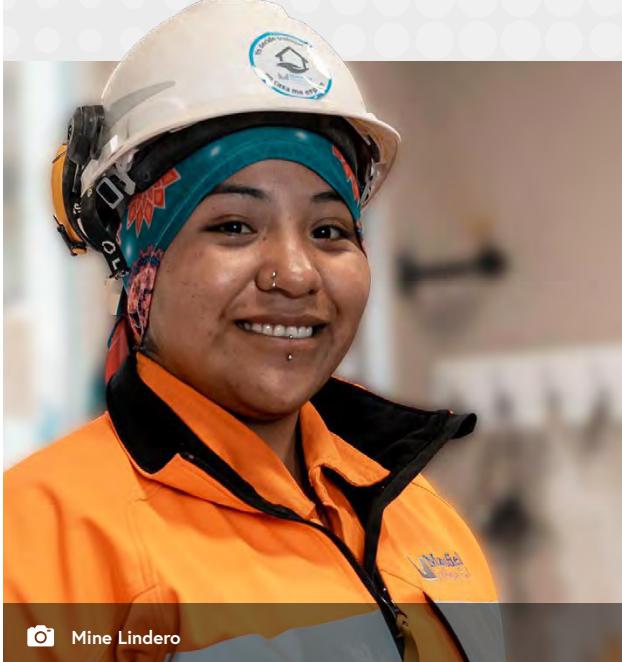
Mine Caylloma

CADRE DE L'ACTIVITÉ

[GRI 2-23, GRI 2-24]

En 2023, nous avons revu et mis à jour notre cadre de développement durable afin de refléter les changements apportés à nos politiques et à notre structure de gouvernance. Ce cadre actualisé a été approuvé par le conseil d'administration en mars 2024.

Le cadre de développement durable de Fortuna fait partie intégrante de l'activité de la société, qui est définie par sa vision, sa mission, ses valeurs et son approche du développement durable.



VISION

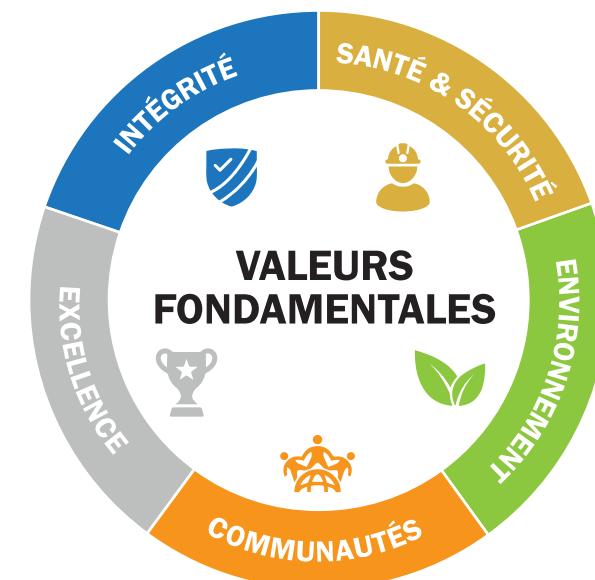
Être apprécié par nos parties prenantes en tant que société durable et leader dans l'industrie des métaux précieux..

VALEURS

- **Nous accordons de l'importance à la santé et à la sécurité de nos employés.** Nous ne tolérons pas les actions ou les conditions dangereuses.
- **Nous accordons de l'importance à l'environnement.** Nous respectons des normes environnementales strictes et atténuons notre impact.
- **Nous accordons de l'importance à nos communautés.** Nous respectons la diversité culturelle et travaillons en tant que partenaire stratégique pour permettre le développement durable des communautés voisines.
- **Nous accordons de l'importance en faveur de l'excellence.** Nous appliquons des normes élevées et les meilleures pratiques.
- **Nous accordons de l'importance à l'intégrité.** Nous agissons conformément à notre philosophie.

MISSION

Créer une valeur durable grâce à la croissance de nos réserves minérales, à la production de métaux et à l'exploitation efficace de nos actifs, tout en restant fermement attachés à la sécurité et à la responsabilité sociale et environnementale.



APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : L'EXPLOITATION MINIÈRE AVEC FIERTÉ ET DÉTERMINATION

Fortuna considère le développement durable comme la création d'une valeur économique, sociale et environnementale à long terme pour ses actionnaires et ses parties prenantes. Cette compréhension nous a conduits à prendre un engagement fondamental pour intégrer le développement durable dans notre gouvernance, notre stratégie commerciale, notre culture organisationnelle et nos activités quotidiennes.

Notre vision est d'être apprécié par nos parties prenantes en tant que société durable qui va au-delà du « dommage zéro » et produit des effets positifs nets pour la société, en étant à l'avant-garde de la mise en œuvre des pratiques actuelles dans l'industrie des métaux précieux. Nos actions doivent servir toutes les parties prenantes, en maximisant les avantages pour les actionnaires, les employés, les fournisseurs, les communautés, et plus encore, et le fait de mener ces actions selon des normes élevées créera encore plus de valeur à long terme pour nos parties prenantes. Pour y parvenir, nous optimisons nos efforts en faveur d'une gouvernance solide, de l'excellence opérationnelle et de la transparence. Cela réduira nos risques et augmentera notre efficacité tout en maximisant les opportunités pour notre entreprise et nos partenaires.

Nous nous efforçons d'être reconnus par nos investisseurs, nos employés, nos communautés locales et nos pays d'accueil pour nos performances ESG. Nous visons à améliorer continuellement nos performances en matière de développement durable, afin de rester, année après année, une société performante, résiliente et digne de confiance.



Mine Caylloma

CADRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre cadre de développement durable s'articule autour de trois niveaux :

1 ÉLÉMENTS ET PILIERS FONDAMENTAUX

2 COMPOSANTES ORGANISATIONNELLES

3 SYSTÈMES DE GESTION

1

ÉLÉMENTS ET PILIERS FONDAMENTAUX

Notre cadre de développement durable se compose de trois éléments fondamentaux : Environnement, Social et Gouvernance (ESG), et de six piliers qui les soutiennent, comme le montre la figure 3 ci-dessous :

Figure 3 : Éléments et piliers fondamentaux du développement durable

ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX



NOTRE ENVIRONNEMENT

Gérer de manière proactive les risques environnementaux liés à nos activités, avec pour objectif principal d'atteindre le dommage zéro.



SOCIAL

Créer une culture de la santé, de la sécurité et de la responsabilité sociale, un lieu de travail sûr et positif, et développer des relations constructives avec nos parties prenantes.



GOUVERNANCE

Mettre en œuvre des normes élevées en matière de gestion et d'établissement de rapports, respecter les droits de l'homme et renforcer les pratiques commerciales éthiques.

PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1

ENVIRONNEMENT

Minimiser notre impact sur l'environnement afin de le préserver pour les générations futures.

2

COMMUNAUTÉS

Être un catalyseur du développement durable indépendamment de la présence de la société dans la communauté.

5

SYSTÈMES ET DIVULGATION

Mettre en œuvre des normes élevées en matière de gestion et d'établissement de rapports.

6

DROITS DE L'HOMME ET ÉTHIQUE

Être un producteur responsable.

3

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Faire preuve d'engagement dans tout ce que nous faisons.

4

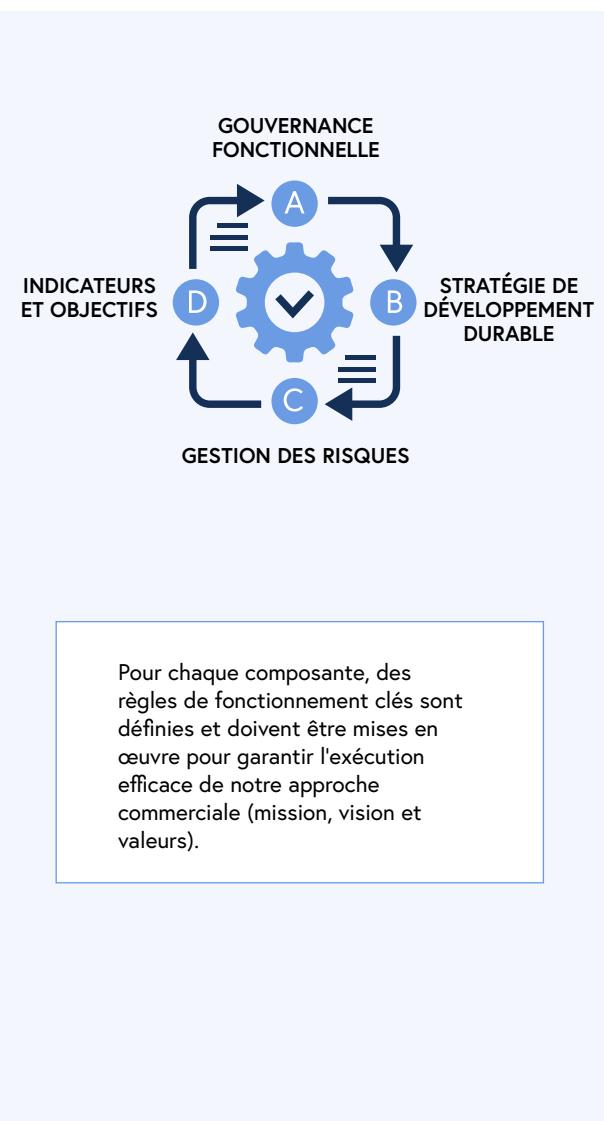
RESSOURCES HUMAINES

Attirer et former une main-d'œuvre qui s'appuie sur la communauté locale des parties prenantes.

2

COMPOSANTES ORGANISATIONNELLES

Notre cadre de développement durable comprend quatre composantes organisationnelles :



A GOUVERNANCE FONCTIONNELLE

Pour assurer la gouvernance opérationnelle des questions de développement durable à tous les niveaux de l'organisation, la société a défini des mandats, des responsabilités, des obligations de rendre compte, des politiques et des outils liés aux risques et aux opportunités en matière de développement durable pour toutes ses unités commerciales. Chez Fortuna, les éléments clés suivants de la gouvernance opérationnelle soutiennent notre approche :

- **Comités de développement durable** à différents niveaux de l'organisation, notamment : (i) le conseil d'administration, (ii) la direction de l'entreprise, (iii) le niveau régional et (iv) le niveau opérationnel (filiale). Les réunions des comités sont programmées régulièrement et, au niveau du conseil d'administration et de l'entreprise, elles sont régies par une charte spécifique, qui mentionne explicitement les devoirs et responsabilités du comité, la surveillance des principales questions matérielles liées au développement durable, telles que la sécurité, le changement climatique, les droits de l'homme, les relations avec les communautés, l'eau, les résidus miniers et d'autres questions matérielles le cas échéant.
- **Incitations financières** mises en œuvre sous forme d'incitations à long terme et à court terme au niveau de l'entreprise et des filiales, et liées à la réalisation d'indicateurs de performance clés en matière de développement durable.
- **Cadre responsable** des questions ESG et de développement durable est formellement identifié au sein de l'équipe de direction et rend compte directement au PDG ou au directeur financier. Le cadre responsable dirige l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de la société en matière de développement durable et d'ESG, afin de maintenir la valeur des actifs de la société et d'améliorer la qualité durable des activités de la société tout en répondant aux attentes des principales parties prenantes.

- **Les politiques de l'entreprise** communiquent la philosophie et les attentes de notre organisation. Les politiques nouvelles ou révisées sont gérées dans le cadre d'un processus d'approbation interne auquel participent le conseil d'administration et le cadre responsable. Les politiques sont rendues publiques et font l'objet de séances de sensibilisation du personnel organisées périodiquement.
- **Les normes d'entreprise** communiquent les règles et les exigences applicables à tous les processus et à toutes les opérations dans l'ensemble de l'organisation. Elles s'appliquent à tous les administrateurs, dirigeants et employés de la société et de ses filiales.
- **La divulgation et l'établissement de rapports** garantissent la transparence de notre gouvernance, de nos systèmes de gestion et de nos performances en matière de développement durable, à l'aide d'une évaluation reconnue de l'importance relative, d'orientations en matière de divulgation et de l'établissement de rapports, telles que les normes internationales d'information financière (NIIF), l'International Sustainability Standards Board (ISSB), le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), la Global Reporting Initiative (GRI) et d'autres initiatives pertinentes en matière de divulgation et de l'établissement de rapports reconnues par le secteur minier. Un rapport annuel sur le développement durable est publié et rendu public au cours du deuxième trimestre de chaque année, en plus de toute autre information réglementaire requise.

B STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La stratégie de développement durable de Fortuna est axée sur les risques et les opportunités liés au développement durable dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils affectent la société, conformément à l'évaluation de la matérialité de l'ESG menée par la société. Chez Fortuna, les éléments clés suivants sous-tendent notre approche de la stratégie de développement durable :

- **Alignement et intégration.** La stratégie de développement durable est intégrée à la vision et à la mission de la société, aux principaux éléments et piliers du cadre de développement durable, ainsi qu'à la stratégie globale de la société.
- **Période de temps.** La stratégie de développement durable a été élaborée pour répondre aux questions matérielles et/ou importantes de la société en matière de développement durable sur une période de 3 ou 5 ans.
- **Objectifs et mesures.** Des objectifs, des mesures et des cibles clairs sont établis pour définir un résultat souhaité, soutenu par des buts spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps (SMART), alignés sur la mission, la vision et les objectifs de la société. La stratégie définit la manière dont les objectifs et les cibles seront atteints, mesurés, rapportés et examinés.

C GESTION DES RISQUES

L'identification, l'évaluation, la hiérarchisation, le suivi et la communication des risques et des opportunités liés au développement durable sont intégrés dans le processus de gestion des risques (ERM par son acronyme en anglais) de la société. Chez Fortuna, les éléments clés suivants sous-tendent notre approche de la gestion des risques :

- **Alignement sur la stratégie du développement durable.** La gestion des risques fait partie de notre planification et de notre exécution stratégiques, elle n'est pas séparée de la stratégie.
- **Processus documentés et politiques connexes.** Le processus d'identification, d'évaluation, de hiérarchisation et de suivi des risques et des opportunités liés au développement durable suit une méthodologie pré-déterminée définie par les politiques de gouvernance de la société, qui visent à garantir une approche cohérente de la gestion et de la surveillance des risques.
- **Plans de réponse aux risques.** Lorsque les risques résiduels sont supérieurs au niveau d'acceptabilité des risques de l'organisation, des actions, basées sur une approche ALARP (aussi bas que raisonnablement possible), sont mises en œuvre pour atténuer ou éliminer les risques.
- **Suivi et rapports.** Les risques, les opportunités et les plans d'action font l'objet d'un suivi régulier, et les progrès et les changements sont signalés conformément aux processus et aux politiques définis.

D INDICATEURS ET OBJECTIFS

La société identifie des indicateurs de performance clés et des objectifs, le cas échéant, pour permettre à Fortuna de surveiller et de rendre compte de sa performance en ce qui concerne les risques et les opportunités liés au développement durable. Il s'agit notamment de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés par l'entité, ainsi que des objectifs imposés par la loi ou la réglementation. Chez Fortuna, les éléments clés suivants sous-tendent notre approche des indicateurs et des objectifs :

- **Alignement sur la gouvernance, la stratégie de développement durable et la gestion des risques.** Les indicateurs et les objectifs sont utilisés pour contrôler les résultats souhaités ou attendus de la stratégie, et soutiennent la mise en œuvre de la stratégie de développement durable ainsi que le contrôle et la surveillance continués des risques et des opportunités en matière de développement durable.
- **Indicateurs.** Des indicateurs sont identifiés et contrôlés pour chaque risque et opportunité liés au développement durable dont on peut raisonnablement penser qu'ils affectent la société. Une méthodologie est définie pour calculer l'indicateur et les données utilisées pour le calcul, y compris les limites de la méthode utilisée et les hypothèses importantes formulées.
- **Objectifs.** Des objectifs sont fixés pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques. La définition des objectifs doit tenir compte des éléments suivants : spécificité quantitative ou qualitative, période de mesure, période à partir de laquelle les progrès sont mesurés, étapes et objectifs intermédiaires ; performances par rapport à chaque objectif et analyse des tendances, révisions de l'objectif et explication de ces révisions.

3**SYSTÈME DE GESTION**

[SASB EM-MM-160a.1]

Les systèmes de gestion doivent être mis en œuvre au niveau opérationnel. Chez Fortuna, nous considérons que les 17 éléments clés suivants doivent faire partie de nos systèmes de gestion du développement durable. Cette approche est alignée sur les normes de gestion internationales telles que ISO 14001:2015 (systèmes de gestion de l'environnement) et ISO 45001:2018 (systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail).



1 Direction et engagement. La direction de la société est responsable des résultats en matière de développement durable et de la mise en œuvre des systèmes de gestion dans toutes les opérations, activités et processus. La direction est chargée de définir des politiques, des normes et des procédures, de montrer l'exemple, de fixer des objectifs et de fournir des ressources suffisantes pour la mise en œuvre du système et des contrôles afin de garantir la conformité attendue.

2 Rôle, responsabilités et obligations. Tous les employés doivent avoir des responsabilités et des obligations bien définies. Fortuna et toutes ses filiales doivent s'assurer que tous les employés sont pleinement conscients de leur responsabilité en matière de développement durable en fonction de leur rôle au sein de la société.

3 Gestion des risques. Toute planification et toute prise de décision doivent être soumises à une évaluation des risques afin de s'assurer que les activités et les opérations présentent des risques sous contrôle. Toutes les filiales doivent disposer d'un processus permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer tous les risques liés au développement durable.

4 Conformité juridique et autres. La société mène ses activités conformément aux exigences légales et réglementaires applicables dans les juridictions où elle opère. Les dirigeants des filiales sont responsables de l'identification, de l'évaluation et de la gestion de la conformité aux exigences liées au développement durable.

5 Objectifs et planification. La société s'est fixé des objectifs stratégiques qui guident sa mission à tous les niveaux de l'organisation. Chaque année, la direction de la société met à jour ses objectifs de développement durable en tenant compte : (1) de l'amélioration des performances opérationnelles, (2) de la mise en œuvre complète des politiques de développement durable, (3) des éléments clés de la stratégie globale de développement durable et (4) des exigences applicables identifiées par le système de gestion du développement durable.

6 Sensibilisation, formation et compétence. La société veille à ce que les travailleurs fassent preuve de compétences avant d'être autorisés à exécuter toute activité relevant de la gestion de la société. Les travailleurs doivent être conscients des risques et formés pour se conformer à toutes les normes, procédures et exigences légales de la société et de ses filiales en matière de développement durable, conformément à leur rôle au sein de notre organisation.

7 Communication. La société et toutes ses filiales doivent mettre en place un processus efficace de communication interne et externe régulière sur le développement durable avec les parties prenantes à tous les niveaux, notamment les travailleurs, les parties intéressées, les communautés concernées, les contractuels et les visiteurs des sites de la société.

8 Documents et normalisation. L'ensemble des politiques, normes, procédures et documents relatifs au développement durable sont gérés, maintenus et divulgués par un système de gestion, garantissant qu'ils sont mis à jour et disponibles pour les travailleurs et les dirigeants, et qu'ils sont utilisés dans les sessions de formation de la société.

9 Contrôle opérationnel. Le processus de gestion des risques établit les contrôles, les exigences et les règles auxquels doivent se conformer toutes les opérations et activités gérées par la société. Toutes les filiales et activités doivent établir et mettre en œuvre des contrôles pour les risques liés au développement durable. La direction de la société peut établir des exigences qui doivent être respectées par toutes les opérations, telles que les normes techniques de contrôle critique pour la sécurité, la gestion des résidus, la gestion de l'eau, etc.

10 Gestion du changement. Les changements internes et externes peuvent avoir un impact sur les risques de développement durable de l'organisation. Les changements peuvent concerner les installations (changement et acquisition d'équipement), la technologie (nouveau traitement du minerai ou apport de matériaux), les processus (modification des procédures ou des variables en dehors de la gamme de processus initiale) et les personnes (structure organisationnelle, changements de rôle), et ils peuvent être temporaires ou permanents. Toutes les filiales doivent identifier et évaluer les risques des changements avant leur mise en œuvre, et gérer leurs impacts avant, pendant et après la mise en œuvre des changements.

11 Gestion des contractuels. Toutes les filiales doivent s'assurer que les risques de développement durable associés aux contractuels sont gérés et contrôlés afin de garantir la conformité avec les exigences de l'entreprise et des filiales. Tous les principaux contractuels, tels que définis dans la norme de l'entreprise, sont tenus de démontrer leur compétence en matière de développement durable.

12 Urgences et crises. Toutes les filiales doivent assurer la prévention, la préparation, la réponse et le rétablissement en cas d'urgences et/ou de crises potentielles susceptibles d'avoir un impact sur la continuité des activités ou de la compromettre, en mettant en œuvre les ressources et les plans établis. L'équipe de gestion de crise de l'entreprise peut être activée conformément à la norme de l'entreprise.

13 Suivi, mesure et évaluation. La société doit surveiller les critères et indicateurs de développement durable dans toutes ses activités afin de mesurer l'efficacité des systèmes de gestion et des contrôles mis en œuvre, et d'évaluer les performances globales de l'organisation.

14 Audit. La société et toutes ses filiales doivent mettre en œuvre et maintenir des processus d'audit interne périodiques afin de mesurer la conformité avec les exigences du système de gestion du développement durable.

15 Revue de direction. Les cadres supérieurs de l'entreprise et des filiales doivent examiner le système de management du développement durable de l'organisation à intervalles réguliers, afin de s'assurer qu'il reste adapté, adéquat et efficace.

16 Gestion des incidents. Chez Fortuna, tous les responsables d'exploitation sont chargés de veiller à ce que tous les incidents soient signalés, enregistrés et examinés et à ce que des mesures correctives soient prises pour éviter que des incidents similaires ne se reproduisent. Toutes les filiales doivent tirer les leçons de leurs propres incidents et des incidents importants survenus dans d'autres filiales.

17 Non-conformité et action corrective. Les non-conformités liées au respect de la gestion du développement durable sont signalées et analysées. Des mesures correctives doivent être prises en temps utile afin d'éliminer les causes profondes et d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent.



GOUVERNANCE ESG



Mine Lindero

SURVEILLANCE ESG

[GRI 2-9, 2-12, 2-17]

Notre **Conseil d'administration** assure la supervision ultime des questions ESG et de développement durable. Des informations détaillées sur l'expertise de nos administrateurs figurent dans la **Circulaire d'information de la direction**. À la date du présent rapport :

5 DIRECTEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR 8 (63%) ont une expertise en matière de sécurité, de développement durable et d'ESG, définie comme une compréhension démontrable des principaux impacts environnementaux pour une société minière dans plusieurs juridictions, y compris les risques et les opportunités liés au changement climatique, le développement durable, la santé et la sécurité au travail, la performance sociale, le permis d'exploitation, l'engagement communautaire, les droits de l'homme et la gouvernance de ces questions.

8 DIRECTEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR 8 (100 %) possèdent une expertise en gestion du capital humain, définie comme une connaissance de la planification durable de la succession et des programmes de développement et de rétention des talents, y compris la rémunération des cadres.

Le conseil d'administration reçoit des rapports trimestriels sur les tendances ESG de la part d'un consultant externe afin de s'assurer qu'il reste au fait des évolutions du paysage ESG, en mettant l'accent sur le changement climatique, les droits de l'homme, la gestion des résidus, les pratiques ESG de pointe de l'industrie et la réglementation ESG.

8 DIRECTEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR 8 (100 %) ont une expertise en matière de gouvernance d'entreprise, c'est-à-dire qu'ils comprennent les responsabilités fiduciaires, juridiques et éthiques du conseil d'administration, en particulier les questions relatives aux conflits d'intérêts, aux opportunités d'affaires et aux délits d'initiés.

6 DIRECTEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR 8 (75%) ont des perspectives, diverses, notamment en termes de sexe, de situation géographique et d'origine culturelle.



Mine San José - Visite de la direction

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

[GRI 2-9, 2-12]

Le conseil d'administration est assisté de quatre comités (tableau 3). Si le comité du développement durable supervise la plupart des questions abordées dans le présent rapport (déescriptives plus en détail ci-dessous), chaque comité supervise certaines questions liées à l'ESG ou au développement durable.

Tableau 3 : Comités du conseil d'administration



COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit supervise la divulgation des informations financières, les contrôles internes et les systèmes d'information de gestion, le processus d'audit interne et externe et le respect des exigences légales et réglementaires en matière d'états financiers. Son mandat comprend l'examen des informations financières, l'examen des risques financiers importants et la responsabilité du code de conduite et d'éthique des affaires.

Indépendance :
100% (3 directeurs sur 3)



COMITÉ DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET DES NOMINATIONS

Le comité de gouvernance d'entreprise et des nominations élabore l'approche de la gouvernance, notamment en suivant les tendances et les exigences légales, en évaluant le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et en veillant à l'application de bonnes pratiques de gouvernance. Il identifie et recommande au conseil d'administration les candidats aux postes de directeurs. Son mandat comprend la responsabilité de la politique de lutte contre la corruption.

Indépendance :
100% (3 directeurs sur 3)



COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Le comité de rémunération fait des recommandations sur la forme et les niveaux de la rémunération des dirigeants, ainsi que sur les cibles et les objectifs sur lesquels les performances des dirigeants seront évaluées (y compris l'intégration des facteurs de performance ESG).

Indépendance :
100% (3 directeurs sur 3)



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le comité du développement durable supervise les politiques en matière de santé, de sûreté, de sécurité, de changement climatique, d'environnement, de développement durable et de responsabilité sociale, et contrôle leur efficacité dans l'ensemble de la société. Il rend compte au conseil d'administration des risques ESG importants, y compris le changement climatique, et fournit au conseil d'administration des rapports et des recommandations sur les questions de développement durable.

Indépendance :
Majorité indépendante
(3 directeurs sur 4)



Le comité du développement durable aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en matière de santé, de sécurité, de sûreté, d'environnement, de développement durable et de responsabilité sociale, ainsi que des objectifs de l'entreprise qui s'y rapportent. Le comité du développement durable est composé de quatre directeurs, dont la majorité sont indépendants. Les principales responsabilités du comité du développement durable sont les suivantes :

- 1** Examiner les politiques de la société en matière de santé, de sécurité, de sûreté, d'environnement, de développement durable et de responsabilité sociale.
- 2** Contrôler les performances de la société en matière de santé, de sécurité, de sûreté, d'environnement, de développement durable et de responsabilité sociale.
- 3** Évaluer l'efficacité des politiques et pratiques de la société en matière de santé, de sécurité, de sûreté, d'environnement, de développement durable et de responsabilité sociale.
- 4** Formuler des recommandations pour garantir le respect par la société de ses obligations en matière de développement durable et pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.



L'ordre du jour de chaque réunion trimestrielle de la commission du développement durable comprend au moins les points suivants :

- La gouvernance et les performances globales en matière de développement durable.
- La gouvernance et le performance en matière de changement climatique.
- La gouvernance et le performance de la gestion des résidus.
- La gouvernance et le performance en matière de droits de l'homme.

Pour plus de détails sur les rôles et responsabilités spécifiques du comité du développement durable, voir la section Charte du **Comité du développement durable**.

POLITIQUES ESG

[GRI 2-24]

Le conseil d'administration approuve les principales politiques, normes, stratégies et plans de l'entreprise en matière d'ESG (tableau 4), qui sont soutenus par des politiques et procédures internes, des lignes directrices, des manuels et des formations à l'intention de notre direction et de notre personnel afin de guider leur application.

Tableau 4 : Principales politiques liées à l'ESG approuvées par le conseil d'administration

[GRI 2-23]

POLITIQUES	APPROBATION / DERNIÈRE MISE À JOUR	DISPONIBILITÉ DES LANGUES
➡ Code de conduite et d'éthique des affaires et politique de dénonciation	8 mars 2023	ANG, ES, FR
➡ Politique de lutte contre la corruption	6 mars 2024	ANG, ES, FR
➡ Politique en matière des droits de l'homme	8 mars 2023	ANG, ES, FR
➡ Politique de diversité, d'équité et d'inclusion	6 mars 2024	ANG, ES, FR
➡ Politique en matière de santé et de sécurité	8 mars 2023	ANG, ES, FR
➡ Politique environnementale	8 mars 2023	ANG, ES, FR
➡ Cadre de développement durable	6 mars 2024	ANG, ES, FR
➡ Déclaration de position sur le changement climatique	23 mars 2022	ANG, ES, FR
➡ Politique en matière de relations avec les employés	23 mars 2022	ANG, ES, FR
➡ Politique de relations communautaires	8 mars 2023	ANG, ES, FR
➡ Déclaration de position sur la norme mondiale de l'industrie en matière de gestion des résidus miniers	16 décembre 2022	ANG, ES, FR
➡ Code de conduite et d'éthique des affaires des fournisseurs	11 mars 2021	ANG, ES, FR
➡ Politique de divulgation	23 mars 2022	ANG, ES, FR
➡ Politique de diversité du conseil d'administration et de la direction	6 mars 2024	ANG

GESTION ESG

[GRI 2-13]

Le premier vice-président chargé du développement durable est responsable des questions ESG et du développement durable au sein de l'équipe de direction et rend compte directement au directeur général. Son rôle est de diriger l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de la société en matière de développement durable et d'ESG afin de maintenir la valeur de nos actifs minéraux et d'améliorer la qualité durable des activités de la société tout en répondant aux attentes des principales parties prenantes. Le premier vice-président chargé du développement durable est notamment responsable de la sécurité du parc à résidus et de la gestion des risques et des opportunités liés au climat.

Le premier vice-président chargé du développement durable dirige le comité d'entreprise trimestriel sur la santé et la sécurité, la sûreté, l'environnement et les communautés (HSSEC) et rend compte mensuellement au PDG des performances en matière de développement durable et des progrès réalisés dans le cadre du plan de travail de la société dans ce domaine. Le premier vice-président chargé du développement durable est assisté par le directeur de l'entreprise de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE) et le directeur de l'entreprise de la géotechnique, des résidus et de l'eau.

En outre, le directeur du développement durable pour l'Amérique latine et le directeur du développement durable pour l'Afrique de l'Ouest assistent le premier vice-président chargé du développement durable dans les domaines de l'ESG et du développement durable pour les régions d'Amérique latine et d'Afrique de l'Ouest, respectivement. Les directeurs régionaux du développement durable participent également à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la mise à jour de notre cadre de développement durable, y compris les politiques d'entreprise, les normes, les manuels et les lignes directrices, le système de gestion, la formation et les rapports.

En outre, notre comité d'entreprise de HSSEC se réunit tous les trimestres et a pour mission d'aider la direction générale de la société à atteindre ses objectifs de gouvernance et de gestion dans les domaines de la santé, de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la communauté. Les responsabilités du comité d'entreprise de HSSEC sont les suivantes :

- 1** Assurer l'alignement des politiques, du cadre, des normes, des objectifs et des plans de travail en matière de développement durable dans l'ensemble de Fortuna et de ses filiales.
- 2** Formuler des recommandations pour garantir la mise en œuvre effective des politiques, du cadre, des normes, des objectifs et des plans de travail de l'entreprise en matière de développement durable au niveau opérationnel.
- 3** Examiner les programmes de gestion de la santé, de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la communauté, ainsi que leurs performances.
- 4** Proposer des mesures pour améliorer l'efficacité de la gestion de la santé, de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la communauté.
- 5** Veiller à ce que les meilleures pratiques et les initiatives réussies soient partagées sur tous les sites.



La composition du Comité d'entreprise de HSSEC est pluridisciplinaire afin de garantir la représentation d'un large éventail de points de vue au sein de l'organisation et de veiller à ce que les questions ESG et de développement durable soient traitées en priorité de manière appropriée. En 2023, le Comité d'entreprise de HSSEC comprend des représentants de l'équipe de direction et de gestion et comprend les membres suivants :

- Directeur général (PDG)
- Conseiller juridique de l'entreprise et responsable de la conformité
- Directeur financier
- Directeur des opérations - Afrique de l'Ouest
- Directeur des opérations - Amérique latine
- Premier vice-président, Services techniques
- Premier vice-président, Exploration
- Premier vice-président, Développement durable
- Vice-président, Opérations - Amérique latine
- Vice-président, Personnel
- Vice-président, Relations avec les investisseurs
- Vice-président, Projets
- Directeur d'entreprise de la santé, de la sécurité et de l'environnement
- Directeur d'entreprise de la géotechnique, des résidus et de l'eau
- Cadre supérieur, Risques
- Directeur du développement durable - Amérique latine
- Directeur du développement durable - Afrique de l'Ouest

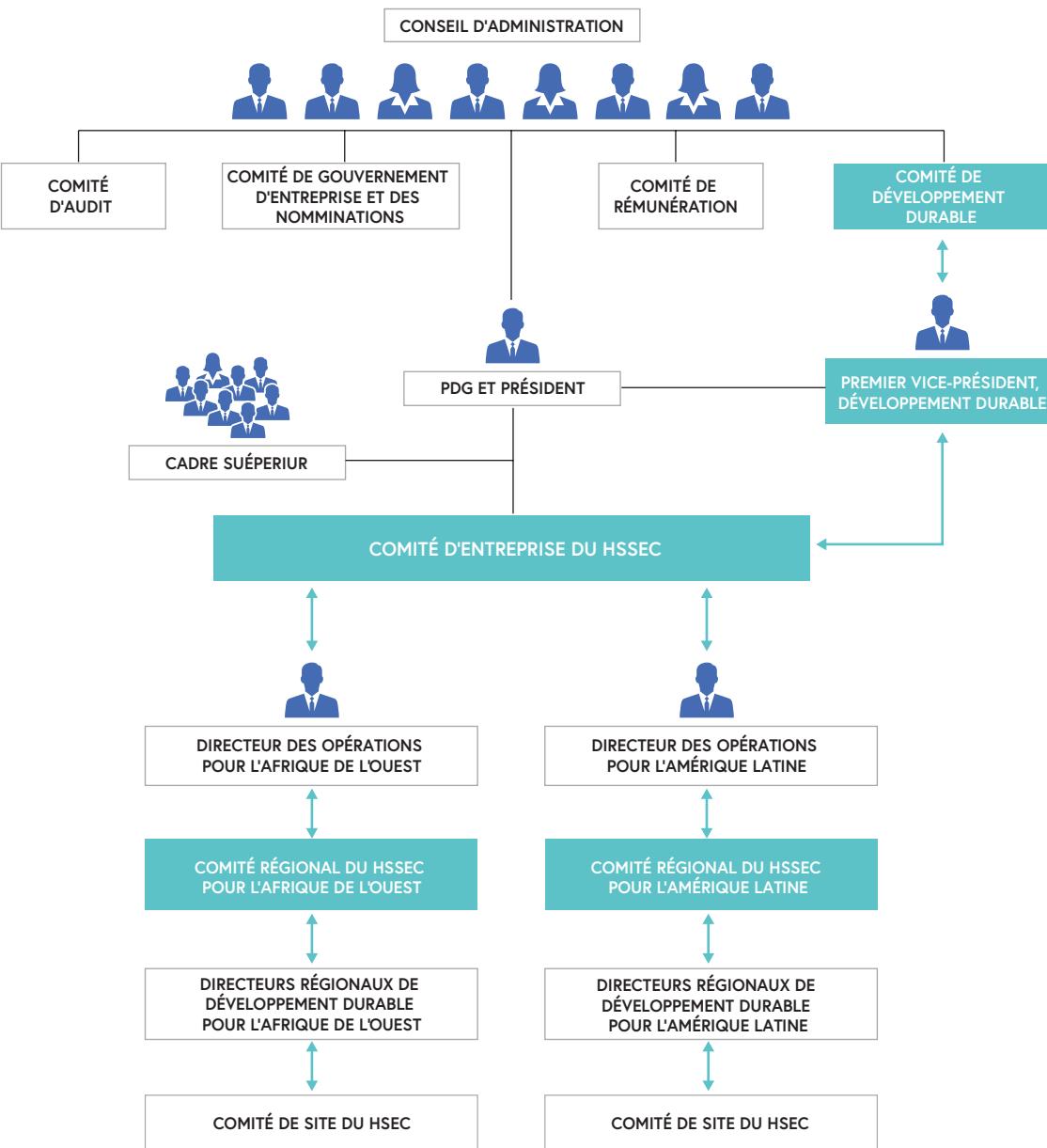
Au niveau régional, nous avons mis en place un comité de HSSEC pour l'Amérique latine, qui se réunit tous les mois pour discuter de ses activités en Amérique latine, et un comité équivalent pour l'Afrique de l'Ouest. Ces comités sont dirigés par leurs directeurs de l'exploitation respectifs et se composent principalement du vice-président chargé des opérations et/ou des responsables de chaque pays ou opération, ainsi que des directeurs du développement durable. Chaque comité est également assisté par le directeur de la santé, de la sécurité et de l'environnement de l'entreprise.

Sur chaque site d'exploitation, il existe une structure ou un comité responsable des questions de la santé, de la sécurité, de l'environnement et/ou des facteurs de développement durable.

Notre gouvernance ESG est décrite dans la figure 4.

En ce qui concerne les rapports, chaque filiale procède à un examen mensuel de ses opérations et de son développement durable, sous la direction de l'entreprise. La direction de nos filiales participe à l'examen des progrès opérationnels, des données sur le développement durable et des performances par rapport aux indicateurs clés de performance et aux objectifs opérationnels et de développement durable (voir la section **Cadre de développement durable**). Les rapports trimestriels sur les tendances ESG (mentionnés ci-dessus dans la section **Surveillance ESG**) sont également envoyés aux équipes de direction et de gestion afin de s'assurer qu'elles restent informées de l'évolution des questions liées à l'ESG.

Figure 4 : Gouvernance ESG (supervision et gestion)



GESTION DES RISQUES ESG

Notre conseil d'administration est responsable de la surveillance globale des risques de la société, et le comité de développement durable du conseil d'administration est chargé de la surveillance des risques ESG applicables. La société a mis en place un programme de gestion des risques d'entreprise et tient un registre central des risques. Le programme mondial de gestion des risques a été mis en œuvre pour assurer la cohérence de la manière dont les sites d'exploitation et les différents secteurs de la société identifient, évaluent, gèrent, documentent et rendent compte des risques. Tous les sites suivent la même méthodologie et évaluent les risques (impact et probabilité) à l'aide de la matrice des risques de l'entreprise Fortuna. La matrice des risques de la société évalue les risques d'un point de vue opérationnel, financier, de réputation, social, de santé et de sécurité au travail et environnemental. À partir de 2022, la composante environnementale de la matrice des risques comprend des considérations sur le changement climatique afin de garantir une prise en compte adéquate de ce sujet lors de l'évaluation des risques.

Le programme de gestion des risques est facilité par l'équipe de gestion des risques de l'entreprise et consiste en des ateliers détaillés périodiques dans chaque secteur des sites d'exploitation, ainsi qu'en des entretiens trimestriels avec les dirigeants des sites et les responsables des fonctions de l'entreprise (par exemple, la gestion des résidus, les services techniques, les finances, etc.). Le processus suit une approche ascendante, l'information circulant des responsables locaux aux chefs de pays, à la direction régionale et à la haute direction.

Les résultats de l'examen trimestriel des risques sont consolidés dans un rapport sur les risques spécifiques au site et à la région et distribués à la direction locale et régionale. Les cadres supérieurs et le conseil d'administration reçoivent chaque trimestre un rapport global sur les risques et une mise à jour formelle de la part du département ERM. Le processus utilisé pour la gestion des risques liés à l'ESG n'a pas changé par rapport à la période précédente.

DIVERSITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

[GRI 2-9, GRI 2-10, GRI 405-1]

Nous nous engageons à renforcer la diversité sur le lieu de travail. Nous reconnaissons les avantages découlant de la diversité au niveau du conseil d'administration, de la direction et des employés, notamment l'élargissement de notre expertise, l'accès à des perspectives différentes et la possibilité de bénéficier de tous les talents disponibles. Nous respectons et valorisons les perspectives, l'expérience, les cultures et les différences essentielles entre les membres de notre conseil d'administration, de notre direction et de nos employés.

Notre politique de diversité, approuvée par le conseil d'administration, définit les lignes directrices selon lesquelles nous nous efforçons d'accroître la diversité dans l'ensemble de la société. Elle s'applique aux directeurs exécutifs et non exécutifs, aux cadres à temps plein, à temps partiel et temporaires, aux employés, aux contractuels, aux consultants et aux conseillers de la société.

Notre conseil d'administration s'est engagé à favoriser la diversité sur le lieu de travail et est chargé de surveiller de manière proactive les performances de la société en ce qui concerne le respect des normes énoncées dans la politique en matière de diversité. La direction est responsable de la mise en œuvre de la politique en matière de diversité, de la réalisation des objectifs en matière de diversité et de la présentation de rapports au conseil d'administration sur les progrès réalisés. Le conseil d'administration n'a pas de quota fixe pour la sélection de ses candidats ; cependant, le conseil aspire à avoir une composition d'environ 30 % d'administratrices indépendantes au sein du conseil d'administration. Actuellement, le conseil d'administration de Fortuna est composé de 37,5 % de femmes.

Pour plus d'informations sur la manière dont nous gérons la diversité, l'équité et l'inclusion, voir la section [Diversité, équité et inclusion](#).



RÉMUNÉRATION DES CADRES

[GRI 2-19]

Notre succès repose sur nos collaborateurs. En plus d'investir dans des actifs matériels de haute qualité, Fortuna investit également dans un capital humain et intellectuel leader sur le marché. Notre philosophie de rémunération est conçue pour attirer et retenir des cadres hautement qualifiés et motivés qui se consacrent au succès à long terme de la société et à la création et à la protection de la valeur actionnariale.

Notre structure de rémunération basée sur la performance aligne les intérêts des cadres, des actionnaires et des parties prenantes. Les indicateurs clés de développement durable (voir la section [Indicateurs et objectifs clés](#)) sont un élément important de notre évaluation des performances et ont un impact direct sur la rémunération des cadres. Les primes des dirigeants sont basées sur les objectifs de l'entreprise et les objectifs personnels. En 2023, 35 % des incitations à court terme (STI) au titre de l'indicateur de performance de l'entreprise pour les cadres sont déterminées par les indicateurs ESG (voir le tableau 5).

En outre, les objectifs personnels du premier vice-président chargé du développement durable sont déterminés à 100 % par la performance ESG.

Tableau 5 : Incitations à court terme (STI) 2023 - Indicateur de performance de l'entreprise

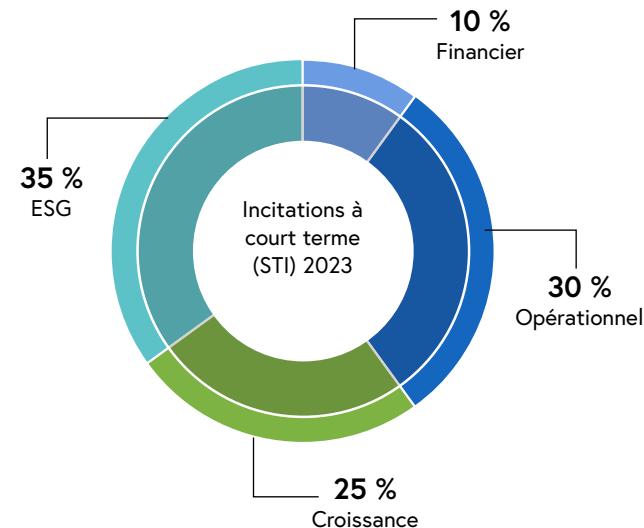
[GRI 2-19]

CATÉGORIE	POIDS	SOUS-CATÉGORIE	SOUS-POIDS	ICP
Financier	10 %	Financier	10,0 %	Flux de trésorerie disponible (FCF)
Opérationnel	30 %	Production	4,0 %	Production d'argent
			11,0 %	Production d'or
		Coûts	15,0 %	AISC ⁴ total mondial
Croissance	25 %	Achèvement de la construction de Séguéla	12,5 %	Première coulée d'or
			12,5 %	CAPEX
ESG	35 %	Sécurité	5,0 %	Indice principal de performance en matière de sécurité
			5,0 %	TRIFR
		Environnement	5,0 %	Indice principal de performance environnementale
		Social	5,0 %	Indice principal de performance des relations communautaires
		Changement climatique	7,5 %	Mise en œuvre de la stratégie par rapport au changement climatique
		GISTM	7,5 %	Mise en œuvre du plan d'action GISTM
	100,0%		100,0 %	

⁴ AISC est l'abréviation de « all-in sustaining costs » (coût total de fonctionnement).

En 2016, le conseil d'administration a adopté une [Politique de récupération des rémunérations incitatives](#) afin de renforcer la responsabilité et de garantir que les rémunérations incitatives versées aux dirigeants, aux directeurs et aux employés sont basées sur des données financières et opérationnelles précises.

Plus d'informations sur les pratiques et les plans de rémunération des dirigeants de Fortuna sont disponibles dans [Circulaire d'information de la direction](#).



PRINCIPALES INDICATEURS ET OBJECTIFS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PRINCIPALES INDICATEURS ET OBJECTIFS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2021, nous avons identifié des indicateurs ESG clés pour mesurer les résultats liés au développement durable de nos activités minières pour une période de 5 ans (2021-2025). Ces paramètres et objectifs pour la période de 5 ans ont été approuvés par le conseil d'administration, qui approuve ensuite les objectifs annuels individuels pour les paramètres sur une base annuelle. Ces indicateurs clés de performance ESG sont contrôlés mensuellement par l'entreprise dans le cadre d'un examen des performances de chaque filiale opérationnelle et les résultats sont communiqués trimestriellement au comité de développement durable.

Nous regrettons vivement d'avoir à signaler qu'un décès s'est produit dans notre mine Caylloma en juin 2023. Cet événement est inacceptable, car la santé et la sécurité sont une priorité absolue pour Fortuna. Par conséquent, nous nous efforçons de renforcer notre engagement en faveur de l'absence totale de dommages.

En 2023, pour les autres indicateurs, nous avons atteint des performances supérieures aux objectifs pour toutes les activités sociales et environnementales, dépassant même les objectifs fixés pour 2024. Les efforts de nos filiales, en plus d'un environnement favorable, nous ont permis d'atteindre ces objectifs. Nos objectifs pour 2024 ont été fixés sur la base de prévisions qui tiennent compte des réalités auxquelles sont confrontées notre industrie et nos opérations, à mesure que notre activité continue d'évoluer. Nous restons concentrés sur la réalisation de nos objectifs et sur l'obtention de performances positives.

Outre les indicateurs clés de performance ESG, nous avons mis en place en 2023 des indicateurs et des objectifs pour surveiller les activités et processus clés qui contribuent à l'amélioration de l'excellence opérationnelle ESG (voir le tableau 7). Chaque filiale a des objectifs à atteindre sur une base mensuelle ou annuelle, et leur réalisation a un impact sur les **Incitations à court terme**⁹ des cadres et de la direction. Comme les indicateurs clés de performance ESG, ces indicateurs clés de performance sont examinés chaque mois par le siège, et les résultats sont communiqués chaque trimestre au comité de développement durable.

Tableau 6 : Indicateurs et objectifs clés ESG⁵

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIF 2023	2023 PERFORMANCE	OBJETIF 2024	OBJETIF 2025
Nombre de décès d'employés et de contractuels à la suite d'accidents du travail	0	1	0	0
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR)	0,79	0,36	0,71	0,40
Taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIFR)	3,64	1,22	2,40	2,93
Nombre de déversements importants ⁶	0	0	0	0
Intensité des émissions de GES par millier de tonnes de minerai traité (tCO ₂ eq/kt)	18,37	17,15	20,67	TBD ⁷
Intensité de la consommation d'énergie par tonne de minerai traité (GJ/t)	0,22	0,22	0,24	TBD ⁷
Eau douce consommée par tonne de minerai traité (m ³ /t)	0,27	0,20	0,25	0,28
Nombre de litiges importants avec les communautés locales ⁸	0	0	0	0
Pourcentage d'employés issus des communautés locales (Zone d'influence directe - DAI)	43,41 %	43,44 %	40,43 %	45,76 %
Pourcentage de fournisseurs locaux (Zone d'influence directe - DAI)	5,00 %	5,79 %	5,14 %	6,70 %
Pourcentage de femmes employées	15,76 %	15,86 %	14,28 %	15,89 %
Pourcentage de femmes occupant des postes de direction	13,81 %	15,81 %	13,34 %	17,65 %

5 Ces objectifs sont consolidés pour nos sites d'exploitation actuels : Caylloma, San José, Lindero, Yaramoko, Séguéla et nos bureaux, le cas échéant.

6 Nous définissons un déversement important comme tout type de déversement qui répond à un ou plusieurs des paramètres suivants :

- Un impact permanent sur plusieurs personnes : blessures, dommages, handicaps ou effets irréversibles sur la santé.
- Un impact réversible limité sur les écosystèmes, la restauration est possible et prend plus de 3 mois.
- La perte de confiance et rupture de la communication avec la communauté, ce qui entraîne des actions contre la société ou une fermeture généralisée pendant 3 jours ou plus.
- Une couverture médiatique négative au niveau local entraînant une perte de confiance partielle.

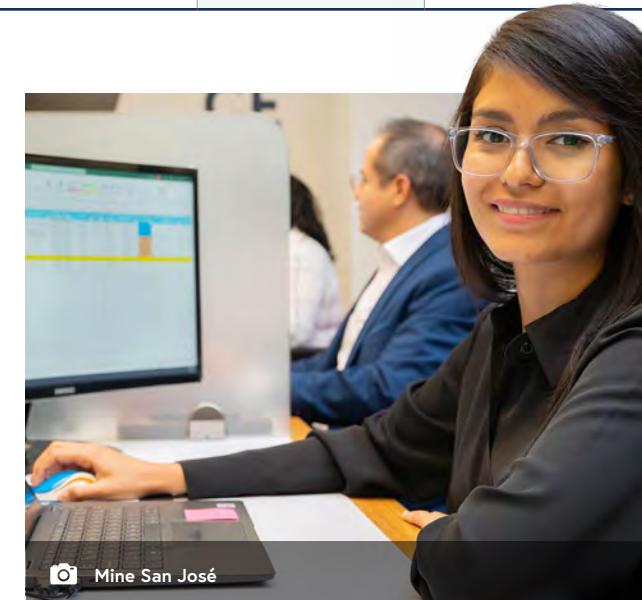
7 Nous estimons les émissions de GES et les objectifs d'intensité énergétique sur une base annuelle.

8 Nous définissons un litige important avec les communautés locales comme une perte de confiance et une rupture de communication avec les communautés, ce qui entraîne des actions contre la société et une fermeture généralisée pendant au moins 3 jours.

9 La rémunération est également influencée par les résultats d'autres mesures ESG, notamment la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le changement climatique et le plan de travail ESG global. Pour plus de détails, voir la section **Rémunération des cadres** du présent rapport.

Tableau 7 : Indicateurs et objectifs clés pour les activités principales en 2023

PRINCIPAUX INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	DESCRIPTION DES INDICATEURS	OBJECTIF D'INDICE EN 2023	PERFORMANCE D'INDICE EN 2023	OBJECTIF D'INDICE EN 2024
Indice principal de performance en matière de sécurité	L'indice principal de performance en matière de sécurité comprend : <ul style="list-style-type: none">Pourcentage de mesures correctives mises en œuvre à tempsPourcentage d'audits des protocoles de contrôle des risques fatals et d'inspections de la liste de contrôle critique réalisés dans les délais impartisPourcentage d'inspections effectuées dans les délais impartisPourcentage des employés dont le plan de formation à la gestion des risques critiques a été achevé dans les délais impartis	80 % à 100 %	112 %	90 % à 110 %
Indice principal de performance environnementale	L'indice principal de performance environnementale comprend : <ul style="list-style-type: none">Pourcentage de mesures correctives mises en œuvre à tempsPourcentage d'inspections effectuées dans les délais impartis	80 % à 100 %	120 %	90 % à 110 %
Indice principal de performance des relations communautaires	L'indice principal de performance des relations communautaires comprend : <ul style="list-style-type: none">Pourcentage de mesures mises en œuvre à tempsPourcentage d'activités d'engagement des parties prenantes exécutées dans les délais impartis	80 % à 100 %	105 %	90 % à 110 %



FACTEURS ESG

Évaluation de la matérialité ESG 37
Alignement sur les objectifs de développement durable des Nations Unies 40
Gestion des installations de stockage des résidus 41

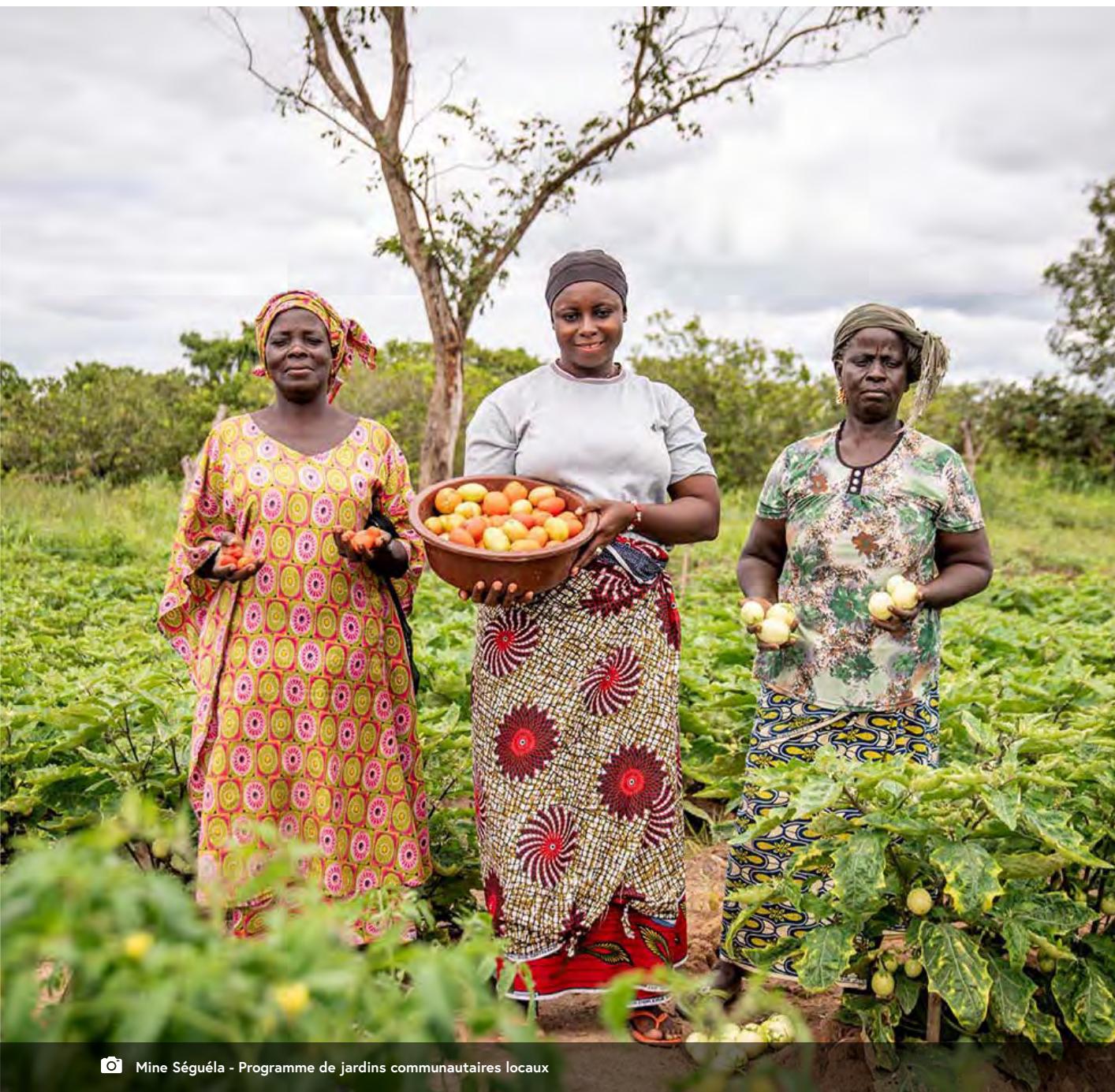
Gestion de l'eau 51
Changement climatique et émissions de GES 57
Gestion de l'énergie 80
Qualité de l'air 85
Biodiversité 88
Réhabilitation minière 93

Gestion de déchets et des matériaux dangereux 98
Relations communautaires 103
Santé et sécurité aux travail 111
Droits de l'homme et droits des peuples autochtones 120

Éthique et transparence des affaires 125
Gestion du capital humain et relations de travail 130
Diversité, égalité et inclusion 136
Gestion de la chaîne d'approvisionnement 142



Mine Caylloma



Mine Séguéla - Programme de jardins communautaires locaux

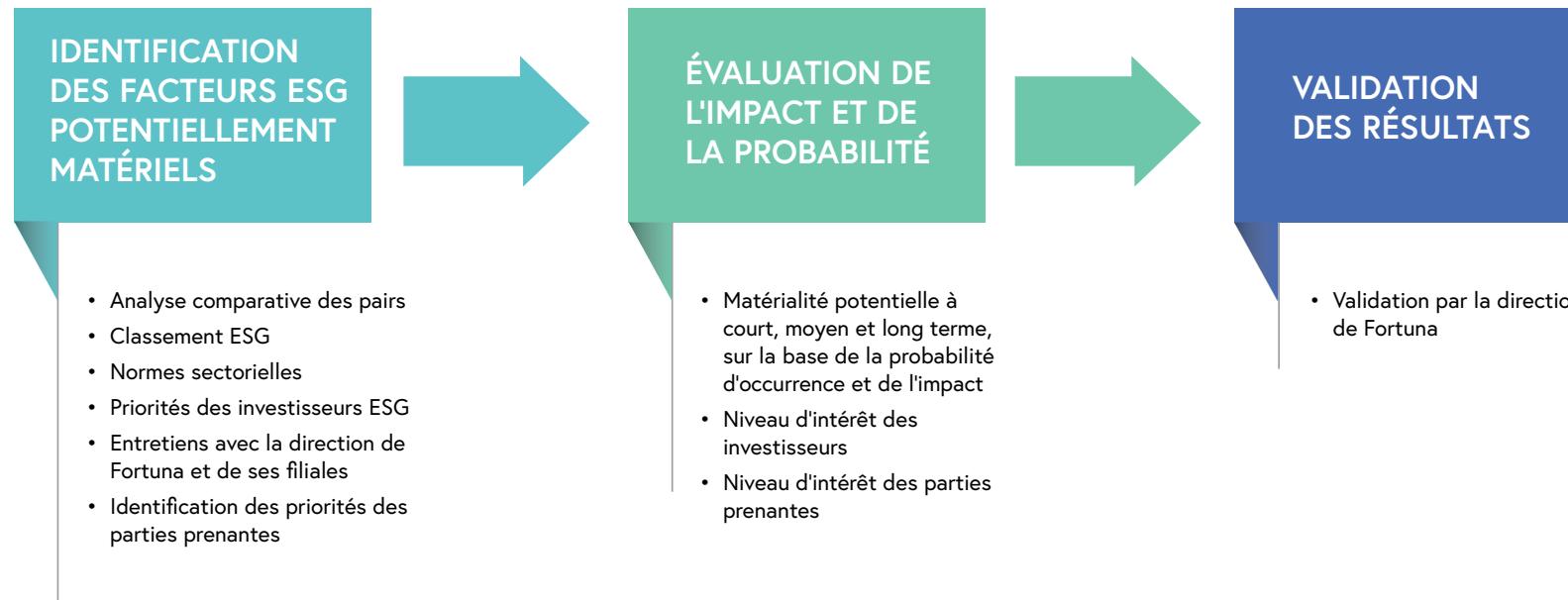
ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ ESG

[GRI 2-29, GRI 3-1]

L'évaluation de la matérialité joue un rôle essentiel dans notre approche du développement durable, car elle nous permet de donner la priorité aux sujets qui génèrent de la valeur pour la société et nos parties prenantes. Nous abordons la matérialité ESG au-delà des impacts financiers potentiels des facteurs ESG. Le processus que nous avons entrepris nous a permis d'identifier les facteurs ESG financièrement significatifs susceptibles d'avoir un impact sur la valeur de la société, et donc de présenter le plus d'intérêt pour nos investisseurs et nos parties prenantes financières, ainsi que d'identifier les facteurs de développement durable qui présentent un intérêt significatif pour nos parties prenantes au sens large.

Le processus est résumé dans la figure 5. Notre dernier examen de l'évaluation de la matérialité des facteurs ESG remonte à 2022, avec une mise à jour interne mineure en 2023 pour les besoins de cet exercice de reporting, et un examen complet est prévu en 2024.

Figure 5 : Processus d'évaluation de la matérialité



Chacune de nos filiales a entrepris des exercices d'engagement des parties prenantes afin d'identifier leurs parties prenantes et leurs priorités en matière de développement durable. Les principales parties prenantes sont les employés, les communautés, les investisseurs, les contractuels, les fournisseurs et les gouvernements régionaux. Nos filiales s'engagent auprès des parties prenantes de manière fréquente et par le biais d'une variété de canaux, y compris des réunions individuelles et de groupe, des bureaux communautaires locales, le courrier électronique, le téléphone, des sondages d'opinion, des visites de sites, les médias sociaux, des communautés cibles et bien d'autres encore. Les priorités des parties prenantes constituent un élément clé de l'évaluation de la matérialité de l'ESG, qui est à la base du contenu du présent rapport.



Le contenu de ce rapport s'appuie sur les résultats de l'évaluation de la matérialité ESG de 2022, avec l'ajout de sections spécifiques sur la diversité, l'équité et l'inclusion et la clôture des mines, dont les résultats sont décrits dans le tableau 8¹⁰.

Tableau 8 : Thèmes abordés dans le rapport 2023

[GRI 3-2]

FACTEURS ESG MATÉRIELS	PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE				
	DROITS DE L'HOMME ET ÉTHIQUE	RESSOURCES HUMAINES	COMMUNAUTÉS	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	ENVIRONNEMENT
→ Gouvernance ESG	●	●	●	●	●
→ Gestion des installations de stockage des résidus			●	●	●
→ Gestion de l'eau			●		●
→ Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre			●		●
→ Gestion de l'énergie					●
→ Qualité de l'air			●		●
→ Impacts sur la biodiversité			●		●
→ Clôture de la mine			●	●	●
→ Gestion de déchets et des matériaux dangereux			●	●	●
→ Relations communautaires	●		●		
→ Santé et sécurité des effectifs		●		●	
→ Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	●	●	●		
→ Éthique et transparence des affaires	●				
→ Gestion du capital humain et relations de travail	●		●		
→ Diversité, égalité et inclusion	●	●			
→ Gestion de la chaîne d'approvisionnement	●		●	●	●



10 Les sujets et les informations inclus dans le présent rapport ne constituent pas, et ne doivent pas être interprétés comme une admission par la société que ces questions sont importantes au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières.



 Mine Séguéla - Programme de jardins communautaires

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

Les objectifs de développement durable (ODD) sont un plan d'action mondial visant à mettre fin à la pauvreté, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique tout en protégeant l'environnement, adopté en 2015 par tous les États membres des Nations unies. Reconnaissant que nous partageons avec les gouvernements et les autres entreprises du secteur privé la responsabilité de construire un avenir durable et de créer des effets positifs nets pour la société, nous reconnaissons le rôle positif que nous pouvons jouer pour favoriser le développement durable par nos opérations normales et nos programmes spécifiques, qui fournissent un soutien substantiel et des opportunités à nos parties prenantes locales.

Notre contribution peut être visible et prise en compte si nous sommes transparents et si nous rendons compte de nos performances par rapport aux objectifs internationaux. C'est pourquoi nos initiatives en matière de développement durable sont associées aux objectifs de développement durable (ODD) afin de montrer comment nous contribuons à ces objectifs.



 Mine San José - Installation de stockage des résidus (pile sèche)

GESTION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES RÉSIDUS MINIERS

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Fortuna et ses filiales reconnaissent que la gestion sûre des résidus est un élément essentiel de la production durable de métaux précieux et qu'un incident lié aux résidus pourrait avoir des répercussions majeures sur l'environnement, les communautés d'accueil, l'économie locale, nos opérations et notre réputation, ainsi que celle du secteur minier dans son ensemble.

Les résidus et les stériles sont des sous-produits réguliers de l'exploitation minière et du traitement des minéraux et nécessitent des installations de stockage sûres et une gestion responsable. Fortuna gère actuellement dix installations de stockage des résidus (TSF), dont quatre (4) sont en activité et six (6) sont fermées or partiellement fermées. Fortuna s'est engagée à assurer la sécurité et l'intégrité structurelle des TSF tout au long du cycle de vie de chacune des installations de son portefeuille. Fortuna s'est également engagée à examiner et à incorporer d'autres meilleures pratiques pertinentes dans sa gestion sûre des résidus. [GRI 14.6.2]

Les défaillances des installations de stockage de résidus sont inacceptables et peuvent être évitées. Fortuna s'engage à garantir la sécurité du public et reconnaît la norme mondiale de l'industrie sur la gestion des résidus (GISTM) comme la principale orientation mondiale pour l'industrie minière, aux côtés des normes et des lignes directrices publiées par l'Association canadienne des barrages (CDA), l'Australian National Committee on Large Dams (ANCOLD) et la norme Towards Sustainable Mining® (TSM) de l'Association minière du Canada (AMC).

FORTUNA GÈRE ACTUELLEMENT DIX INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE RÉSIDUS

4

En activité

6

Fermées or partiellement fermées

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

[SASB EM-MM-540a.2]

Pleinement opérationnelle en 2023, la structure de gouvernance de la gestion du FSP est assurée par les sept composantes clés suivantes :

- 1** Comité de développement durable du conseil d'administration
- 2** Conseil d'administration exécutif responsable du TSF (AE)
- 3** Ingénieur responsable de l'installation du parc à résidus (CRTFE)
- 4** Ingénieurs de référence (EOR)
- 5** Ingénieur responsable de l'installation du parc à résidus (RTFE)
- 6** Commission indépendante de contrôle des résidus (ITRB)
- 7** Chefs de pays (CH)/Directeurs généraux (GM)

Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise la gestion des résidus et le premier vice-président chargé du développement durable, qui rend compte au directeur général (PDG), est responsable de la gestion des résidus au niveau exécutif en tant que cadre responsable (AE pour son acronyme en anglais).

Le directeur de l'entreprise de la géotechnique, des résidus et de l'eau, en tant qu'ingénieur responsable du parc à résidus (CRTFE), supervise les projets de parc à résidus et fournit des conseils techniques aux opérations pour toutes les questions relatives à l'eau et aux résidus. Tous les sites d'exploitation ont nommé un ingénieur responsable du parc à résidus (RTFE) et un RTFE adjoint.

Des ingénieurs de référence (EOR) issus de sociétés de conseil réputées (SRK et Knight Piésold) assurent la conception, la construction et l'évaluation des performances, le soutien opérationnel, les rapports annuels de performance et les dossiers de construction pour nos installations de stockage de résidus. Les EOR visitent nos sites d'exploitation au moins une fois par an.

Un comité indépendant d'examen des résidus ((Independent Tailings Review Board - ITRB) fournit un examen indépendant de haut niveau de la planification, du choix du site, de la conception, de la construction, de l'exploitation, de la maintenance, de la surveillance, des performances et de la gestion des risques pour le cycle de vie de l'installation de stockage de résidus. L'ITRB fournit des conseils techniques non contraignants sur les aspects techniques et de gouvernance.

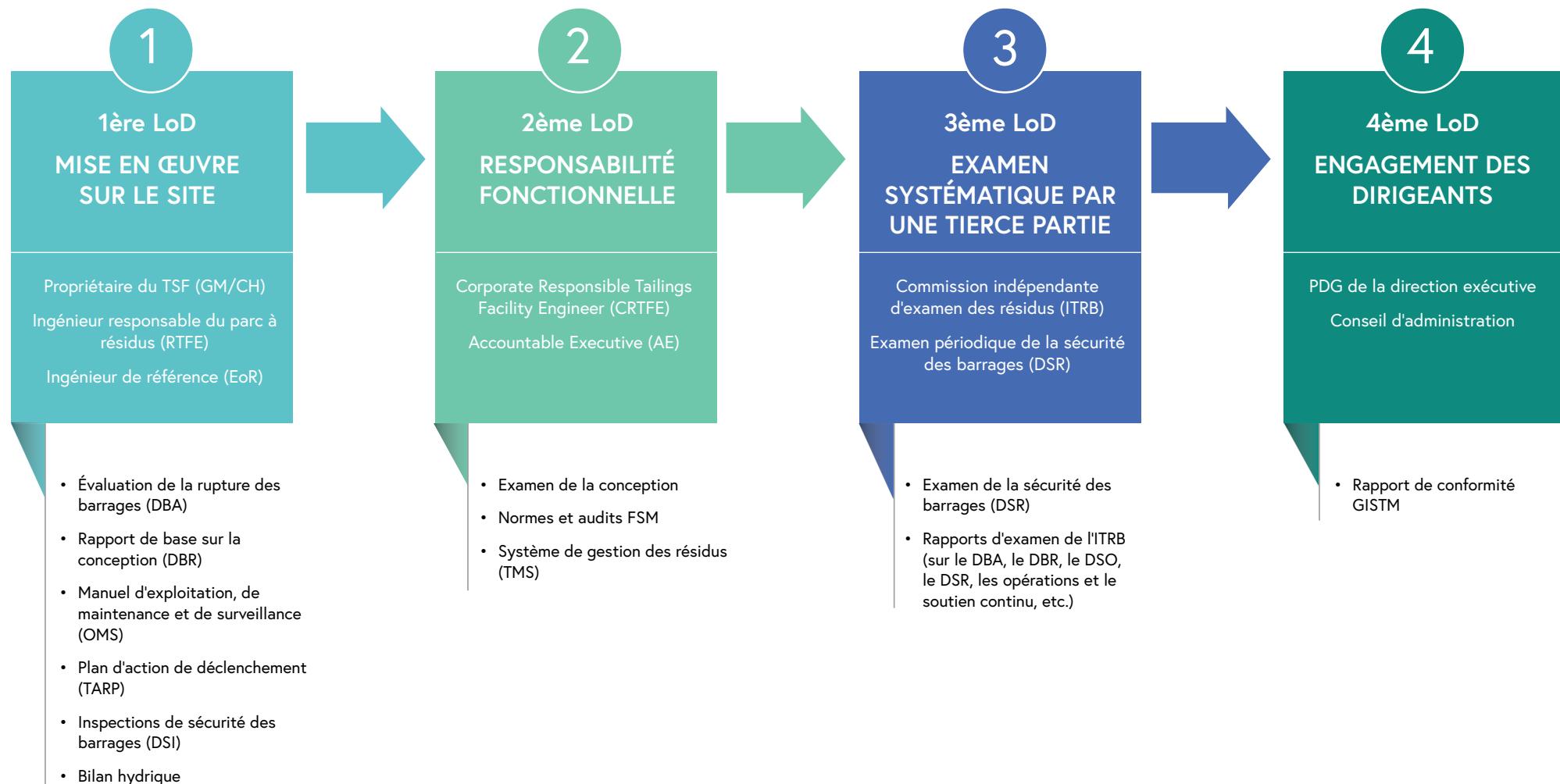
Les chefs de pays/directeurs généraux sont responsables de la gestion des résidus au niveau du site. Ces postes rendent compte au vice-président des opérations et/ou aux directeurs des opérations d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique latine, qui dépendent du PDG.

Cette structure de gouvernance est soutenue par notre norme de gouvernance des TSF qui garantit que les rôles et les responsabilités sont clairement spécifiés entre les parties responsables.

Grâce à ce système de gouvernance et à l'ajout d'autres contrôles, Fortuna a créé des lignes de défense pour prévenir les défaillances catastrophiques des TSF et garantir une gestion sûre des résidus.

La figure 6 présente le système de gouvernance des résidus de Fortuna et les contrôles créant des lignes de défense (LoD pour son acronyme en anglais) pour prévenir les défaillances des TSF.

Figure 6 : Le système de gouvernance des résidus de Fortuna et les contrôles créant des lignes de défense pour prévenir les défaillances des TSF.





POLITIQUES

Trois politiques, approuvées par le Conseil d'administration, régissent la gestion des installations de stockage de résidus : La politique environnementale, la politique en matière de santé et de sécurité et la politique en matière de relations avec les communautés.

→ Notre **Politique environnementale** comprend un engagement spécifique à minimiser les risques et les impacts associés aux résidus et aux déchets miniers et à assurer une gestion sûre des résidus en soumettant tous les TSF à nos normes et engagements applicables selon une approche basée sur le risque avec des données spécifiques au site ou selon les exigences réglementaires locales, selon ce qui est le plus rigoureux.

→ Notre **Politique en matière de santé et de sécurité** comprend un engagement spécifique à mettre en œuvre des mesures d'atténuation adéquates pour contrôler les risques et limiter les conséquences des incidents, telles que des programmes d'inspection et d'audit interne et externe, l'utilisation d'équipements de protection individuelle, des systèmes de protection active et passive des équipements, des programmes d'intervention d'urgence et des mécanismes de récupération après défaillance, ainsi qu'un engagement à donner la priorité au sauvetage de vies, à la fourniture d'une aide humanitaire et à la réduction des dommages causés aux personnes lors de l'intervention immédiate en cas de défaillance catastrophique d'une installation, telle que la rupture d'un barrage à stériles.

→ Notre **Politique de relations avec les communautés** comprend un engagement spécifique à protéger la santé et la sécurité des communautés d'accueil contre les impacts potentiels de nos activités et, dans le cas d'un événement catastrophique, à donner la priorité au sauvetage des vies, à l'aide humanitaire et à la réduction des dommages aux personnes pendant la phase d'intervention immédiate, et à développer des mécanismes participatifs axés sur la communauté pour la préparation aux situations d'urgence et le rétablissement après une défaillance.



Notre engagement à générer une valeur partagée à long terme pour nos parties prenantes implique l'adaptation stratégique de nos pratiques et normes commerciales, ce qui nous permet de mieux faire face aux risques, aux opportunités et aux attentes dans les relations d'affaires.

À Fortuna, nous considérons que la gestion des résidus est primordiale pour une exploitation minière responsable et notre engagement envers GISTM nous permet d'affiner notre approche de la gestion sûre des résidus et d'assurer l'excellence opérationnelle ».

Jorge A. Ganoza, président et directeur général



NOTRE APPROCHE

[SASB EM-MM-540a.2, GRI 14.6.1]

MISE EN ŒUVRE EFFICACE DU GISTM

Les parties prenantes cherchent à s'assurer que les risques liés aux résidus sont gérés de manière responsable, en mettant l'accent sur la minimisation du risque de défaillance et des impacts potentiels sur la sécurité publique et l'environnement.

Fortuna estime que l'intégration de meilleures pratiques supplémentaires dans sa gestion des résidus permettra d'améliorer la capacité de la société à offrir une valeur durable à toutes les parties prenantes, y compris les communautés d'intérêt locales et les actionnaires.

Nous reconnaissons que la GISTM est une pratique de pointe et que cette norme nous aidera à renforcer nos pratiques actuelles en intégrant davantage les considérations sociales, environnementales et techniques à l'ensemble du cycle de vie de nos parcs à résidus, depuis la planification, la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien, la surveillance, la fermeture et les activités après la clôture.

Un plan quinquennal (2023-2027) a été créé pour développer rapidement le système de gestion et les outils nécessaires à la mise en œuvre de la GISTM, tout en garantissant son application progressive et efficace sur le terrain.

Au cours des deux dernières années, nous avons mis à jour notre norme technique TSF initialement basée sur le CDA, et développé deux normes supplémentaires pour soutenir la mise en œuvre de GISTM : notre norme sociale TSF et notre norme de gouvernance TSF.

NORME TECHNIQUE TSF

L'objectif de cette norme est de fournir des exigences techniques spécifiques et des conseils pour assurer une gestion sûre des TSF dans les filiales de Fortuna, en définissant le travail technique minimum à exécuter, les rôles et responsabilités et les processus et outils de gestion globale pour la conception, la planification, la conception, la construction initiale, l'exploitation et la construction continue, la fermeture provisoire, la fermeture et la post-fermeture des infrastructures de résidus miniers.

Notre norme technique TSF est en cours de mise en œuvre et couvre l'intégrité des installations, la planification et la conception, les exigences en matière de révision (ITRB, Examen de la sécurité des barrages (DSR, audits, etc.), la base de connaissances et les exigences en matière de caractérisation technique, la base de connaissances sur le contexte social et environnemental, l'analyse des alternatives, le rapport de base de la conception (DBR), les critères de conception en cas d'inondation, les critères de conception en matière de stabilité, la gestion du changement, l'analyse de la rupture du barrage (DBA), la classification des conséquences, le rapport sur les dossiers de construction, le rapport sur la responsabilité en matière de déviance (DAR), le rapport annuel de performance, le manuel d'exploitation, de maintenance et de surveillance (OMS), l'évaluation des risques, la gestion de l'eau, le plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence (EPRP), le système de gestion des résidus (TMS) et la gestion de la performance. La norme s'applique à toutes les activités de Fortuna et aux nouveaux projets.

Conformément à la norme GISTM, nous concevons des TSF pour la clôture et intégrons les meilleures pratiques pour atténuer les risques à long terme et réduire les responsabilités. Notre approche pour nos opérations est d'avoir un bilan hydrique en circuit fermé sans rejet d'effluents afin de minimiser les impacts environnementaux tout en maximisant l'eau recyclée de l'opération. En outre, la gestion spécifique des TSF et des stocks de stériles pourrait réduire l'empreinte de l'infrastructure dans nos exploitations souterraines où les déchets peuvent être utilisés pour le remblayage de la mine.

Reconnaissant l'importance de l'amélioration continue et de l'adaptation aux pratiques et aux attentes de l'industrie, Fortuna s'est engagée à examiner et à incorporer d'autres meilleures pratiques pertinentes dans sa gestion sûre des résidus. La conception, la construction et les examens annuels des performances sont régulièrement effectués par des EOR de sociétés de conseil externes sur nos installations de stockage de résidus en exploitation. Des sociétés de conseil réputées, telles que SRK et Knight Piésold, fournissent nos EOR et EOR adjoints qualifiés pour nos installations de stockage de résidus et nos nouveaux projets. Les EOR et notre CRTFE visitent nos sites d'exploitation chaque année.

NORME DE GOUVERNANCE DE TSF

Au-delà des aspects techniques nécessaires pour assurer la sécurité et la fiabilité des TSF tout au long de leur cycle de vie, un ensemble de pratiques de gouvernance est également nécessaire pour :

- Décrire les exigences et les activités principales qui constituent la base de la gouvernance de TSF de Fortuna.
- S'assurer que des personnes qualifiées et compétentes sont nommées et impliquées dans la prise de décision.
- Fournir une référence aux différentes personnes impliquées dans ces activités, afin qu'elles puissent avoir une compréhension claire de leurs responsabilités et assurer la liaison avec le personnel approprié lors de la planification ou de la conduite de ces activités.
- Aligner notre gouvernance de TSF sur le cadre GISTM tel que défini par le Conseil international des mines et métaux (ICMM), le Programme des Nations unies pour l'environnement et les Principes pour l'investissement responsable (PRI).
- Veiller à ce que les risques et les opportunités soient identifiés et gérés en temps utile avec des ressources suffisantes (personnel et capital).
- Veiller à ce que des mécanismes soient en place pour le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports sur l'état d'avancement des activités liées au TSF.
- Veiller à ce que la planification de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence soit solide et implique les employés, les contractuels et les communautés.

NORME SOCIALE DE TSF

L'objectif de cette norme est de définir les exigences sociales minimales en matière de gestion des résidus qui doivent être respectées par les opérations et les projets de Fortuna. Les attentes en matière de performance sont établies pour les TSF à chaque étape de leur cycle de vie, conformément à la norme technique TSF et à la norme de gouvernance de TSF.

Notre Norme sociale de TSF est en cours de mise en œuvre et couvre une base de connaissances interdisciplinaires du contexte social, environnemental et économique local, la classification des conséquences, la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, l'engagement et la divulgation significatifs, le mécanisme de gestion des griefs, le consentement libre, préalable et éclairé (FPIC), le mécanisme de gestion des dénonciations, le plan de préparation et de réponse aux situations d'urgence, l'évaluation des risques, l'évaluation des impacts, le système de gestion environnementale et sociale (ESMS) qui s'applique à toutes les opérations de Fortuna et à tous les nouveaux projets.

INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

[SASB EM-MM-540a.3]

Toutes nos mines en exploitation disposent d'un plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence (EPRP) et s'entraînent régulièrement à faire face aux situations d'urgence. Nos plans détaillés de préparation et d'intervention en cas d'urgence comprennent des éléments de risque plus importants sur ce qu'il faut faire en cas d'accidents miniers, d'usine ou de maintenance, de déversements environnementaux ou d'un problème imprévu avec nos installations du parc à résidus (TSF). En outre, les EOR fournissent des plans détaillés, spécifiques à chaque site, élaborés pour identifier les dangers des TSF et évaluer la capacité, interne et externe, à y répondre dans nos manuels d'exploitation, de maintenance et de surveillance (OMS) et dans nos EPRP. Les niveaux d'urgence et les protocoles de communication, ainsi que nos EPRP détaillés, sont partagés et communiqués selon les besoins avec nos employés, nos contractuels, les agences du secteur public, les premiers intervenants, les autorités locales et les institutions, afin d'assurer la transparence et d'améliorer le temps de réponse en cas de besoin.

Nous travaillons actuellement à la mise en œuvre de mesures visant à abaisser les classifications des conséquences GISTM pour certains de nos TSF à un niveau aussi bas que raisonnablement possible (ALARP pour son acronyme en anglais). Une fois cette étape franchie, notre plan de communication avec les parties prenantes sera finalisé.





ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Notre ambition « Dommage Zéro » s'applique à la gestion des résidus où notre attente (objectif) est de n'avoir aucun incident significatif lié aux résidus enregistré, aucun suintement observé ou mesuré en aval de notre TSF, ou aucun mouvement ou instabilité observé avec nos TSF.

En ce qui concerne le système de gestion, Fortuna a publié sa déclaration de position GISTM à la fin de l'année 2022, ainsi que ses engagements pour sa mise en œuvre.

Fortuna s'est engagée à atteindre les objectifs suivants :

1 Adopter la GISTM et se conformer aux exigences applicables de la GISTM au cours de la première année d'exploitation des nouvelles TSF.

2 Continuer à mener les études nécessaires pour évaluer et satisfaire aux exigences applicables de la GISTM pour toutes les TSF détenues et exploitées par Fortuna, afin de :

- a. Assurer la conformité avec les exigences applicables du SUJET IV de la GISTM en matière de gestion et de gouvernance, d'ici à la fin de 2024.
- b. Assurer la conformité aux exigences applicables du SUJET III de la GISTM en matière de la conception, de la construction, de l'exploitation et du suivi pour tous les TSF appartenant à la société, d'ici la fin de 2025.
- c. Assurer la conformité à toutes les autres exigences applicables de la GISTM pour toutes les TSF appartenant à la société, d'ici à la fin de 2027.



NOTRE PERFORMANCE

En 2023, en termes de résultats, nous avons enregistré les résultats suivants :

- Aucun incident significatif lié aux résidus n'a été enregistré.
- Aucune infiltration n'a été observée ou mesurée en aval de nos installations d'exploitation de TSF (toutes les installations actives sont recouvertes d'une géomembrane).
- Aucun mouvement ou instabilité n'a été observé dans nos installations de stockage de résidus.
- Les audits de l'ITRB et du DSR effectués par des tiers n'ont pas mis en évidence de problèmes importants en ce qui concerne nos installations de stockage de résidus.



MISE EN ŒUVRE DE LA GISTM

À ce jour, dans le cadre de ses efforts pour s'aligner sur la norme GISTM, Fortuna a :

- Mis à jour, le cas échéant, ses politiques afin de renforcer l'engagement de Fortuna en faveur d'une gestion sûre des résidus et des orientations de GISTM.
- Approuvé et mis en œuvre la norme de gouvernance de TSF, une norme technique actualisée de TSF et une nouvelle norme de gestion sociale des résidus.
- Fourni des mises à jour régulières à la direction générale et au conseil d'administration sur la gestion sûre des résidus et la mise en œuvre de la GISTM.
- Désigné le premier vice-président chargé du développement durable comme responsable directement auprès du directeur général pour les questions liées aux installations de stockage de résidus.
- Embauché un Ingénieur d'entreprise responsable du parc à résidus (CRTFE), chargé d'auditer toutes les installations de stockage de résidus.
- Désigné des RTFE officielles et des RTFE adjoints sur chaque site d'exploitation doté d'une installation de stockage de résidus, avec un encadrement assuré par le CRTFE.
- Veillé à ce que les EOR effectuent une analyse des ruptures de barrage et attribuent une classification des conséquences pour chaque TSF.
- Effectué un contrôle régulier de la stabilité des TSF ainsi que du niveau et de la qualité de l'eau afin de détecter toute infiltration.
- Veillé à ce que les EOR préparent les rapports suivants ou y participent : Conception, dossiers de construction, OMS, examens annuels des performances et plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence (EPRP pour son acronyme en anglais).

- Mis en place et convoqué une commission indépendante d'examen des résidus (ITRB) afin d'examiner et d'affiner les technologies, la conception des TSF, la gestion des risques et la gestion des impacts pour tous les TSF actifs ou fermés.
- Commencé à mener des études d'impact sur le développement durable (DSR) avec des tiers pour tous les TSF actifs dont les conséquences potentielles sont jugées très élevées.
- Créé ou affiné des documents clés, tels que la caractérisation du site des TSF, le rapport sur le dimensionnement et le rapport sur la responsabilité en matière de déviance.
- Commencé à évaluer des impacts sociaux, environnementaux et économiques locaux d'un TSF et élaboration des plans d'atténuation et de gestion des impacts associés.
- Mise à jour des politiques de Fortuna et des normes, systèmes et pratiques pertinents en matière de développement durable afin de renforcer l'engagement de Fortuna en faveur d'une gestion sûre des résidus et des orientations GISTM.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES RÉSIDUS DE FORTUNA

Les informations générales à nos installations de stockage de résidus sont présentées dans le tableau ci-dessous (tableau 9). La classification des conséquences, l'état opérationnel, la méthode de construction, entre autres points de données, ont été mis à jour depuis le rapport de développement durable 2022 en raison du travail de Fortuna pour s'aligner sur les lignes directrices de la GISTM, et du travail d'examen supplémentaire par les EOR et le CRTFE de Fortuna. Nos TSF en exploitation sont soit des installations de barrage de résidus construites en aval et entièrement revêtues d'une membrane HDPE, soit des installations de piles sèches revêtues.

Trois (3) petits dépôts de résidus secs ont été ajoutés au système de gestion à partir d'anciennes installations minières qui existaient sur des concessions minières appartenant à Minera Cuzcatlan. L'un de ces dépôts de résidus est fermé et les deux autres sont partiellement fermés. Pour les deux qui sont partiellement fermés, des plans visant à finaliser leur fermeture (c'est-à-dire un système de remblayage/couverture) sont en cours d'élaboration.

Enfin, la figure 7 présente l'évolution du tonnage total de résidus produits et du pourcentage recyclé depuis 2017.

Figure 7 : Poids total des résidus produits et pourcentage recyclé [SASB EM-MM-150a.5]



¹¹ Augmentation en 2021 du total des déchets de résidus en raison de l'acquisition de Roxgold et de l'incorporation de la mine Yaramoko.

¹² Augmentation en 2023 en raison du démarrage de la production en mai à la nouvelle mine Séguéla.

**Table 9: Tailings Storage Facility Table**

[SASB EM-MM-540a.1, GRI 14.6.3]

NOM DE L'INSTALLATION	EMPLACEMENT	STATUT DE LA PROPRIÉTÉ	STATUT OPÉRATIONNEL	MÉTHODE DE CONSTRUCTION	CAPACITÉ DE STOCKAGE MAXIMALE AUTORISÉE (Mt) ¹³	FIN DE STOCKAGE DE RÉSIDUS 2023 (Mt)	CLASSIFICATION DES CONSÉQUENCES ¹⁴	DATE DE L'EXAMEN TECHNIQUE INDEPENDANT LE PLUS RÉCENT	DATE DE L'EXAMEN TECHNIQUE DE L'ENTREPRISE LE PLUS RÉCENT	CONCLUSIONS IMPORTANTES	SI OUI AUX CONCLUSIONS IMPORTANTES, MESURES D'ATTÉNUATION	SPECIFIQUES AU SITE (EPRP)	EXAMENS DU SITE PAR L'eor	REMBLAI SOUTERRAIN DES RÉSIDUS	HAUTEUR ACTUELLE DE TSF/ HAUTEUR MAXIMALE AUTORISÉE (M)
Dépôt de résidus n° 3	Mine Caylloma, Arequipa, Pérou	Minera Bateas SAC	Actif	En aval	4,33	2,95	Haute	Q2, 2023	Q2, 2023	Non	s.o.	Oui	Oui	Oui, 40 %	24 / 28
Dépôt de résidus n° 2 ¹⁵	Mine Caylloma, Arequipa, Pérou	Minera Bateas SAC	Partiellement fermée	En amont	2,91	2,72	Très haute	Q2, 2023	Q2, 2023	Non	s.o.	Oui	Oui	N/A	40 / 40
Dépôt de résidus n°. 1 ¹⁶	Mine Caylloma, Arequipa, Pérou	Minera Bateas SAC	Fermée	En amont	0,09	0,09	Importante	Q2, 2023	Q2, 2023	Non	s.o.	Oui	Oui	N/A	5 / 5
Installation de stockage des résidus ¹⁷	Mine San José, Oaxaca, Mexique	Compañía Minera Cuzcatlan	Partiellement fermée	En aval	3,10	2,83	Haute	Q3, 2023	Q4, 2023	Non	s.o.	Oui	Oui	N/A	44 / 46
Installation d'empilage à sec	Mine San José, Oaxaca, Mexique	Compañía Minera Cuzcatlan	Actif	Pas de confinement, compacté in situ	7,67	6,0	Faible	Q3, 2023	Q4, 2023	Non	s.o.	Oui	Oui	Oui, ~30 %	40 / 50
Dépôt sec Tavicche n° 1 ¹⁸	Mine San José, Oaxaca, Mexique	Compañía Minera Cuzcatlan	Fermée	En amont	0,14	0,14	Faible	s.o.	Q4, 2023	Non	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	8 / 8
Dépôt sec Tavicche n° 2 ¹⁸	Mine San José, Oaxaca, Mexique	Compañía Minera Cuzcatlan	Partiellement fermée	En amont	0,02	0,02	Faible	s.o.	Q4, 2023	Non	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6 / 6
Dépôt sec Tavicche n° 3 ¹⁸	Mine San José, Oaxaca, Mexique	Compañía Minera Cuzcatlan	Partiellement fermée	En amont	0,01	0,01	Faible	s.o.	Q4, 2023	Non	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7 / 7
Installation de stockage des résidus	Mine Yaramoko, Balé, Burkina Faso	Roxgold Sanu SA	Actif	En aval	4,58	3,36	Très haute	Q4, 2023	Q3, 2023	Non	s.o.	Oui	Oui	Non	19 / 22
Installation de stockage des résidus	Mine Séguéla, Worodougou, Côte D'Ivoire	Roxgold Sango SA	Actif	En aval	13,00	0,81	Très haute	Q4, 2023	Q3, 2023	Non	s.o.A	Oui	Oui et supervision de la construction à temps plein pour le barrage de départ	s.o.	23 / 41

¹³ Nous avons mis à jour ces données pour qu'elles soient divulguées en tonnes afin d'améliorer l'alignement avec la norme SASB Metals & Mining. Dans le rapport de développement durable 2021, certaines de ces données étaient publiées en mètres cubes.

¹⁴ Selon la définition de la Norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus de l'annexe 2 (analyses de rupture de barrage effectuées par les ingénieurs de référence (EOR, pour son acronyme en anglais)).

¹⁵ Cette installation est utilisée comme zone de transit pour le cyclonage des résidus en vue du remblayage de la mine souterraine jusqu'à la mise en service d'une nouvelle station de cyclonage en 2025.

¹⁶ Cette installation a été acquise par la société en 2005 et était exploitée par d'autres avant cette date. Elle a été fermée au moment de l'acquisition.

¹⁷ Cette installation est utilisée pour le stockage temporaire de l'eau, car le site minier dispose d'un circuit d'eau fermé. Aucun résidu n'a été déversé dans l'installation depuis 2016.

¹⁸ Dépôts de résidus anciens qui existaient sur la concession minière avant qu'elle ne soit acquise par Minera Cuzcatlán. Ils sont situés à environ 12 km à l'est de la mine San José au Mexique.



PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, nous poursuivrons notre mise en œuvre proactive des directives de la GISTM et de la gestion sûre des résidus en entreprenant ce qui suit :

- 1 Achever le plan de mise en œuvre des aspects de la GISTM liés à la gouvernance, comme décrit dans le thème IV.
- 2 Faire inspecter tous les TSF de Fortuna par l'ITRB et continuer à assurer une surveillance indépendante par une tierce partie.
- 3 Achever les DSR pour l'ensemble de nos opérations.
- 4 Poursuivre la mise en œuvre des normes techniques et sociales des TSF de Fortuna et des exigences GISTM connexes, en particulier en ce qui concerne la réduction de la classification des conséquences des TSF à un niveau de risque aussi bas que raisonnablement possible (ALARP) et les plans de « clôture sûre » pour les TSF proches de la fin de leur cycle de vie.



 Mine Séguela - Installation de stockage des résidus



Mine San José - Un pêcheur local jette son filet dans un étang situé à proximité de la mine

GESTION DE L'EAU

POURQUOI CELA EST- IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Une gestion efficace de l'eau peut contribuer à garantir l'accès à l'eau, à réduire les coûts d'exploitation et de mise en conformité avec la réglementation, à atténuer les impacts sur la communauté et à protéger notre réputation d'entreprise consciente de l'utilisation de l'eau et de l'importance de sa protection dans les communautés où nous opérons. Cela est d'autant plus important que nous opérons dans des environnements où le stress hydrique est élevé et qui pourraient être affectés par le changement climatique à venir.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise la gestion de l'eau, et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la gestion de l'eau au niveau de la direction et est le cadre responsable des TSF conformément à la GI STM, qui sont étroitement liés à la gestion de l'eau.

Au niveau de l'entreprise, le directeur d'entreprise de la géotechnique, des résidus et de l'eau dirige l'élaboration et la mise en œuvre des normes et des programmes de gestion des résidus et de l'eau de l'entreprise afin de garantir la conformité et la performance des opérations de nos sites en ce qui concerne les pratiques de gestion applicables. En outre, le comité d'entreprise de HSSEC veille à l'alignement des initiatives environnementales au niveau des filiales, y compris la gestion de l'eau.

Au niveau des régions et des sites, il existe des comités HSEC ou équivalents responsables de tous les domaines du développement durable applicables à l'entreprise, y compris la gestion de l'eau.



POLITIQUES

→ Notre **Politique environnementale**, approuvée par le conseil d'administration, vise à prévenir, éviter, minimiser, atténuer et, le cas échéant, compenser nos impacts négatifs sur les écosystèmes, ainsi qu'à gérer de manière proactive les risques environnementaux liés à nos activités, avec pour objectif principal d'atteindre l'objectif « dommage zéro ». Fortuna s'engage dans sa politique à protéger les sources d'eau, à réduire la consommation d'eau, à recycler et à réutiliser les eaux usées dans la mesure du possible et à veiller à ce que les effluents soient réduits au minimum et rejetés conformément aux exigences réglementaires. La société doit donc s'engager activement auprès des gouvernements, des autorités locales, des communautés locales et des autres parties prenantes sur les questions de gouvernance externe de l'eau afin de soutenir des mesures durables, cohérentes et efficaces qui sous-tendent la gestion intégrée des ressources en eau.

→ Notre **Politique de relations communautaires** et notre Politique des droits de l'homme sont des politiques qui s'appliquent à l'ensemble de l'entreprise et qui expriment notre engagement à respecter les droits de l'homme de toutes les personnes concernées par nos activités, y compris les employés, les contractuels, les communautés dans lesquelles nous opérons et les autres parties prenantes externes. La politique des droits de l'homme comprend un engagement spécifique de l'entreprise à respecter le droit à l'eau, parmi d'autres droits importants.

En 2023, Fortuna a créé une nouvelle norme d'entreprise sur la gestion de l'eau qui décrit les exigences relatives aux plans de gestion de l'eau, aux plans d'engagement des parties prenantes des bassins versants, au suivi, à la performance, au bilan hydrique à l'échelle du site et à la production de rapports.



NOTRE APPROCHE

[GRI 303-2]

En utilisant une approche basée sur le risque, Fortuna évalue les besoins en eau de chaque site en tenant compte de l'environnement social local et des conditions climatiques afin de développer des plans opérationnels d'équilibre et de gestion de l'eau. Fortuna a mis l'accent sur la gestion de l'utilisation de l'eau dans les régions confrontées à un stress hydrique élevé. Dans nos installations de stockage des résidus (TSF), les plans de gestion de l'eau optimisent la consommation et le recyclage de l'eau, en mettant l'accent sur les circuits fermés de gestion de l'eau afin d'éliminer ou de réduire la nécessité de rejeter les effluents de nos usines de traitement ou de nos TSF. Nos plans de gestion de l'eau prévoient également un suivi participatif avec les autorités et les communautés locales afin d'identifier les rejets susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de l'eau ou de répondre à d'autres préoccupations de nos parties prenantes.

Pour garantir la mise en œuvre des pratiques courantes de l'industrie au niveau des filiales, les normes et/ou lignes directrices de l'entreprise en matière d'eau fixent les exigences minimales pour planifier et gérer l'eau de manière proactive tout au long du cycle de vie d'une mine. Ces normes et/ou lignes directrices soutiennent notre engagement pour

protéger tout particulièrement les sources d'eau, réduire la consommation d'eau, recycler et réutiliser les eaux usées dans la mesure du possible, veiller à ce que les effluents soient réduits au minimum et rejetés conformément aux exigences réglementaires, et s'engager activement avec les parties prenantes locales sur les questions de gouvernance externe de l'eau.

Pour assurer la surveillance et le contrôle interne de l'utilisation de l'eau dans nos opérations, nous avons mis en place des indicateurs de suivi de l'utilisation de l'eau et un indicateur clé de performance (ICP) spécifique lié à la consommation d'eau douce par tonne de minerai traité, qui fait l'objet d'un suivi et d'un rapport à la direction au niveau de l'entreprise chaque mois. Les performances par rapport à cet objectif sont également communiquées au comité de développement durable et au comité d'entreprise de HSSEC sur une base trimestrielle.

En ce qui concerne le reporting et la divulgation, nous nous efforçons d'aligner nos informations sur les cadres de reporting ESG les plus importants du secteur, tels que les normes SASB, le Carbon Disclosure Project (CDP), le questionnaire sur la sécurité de l'eau, les normes GRI et d'autres cadres reconnus, le cas échéant.



Mine San José • Station de traitement des eaux grises d'Ocotlán, près de la mine

LA GESTION DE L'EAU DANS UNE RÉGION OÙ LE STRESS HYDRIQUE EST ÉLEVÉ¹⁹

[SASB: EM-MM-140a.1]

Le stress hydrique de référence, tel que défini par l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resource Institute (WRI), représente le prélèvement annuel total d'eau par rapport aux ressources en eau disponibles. Des valeurs plus élevées indiquent une plus grande concurrence entre les utilisateurs. Selon la base de données de l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resource Institute, toutes nos activités sont situées dans des zones à FAIBLE stress hydrique.

Même si le risque de stress hydrique dans nos zones d'opération est classé comme FAIBLE selon le WRI, certains indicateurs de l'évaluation tels que la quantité physique, la qualité et les catégories de risques réglementaires et de réputation peuvent être plus élevés que le résultat agrégé. Pour cette raison et en tenant compte du contexte local à proximité de nos opérations, il est important de mettre en œuvre des initiatives d'utilisation rationnelle de l'eau et de réduire la pression sur les ressources en eau dans la mesure du possible. Par exemple, dans notre mine San José au Mexique, l'usine de traitement est conçue pour garantir un rejet nul dans l'environnement et jusqu'à 92 % de l'eau consommée par l'usine de traitement est de l'eau recyclée provenant de l'installation de filtrage qui produit les résidus secs. L'autre source d'eau d'appoint de l'usine de traitement est constituée par les eaux usées de l'usine de traitement des eaux usées du village voisin d'Ocotlán. Comme décrit ci-dessus, San José a un bilan hydrique exemplaire en circuit fermé qui élimine les impacts potentiels sur l'eau pour les communautés locales, qui sont principalement des agriculteurs.

¹⁹ Selon la définition de l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resource Institute



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Nous nous engageons à ne produire aucun effluent non conforme, à optimiser notre consommation d'eau et à la recycler afin d'éviter tout problème environnemental ou social lié à notre gestion de l'eau.

Nous avons fixé un objectif de consommation d'eau douce par tonne de minerai traité pour chaque opération, ainsi qu'un objectif à l'échelle de l'entreprise afin de contrôler notre consommation d'eau. Cet objectif fait l'objet d'un suivi et d'un rapport mensuel à la direction par nos filiales. Les performances globales de la société sont également communiquées au comité de développement durable et au comité d'entreprise HSSEC sur une base trimestrielle.

L'objectif de gestion de l'eau à l'échelle de la société varie d'une année à l'autre en fonction de la consommation d'eau prévue sur chaque site et des profils de production.

OBJETIFS DE LA GESTION DE L'EAU	PERFORMANCE EN 2023	OBJETIF POUR 2023	OBJETIF POUR 2024	OBJETIF POUR 2025	
Eau douce consommée par tonne de minerai traité (m ³ /t)	0,20	En dessous de l'objectif	0,27	0,25	0,28



NOTRE PERFORMANCE

[SASB EM-MM-140a.1, SASB EM-MM-140a.2]

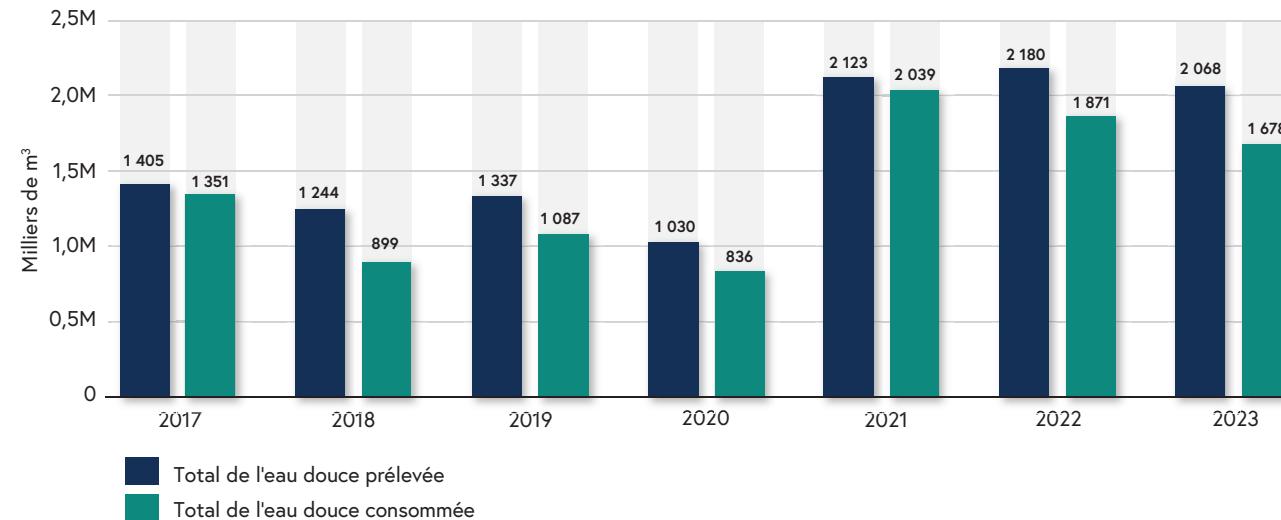
En 2023, nous avons enregistré les résultats suivants :

- Aucun incident de non-conformité lié aux permis, normes et réglementations en matière de qualité de l'eau.
- Aucun incident significatif lié à l'eau n'a été enregistré.
- Aucun grief important concernant la gestion de l'eau de la part des parties prenantes locales.
- Pas de prélèvement d'eau dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé (figure 9).
- Pas de consommation d'eau dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé (figure 9).
- Consommation globale d'eau douce par tonne de minerai traité en dessous de 0,2 m³/t.
- 63 % des prélèvements d'eau totaux sont recyclés et réutilisés.
- Taux de recyclage de l'eau au-dessus de 60 % (voir figure 10).
- Selon l'Aqueduct Water Risk Atlas de WRI.
- 0 % du total de l'eau douce prélevée et 0 % du total de l'eau douce consommée proviennent de régions soumises à un stress hydrique élevé (figure 9).

Les figures ci-dessous présentent d'autres mesures et indicateurs de la gestion de l'eau.

Figure 8 : Total de l'eau douce prélevée et consommée (milliers de m³)

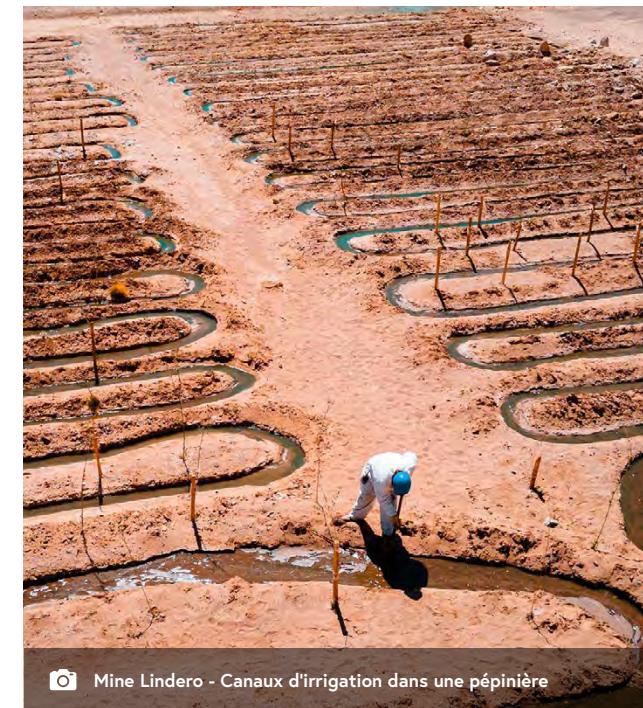
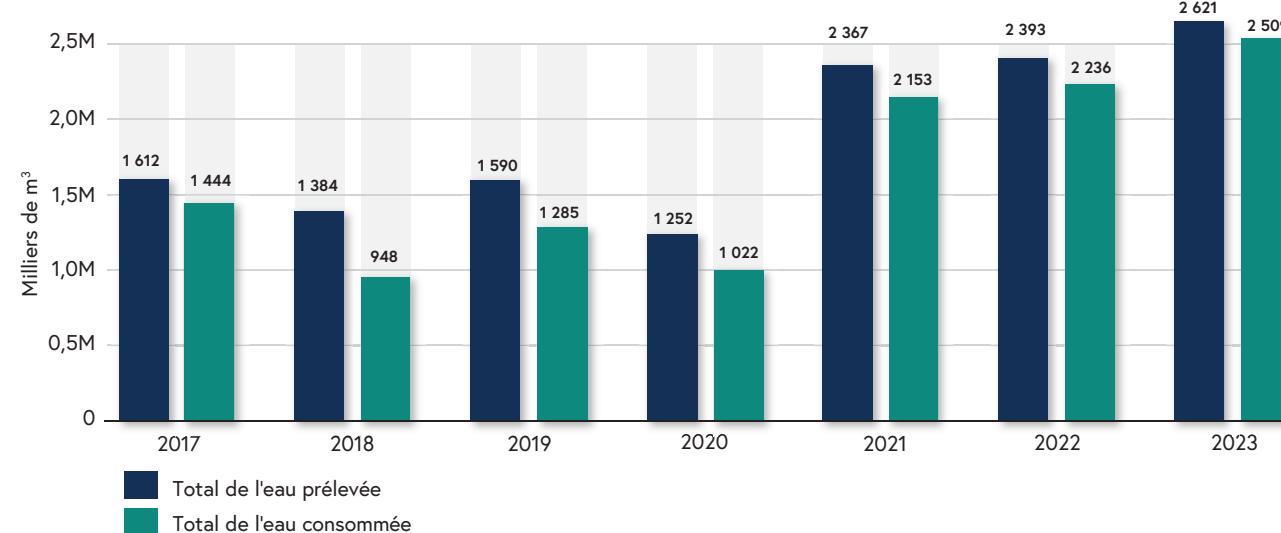
[SASB EM-MM-140a.1, GRI 303-3, GRI 303-5]



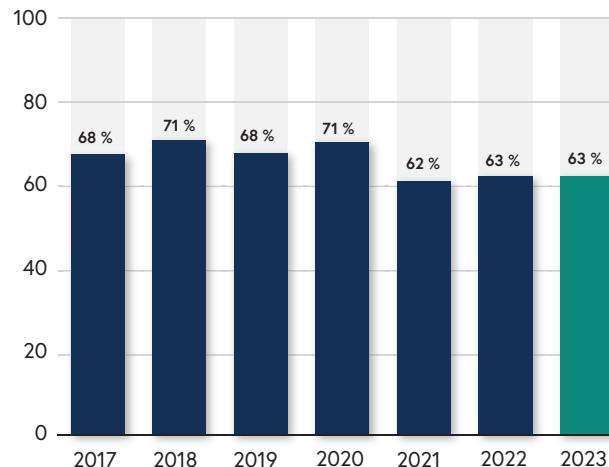
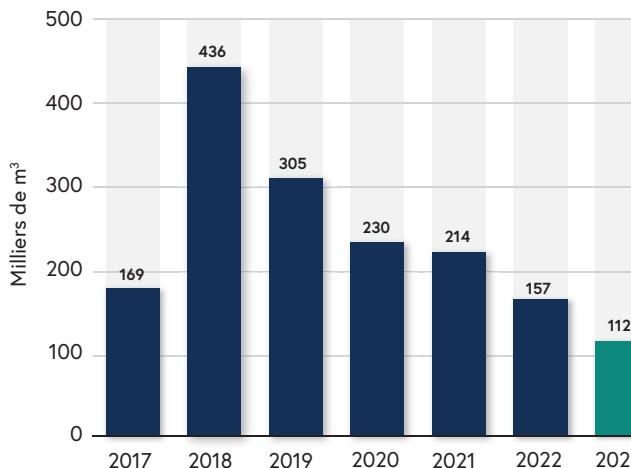
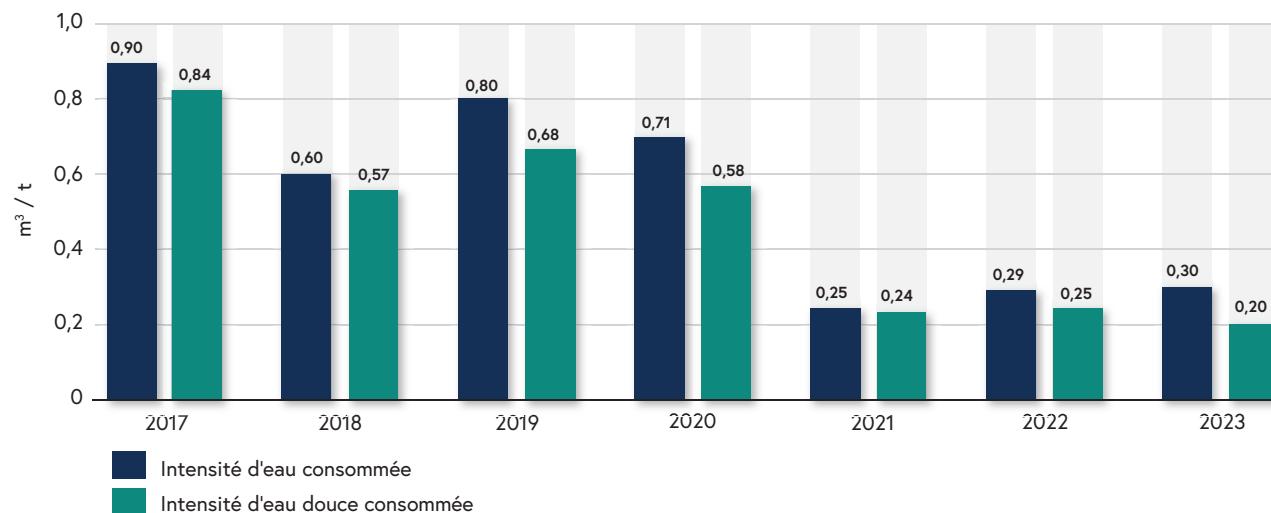
Mine Caylloma - Surveillance de l'eau

Figure 9 : Total de l'eau douce prélevée et consommée (milliers de m³)

[SASB EM-MM-140a.1, GRI 303-3, GRI 303-5]



Mine Lindero - Canaux d'irrigation dans une pépinière

Figure 10 : Pourcentage d'eau recyclée et réutilisée**Figure 11 : Eau déversée (milliers de m³)**
[GRI 303-4]**Figure 12 : Intensité de la consommation d'eau douce et intensité de la consommation d'eau par tonne de minerai traité (m³/t)**

PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, nous poursuivrons notre approche proactive du recyclage de l'eau afin de réduire les besoins en eau douce de nos activités et nous nous efforcerons d'améliorer en permanence nos systèmes de gestion.

- 1 Mettre en œuvre une nouvelle norme de gestion de l'eau au sein de l'entreprise.
- 2 Mettre à jour les bilans hydriques de l'ensemble du site en mettant l'accent sur l'optimisation du recyclage de l'eau.
- 3 Engager un consultant pour réaliser des études sur le changement climatique concernant la conception de nos TSF et leur résistance au changement climatique, y compris pour les risques physiques liés à l'eau.
- 4 Mettre à jour notre approche de la gestion des risques afin d'y inclure la disponibilité de l'eau, conformément à nos objectifs actualisés en matière de bilan hydrique à l'échelle du site.
- 5 Réduire la nécessité de prélever de l'eau à partir d'autres sources en dehors de l'empreinte de nos propriétés pour les opérations existantes ou les nouveaux projets.



Mine Lindero

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉMISSIONS DE GES

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Nous reconnaissons que le changement climatique est un défi mondial majeur qui pourrait avoir des répercussions importantes à court terme sur les activités, les communautés d'accueil, les ressources utilisées dans la production, l'économie et la société en général.

Le changement climatique est un risque systémique susceptible d'affecter l'infrastructure et l'exploitation de nos mines, les cadres réglementaires dans lesquels nous opérons et la demande pour les minéraux que nous produisons. Il s'agit d'une question importante pour les parties prenantes de Fortuna, y compris les investisseurs qui cherchent à comprendre l'impact du changement climatique sur l'ensemble de leurs portefeuilles.

Fortuna reconnaît les données scientifiques actuelles sur le changement climatique et soutient les objectifs de l'Accord de Paris et les recommandations de la TCFD. Nous pensons que le secteur minier a un rôle clé à jouer dans la réduction des émissions mondiales de GES et dans le soutien de la transition vers une économie à plus faible émission de carbone en fournissant des minéraux et des métaux essentiels pour faire progresser les technologies et les solutions à faible émission.

Nous pensons qu'une attention particulière au changement climatique peut apporter de nombreux avantages, non seulement à nos communautés et à l'environnement, mais aussi à nos résultats. Il y a de nombreuses opportunités liées au climat qui peuvent générer de la valeur pour notre entreprise et nos actionnaires, notamment en améliorant l'efficacité opérationnelle/énergétique qui peut réduire les coûts opérationnels, en renforçant notre utilisation des énergies renouvelables pour réduire notre dépendance aux combustibles fossiles et aux fluctuations de prix associées, et en améliorant la résilience de nos actifs face aux risques liés au climat afin de minimiser les perturbations ou les impacts sur la production et les actifs en raison des impacts physiques du changement climatique.

Fortuna cherche à aligner ses informations sur les principaux cadres de rapport ESG. En 2020, Fortuna a commencé à aligner ses informations sur le changement climatique avec les recommandations de la TCFD et la norme SASB Metals & Mining.

Le paysage de la divulgation ESG a évolué de manière significative au cours des dernières années, notamment grâce à la création de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) et à la publication par l'ISSB des IFRS Sustainability Disclosure Standards (normes de divulgation en matière de développement durable). Fortuna s'engage à suivre l'évolution du paysage de la divulgation, y compris l'évolution des exigences réglementaires.

Ce rapport fournit des informations sur le travail que nous avons accompli jusqu'à présent pour intégrer le changement climatique dans nos activités, conformément à la norme 2023 de la SASB sur les métaux et les mines et aux recommandations de la TCFD, et guidé par la norme IFRS S2. Nos informations évolueront au fil du temps, à mesure que nous continuerons à prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique.

GOUVERNANCE

[Gouvernance de la TCFD (a) et (b)]

SURVEILLANCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité du développement durable du conseil d'administration assure la surveillance du changement climatique. La charte du comité de développement durable inclut explicitement la surveillance des facteurs liés au changement climatique. La gouvernance et les performances en matière de changement climatique sont un point permanent à l'ordre du jour de chaque réunion trimestrielle du comité de développement durable. Pour plus de détails, voir la [Charte du comité du développement durable](#).

Le conseil d'administration participe activement à l'élaboration de la stratégie de Fortuna en matière de changement climatique et approuve les plans de travail annuels de la société dans ce domaine. Parmi les autres exemples de surveillance du changement climatique par le conseil d'administration, on peut citer l'approbation par le conseil d'administration de la déclaration de position de Fortuna sur le changement climatique et de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le comité de développement durable du conseil d'administration a supervisé le processus de fixation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le conseil d'administration est impliqué dans toutes les décisions majeures liées au climat qui nécessitent un programme d'investissement en capital, lequel est approuvé chaque année par le conseil d'administration dans le cadre du processus budgétaire.

Des informations détaillées sur l'expertise de nos administrateurs figurent dans la Circulaire d'information de la direction. À la date du présent rapport, 5 des 8 membres du conseil d'administration (63 %) possèdent une expertise en matière de sécurité, de développement durable et d'ESG, définie comme une compréhension démontrable des principaux impacts environnementaux pour une société minière dans plusieurs juridictions, y compris les risques et les opportunités liés au changement climatique, le développement durable, la santé et la sécurité sur le lieu de travail, la performance sociale, le permis d'exploitation, l'engagement communautaire, les droits de l'homme et la gouvernance de ces questions.

Le conseil d'administration reçoit des rapports trimestriels sur l'ESG de la part d'un consultant externe afin de s'assurer qu'il reste informé des évolutions dans le paysage de l'ESG, y compris en ce qui concerne le changement climatique.



LA RESPONSABITÉ DES CADRES SUPÉRIEURS EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de toutes les questions environnementales, y compris le changement climatique, au niveau de l'équipe de direction et rend compte au conseil d'administration des facteurs liés au changement climatique sur une base trimestrielle. Le directeur du développement durable pour l'Amérique latine et le directeur du développement durable pour l'Afrique de l'Ouest assistent le premier vice-président chargé du développement durable pour les questions ESG et de développement durable, y compris les facteurs de changement climatique, pour les régions d'Amérique latine et d'Afrique de l'Ouest, respectivement. Les directeurs du développement durable soutiennent le développement, la mise en œuvre, l'examen et la mise à jour de notre cadre de développement durable, y compris les politiques, les normes, les procédures, les manuels, le système de gestion et la formation relative au changement climatique. Au niveau local et des sites, les chefs de pays sont responsables de la gestion des risques et des opportunités liés au changement climatique.

Nous disposons également d'un comité d'entreprise sur la santé et la sécurité, la sûreté, l'environnement et les communautés

(HSSEC), qui se réunit tous les trimestres et qui a pour mission d'améliorer la performance environnementale et sociale de la société, y compris les questions liées au changement climatique. Le comité comprend des représentants des équipes de direction et de gestion, notamment le PDG, le directeur financier, le directeur général et les directeurs de l'exploitation. Le changement climatique est un point permanent à l'ordre du jour des réunions du comité d'entreprise HSSEC. Pour plus de détails sur l'objectif, les responsabilités et la composition du Comité d'entreprise de HSSEC, voir la section [Gouvernance ESG](#).

Les indicateurs clés de performance (ICP) de développement durable (voir la section [Indicateurs et objectifs clés](#)) sont un élément important de notre évaluation des performances et ont un impact direct sur la rémunération des cadres. Les primes des dirigeants sont basées sur les objectifs de l'entreprise et les objectifs personnels. En 2023, 35 % des incitations à court terme (STI) au titre de l'indicateur de performance de l'entreprise pour les cadres sont déterminées par les indicateurs ESG. Pour 2023, 7,5 % de cette catégorie ESG ont été déterminés par la performance en matière de changement climatique, sur la base de la réalisation du plan de travail annuel sur le changement climatique.

Pour plus de détails, voir le tableau 5 dans la section [Rémunération des dirigeants](#).



POLITIQUES LIÉES AU CLIMAT

L'approche de Fortuna en matière de climat est régie par deux documents clés liés à l'ESG :

- ➡ La [Politique environnementale](#), qui énonce nos principaux engagements en matière d'environnement.
- ➡ La [Déclaration de position sur le changement climatique](#), qui expose notre approche du changement climatique et nos principaux engagements en la matière.

Les deux documents ont été approuvés par le Conseil d'administration.



STRATÉGIE

STRATÉGIE EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

[Stratégie de la TCFD (b)]

Nous continuons à faire progresser la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise en matière de changement climatique. Fortuna s'est engagée à analyser les risques et les opportunités du changement climatique sur ses activités commerciales, à intégrer les facteurs du changement climatique dans sa planification stratégique à long terme et à développer des plans d'action tactiques à court terme sur le changement climatique. Notre approche de la gestion du changement climatique est guidée par trois piliers clés, qui s'alignent sur les facteurs de changement climatique identifiés comme ayant le plus grand potentiel d'influencer la valeur de l'entreprise dans l'évaluation de l'importance relative du changement climatique.

Ces piliers sont les suivants :

1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre en promouvant l'efficacité des ressources et en augmentant l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.

2 Renforcer la résilience aux risques physiques du changement climatique dans nos opérations et nos projets.

3 Améliorer en permanence les performances de notre gouvernance et de nos plans d'action en matière de changement climatique sur la base de la science du changement climatique, des cadres réglementaires et volontaires et des normes internationales.

Pour soutenir ces piliers, Fortuna attend de tous ses directeurs, cadres et employés qu'ils respectent ses engagements :

- Évaluer de manière proactive les possibilités d'accroître notre utilisation des sources d'énergie renouvelables et des technologies à faible émission de carbone afin de réduire l'intensité de nos émissions de GES dans nos activités actuelles et futures, tout en envisageant l'utilisation stratégique et contrôlée des compensations de carbone pour compléter nos plans d'action en matière de changement climatique.
- Créer un environnement opérationnel qui encourage l'adoption de comportements et de solutions efficaces et innovants pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources.
- Renforcer les capacités des employés qui ont une responsabilité directe dans les actions liées au climat, y compris les activités qui peuvent améliorer la sensibilisation au changement climatique, la prise de décision efficace, l'efficacité énergétique et, en fin de compte, la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Participer activement à notre cadre de gouvernance en matière de changement climatique afin de favoriser la réussite globale de notre approche.

Dans le cadre de l'élaboration de notre stratégie d'entreprise en matière de changement climatique, nous avons procédé à des évaluations des écarts afin de comparer nos pratiques actuelles en matière de changement climatique par rapport aux meilleures pratiques du secteur et de nos pairs dans les domaines de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion des risques, des mesures et des objectifs, de l'établissement de rapports et de la communication d'informations. Nous avons élaboré une feuille de route pluriannuelle pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le changement climatique, qui vise à combler les lacunes entre nos pratiques actuelles et les meilleures pratiques en matière de changement climatique. L'une des principales étapes de cette feuille de route a été la publication d'un objectif crédible et réalisable de réduction des émissions de gaz à effet de serre, étayé par des voies de réduction claires.

Au cours de l'année écoulée, la principale préoccupation de Fortuna en matière de climat a été de mener l'analyse requise sur la consommation d'énergie et les émissions de GES pour nous permettre de fixer un objectif crédible et réalisable de réduction des émissions de GES. Nous avons terminé l'année 2023 en ayant clarifié quatre initiatives prioritaires qui permettront à Fortuna de réduire ses émissions de GES et de disposer d'investissements fiables, abordables et compétitifs. Au début de 2024, nous avons divulgué notre objectif de réduction des émissions de GES. Voir la section **Cibles liées au climat** pour plus de détails.

Une autre étape clé de cette feuille de route a été la réalisation d'une première analyse de scénarios liés au climat afin d'améliorer notre compréhension de l'exposition de l'entreprise aux risques et opportunités liés au climat et de la résilience de notre stratégie d'entreprise. La section **Risques et opportunités** ci-dessous donne un aperçu de notre approche et des principaux résultats de ce travail.

RISQUES ET OPPORTUNITÉS

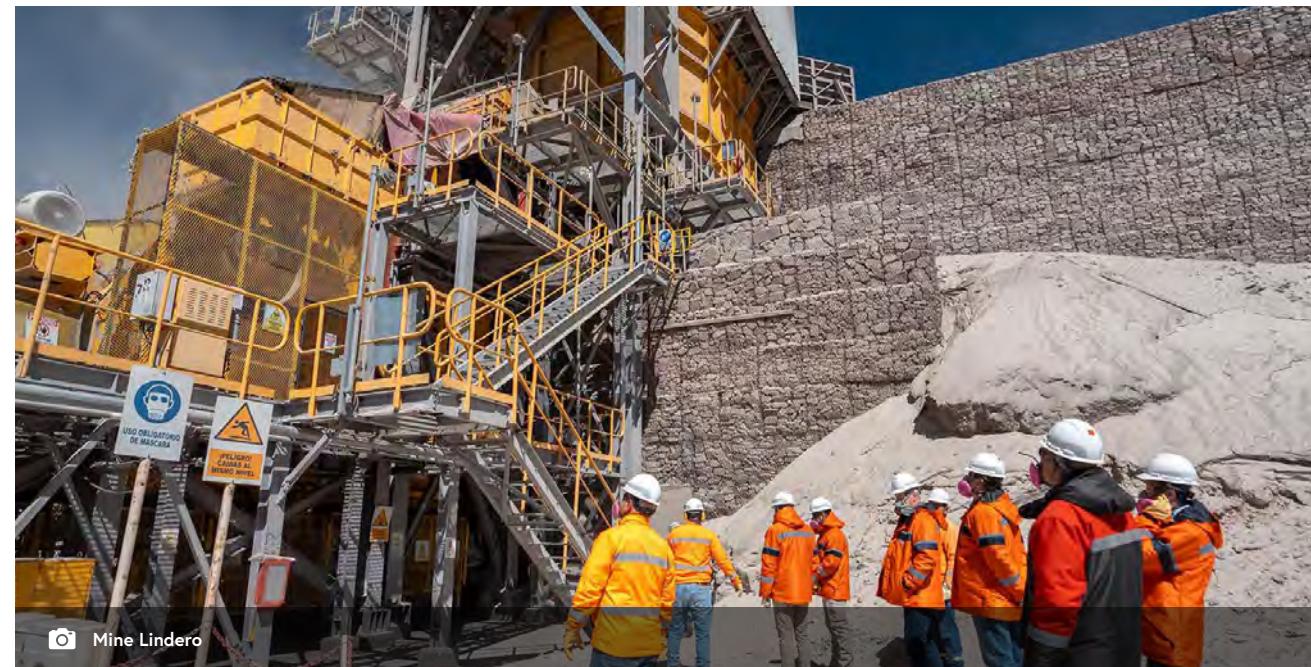
[Stratégie de la TCFD (a) et (c), SASB EM-MM-110a.2, GRI 14.2.1, GRI 14.2.2]

Un élément important de notre stratégie en matière de changement climatique est de continuer à évaluer et à développer notre compréhension de la manière dont le changement climatique pourrait avoir un impact sur notre activité et sur la résilience de notre stratégie, dans le cadre de différents scénarios de changement climatique.

Nous avons réalisé une évaluation de la matérialité du changement climatique au niveau de l'entreprise, dans le cadre de laquelle nous avons évalué l'importance relative des risques et des opportunités liés au climat de la TCFD sur la base du potentiel et de la probabilité que le facteur du changement climatique ait un impact sur la valeur de la société à court (0 à 1 an), à moyen (1 à 10 ans) ou à long terme (10 ans et plus).

Au cours de la période de déclaration 2023, Fortuna a engagé un expert tiers, Sustainable 1 de S&P Global Market Intelligence, pour mener une évaluation de l'exposition de la Société aux principaux risques liés au climat dans le cadre d'une gamme de scénarios potentiels liés au climat futur (y compris un scénario qui reflète un prix du carbone élevé où les températures moyennes mondiales sont limitées avec succès à 2°C et un scénario qui reflète une augmentation significative des températures moyennes mondiales à 3,3°C-5,7°C). Ce travail a été conçu pour compléter l'évaluation de la matérialité du changement climatique entreprise par Fortuna et pour améliorer la compréhension de l'exposition de la société aux risques et aux opportunités les plus importants liés au climat. Tous les sites miniers en exploitation de Fortuna ont été inclus dans l'analyse, ainsi que le projet Diamba Sud.

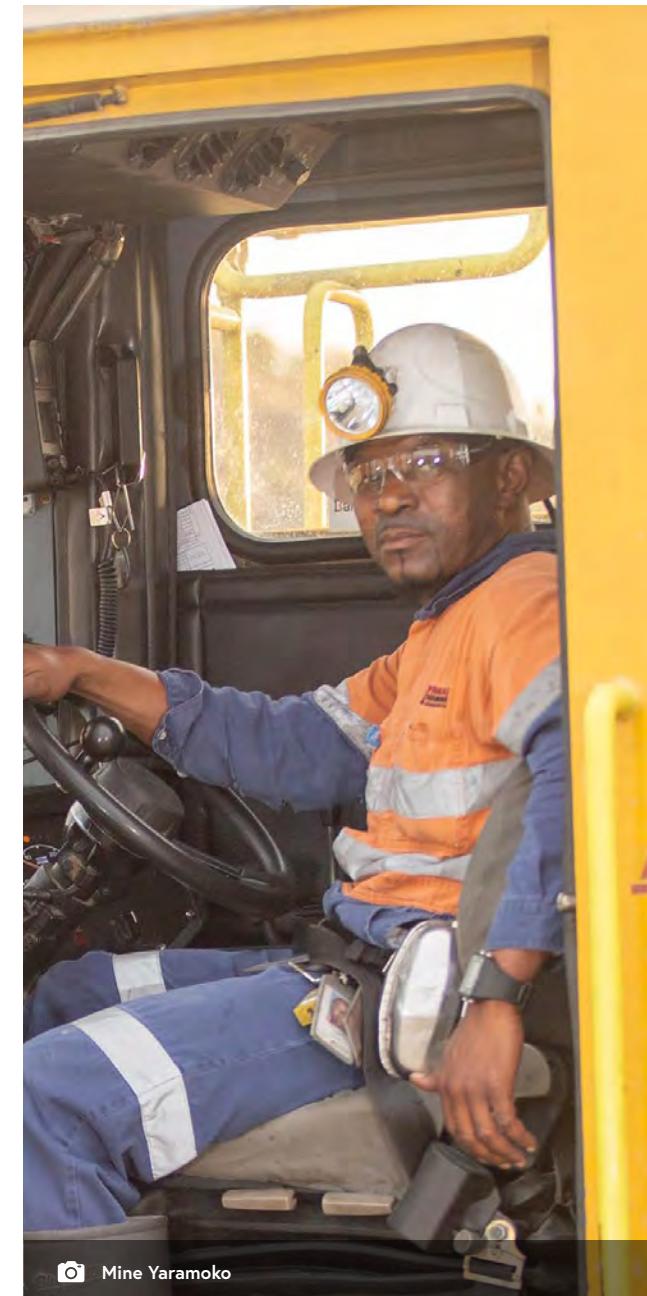
CATÉGORIE DE RISQUE	APERÇU DES PRINCIPALES CONSIDÉRATIONS
Risque politique	<ul style="list-style-type: none"> Risques liés à l'action politique en faveur d'une transition vers une économie à faibles émissions de carbone, y compris l'exposition au risque de tarification du carbone et l'impact potentiel sur les dépenses et la marge bénéficiaire d'exploitation. Évaluation des impacts potentiels sur une période de 10 ans - 2030, 2040, 2050.
Risque de marché	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts pour les principaux fournisseurs en raison de la tarification du carbone. Évaluation des impacts potentiels à l'horizon 2030
Risque de réputation	<ul style="list-style-type: none"> Une surveillance accrue de la part des acteurs des marchés financiers en raison du changement climatique. Évaluation des impacts potentiels à l'horizon 2030.
Risque physique	<ul style="list-style-type: none"> L'augmentation de la fréquence et de la gravité des risques liés au climat et leur impact potentiel sur les actifs de la société. Évaluation des impacts potentiels sur une période de 10 ans - 2030, 2040, 2050.



Mine Lindero

SCÉNARIO	APERÇU DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES
Scénario « Zéro Net » de l'IEA (prix du carbone élevé)	<ul style="list-style-type: none"> Le scénario devrait permettre de limiter les températures moyennes mondiales à 1,5 °C d'ici à 2100. Suppose que l'économie mondiale parvienne à des émissions nettes zéro d'ici à 2050. Hypothèse de prix du carbone en 2050 : <ul style="list-style-type: none"> Economies avancées avec des engagements nets zéro : 250 USD/tonne. Economies émergentes / en développement avec des engagements nets zéro : 200 USD/tonne. Autres économies émergentes / en développement n'ayant pas pris d'engagements nets zéro : 80 USD/tonne. Autres économies émergentes / en développement : 55 USD/tonne. Suppose que le bouquet énergétique en 2050 sera composé d'environ 90 % d'énergies renouvelables. Dans l'hypothèse d'un taux de croissance annuel du PIB de 2,6 % et d'une population mondiale de 9,7 milliards d'habitants en 2050.
Scénario sur les politiques établies de l'IEA (prix bas du carbone)	<ul style="list-style-type: none"> Le scénario ne permet pas d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris (à savoir limiter l'augmentation des températures moyennes mondiales à 2°C) et devrait se traduire par des températures moyennes mondiales atteignant 2,4°C d'ici 2100. Reflète les politiques qui sont actuellement en place ou qui ont été annoncées. Suppose le prix du carbone en 2050 : <ul style="list-style-type: none"> Economies avancées avec des engagements nets zéro : 126 USD/tonne. Economies émergentes / en développement avec des engagements nets zéro : 101 USD/tonne. Autres économies émergentes / en développement : 47 USD/tonne. Pays n'ayant pas de politique déclarée : 6 USD/tonne. Suppose que le bouquet énergétique en 2050 sera composé d'environ 71 % d'énergies renouvelables. Dans l'hypothèse d'un taux de croissance annuel du PIB de 2,6 % et d'une population mondiale de 9,7 milliards d'habitants en 2050.
Émissions moyennes SSP2-4.5	<ul style="list-style-type: none"> Le scénario devrait entraîner une hausse des températures moyennes mondiales de 2,1°C à 3,5°C d'ici à 2100. Les émissions de GES se stabilisent aux niveaux actuels jusqu'en 2050, puis diminuent jusqu'en 2100.
Émissions élevées SSP5-8.5	<ul style="list-style-type: none"> Le scénario devrait entraîner une hausse des températures moyennes mondiales de 3,3°C à 5,7°C d'ici à 2100. Scénario de faible atténuation dans lequel les émissions de GES triplent d'ici 2075.

Il convient de noter que l'évaluation réalisée était une évaluation de haut niveau soumise à certaines limitations en fonction de la qualité et de l'éventail des données disponibles, à la fois par l'entreprise et par d'autres sources tierces. L'évaluation s'est concentrée sur un état futur cible pour la compagnie afin d'évaluer la résilience en fonction de la croissance potentielle et a pris en compte des valeurs estimées pour la production future et les émissions futures de GES. Il existe une incertitude quant à l'évolution des émissions de GES, de la production et des bénéfices de la compagnie au fil du temps, étant donné que nous visons une croissance opérationnelle et commerciale continue. En outre, il existe une grande incertitude quant à l'évolution de la transition vers le changement climatique et des impacts physiques du changement climatique.



RISQUES DE TRANSITION

Les prix du carbone et les autres politiques liées au climat devraient augmenter au fil du temps, à mesure que les gouvernements prennent des mesures pour réduire les émissions de GES alignées sur les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Il existe des incertitudes quant à la vitesse et au niveau d'adoption, et l'on s'attend à ce qu'il y ait une diversité entre les pays.

Le tableau donne un aperçu des impacts potentiels des risques de transition liés au climat et de l'horizon temporel sur lequel ils peuvent avoir un impact sur l'entreprise. Notre travail d'analyse de scénarios en 2023 s'est concentré sur le développement d'une compréhension plus détaillée de l'exposition aux risques politiques, de réputation et de marché dans différents scénarios, en mettant l'accent sur l'impact potentiel de la tarification du carbone sur l'entreprise.

-  Court terme (0 à 1 an)
-  Moyen terme (1 à 10 ans)
-  Long terme (10 ans et plus)

RISQUE LIÉ AU CLIMAT	HORIZON PRÉVISIONNEL	DESCRIPTION DE L'IMPACT POTENTIEL
Risque politique et juridique	 Court terme  Moyen terme  Long terme	<ul style="list-style-type: none"> Les opérations minières peuvent être gourmandes en énergie et générer d'importantes émissions directes de gaz à effet de serre (GES). Potentiel d'augmentation des coûts en raison de la tarification du carbone, de l'augmentation des dépenses et de l'impact sur les bénéfices en raison des efforts réglementaires visant à réduire les émissions de GES en réponse aux risques posés par le changement climatique.
Risque de réputation	 Moyen terme  Long terme	<ul style="list-style-type: none"> Le sentiment du public à l'égard du changement climatique évolue et entraîne une modification de la perception de certaines industries en fonction de leur contribution perçue au changement climatique ou à des effets négatifs sur l'environnement. Dans des circonstances extrêmes, cela pourrait avoir un impact sur la licence sociale d'exploitation d'une entreprise. Possibilité de coûts supplémentaires pour accroître les efforts d'engagement avec les parties prenantes. Risque de baisse des revenus et d'augmentation des coûts liés aux retards dus aux protestations de la communauté. Potentiel d'augmentation des coûts liés au capital humain en raison d'une diminution de la capacité à attirer et à retenir les employés. Difficultés potentielles d'accès au capital et/ou à une assurance adéquate.
Risque technologique	 Moyen terme  Long terme	<ul style="list-style-type: none"> Les sociétés minières développent et utilisent de plus en plus de technologies émergentes (par exemple, les énergies renouvelables, le stockage des batteries, les données et l'analyse, les technologies à haut rendement énergétique, les processus avancés). Potentiel d'augmentation des dépenses d'investissement et des coûts pour piloter, adopter et déployer de nouvelles technologies. Risque de baisse de la compétitivité si l'adoption de la technologie est en retard par rapport aux autres entreprises du secteur.
Risque de marché	 Moyen terme  Long terme	<ul style="list-style-type: none"> L'évolution des préférences des consommateurs et la réduction de la demande de produits et de services à fortes émissions. Possibilité d'augmentation des coûts opérationnels en raison de l'évolution des prix des matières premières (par exemple, le carburant et l'eau).

L'analyse s'est concentrée sur les trajectoires actuelles et potentielles du prix du carbone et leur impact sur les revenus, les dépenses et les coûts des matières premières dans le cadre d'un scénario de prix du carbone élevé, modéré et faible (tel que décrit dans le tableau ci-dessus). L'analyse s'est concentrée sur les émissions de GES des étendues 1 et 2 de Fortuna en 2022 et n'a pas pris en compte les émissions de GES de l'étendue 3 ni l'objectif de réduction des émissions de GES établi par la société.

L'analyse a mis en évidence une série de coûts annuels supplémentaires potentiels, mais a finalement démontré qu'en utilisant les paramètres et les hypothèses appliqués²⁰, la marge bénéficiaire et les revenus de Fortuna restent stables en 2030, 2040 et 2050 dans les scénarios de prix bas, modérés et élevés. Cette résistance s'explique en grande partie par les sites d'exploitation actuels de la société. Fortuna opère au Mexique, en Argentine, au Pérou, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et possède le projet Diamba Sud au Sénégal. Actuellement, aucune des émissions de GES de l'étendue 1 de Fortuna n'est couverte par des réglementations limitant les émissions. Aucun de ces pays, à l'exception du Mexique, n'est un pays de l'OCDE ou une économie de marché émergente majeure. Les prix du carbone ne devraient pas augmenter aussi rapidement ou aussi fortement dans ces pays non membres de l'OCDE que dans les pays membres de l'OCDE, ce qui devrait réduire le risque global et l'exposition à la tarification du carbone.

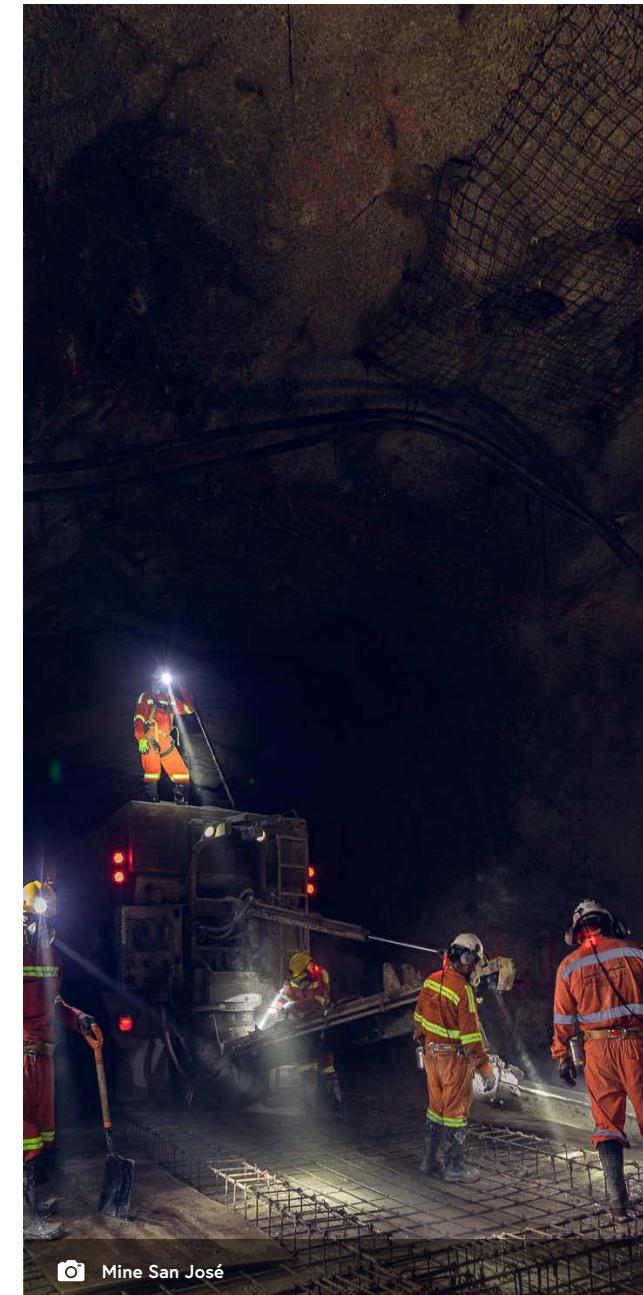
Du point de vue du risque de marché, l'analyse s'est concentrée sur l'exposition des fournisseurs de Fortuna à la tarification du carbone dans un scénario de 2°C et sur la manière dont cette exposition pourrait se traduire par une augmentation des coûts pour Fortuna si les fournisseurs de la société choisissaient de répercuter sur les clients les augmentations de coûts induites par la tarification du carbone. Pour évaluer le risque lié aux fournisseurs, l'analyse a pris en compte les éléments suivants :

- L'empreinte des émissions de gaz à effet de serre des secteurs dans lesquels opèrent les principaux fournisseurs de Fortuna.
- Marges bénéficiaires des fournisseurs.
- La localisation des activités des fournisseurs afin de déterminer si les fournisseurs sont exposés au risque de tarification du carbone.

Dans l'ensemble, il a été déterminé que les secteurs dans lesquels les fournisseurs de Fortuna opèrent présentent un risque modéré à élevé en raison de leurs profils d'émissions de gaz à effet de serre et/ou de leurs marges bénéficiaires. La disponibilité limitée de données spécifiques à l'entreprise rend difficile l'évaluation précise de l'exposition globale de Fortuna à ce risque, mais la liste des fournisseurs de Fortuna est assez diversifiée, ce qui peut contribuer à minimiser l'impact global de ce risque sur la société.

Du point de vue du risque de réputation, l'analyse prend en compte l'impact carbone global du secteur, l'intensité carbone de l'entreprise par rapport à ses pairs, l'alignement global de l'entreprise sur un scénario de 2°C et les évaluations externes des fournisseurs de recherche et de notation ESG. Fortuna a été jugée moyennement exposée au risque de réputation compte tenu de ces éléments. L'intensité carbone de Fortuna se classe dans les 20 % les plus faibles des entreprises du secteur des matériaux²¹. En 2023, l'intensité carbone de Fortuna était 0.35 de 0,35 tCO₂e/tonne d'équivalent or.

Dans l'ensemble, les résultats de l'analyse des scénarios ne suggèrent pas que Fortuna soit confrontée à des risques liés à la transition qui soient significativement plus importants que ceux de l'industrie minière dans son ensemble. Nous restons déterminés à atténuer nos émissions de GES et à réduire notre exposition aux risques liés à la transition, comme le montre l'établissement de notre **objectif de réduction des émissions de GES à l'horizon 2030**.



²⁰ Les principales hypothèses sont les suivantes : Les données sur les prix du carbone sont exactes à la fin de l'année 2022, les prix moyens régionaux du carbone ont été utilisés dans plusieurs cas où les actifs de Fortuna étaient situés dans des pays non couverts par l'ensemble des données du fournisseur.

²¹ Rang selon la base de données S&P, correspondant aux informations sur l'empreinte carbone de 2021.

RISQUES PHYSIQUES

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des impacts potentiels des risques physiques liés au climat et de l'horizon temporel sur lequel ils peuvent avoir un impact sur l'entreprise. Notre travail d'analyse de scénarios en 2023 s'est concentré sur le développement d'une compréhension plus détaillée de l'exposition aux risques climatiques physiques dans différents scénarios, en mettant l'accent sur l'impact financier potentiel d'un ensemble de risques climatiques sur l'entreprise en tenant compte de la valeur des actifs à risque.

RISQUE LIÉ AU CLIMAT	HORIZON PRÉVISIONNEL	DESCRIPTION DE L'IMPACT POTENTIEL
Risque physique aigu	 Court terme  Moyen terme  Long terme	<ul style="list-style-type: none"> Le changement climatique devrait continuer à entraîner une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes. Risque de baisse des recettes et d'augmentation des coûts en raison d'arrêts d'exploitation dus à des phénomènes météorologiques extrêmes. Risque de baisse des recettes et d'augmentation des dépenses d'investissement en raison des dommages causés aux installations, aux infrastructures et/ou aux éléments critiques de la chaîne d'approvisionnement.
Risque physique chronique	 Moyen terme  Long terme	<ul style="list-style-type: none"> Le changement climatique devrait continuer à provoquer une augmentation des températures moyennes de la planète et des modifications des conditions météorologiques. Risque de diminution des recettes et d'augmentation des coûts en raison de la persistance et/ou de l'aggravation des conditions de sécheresse. Potentiel d'augmentation des dépenses d'investissement pour construire de nouvelles infrastructures afin de faire face aux pénuries de ressources.

Les effets physiques du changement climatique devraient s'intensifier au fil du temps à mesure que la planète se réchauffe. Il n'est pas certain que la société parvienne à atténuer les émissions mondiales de gaz à effet de serre et, par conséquent, que les températures mondiales augmentent. Les impacts physiques du changement climatique seront spécifiques à chaque lieu et il est donc important de commencer par cartographier les actifs clés de la société, de comprendre l'exposition des actifs à des risques climatiques spécifiques dans le cadre de divers scénarios futurs potentiels, puis d'évaluer la résilience des actifs et l'impact potentiel.

L'analyse s'est concentrée sur un ensemble de huit risques climatiques dans le cadre d'un scénario d'émissions moyennes (2,1°C à 3,5°C d'ici 2100) et d'émissions élevées (3,3°C à 5,7°C d'ici 2100), comme décrit dans le tableau ci-dessus, sur les six sites de Fortuna au Mexique, en Argentine, au Pérou, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

TYPE DE RISQUE	DANGER CLIMATIQUE	RÉSUMÉ DE L'IMPACT POTENTIEL POUR UNE SOCIÉTÉ MINIÈRE
Aigu	Inondation de la côte	<ul style="list-style-type: none"> Interruption d'activité Frais de nettoyage et de réparation
Aigu	Inondation du fleuve	<ul style="list-style-type: none"> Interruption d'activité Frais de nettoyage et de réparation
Aigu	Inondation pluviale	<ul style="list-style-type: none"> Interruption d'activité Frais de nettoyage et de réparation
Aigu	Cyclone tropical	<ul style="list-style-type: none"> Interruption d'activité Frais de nettoyage et de réparation
Aigu	Incendie de forêt	<ul style="list-style-type: none"> Santé des travailleurs Interruption d'activité Dommages physiques
Chronique	Chaleur extrême	<ul style="list-style-type: none"> Dégénération du CVC Productivité des employés Coûts de refroidissement et de ventilation
Chronique	Stress hydrique	<ul style="list-style-type: none"> Dépenses d'eau Impact sur les revenus
Chronique	Sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> Interruption d'activité Dépenses d'eau

L'analyse a révélé qu'en 2030, Fortuna présente un faible niveau d'exposition au risque physique, tant dans les scénarios d'émissions moyennes que dans les scénarios d'émissions élevées.

La grande majorité (90 %) de l'impact financier potentiel sur les actifs est due à la sécheresse, aux températures extrêmes et aux inondations pluviales. La sécheresse présente le risque relatif le plus élevé pour les actifs de la société dans les années 2030, suivie par les températures extrêmes, ce qui indique que l'exposition de Fortuna est principalement due à des risques physiques chroniques.

Dans les années 2030, le site le plus exposé aux risques est celui de Séguéla, en raison de l'exposition à la sécheresse et des impacts potentiels sur les dépenses et la production d'eau. Dans l'ensemble, l'exposition au risque reste faible.

L'exposition globale de la société aux risques climatiques est caractérisée par un risque faible (c'est-à-dire un impact financier inférieur à 10 % de la valeur totale des actifs de la société) entre 2020 et 2090.

À long terme (après 2050), l'exposition de Fortuna aux risques liés à la sécheresse augmente considérablement dans les deux scénarios d'émissions, mais reste caractérisée par un risque faible.

Fortuna a mis en œuvre des initiatives sur ses sites miniers qui sont conçues pour améliorer notre résilience aux impacts physiques aigus et chroniques du changement climatique, et nous visons à minimiser notre consommation d'eau opérationnelle et à faire un usage efficace de l'eau dans nos processus. Des systèmes de gestion de l'eau ont été développés au niveau des sites et nous cherchons à améliorer notre gouvernance de l'eau en nous basant sur les pratiques actuelles de l'industrie.

Nous nous sommes engagés à faire des efforts pour atténuer les risques physiques du changement climatique sur nos sites. Toutefois, la société ne peut garantir que ses efforts pour atténuer les risques liés au changement climatique sur les sites seront efficaces et que les risques physiques liés au changement climatique n'auront pas d'incidence négative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la société.

OPPORTUNITÉS LIÉES AU CLIMAT

Au fur et à mesure que la transition vers une économie à faible émission de carbone progresse, Fortuna devrait également être bien positionnée pour tirer parti des opportunités liées au climat, y compris les nouvelles technologies, les incitations gouvernementales et les opportunités en matière d'efficacité. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des impacts potentiels des opportunités liées au climat et de l'horizon prévisionnel sur lequel elles peuvent être disponibles pour la Société.

OPPORTUNITÉ LIÉE AU CLIMAT	HORIZON PRÉVISIONNEL	DESCRIPTION DE L'IMPACT POTENTIEL
Efficacité des ressources	🕒 Court terme 🕒 Moyen terme 🕒 Long terme	<ul style="list-style-type: none"> Les exploitations minières peuvent tirer parti des possibilités d'accroître l'efficacité des ressources en améliorant les processus de transport, de production et de distribution. Possibilité de réduire les coûts opérationnels en améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources clés (par exemple, l'énergie, les matériaux, l'eau, la gestion des déchets). Possibilité d'améliorer la réputation en utilisant moins de ressources et en minimisant l'impact sur le climat.
Source d'énergie	🕒 Moyen terme 🕒 Long terme	<ul style="list-style-type: none"> L'adoption mondiale des technologies énergétiques propres s'accélère à mesure que les coûts baissent et que les capacités de stockage s'améliorent. Possibilité de réduire les coûts opérationnels et/ou les coûts de mise en conformité en utilisant des sources d'énergie moins polluantes. Les avantages en termes de réputation liés à l'utilisation de sources d'énergie moins polluantes.
Résilience	🕒 Moyen terme 🕒 Long terme	<ul style="list-style-type: none"> Développement de la capacité d'adaptation pour répondre aux risques physiques et de transition liés au changement climatique. Réduire le risque de perturbations opérationnelles et de dépenses d'investissement dues à des événements météorologiques extrêmes ou à des changements dans les conditions météorologiques.
Produits et services	🕒 Long terme	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des produits et des services à faibles émissions pour répondre à l'évolution des préférences des consommateurs. Potentiel d'augmentation des revenus en capitalisant sur la demande croissante de minéraux et de métaux produits de manière responsable et à faible taux d'émission. Potentiel d'augmentation des revenus en capitalisant sur la demande de minéraux et de métaux qui soutiennent la transition vers une économie à faible émission de carbone (par exemple, le cuivre, le nickel, le lithium).
Marchés	🕒 Long terme	<ul style="list-style-type: none"> Possibilités d'accéder à de nouveaux fonds et financements grâce à des incitations du secteur public (par exemple, des fonds d'investissement à faible émission de carbone) et à des mécanismes de financement innovants (par exemple, des prêts liés au développement durable, des obligations vertes). Possibilité d'améliorer l'accès au capital ou de réduire les coûts.

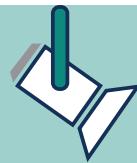
LES EFFORTS D'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les décisions stratégiques, les activités futures et la planification financière de Fortuna ont été guidées par l'impact potentiel des risques et des opportunités liés au climat qui ont été identifiés. La société a mis en œuvre un large éventail d'efforts d'atténuation, à la fois à l'échelle de l'entreprise et sur des sites spécifiques, afin de réduire l'exposition aux risques liés au climat et de saisir les opportunités.

- Fortuna s'est fixé un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la société. Cet objectif vise à atténuer les risques associés aux risques de transition liés au climat. Fortuna prévoit d'atteindre son objectif de réduction des émissions de GES par la mise en œuvre de quatre initiatives prioritaires (voir la section Objectifs liés au climat ci-dessous pour plus de détails).
- Le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre sont devenus une priorité absolue pour les investisseurs et les marchés financiers. En réponse à cet intérêt, nous avons élaboré une stratégie sur le changement climatique à l'échelle de l'entreprise, publié notre prise de position sur le changement climatique et continué à améliorer l'alignement de nos informations sur le changement climatique - les cadres préférés des investisseurs pour rendre compte des facteurs de changement climatique, y compris les recommandations de la TCFD et l'IFRS S2.
- Nous nous efforçons d'être un catalyseur du développement social et d'entretenir de bonnes relations avec les communautés au sein desquelles nous opérons, sur la base du dialogue, de la transparence et du respect. Des détails sur notre approche de l'identification et de la prise en compte des préoccupations de la communauté figurent dans la section Relations avec la communauté du présent rapport. Nos plans de relations avec les communautés comprennent des programmes sociaux et des budgets d'investissement social. Nous nous engageons à travailler avec les organisations communautaires, les gouvernements locaux et les fournisseurs locaux afin d'identifier les besoins de la communauté et de fournir des avantages durables aux communautés dans nos zones d'influence directes et indirectes. Nos contributions financières aux communautés locales ont soutenu des initiatives d'action climatique et contribué à développer la résilience des communautés face au changement climatique.
- Nos mines produisent de l'argent, de l'or, du plomb et du zinc, des métaux utilisés dans la vie quotidienne et dans de nombreuses industries qui contribuent au développement durable. La demande de ces métaux augmente avec l'accroissement de la population mondiale et l'élévation du niveau de vie. Nous cherchons à satisfaire ce besoin par une production minérale responsable qui génère un impact positif pour nos parties prenantes. Fortuna se concentre sur l'amélioration de l'efficacité des ressources de ses opérations afin de réduire les risques liés à l'évolution des prix des matières premières.
- Nous avons mis en œuvre des initiatives sur nos sites miniers afin d'améliorer notre résilience face aux impacts physiques aigus et chroniques du changement climatique, décrits en détail dans les tableaux ci-dessous.
- Nous visons à minimiser notre consommation d'eau opérationnelle et à utiliser efficacement l'eau dans nos processus. Des systèmes de gestion de l'eau ont été développés au niveau des sites et nous cherchons à améliorer notre gouvernance de l'eau sur la base des pratiques actuelles de l'industrie. Des informations sur notre approche de la gestion de l'eau peuvent être trouvées dans la section Gestion de l'eau du présent rapport. Nous avons également fourni des détails sur les initiatives spécifiques à chaque site dans les tableaux ci-dessous pour les sites à haut risque.
- Nous nous engageons à suivre en permanence l'évolution des technologies et les autres possibilités d'améliorer l'efficacité des ressources dans nos activités et à tirer parti des progrès réalisés dans le domaine des énergies renouvelables. Nous continuerons à nous efforcer de saisir les opportunités liées au climat lorsque ces solutions s'avèrent fiables, abordables et compétitives.



Mine Yaramoko Mine - Pépinière communautaire



COUP DE PROJECTEUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CENTRALE SOLAIRE À LA MINE LINDERO

La décision de mettre en place la centrale solaire à Lindero est un exemple particulièrement remarquable de notre prise en compte des risques et des opportunités liés au climat dans le cadre de notre modèle d'entreprise. Nous avons réalisé des audits énergétiques détaillés sur chacun de nos sites afin d'identifier les options possibles pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. L'une des options potentielles identifiées pour la mine Lindero était le développement d'une centrale solaire. Après un examen approfondi et une analyse détaillée des coûts et avantages financiers et liés au développement durable, nous avons déterminé que ce projet était économiquement viable et qu'il offrait

une excellente occasion de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de réduire la dépendance à l'égard du carburant diesel et de réaliser des économies à moyen et à long terme.

Le projet devrait aboutir au développement d'une centrale photovoltaïque et d'un système de stockage d'énergie par batterie, qui seront intégrés à la centrale diesel existante pour former une centrale électrique hybride. La centrale donnera la priorité à la production d'énergie électrique renouvelable. Elle devrait être opérationnelle en 2025, produire 15 000 MWh/an d'électricité à partir de sources renouvelables et réduire la consommation de diesel d'environ 40 %. Cette centrale sera officiellement reconnue comme la première mine hybride exploitée dans la province de Salta.

Nous avons atteint un certain nombre d'étapes clés du projet :

- 1 La procédure d'appel d'offres est terminée et nous avons conclu un accord avec un vendeur.
- 2 L'étude d'impact environnemental et social (EIES) du projet a été approuvée par le secrétaire aux mines et à l'énergie de la province de Salta en décembre 2023. Il s'agit de la principale étape du processus d'autorisation.

Nous continuerons à donner la priorité à la mise en œuvre de ce projet en 2024 et il est mis en évidence comme l'une de nos quatre initiatives prioritaires pour soutenir la réalisation de notre objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



APERÇU DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT : MINE SAN JOSÉ

OPÉRATEUR : Compañía Minera Cuzcatlan S.A. de C.V.

EMPLACEMENT : District minier de Taviche, Oaxaca, Mexique

PRODUIT : Argent, or

VIE DE LA RÉSERVE : 1 an

Risque climatique de transition

- Le Mexique est membre de l'Accord de Paris et s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 35 % en 2030 par rapport à son niveau de référence.
- L'exposition la plus importante de Fortuna à la tarification du carbone se situe au Mexique, qui est un pays de l'OCDE. La tarification du carbone dans les pays de l'OCDE devrait augmenter plus rapidement et de manière plus significative que dans les pays non membres de l'OCDE.

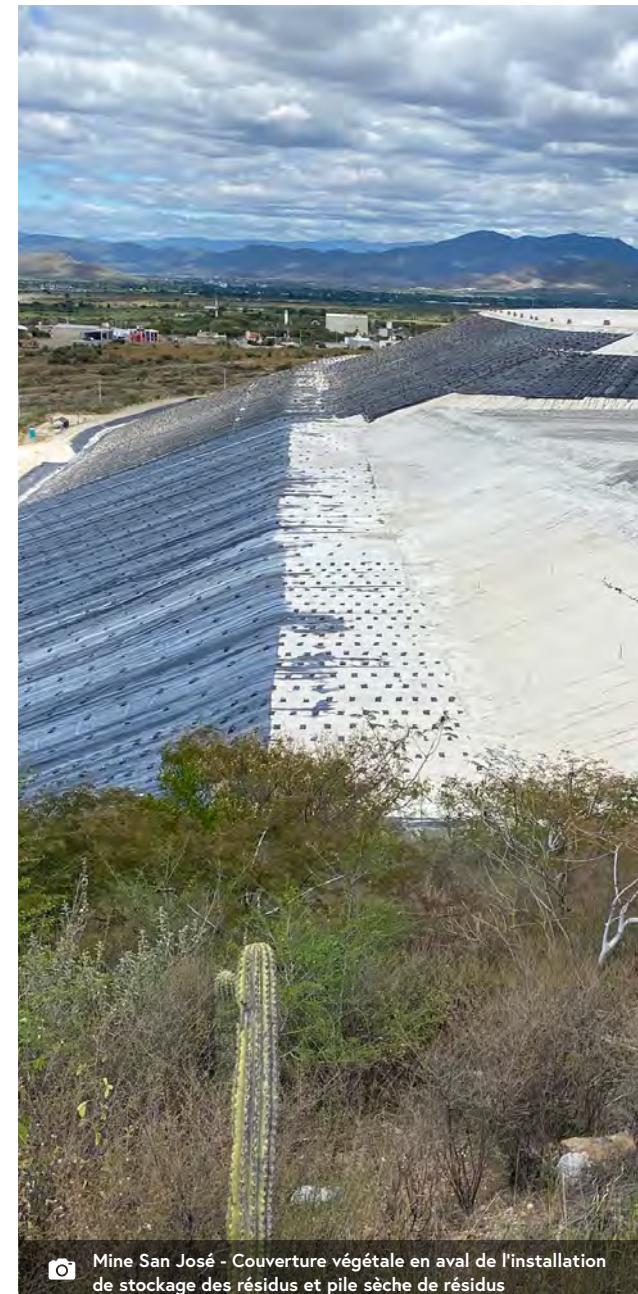
Risque climatique physique

- La mine San José est considérée comme le site de Fortuna le plus exposé aux cyclones tropicaux. L'exposition globale au risque est toujours considérée comme faible.
- L'Aqueduct Water Risk Atlas de WRI qualifie le stress hydrique de base de la région de « faible ». Le risque global lié à l'eau est qualifié de « faible - moyen » .

Efforts d'atténuation

- 144 panneaux solaires ont été installés, qui produisent en moyenne 12 437 kWh par mois et réduisent les émissions de GES de 5,26 tCO₂e par mois. Des chauffages solaires ont également été installés pour les douches du site de la mine afin de réduire la consommation de gaz.

- La capacité du bassin d'urgence des résidus de la pile sèche de la mine a été doublée afin de multiplier par cinq la capacité de pompage et un bassin supplémentaire, plus grand, a été construit en prévision des futurs épisodes de fortes pluies afin d'éviter les débordements pendant la saison des pluies.
- L'accent est mis sur la gestion de l'eau sur le site.
 - L'usine de traitement est conçue pour garantir un rejet nul dans l'environnement et jusqu'à 92 % de l'eau consommée par l'usine de traitement est de l'eau recyclée provenant de l'installation de filtrage.
 - Environ 30 % des résidus les plus grossiers sont utilisés pour le remblayage de la mine, tandis que les résidus restants sont transportés par camion jusqu'à la pile sèche et compactés en place.
 - Les eaux d'infiltration excédentaires de la mine souterraine sont pompées jusqu'à l'installation de stockage de résidus partiellement fermée et revêtue pour compléter l'eau d'appoint de l'usine de traitement.
 - Une autre source d'eau d'appoint pour l'usine de traitement provient de la station d'épuration du village voisin d'Ocotlán.



 Mine San José - Couverture végétale en aval de l'installation de stockage des résidus et pile sèche de résidus

APERÇU DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT : MINE CAYLLOMA

OPÉRATEUR : Minera Bateas S.A.C

EMPLACEMENT : Caylloma, Arequipa, Pérou

PRODUIT : Argent, or, zinc, plomb

VIE DE LA RÉSERVE : 5 ans

Risque climatique de transition

- Le Pérou est membre de l'Accord de Paris et s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 40 % d'ici 2030 par rapport à un scénario de statu quo.
- Le Pérou n'est pas un pays de l'OCDE ni un grand marché émergent. Les prix du carbone ne devraient pas augmenter aussi rapidement ou aussi fortement dans les pays non membres de l'OCDE que dans les pays membres de l'OCDE, ce qui réduit le risque global et l'exposition à la tarification du carbone.

Risque climatique physique

- La mine Caylloma est identifiée comme le site de Fortuna le plus exposé au risque d'inondation pluviale et fluviale. L'exposition globale au risque est toujours considérée comme faible.
- L'Aqueduct Water Risk Atlas de WRI qualifie le stress hydrique de base de la région de « faible ». Le risque global lié à l'eau est qualifié de « faible - moyen » .

Efforts d'atténuation

- Plusieurs projets visant à améliorer l'efficacité ont été mis en œuvre. Par exemple, le système de pompage de l'eau est en cours de conversion afin de réduire la consommation d'énergie du réseau et la consommation de diesel.

- Nous avons réalisé un investissement de 2 millions de dollars pour moderniser la sous-station électrique, ce qui lui permettra d'utiliser plus efficacement l'énergie du réseau, de réduire les interruptions de l'approvisionnement en électricité et de diminuer la consommation de diesel.
- Nous avons investi 1 million de dollars pour centraliser les générateurs diesel et accroître l'automatisation afin de minimiser le gaspillage d'énergie.
- En 2022, Caylloma a opté pour un fournisseur d'énergie qui produit de l'électricité à partir de sources d'énergie 100 % renouvelables. Les émissions de gaz à effet de serre devraient diminuer d'environ 8 860 tCO₂ par an pendant la durée de vie de la mine.
- Il est également prévu de construire et de moderniser une nouvelle usine de remplissage de pâte qui permettra d'éviter le transport par camion des résidus pour l'alimentation de l'usine. Les émissions de gaz à effet de serre devraient diminuer d'environ 420 tCO₂ par an pendant la durée de vie de la mine.
- Nous nous efforçons d'optimiser notre bilan hydrique afin d'utiliser davantage d'eau d'appoint provenant des chantiers miniers souterrains et de réduire, voire d'éliminer, l'utilisation de l'eau de la rivière Santiago.



Mine Caylloma - Partiellement fermé TSF n° 2

APERÇU DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT : MINE LINDERO

OPÉRATEUR : Mansfield Minera S.A.

EMPLACEMENT : Salta, Argentine

PRODUIT : Or

VIE DE LA RÉSERVE : 11 ans

Risque climatique de transition

- L'Argentine est membre de l'Accord de Paris et s'est engagée à ne pas dépasser des émissions nettes de 359 millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (tCO₂e) en 2030.
- L'Argentine n'est pas un pays de l'OCDE ni un grand marché émergent. Les prix du carbone ne devraient pas augmenter aussi rapidement ou aussi fortement dans les pays non membres de l'OCDE que dans les pays membres de l'OCDE, ce qui réduit le risque global et l'exposition à la tarification du carbone.

Risque climatique physique

- La mine Lindero est considérée comme le site de Fortuna le plus menacé par les températures extrêmes. L'exposition globale au risque est toujours considérée comme faible.
- L'Aqueduct Water Risk Atlas de WRI caractérise le stress hydrique de base de la région comme étant « faible ». Le risque global lié à l'eau est qualifié de « faible - moyen » .

Efforts d'atténuation

- Nous avançons dans la construction d'une centrale solaire à Lindero d'ici 2025 afin d'améliorer notre utilisation des sources d'énergie renouvelables et, à terme, de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Les émissions de GES devraient diminuer d'environ 10 820 tCO₂ par an pendant la durée de vie de la mine.
- Un investissement de 2,5 millions de dollars US a été réalisé pour renforcer la route menant à la mine afin d'améliorer la résistance aux futures fortes pluies.
- Un certain nombre de projets d'optimisation ont été menés à bien au cours des dernières années, notamment le remplacement d'équipements et l'optimisation du dynamitage des déchets, de la fosse et des processus de transport de la mine au concasseur.



APERÇU DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT : MINE YARAMOKO

OPÉRATEUR : Roxgold Sanu S.A.

EMPLACEMENT : Municipalité de Bagassi, Province de Balé,
Région de la Boucle du Mouhoun,
Burkina Faso

PRODUIT : Or

VIE DE LA RÉSERVE : 3 ans

Risque climatique de transition

- Le Burkina Faso est membre de l'Accord de Paris et s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 29,42 % d'ici 2030.
- Le Burkina Faso n'est pas un pays de l'OCDE ni une économie de marché émergente majeure. Les prix du carbone ne devraient pas augmenter aussi rapidement ou aussi fortement dans les pays non membres de l'OCDE que dans les pays membres de l'OCDE, ce qui réduit le risque global et l'exposition à la tarification du carbone.

Risque climatique physique

- L'Aqueduct Water Risk Atlas de WRI caractérise le stress hydrique de base de la région comme étant « faible ». Le risque global lié à l'eau est qualifié de « faible - moyen » .

Efforts d'atténuation

- Plusieurs mesures ont été prises pour protéger les infrastructures de la mine contre les incendies de forêt pendant les saisons sèches, notamment un plan de prévention des feux de brousse.
- La gestion de l'eau sur le site fait l'objet d'une attention particulière.
 - L'usine de traitement de Yaramoko est conçue pour ne pas rejeter d'eau dans l'environnement et une grande partie de l'eau consommée par l'usine de traitement provient de l'eau recyclée du parc à résidus et du barrage de stockage d'eau construit par la société. L'eau excédentaire collectée pendant la saison des pluies est pompée et stockée dans notre barrage de stockage d'eau pour être utilisée comme eau d'appoint de l'usine de traitement. Nous nous efforçons de collecter autant d'eau que possible sur le site à partir de ces sources.
 - En outre, un pipeline a été construit entre le barrage d'eau de Sipohin et la mine pour assurer un approvisionnement en eau adéquat. Des droits de pompage ont été obtenus à partir du barrage d'eau, dépassant les besoins actuels de la mine.



Mine Yaramoko - Usine de traitement

APERÇU DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT : MINE SÉGUÉLA

OPÉRATEUR : Roxgold Sango S.A.

EMPLACEMENT : Séguéla, Worodougou, Côte d'Ivoire

PRODUIT : Or

VIE DE LA RÉSERVE : 8 ans

Risque climatique de transition

- La Côte d'Ivoire est membre de l'Accord de Paris et s'est engagée à réduire ses émissions de GES de 30,41 % d'ici 2030 par rapport à un scénario de statu quo.
- La Côte d'Ivoire n'est pas un pays de l'OCDE ni une économie de marché émergente majeure. Les prix du carbone ne devraient pas augmenter aussi rapidement ou aussi fortement dans les pays non membres de l'OCDE que dans les pays membres de l'OCDE, ce qui réduit le risque global et l'exposition à la tarification du carbone.
- Le site minier est également exposé au risque de marché à court terme. Il existe un risque d'augmentation des coûts de l'énergie, notamment de l'électricité, ce qui est une réalité de la conduite des affaires dans cette région.

Risque climatique physique

- La mine Séguéla a été identifiée comme le site de Fortuna le plus exposé aux risques de sécheresse et d'incendie de forêt. L'exposition globale au risque est toujours considérée comme faible.
- L'Aqueduct Water Risk Atlas de WRI qualifie le stress hydrique de base de la région de « faible ». Le risque global lié à l'eau est qualifié de « moyen - élevé » .

Efforts d'atténuation

- Nous avançons dans la construction et le développement d'une centrale solaire à Séguéla d'ici 2025 afin d'améliorer notre utilisation des sources d'énergie renouvelables, de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et d'atténuer les risques liés à l'augmentation des coûts de l'énergie. Les émissions de gaz à effet de serre devraient diminuer d'environ 3 700 tCO₂ par an pendant la durée de vie de la mine.
- L'accent est mis sur la gestion de l'eau sur le site.
 - La majorité de l'eau de l'usine de traitement provient du bassin surnageant de notre installation de stockage de résidus en tant qu'eau recyclée et l'eau d'appoint supplémentaire provient du barrage de stockage d'eau.
 - L'eau d'assèchement de la mine à ciel ouvert est dirigée vers le barrage de stockage de l'eau et l'eau potable provient des puits locaux.



Mine Séguéla

GESTION DES RISQUES

[Gestion des risques de la TCFD (a), (b) et (c)]

Les risques liés au changement climatique sont pris en compte dans le cadre du programme de gestion des risques de l'entreprise. Le programme global de gestion des risques a été mis en œuvre pour garantir la cohérence de la manière dont les sites d'exploitation et les différents secteurs de la société identifient, évaluent, gèrent, documentent et rendent compte des risques. Tous les sites suivent la même méthodologie et évaluent les risques (impact et probabilité) à l'aide de la matrice des risques de l'entreprise Fortuna. La matrice des risques de la société évalue les risques d'un point de vue opérationnel, financier, de réputation, social, de santé et de sécurité au travail et environnemental. À partir de 2022, la composante environnementale de la matrice des risques comprend des considérations sur le changement climatique afin de garantir une prise en compte adéquate de ce sujet lors de l'évaluation des risques.

Le programme de gestion des risques est facilité par l'équipe de gestion des risques de l'entreprise et consiste en des ateliers périodiques avec les secteurs clés des sites d'exploitation ainsi qu'en des entretiens trimestriels avec les dirigeants des sites et les responsables des fonctions de l'entreprise (par exemple, le vice-président chargé du développement durable/l'équipe chargée du développement durable ayant des connaissances sur le changement climatique et les risques liés au climat). Le processus suit une approche ascendante, l'information circulant des responsables locaux vers les chefs de pays, la direction régionale et la haute direction.

Les résultats de l'examen trimestriel des risques sont consolidés dans des rapports sur les risques spécifiques aux sites et aux régions et distribués à la direction locale et régionale. La haute direction et le conseil d'administration reçoivent chaque trimestre un rapport global sur les risques et une mise à jour formelle du département ERM.

Au cours des dernières années, nous avons pris un certain nombre d'initiatives pour améliorer nos processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat. Ces initiatives comprennent l'évaluation de l'importance relative du changement climatique et l'analyse initiale des scénarios liés au climat (décrise plus en détail dans la section **Stratégie**). Ces évaluations nous ont permis de mieux prendre en compte les caractéristiques uniques des risques liés au climat, notamment leur horizon temporel plus long et leur nature incertaine. Les risques liés au climat identifiés grâce à ces évaluations sont décrits plus en détail aux pages 63 et 65 ci-dessus. Les résultats de l'analyse initiale des scénarios liés au climat n'ont pas encore été intégrés dans le processus de gestion des risques de l'entreprise.

Dans le cadre de notre approche de l'identification, de l'évaluation et du suivi des risques liés au climat, nous avons pris en compte les éléments suivants :

- Les réglementations existantes liées au climat (par exemple, les avis du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), les orientations de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les réglementations liées au climat au Canada, au Mexique, au Pérou, en Argentine, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal).
- Les orientations et les initiatives de l'industrie liées au climat (par exemple, l'initiative Towards Sustainable Mining de l'Association minière du Canada, les principes miniers du Conseil international des mines et métaux, les principes d'exploitation responsable de l'or du Conseil mondial de l'or).
- Cadres et normes relatifs au changement climatique (par exemple, les normes de la SASB, le bulletin technique sur le risque climatique de la SASB, les recommandations de la TCFD, les NIIF S2).
- Divulgation d'informations par les pairs sur le changement climatique.

Nous suivons également les nouvelles exigences réglementaires liées au climat, notamment :

- La règle finale de la SEC visant à améliorer et à normaliser les informations relatives au climat à l'intention des investisseurs.
- Mises à jour de la CSA sur la divulgation obligatoire d'informations relatives au climat.
- Le travail du Conseil canadien des normes de développement durable (CSSB), qui s'efforce d'élaborer des normes canadiennes de divulgation en matière de développement durable alignées sur les normes NIIF de divulgation en matière de développement durable de l'ISSB.

En 2022, des experts tiers en matière de changement climatique ont organisé une session de formation avec des membres clés de notre équipe de gestion des risques d'entreprise afin de partager les meilleures pratiques pour l'intégration des risques liés au changement climatique dans la gestion des risques d'entreprise. Fortuna a ensuite procédé à un examen du processus de gestion des risques de l'entreprise afin de garantir une intégration solide des risques liés au climat dans ce processus. Il s'agissait notamment de cartographier les risques liés au climat identifiés par la TCFD et de mettre à jour la composante environnementale de la matrice des risques pour y inclure les considérations liées au changement climatique afin de garantir une prise en compte adéquate de ce sujet lors de l'évaluation des risques.

Le processus utilisé pour la gestion des risques liés au climat n'a pas changé par rapport à la période précédente.

Le processus actuel de gestion des risques de l'entreprise Fortuna ne prend pas explicitement en compte les opportunités liées au climat. Toutefois, l'évaluation de l'importance relative du changement climatique et l'analyse initiale des scénarios liés au climat ont pris en compte les opportunités liées au climat. Pour plus de détails, voir la section **Stratégie**.

INDICATEURS ET OBJECTIFS

INDICATEURS LIÉS AU CLIMAT

[Indicateurs et objectifs de la TCFD (a) et (b)]

L'établissement des indicateurs et des objectifs liés au climat est un élément essentiel de l'élaboration de notre stratégie de lutte contre le changement climatique. Nous avons élaboré un ensemble des indicateurs liés au climat qui s'inspirent des catégories d'indicateurs intersectoriels liés au climat de la TCFD (tableau 10 ci-dessous) et qui permettront à l'entreprise de suivre les progrès réalisés en matière de changement climatique ainsi que les risques et les opportunités identifiés. Nous examinerons les indicateurs liés au climat inclus dans la norme NIIF S2 afin de déterminer s'il existe des possibilités d'améliorer l'alignement avec la norme au fil du temps.

Le tableau 10 montre que bon nombre de nos paramètres absous ont augmenté en 2021 (par exemple, les émissions de GES des étendues 1 et 2, la consommation d'énergie, de carburant et d'eau) en raison de l'ajout des sites miniers de Lindero et de Yaramoko. Toutefois, nombre de ces paramètres ont diminué de 2021 à 2022 et sont restés relativement stables de 2022 à 2023. Ceci est remarquable car 2023 a marqué le début des opérations à Séguéla.

ÉMISSIONS DE GES

Nos émissions de gaz à effet de serre sont calculées selon la méthodologie du GHG Protocol, conformément aux meilleures pratiques en matière de divulgation des informations sur le changement climatique selon la norme NIIF S2. Nous adoptons une approche de contrôle financier et les émissions de GES de l'étendue 2 sont actuellement calculées à l'aide d'une approche basée sur l'emplacement. Nous donnons la priorité à l'utilisation de facteurs d'émissions nationaux plutôt qu'internationaux, lorsqu'ils sont disponibles.

En 2021, nous avons procédé à un examen approfondi de notre outil d'évaluation de l'empreinte carbone de l'entreprise. Cet examen a été réalisé par des auditeurs accrédités ayant une expertise dans le domaine du développement durable des entreprises et s'est aligné sur les normes internationales telles que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le Protocole des gaz à effet de serre. Au cours de cet examen, nous avons défini une méthodologie solide pour quantifier et déclarer les émissions et les suppressions de GES sur la base des exigences de la norme ISO 14064 : 2018 Partie 1. Pour plus de détails sur le travail effectué, voir l'étude de cas 3 dans le [Rapport de développement durable 2021](#).

Aucun changement significatif n'a été apporté à l'approche d'évaluation, aux données et aux hypothèses au cours de la période de référence.

À l'heure actuelle, nous ne mesurons pas les émissions de l'étendue 3 associées aux activités de notre chaîne de valeur lorsque nous ne possédons pas ou ne contrôlons pas la source d'émissions.



Mine Séguéla

**Tableau 10 : Indicateurs et objectifs liés au climat**

[SASB EM-MM-110a.1, GRI 305-1, GRI 305-2, GRI 305-4]

FACTEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	INDICATEURS LIÉS AU CLIMAT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Risques politiques et juridiques	Émissions absolues de GES de l'étendue 1 (tCO ₂ e)	21 900	21 287	17 494	19 016	94 025	81 015	88 902
	Émissions absolues de GES de l'étendue 2 (tCO ₂ e)	60 449	59 001	83 700	51 966	52 800	55 726	55 128
	Intensité des émissions de GES des étendues 1 et 2 (tCO ₂ e/kt de minerai traité)	51,45	50,97	47,28	49,14	17,18	17,94	17,15
	Intensité des émissions de GES des étendues 1 et 2 (tCO ₂ e/Au eq oz)	0,34	0,34	0,48	0,40	0,35	0,34	0,35
	Intensité des émissions de GES des étendues 1 et 2 (tCO ₂ e/kt de matière extraite)	44,63	44,05	43,43	47,07	11,43	9,31	8,64
	Pourcentage des émissions mondiales brutes de GES de l'étendue 1 couvertes par des réglementations limitant les émissions	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Opportunités d'efficacité des ressources	Énergie totale consommée (GJ)	663 566	663 199	612 501	561 889	1 815 846	1 713 121	1 813 244
	Total des combustibles consommés (GJ)	274 055	260 155	215 284	197 778	1 219 536	1 093 175	1 190 829
	Consommation d'électricité (GJ)	389 511	403 043	397 217	364 112	596 310	619 946	622 415
	Intensité énergétique (GJ/t)	0,41	0,42	0,38	0,39	0,21	0,22	0,22
	Total de l'eau prélevée (milliers de m ³)	1 612	1 384	1 590	1 252	2 367	2 393	2 621
	Total de l'eau consommée (milliers de m ³)	1 444	948	1 285	1 022	2 153	2 236	2 509
	Intensité de la consommation d'eau (m ³ /t)	0,90	0,60	0,80	0,71	0,25	0,29	0,30
Opportunités des sources d'énergie	Intensité de la consommation d'eau douce (m ³ /t)	0,84	0,57	0,68	0,58	0,24	0,25	0,20
	Pourcentage de l'énergie consommée provenant du réseau électrique	59 %	61 %	65 %	65 %	33 %	36 %	34 %
	Pourcentage de l'énergie consommée qui est renouvelable	4 %	8 %	7 %	7 %	7 %	14 %	15 %
Risques physiques chroniques	Pourcentage d'eau prélevée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
	Pourcentage d'eau consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
	Pourcentage d'eau recyclée	68 %	71 %	68 %	71 %	62 %	63 %	63 %
Autres	Pourcentage de la rémunération des cadres supérieurs influencée par des considérations climatiques	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	5 % de la catégorie ESG (pondérée à 35 %) est déterminée par la performance en matière de changement climatique	7,5 % de la catégorie ESG (pondérée à 35 %) est déterminée par la performance en matière de changement climatique

OBJECTIFS LIÉS AU CLIMAT

[Indicateurs et objectifs de la TCFD (a) et (b)], [SASB EM-MM-110a.2]

Nous nous sommes engagés à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à court et à long terme, ainsi que d'autres objectifs liés au climat, le cas échéant.

Notre principale priorité en matière de changement climatique pour 2023 était de finaliser les études et travaux détaillés nécessaires pour soutenir la fixation d'objectifs de réduction des émissions de GES, ce que nous avons fait.



Fortuna s'est fixé pour objectif de réduire les émissions de GES des catégories 1 et 2 de 15 % en 2030, par rapport aux émissions de GES prévues en 2030 dans le cadre du « statu quo » (« BAU ») si aucune mesure d'intervention n'était prise.²²
L'objectif de cet objectif est d'atténuer les émissions de GES.

La société s'est également engagée à soutenir l'ambition mondiale de réduire à zéro les émissions de GES d'ici 2050 en investissant dans la technologie, les initiatives d'efficacité énergétique et les énergies renouvelables à long terme, lorsque ces investissements sont fiables, abordables et compétitifs.

Notre objectif a été approuvé par le conseil d'administration.

²² Comprend les GES couverts par le protocole de Kyoto qui sont significatifs pour Fortuna : dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), oxyde nitreux (N₂O). Les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF₆) et le trifluorure d'azote (NF₃) ne sont pas significatifs pour le profil d'émissions de Fortuna.

Sur la base d'une évaluation des activités existantes, Fortuna a déterminé qu'une part importante de ses émissions de GES actuelles est attribuable à l'utilisation du diesel pour alimenter ses opérations. Par conséquent, les plus grandes possibilités de réduction des émissions de GES de Fortuna sont liées à l'électrification et à l'utilisation accrue des énergies renouvelables. Fortuna prévoit d'atteindre son objectif de réduction des émissions de GES grâce à la mise en œuvre des projets suivants :

MINE	INITIATIVE	RÉSULTATS
Séguéla, Côte d'Ivoire	Fournir de l'énergie renouvelable à l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Construction et mise en œuvre d'une centrale solaire d'ici 2025 Les émissions de gaz à effet de serre devraient diminuer d'environ 3 700 tonnes de CO₂ par an
Linderöd, Argentine	Fournir de l'énergie renouvelable à l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Construction et mise en œuvre d'une centrale solaire d'ici 2025 Les émissions de gaz à effet de serre devraient diminuer d'environ 10 820 tonnes de CO₂ par an
Caylloma, Pérou	Fournir de l'électricité à faible teneur en carbone pour les opérations	<ul style="list-style-type: none"> En 2022, Caylloma est passé à un fournisseur d'énergie qui produit de l'électricité à partir de sources d'énergie 100 % renouvelables. Les émissions de gaz à effet de serre devraient diminuer d'environ 8 860 tonnes de CO₂ par an
Caylloma, Pérou	Optimisation de l'usine de remplissage de pâte minière	<ul style="list-style-type: none"> La construction et la modernisation d'une nouvelle usine de remblai en pâte évitera le transport par camion des résidus pour l'alimentation de l'usine Les émissions de gaz à effet de serre devraient diminuer d'environ 420 tonnes de CO₂ par an

Fortuna a fixé un objectif BAU pour guider son engagement de réduction des émissions de GES. Le BAU est une mesure définie comme une réduction des émissions de GES par rapport à une prévision future d'émissions de GES non atténuées si aucune mesure n'est prise pour réduire les émissions de GES au cours de la période définie. Fortuna s'est alignée sur un objectif BAU en reconnaissant que ses émissions de gaz à effet de serre et son profil énergétique évolueront au fil du temps en fonction de la croissance continue de ses activités et de ses affaires. Toutes les mines en exploitation de Fortuna sont couvertes par cet objectif BAU.

Sur la base des estimations de la LdM 2022 de Fortuna, les émissions de GES des étendues 1 et 2 prévues dans le cadre du BAU en 2030 seraient de 136 500 tonnes de dioxyde de carbone (« tCO₂ »). Fortuna s'engage à réduire les émissions de GES des étendues 1 et 2 à au moins 116 000 tCO₂ en 2030, ce qui représente 20 500 tCO₂ ou 15 % d'émissions en moins par rapport aux prévisions du BAU 2030.

Grâce à la mise en œuvre de l'engagement de réduire les émissions de GES des étendues 1 et 2 de la société de 15 % en 2030 avec les quatre initiatives présentées ci-dessus, Fortuna s'attend à pouvoir réaliser une réduction cumulative des émissions de GES estimée à plus de 160 000 tCO₂ entre 2022 et 2030 par rapport aux émissions prévues.

Alors que nous travaillons à la mise en œuvre des quatre initiatives prioritaires décrites ci-dessus, nous nous attendons à ce que d'autres opportunités de réduction des émissions de GES se présentent. Nous continuerons à évaluer les projets et nos équipes sur le terrain sont toujours à la recherche d'opportunités pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les coûts opérationnels, ce qui peut également se traduire par des réductions des émissions de GES.



LE PARCOURS DE FORTUNA EN MATIÈRE DE FIXATION DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

L'une des principales étapes de la feuille de route pluriannuelle de mise en œuvre de la stratégie de Fortuna en matière de changement climatique consistait à divulguer un objectif crédible et réalisable de réduction des émissions de gaz à effet de serre à moyen terme, étayé par des voies de réduction claires.

Au cours des deux dernières années, l'objectif principal de Fortuna en matière de climat a été de mener l'analyse nécessaire sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour nous permettre de fixer un objectif crédible et réalisable de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce travail a consisté à :

- Comprendre notre point de départ en examinant et en analysant nos données de référence sur les émissions de GES et nos prévisions de production.
- Comprendre le paysage réglementaire et les attentes du marché.
- Identifier et évaluer les possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de nos activités, afin d'éclairer les voies de réduction potentielles. Ce travail comprenait des audits énergétiques détaillés sur chacun de nos sites afin d'identifier les options potentielles de réduction de la consommation d'énergie, notamment par le biais de mesures d'optimisation énergétique.

Nous avons examiné les méthodes de traitement, les plans d'exploitation minière et les conditions physiques de chaque site afin d'identifier une liste d'opportunités potentielles.

- Mener de vastes actions d'engagement au niveau des sites et de renforcement des capacités internes afin d'améliorer la compréhension par les équipes des sites du potentiel de réduction de la consommation d'énergie et d'améliorer les connaissances internes sur les émissions de GES et les risques et opportunités liés au climat pour la société.
- Évaluer la valeur économique et la faisabilité technique des possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre identifiées.

Ce travail fondamental a abouti à la fixation d'un objectif de réduction des émissions de GES des étendues 1 et 2 de 15 % en 2030, par rapport aux émissions de GES prévues dans le cadre du BAU en 2030 si aucune mesure d'intervention n'était prise.

OBJECTIFS A LONG TERME JUSQU'EN 2050

Compte tenu de l'estimation actuelle de la charge de travail de ses activités, Fortuna s'est engagée à soutenir l'ambition mondiale d'émissions nettes zéro de GES d'ici 2050 en investissant dans la technologie, les initiatives d'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable à long terme, lorsque ces investissements sont fiables, abordables et compétitifs. Il s'agit par exemple, dans la mesure du possible, d'améliorer l'approvisionnement en énergie à faible teneur en carbone, de changer de combustible pour utiliser davantage d'électricité et/ou de combustibles à faible teneur en carbone, et d'intégrer des stratégies de gestion de la demande et de stockage des batteries.

SURVEILLANCE, EXAMEN ET COMMUNICATION DES ÉMISSIONS DE GES ET DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DE NOTRE OBJECTIF

Fortuna s'est engagée à contrôler mensuellement les émissions de gaz à effet de serre de chacune de ses mines et à examiner périodiquement les progrès réalisés par rapport à l'objectif et à la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la société, parallèlement au contrôle de ses autres objectifs en matière de développement durable. La société surveillera et évaluera également son exposition aux risques et aux opportunités liés au climat en tenant compte de l'évolution du paysage volontaire et réglementaire.

Les progrès réalisés par Fortuna pour atteindre son objectif de réduction des émissions de GES et ses prévisions seront examinés au moins une fois par an afin de s'assurer que les informations les plus récentes et les plus précises sont prises en compte. Cela inclut des facteurs internes potentiels tels que les changements opérationnels et la croissance de l'entreprise, l'évolution des risques et des opportunités liés au climat, le paysage réglementaire et les attentes du marché, ainsi que d'autres facteurs externes ayant un impact sur la stratégie et les engagements de Fortuna en matière de changement climatique.

Le rapport sur les performances sera publié au moins une fois par an dans le rapport sur le développement durable de la société et sur notre site web.

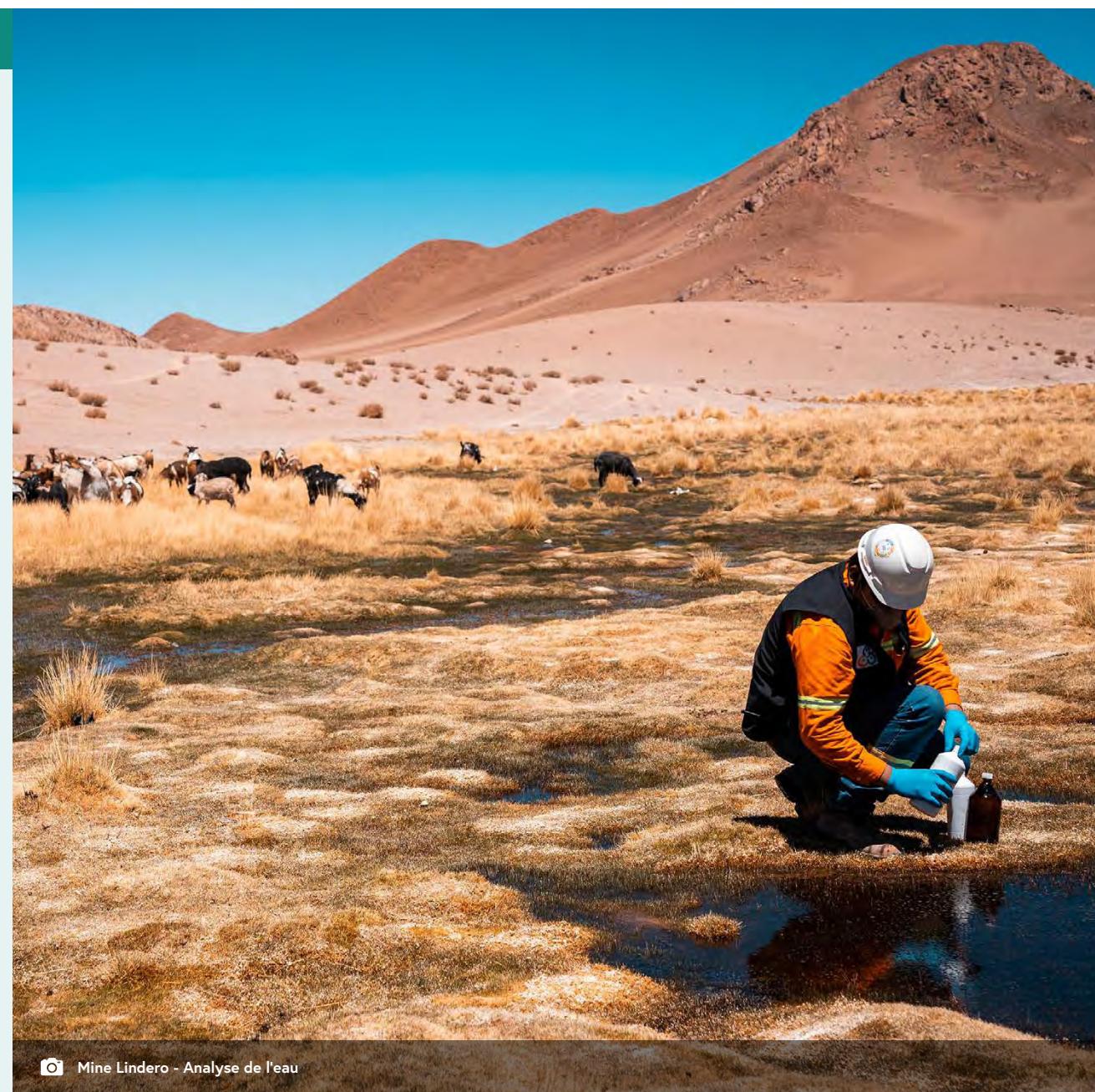


PERSPECTIVES POUR 2024

Nous sommes fiers des progrès réalisés dans le cadre de notre stratégie en matière de changement climatique depuis la publication de notre déclaration de position en 2022, et en particulier de nos efforts pour fixer un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Les travaux futurs liés au climat en 2024 incluront :

- 1 La mise à jour de nos systèmes internes pour soutenir le suivi et le rapport de notre objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- 2 Mener des études sur l'eau liées au climat pour nos activités à haut risque.
- 3 Le développement d'un programme interne de sensibilisation et de formation au changement climatique, axé sur la formation à notre objectif de réduction des émissions de GES et à quatre initiatives prioritaires, afin d'assurer l'alignement dans l'ensemble de l'organisation.
- 4 Continuer à surveiller les attentes des investisseurs et l'évolution du paysage réglementaire en ce qui concerne le changement climatique, afin de s'assurer que nous sommes bien positionnés pour continuer à répondre aux attentes des investisseurs et aux exigences réglementaires en matière d'information.
- 5 Évaluer d'autres possibilités de mettre en œuvre des initiatives en matière d'efficacité énergétique, d'adopter de nouvelles technologies et/ou d'accroître notre utilisation des énergies renouvelables afin de réduire davantage notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre dans les années à venir.



Mine Lindero - Analyse de l'eau



GESTION DE L'ÉNERGIE

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

L'optimisation de l'approvisionnement et de la consommation d'énergie présente des avantages financiers, opérationnels et environnementaux. L'énergie peut représenter une part importante des coûts d'exploitation et les perturbations de l'approvisionnement en énergie peuvent avoir un impact sur la production minière. La consommation d'électricité et la combustion de carburants contribuent aux émissions de gaz à effet de serre et au changement climatique.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Le comité du développement durable du conseil d'administration supervise la gestion de l'énergie, et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la gestion de l'énergie au niveau de la direction. Le comité d'entreprise de HSSEC veille à l'alignement des initiatives environnementales des filiales, y compris la gestion de l'énergie, sur le cadre de développement durable de l'entreprise.

Sur chaque site d'exploitation, il existe un comité de la santé, de la sécurité, de l'environnement et des communautés responsable des facteurs environnementaux, y compris de la gestion de l'énergie.



POLITIQUES

- ➡ Notre [Politique environnementale](#), approuvée par le conseil d'administration, est guidée par la norme ISO 14001:2015 relative aux systèmes de gestion de l'environnement. Elle décrit notre engagement à protéger l'environnement naturel partout où nous travaillons, et plus particulièrement notre engagement à promouvoir l'utilisation efficace de l'énergie et des ressources matérielles, à minimiser la consommation et les déchets, à prévenir la pollution, à réduire notre empreinte carbone et à protéger l'environnement.
- ➡ Notre [Déclaration de position sur le changement climatique](#) expose notre approche du changement climatique et nos indicateurs et objectifs révèlent nos principaux engagements liés au climat, notamment notre engagement à réduire les émissions de GES en promouvant l'efficacité énergétique et en augmentant l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.

NOTRE APPROCHE

Nous cherchons à réduire la consommation d'énergie et à augmenter l'utilisation des énergies renouvelables, tout en améliorant la productivité opérationnelle. En 2022, nous avons pratiquement doublé notre pourcentage d'énergie totale consommée qui est renouvelable pour atteindre 14 % (contre 7 % en 2021) et se maintiennent à un niveau similaire en 2023 (15 %). Voir la Figure 14. Pour atteindre nos objectifs en matière d'émissions de GES nous prévoyons d'augmenter notre utilisation d'énergie renouvelable à Séguéla et à Lindero grâce à la construction et à la mise en œuvre de centrales solaires d'ici à 2025. Nous continuerons également à utiliser à Caylloma de l'électricité provenant à 100 % de sources d'énergie renouvelables. Voir les [Contributions au développement durable dans nos pays d'accueil - Mine Caylloma](#) pour des informations sur l'utilisation d'une énergie 100 % renouvelable sur le site.

Nos filiales discutent des mesures à prendre pour réduire la consommation d'énergie et l'intensité énergétique en fonction de leurs performances au sein du comité local de la santé, de la sécurité, de l'environnement et des communautés. L'approche varie en fonction de l'étape du cycle de vie de la mine.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Caylloma, San Jose et Yaramoko utilisent l'énergie électrique du réseau. Comme mesure d'urgence, nous disposons de centrales de production d'électricité sur site qui sont utilisées pour l'approvisionnement en énergie de secours. Lindero n'utilise pas l'énergie électrique du réseau, mais s'approvisionne en diesel. Globalement, 34 % de la consommation d'énergie de Fortuna provient du réseau électrique. Voir la Figure 14.

AUDITS ÉNERGÉTIQUES ET PROGRAMMES DE GESTION DE L'ÉNERGIE

En 2022, Fortuna a réalisé des audits énergétiques détaillés sur chacun de ses sites afin d'identifier les options potentielles de réduction de la consommation d'énergie. Cela comprenait un examen des méthodes de traitement, des plans miniers et des conditions physiques pour chaque site afin d'identifier une liste de mesures potentielles de réduction des émissions de GES, y compris des mesures d'optimisation de l'énergie. Ce travail a également consisté à renforcer les capacités sur les sites afin d'améliorer la compréhension par les équipes de chaque site du potentiel de réduction de la consommation d'énergie.

Les filiales de Fortuna évaluent en permanence les projets potentiels d'optimisation énergétique et mettent en œuvre des initiatives de gestion de l'énergie afin de réduire la consommation d'énergie lorsqu'elles sont rentables et, en fin de compte, de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la poursuite des **objectifs de Fortuna en matière de changement climatique**.



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Nous nous sommes engagés à évaluer et à optimiser notre utilisation de l'énergie, à trouver des moyens de réduire notre consommation et à mesurer l'intensité énergétique de toutes nos activités. Comme nous l'avons souligné, dans notre **Déclaration de position sur le changement climatique**, Fortuna attend de tous ses directeurs, cadres et employés qu'ils respectent notre engagement à :

- Évaluer de manière proactive les possibilités d'accroître notre utilisation des sources d'énergie renouvelables et des technologies à faible émission de carbone afin de réduire l'intensité de nos émissions de GES dans le cadre de nos activités actuelles et futures, tout en envisageant l'utilisation stratégique et contrôlée des compensations carbone pour compléter notre stratégie en matière de changement climatique.
- Créer un environnement opérationnel qui encourage l'adoption de comportements et de solutions efficaces et innovants pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources.

- Renforcer les capacités des employés qui ont une responsabilité directe dans les actions liées au climat, y compris les activités qui peuvent améliorer la sensibilisation au changement climatique, la prise de décision efficace, l'efficacité énergétique et, en fin de compte, la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En outre, dans le cadre des travaux menés pour fixer l'objectif de réduction des émissions de GES de la société, Fortuna a déterminé que les possibilités les plus importantes de réduction des émissions de GES étaient liées à l'électrification et à l'utilisation accrue des énergies renouvelables. Fortuna prévoit d'atteindre son objectif de réduction des émissions de GES grâce à la mise en œuvre de quatre initiatives prioritaires, dont trois sont des engagements à améliorer l'utilisation de l'énergie renouvelable sur ses sites miniers.

OBJETIFS DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE	PERFORMANCE EN 2023		OBJETIF 2023	OBJECTIF 2024
Intensité de la consommation d'énergie par tonne de minerai traité (GJ/t)	0,22	🕒 En bonne voie	0,22	0,24

En 2023, nous avons fixé et atteint un objectif réaliste en matière d'intensité énergétique, en améliorant soigneusement la précision de notre base de référence pour la consommation d'énergie et les projections.

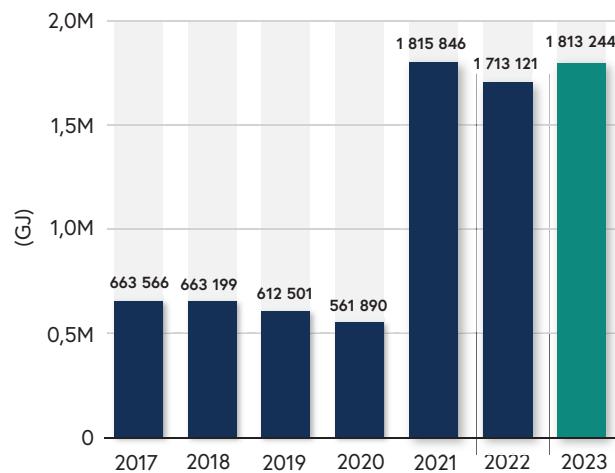


NOTRE PERFORMANCE

En 2023, la production de Fortuna a augmenté en raison de l'ajout d'une nouvelle mine en exploitation : Séguéla. Cela a entraîné une augmentation de la consommation d'énergie, de carburant et d'électricité de 2022 à 2023. En outre, en 2021, la production de Fortuna a augmenté de manière significative en raison de l'ajout de deux nouvelles mines en exploitation : Lindero et Yaramoko. Cela explique les augmentations significatives de la consommation d'énergie de 2020 à 2021.

Figure 13 : Énergie totale consommé (GJ)

[SASB EM-MM-130a.1, GRI 302-1]



NOTRE CADRE DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

En 2023, nous avons augmenté notre pourcentage d'énergie renouvelable totale consommée à 15 % (contre 7 % en 2021). Cette augmentation s'explique par le changement de fournisseur d'électricité à Caylloma, qui propose de l'électricité provenant à 100 % de sources d'énergie renouvelables.

Figure 14 : Pourcentage de l'énergie totale consommé qui est de l'électricité de réseau/renouvelable (%)

[SASB EM-MM-130a.1]

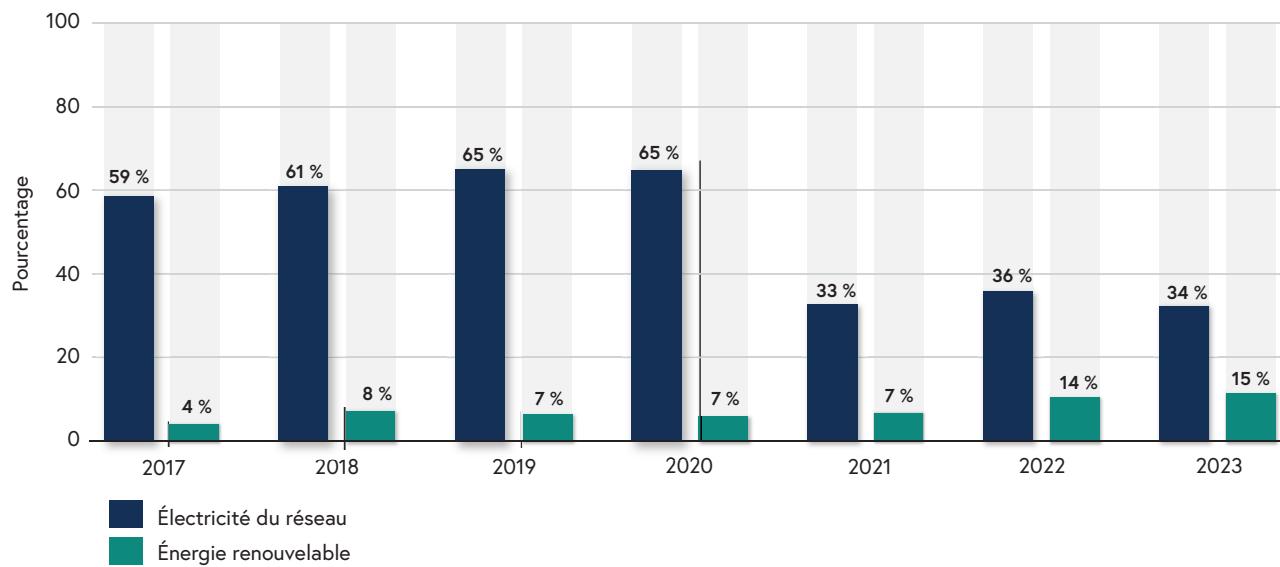


Figure 15 : Total des combustibles consommés (GJ)
[GRI 302-2]

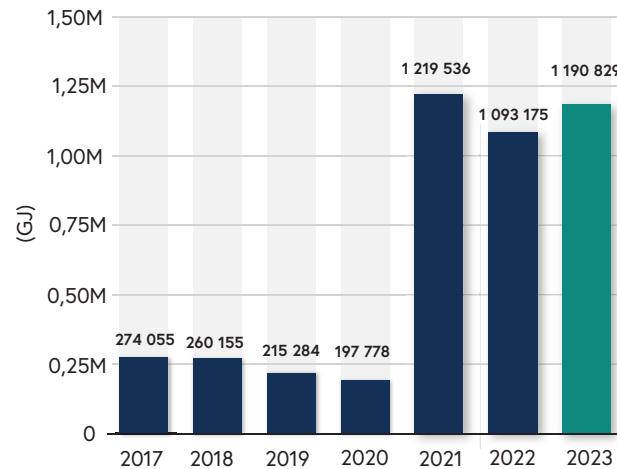


Figure 16 : Consommation totale d'électricité (GJ)
[GRI 302-2]

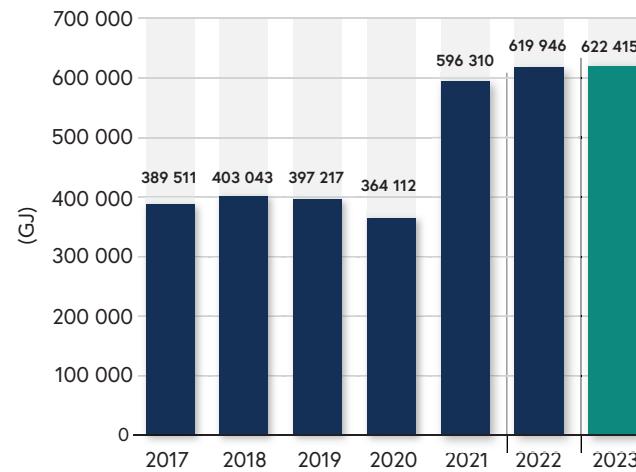


Tableau 11 : Indicateurs de l'intensité énergétique de fortuna
[GRI 302-3]

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Intensité de la consommation d'énergie par tonne de minerai traité (GJ/t)	0,41	0,42	0,38	0,39	0,21	0,22	0,22
Intensité de la consommation d'énergie par production d'argent (GJ/koz)	78,34	74,60	69,52	74,93	242,15	248,02	308,18
Intensité de la consommation d'énergie par production d'or (GJ/koz)	11,76	12,23	12,12	13,41	6,98	6,60	6,23
Intensité de la consommation d'énergie par production de zinc (GJ/koz)	14,96	14,58	13,43	12,34	38,19	37,10	32,93



PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, Fortuna a l'intention de développer une norme de gestion de l'utilisation de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre applicable à toutes les filiales. L'objectif est d'encourager nos opérations à appliquer les mêmes méthodes de travail pour garantir une amélioration continue de l'efficacité énergétique. Ces mesures s'ajoutent au développement de projets de centrales solaires dans les mines Séguéla et Lindero.



Mine Yaramoko

QUALITÉ DE L'AIR

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Les activités minières peuvent avoir un impact sur la qualité de l'air. Nos mines sont soumises à des réglementations sur la qualité de l'air qui précisent les limites d'émissions maximales autorisées. Une gestion efficace de la qualité de l'air nous permettra d'atténuer nos impacts et nos nuisances, de réduire les coûts de mise en conformité avec la réglementation, d'éviter les amendes et les pénalités, de faciliter les demandes de permis et de protéger la réputation de la société dans les communautés où elle exerce ses activités.

GOUVERNANCE ET RESPONSABITÉ

Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise la qualité de l'air, et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la qualité de l'air au niveau de la direction, dans le cadre de la politique environnementale. Le comité d'entreprise de HSSEC veille à l'alignement des initiatives environnementales au niveau des filiales, y compris la qualité de l'air, sur le cadre de développement durable à l'échelle de la société.

Au niveau des régions et des sites, il existe des comités de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement responsables des facteurs environnementaux, y compris de la qualité de l'air.



POLITIQUES

Notre **Politique environnementale**, approuvée par le conseil d'administration décrit notre engagement à prévenir, éviter, minimiser, atténuer et, le cas échéant, compenser nos impacts négatifs sur les écosystèmes, et de gérer de manière proactive les risques environnementaux associés à nos activités, avec pour objectif principal d'atteindre le dommage zéro, ce qui inclut nos impacts potentiels sur la qualité de l'air. La gestion de la qualité de l'air est guidée par la norme ISO 14001:2015 relative aux systèmes de gestion de l'environnement.



NOTRE APPROCHE

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Nos mines sont soumises à des réglementations en matière de qualité de l'air qui fixent des limites maximales pour les émissions autorisées et notre objectif est de veiller à ce que les émissions atmosphériques restent dans les limites spécifiées. Nous utilisons des stations de surveillance de la qualité de l'air pour suivre nos performances en matière de prévention de la pollution atmosphérique. La qualité de l'air est effectué par notre équipe environnementale et/ou des laboratoires tiers sur une base trimestrielle ou annuelle. Les résultats sont communiqués aux autorités nationales. Nous recherchons continuellement des moyens d'améliorer la qualité de l'air dans nos opérations, si nécessaire.

Les mesures d'atténuation de la qualité de l'air employées sur certains de nos sites sont les suivantes :

- Contrôle de l'impact des transports sur la poussière.
- Utilisation de systèmes de pulvérisation pour la suppression des poussières dans les usines de traitement.
- Installation de couvercles aux points d'émission de poussières.



STATIONS DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

13

Mine Caylloma

8

Mine San José

3

Mine Lindero

9

Mine Yaramoko

1

Mine Séguela



NOTRE PERFORMANCE

Tableau 12 : Intensité des émissions aériennes de Fortuna (ug/m³)

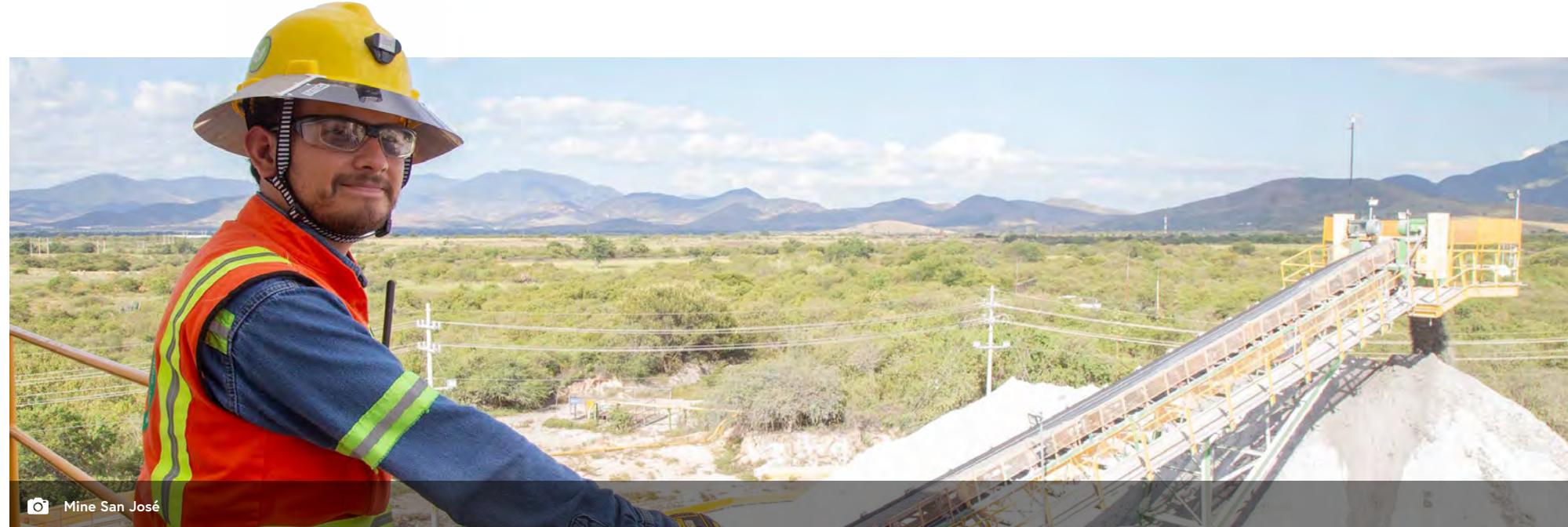
[SASB EM-MM-120a.1, GRI 305-7]

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Émissions de NOx	9,03	8,02	4,00	4,00	24,88	30,12	22,76
Émissions de SOx	13,72	13,72	13,72	3,00	3,74	3,85	5,92
Émissions de matière particulaire (PM10)	25,25	30,33	32,44	20,74	38,69	53,09	59,82
Émissions de plomb - Polluants atmosphériques dangereux (PAD)	0,042	0,075	0,061	0,034	0,08	0,08	0,02
Émissions de benzène - Émissions de COV	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,12	0,48



PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, nous poursuivrons notre surveillance afin d'identifier tout problème et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation si nécessaire.





Mine Yaramoko - Programme de reboisement

BIODIVERSITÉ

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

La gestion de la biodiversité n'est pas seulement une exigence légale et réglementaire, c'est aussi une responsabilité éthique et sociale pour les compagnies minières. Les projets miniers impliquent des impacts potentiels sur la biodiversité, mais ils peuvent aussi présenter des opportunités. Les responsabilités d'une compagnie minière commencent dès la phase d'exploration et se poursuivent au-delà de la fermeture d'une mine, avec des exigences légales pour protéger et/ou restaurer la biodiversité. La protection ou l'amélioration de la biodiversité peut jouer un rôle important dans le maintien de la réputation d'une société et de sa licence sociale d'exploitation, tout en préservant l'écosystème dans lequel la société opère.

Une gestion efficace de la biodiversité permet de réduire les coûts de mise en conformité avec la réglementation, d'éviter les amendes et les pénalités, de faciliter les demandes de permis et de protéger la réputation de la société tout en instaurant un climat de confiance avec les parties prenantes et en contribuant à la préservation du patrimoine naturel de notre planète.

GOUVERNANCE ET RESPONSABITÉ

Le comité du développement durable du conseil d'administration supervise la biodiversité, et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la biodiversité au niveau de la direction. Le comité d'entreprise du HSSEC veille à l'alignement des initiatives environnementales des filiales, y compris la biodiversité, sur le cadre de développement durable de la société.

Sur chaque site d'exploitation, il existe un comité de la santé, de la sécurité, de la sûreté et de l'environnement responsable des facteurs environnementaux, y compris de la biodiversité.



POLITIQUES

Notre **Politique environnementale**, qui est approuvée par le conseil d'administration, décrit notre engagement à protéger l'environnement naturel partout où nous travaillons et notre approche de la promotion du respect de l'environnement. Plus précisément, nous nous engageons à intégrer la conservation de la biodiversité et les considérations relatives à l'aménagement du territoire à toutes les étapes du cycle de vie de la mine, notamment en nous engageant auprès des parties prenantes externes, en respectant les zones protégées désignées et en soutenant la protection et la préservation des forêts tropicales.

NOTRE APPROCHE

Notre gestion de la biodiversité s'efforce de respecter les réglementations nationales de nos pays d'accueil et se fonde sur les meilleures pratiques internationales, notamment les lignes directrices fournies par la norme de performance 6 de la SFI sur la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles vivantes, ainsi que les préoccupations émergentes soulignées par le groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (TNFD).

Ainsi, les impacts sur la biodiversité sont pris en compte dès le début du cycle de développement de nos projets en veillant à ce que l'évaluation de l'impact sur la biodiversité et les plans de gestion soient intégrés dans les évaluations initiales de l'impact environnemental et social (EIES). Ces plans de gestion sont ensuite mis en œuvre et régulièrement mis à jour au cours de la phase d'exploitation des mines qui en résultent, les questions de biodiversité étant également abordées dans les plans de clôture des mines, afin de couvrir les phases post-opérationnelles du cycle de vie de nos actifs.



Les éléments clés de notre approche de l'intégration des questions de biodiversité dans notre processus de planification minière sont les suivants :

- Identification des valeurs de la biodiversité, y compris les approches holistiques basées sur les écosystèmes, la cartographie et l'analyse des bases de données et de la littérature nationales, régionales et internationales sur la biodiversité, ainsi que les inventaires détaillés et de qualité sur le terrain des bases de la biodiversité avant l'exploitation minière.
- Évaluation de l'habitat, y compris la définition des zones d'analyse écologiquement appropriées et la cartographie des habitats modifiés, naturels et critiques, le cas échéant.
- Gestion des valeurs de la biodiversité par habitat, y compris les espèces menacées, les zones légalement protégées et les écosystèmes sensibles, et respect de la hiérarchie d'atténuation des impacts (éviter, minimiser, réhabiliter/ restaurer ou compenser).
- Évaluation des services écosystémiques, y compris les implications pour les moyens de subsistance, et approche participative avec les communautés concernées.
- La prise en compte d'autres questions relatives à la biodiversité lorsque cela est pertinent et possible, notamment la prévention des espèces exotiques envahissantes, les incidences sur la biodiversité de la chaîne d'approvisionnement, le commerce illégal d'espèces sauvages et l'exploitation forestière, ainsi que les effets du changement climatique.

- Élaboration, mise en œuvre et mise à jour continue des plans de surveillance et de gestion de la biodiversité pour les sites opérationnels, y compris des plans d'action en faveur de la biodiversité, le cas échéant.
- Intégration de la biodiversité dans la planification de la clôture des mines, la fermeture progressive et la mise en œuvre et le suivi de la clôture définitive.

GESTION ET TRANSPARENCE

Sur la base de nos études d'impact environnemental et de nos évaluations des risques pour la biodiversité, nous préparons des plans de gestion de la biodiversité soumis à l'approbation des autorités locales, qui décrivent l'inventaire de la biodiversité existant avant les opérations minières et établissent un plan de gestion et de surveillance. Nous surveillons les espèces végétales et animales figurant sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et les réglementations locales, le cas échéant. En outre, tous les sites gèrent leur propre communication interne et externe sur les questions de gestion de l'environnement, y compris les discussions sur les questions de biodiversité. Nous fournissons des informations annuelles sur la biodiversité dans le cadre de notre rapport sur le développement durable, conformément aux cadres de reporting ESG les plus importants du secteur, tels que les normes SASB et les normes GRI.



Mine Lindero - La faune et flore près de la mine



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

[SASB EM-MM-160a.1]

Nous nous engageons à intégrer les considérations relatives à la conservation de la biodiversité dans nos processus et à travailler avec d'autres parties pour apporter des informations, des connaissances et des pratiques afin d'atteindre des objectifs communs. Nous ne menons pas d'opérations d'exploration ou d'exploitation minière dans les zones protégées.

Nous identifions les impacts environnementaux et sociaux, les risques et les opportunités de nos projets sur la nature, y compris la biodiversité, afin d'éviter et d'atténuer les risques et les impacts sur la biodiversité et de remettre les terres en état après la clôture de la mine. Nous nous engageons à mettre de côté des fonds suffisants pour garantir la réalisation des plans de clôture des mines et des activités de réhabilitation et de remise en état.



Trois de nos sites d'exploitation ont défini des objectifs et des engagements spécifiques en matière de biodiversité, qui sont présentés dans le tableau 13.

Tableau 13 : Objectifs et engagements en matière de biodiversité spécifiques aux sites

Lindero (Mansfield)	Lindero s'est fixé pour objectif d'effectuer une surveillance semestrielle de la flore, de la faune et de la limnologie.
San José (Cuzcatlán)	San José s'est engagé à maintenir 43,4 hectares reboisés par la Compañía Minera Cuzcatlán.
Yaramoko (Roxgold)	Yaramoko s'est fixé pour objectif de planter au moins 10 000 arbres par an.



NOTRE PERFORMANCE

En 2023, nous avons enregistré les résultats suivants :

- Aucune opération d'exploration ou d'exploitation minière dans les zones protégées.
- Les objectifs de biodiversité spécifiques au site ont été atteints.

Caylloma est situé à proximité de zones présentant une grande valeur en termes de biodiversité, notamment des zones humides et des lagunes andines, qui sont considérées comme des écosystèmes fragiles en vertu de l'article 99 de la loi générale sur l'environnement du Pérou, et qui constituent l'habitat d'espèces en voie de disparition. La mine Caylloma a mis en place un plan de gestion de la biodiversité qui comprend quinze (15) stations de surveillance. Certaines espèces protégées se trouvent sur les sites de Caylloma, San José, Lindero et Yaramoko, et des plans ont été mis en place pour gérer ces impacts. [SASB EM-MM-160a.3]

Les résultats de la surveillance du DRA dans nos mines en exploitation montrent que ce problème n'est pas préoccupant à l'heure actuelle, car aucune roche génératrice d'acide n'a été identifiée sur nos sites miniers. Toutefois, le dépôt de stériles Don Luis situé dans la mine Caylloma au Pérou, qui est un problème environnemental hérité de l'ancien propriétaire, est en cours de gestion et une petite quantité d'eau acide est actuellement traitée pour le stabiliser. Il n'y a actuellement aucun impact environnemental résiduel enregistré avec le traitement en place. [SASB : EM-MM-160a.2]

La zone de conservation de la biodiversité créée par Yaramoko est un exemple notable de mesures volontaires visant à améliorer la biodiversité autour de nos sites miniers. Cette zone de 130 hectares est située à l'intérieur du périmètre clôturé de la mine et contient des valeurs de biodiversité significatives et en progression : 122 et 61 espèces de faune et de flore endémiques ou protégées.

ZONES PROTÉGÉES ET SITES PRÉSENTANT UNE VALEUR SIGNIFICATIVE EN TERMES DE BIODIVERSITÉ

Tableau 14 : Zones protégées et sites présentant une valeur significative en termes de biodiversité
[GRI 304-1]

ZONES PROTÉGÉES ET SITES PRÉSENTANT UNE VALEUR SIGNIFICATIVE EN TERMES DE BIODIVERSITÉ	CAYLLOMA (BATEAS)	SAN JOSÉ (CUZCATLÁN)	LINDERO (MANSFIELD)	YARAMOKO (ROXGOLD SANU)	SÉGUÉLA (ROXGOLD SANGO)
Nombre de sites situés dans ou à proximité de zones protégées	0	0	0	0	0
Nombre de zones de grande valeur en termes de biodiversité (en dehors des zones protégées)	2	0	0	0	0
Superficie des sites identifiés (hectares)	65	0	0	0	0
Nombre de sites identifiés nécessitant un plan de gestion de la biodiversité	2	0	0	0	0
Nombre de sites identifiés disposant d'un plan de gestion de la biodiversité	2	0	0	0	0

Dans le cadre du plan de gestion de la biodiversité, les terres nouvellement perturbées et réhabilitées font l'objet d'un suivi annuel et d'un rapport dans le Tableau 15 ci-dessous

Tableau 15 : Quantité totale de terres nouvellement perturbées et réhabilitées au cours de la période de référence (en hectares)
[GRI 304-3, GRI 14.8.6, GRI 14.8.7]

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Quantité totale de terres nouvellement perturbées au cours de la période de référence	0,03	4,80	5,01	8,80	12,36	22,27	72,06
Quantité totale de terres nouvellement réhabilitées au cours de la période couverte par le rapport	1,45	0,57	0,02	0,00	5,38	10,77	52,77



PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, nous continuerons à mettre en œuvre notre approche de la biodiversité en nous concentrant sur l'accroissement de nos connaissances des habitats critiques potentiels et sur l'amélioration de nos systèmes de gestion. Fortuna prévoit de :

- 1 Élaborer et mettre en œuvre une nouvelle norme de gestion de la biodiversité.
- 2 Engager un consultant pour réaliser des études sur la biodiversité dans le cadre de notre projet de développement.
- 3 Suivre les normes internationales en matière de gestion et de divulgation de la biodiversité.



Mine San José - Pépinière

RÉHABILITATION MINIÈRE

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

En tant que société minière responsable, il est essentiel de gérer correctement la clôture des mines afin de minimiser l'impact environnemental et social, de garantir la conformité réglementaire, d'atténuer les responsabilités financières, de gérer la réputation et, surtout, d'assurer la sécurité. En effet, les mines mal clôturées peuvent présenter des risques importants pour la sécurité des personnes et de l'environnement. La gestion de la fermeture permet d'identifier et d'atténuer ces risques, réduisant ainsi la probabilité d'accidents et de blessures, ainsi que les problèmes environnementaux à long terme. De nombreuses juridictions exigent des sociétés minières qu'elles planifient et exécutent les activités de clôture des mines conformément aux lois et réglementations en vigueur. Le non-respect de cette obligation peut entraîner des amendes, des poursuites judiciaires et une atteinte à la réputation de la société. Une clôture inappropriée peut également entraîner des obligations financières à long terme pour la société. Il s'agit notamment des coûts liés à la dépollution de l'environnement, à la remise en état et à la surveillance continue du site.

Une planification efficace de la clôture permet d'atténuer ces risques financiers en garantissant que des fonds suffisants sont mis de côté et alloués aux activités de clôture. Enfin, la planification de la clôture des mines témoigne d'un engagement en faveur de la gestion sociale et environnementale. Une telle pratique commerciale responsable peut améliorer la réputation de la société, maintenir son permis social d'exploitation et sa capacité à financer et à autoriser ses futurs projets.

GOUVERNANCE ET RESPONSABITÉ

Le comité du développement durable du conseil d'administration supervise le plan de clôture et les questions connexes, et le premier vice-président chargé du développement durable a la responsabilité, au niveau de la direction, de veiller à ce que les aspects du plan de clôture liés à la santé, à la sécurité, à l'environnement et à la communauté soient correctement évalués et gérés. Le comité d'entreprise HSSEC veille à l'alignement des initiatives des filiales, y compris le plan de clôture, sur le cadre de développement durable de l'ensemble de la société.

Sur chaque site d'exploitation, il existe un comité chargé de la santé, de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la communauté, qui est responsable des facteurs environnementaux et sociaux pendant la phase d'exploitation. Un comité de clôture spécifique au niveau de l'actif doit être créées en cas de besoin pour garantir que la planification de la clôture est effectuée conformément aux normes de la société et aux exigences légales, et qu'elle est pleinement intégrée à la planification opérationnelle.



POLITIQUES

→ Notre [Politique environnementale, en matière de santé et de sécurité](#) et notre [Politique en matière de relations avec les communautés](#), qui sont approuvées par le conseil d'administration, décrivent nos engagements concernant la clôture des mines. Ces engagements sont les suivants :

- 1 Explorer, concevoir, développer, exploiter, fermer et remettre en état nos projets et nos mines dans le respect de toutes les lois, réglementations et normes applicables..
- 2 Réaliser des évaluations environnementales dans le cadre de l'élaboration de projets, de l'exploitation et de la clôture de mines, et intégrer efficacement les considérations environnementales dans la planification des activités et la gestion des risques de l'entreprise.
- 3 Procéder à une évaluation sociale et à une consultation de la communauté tout au long du cycle de vie d'une mine, y compris en ce qui concerne le développement du projet, la planification des activités, l'exploitation de la mine et la clôture en toute sécurité, afin de intégrer, dans la mesure du possible, les préoccupations et les intérêts des parties prenantes.
- 4 Affecter des ressources humaines, technologiques et financières suffisantes, ainsi que l'autorité nécessaire, pour respecter nos engagements et nos exigences en matière sociale, environnementale, de santé et de sécurité, tout au long du cycle de vie de la mine, y compris la réhabilitation progressive, la planification de la clôture de la mine et pendant la clôture et la post-clôture.



Mine Yaramoko - Essai de croissance en aval du barrage de la TSF

NOTRE APPROCHE

[SASB EM-MM-160a.1, GRI 14.8.1]

Nous considérons la clôture des mines non seulement comme une question de conformité ou de responsabilité environnementale, en traitant ou en évitant les impacts environnementaux ou paysagers significatifs mais aussi comme une opportunité de créer de la valeur pour la société en réaffectant des sites, en établissant des opportunités de génération de revenus secondaires et en créant une valeur à long terme pour les communautés locales lorsque cela est possible.

Notre approche de la clôture des mines se concentre sur l'élaboration de plans de clôture qui assurent une transition transparente entre la phase d'exploitation et la phase après la clôture, en adoptant des solutions adaptées qui respectent les réglementations locales et nationales et, le cas échéant, mettent en œuvre les meilleures pratiques et normes de l'industrie.

Nous nous engageons à atteindre l'excellence technique en poursuivant des conceptions liées à la clôture qui planifient de manière optimale le démantèlement, l'enlèvement des infrastructures et le processus de restauration de l'environnement du site minier. Nous nous efforçons de laisser un héritage positif durable en obtenant l'acceptation sociale des principales parties prenantes grâce à un plan de transition socio-économique visant à créer une communauté résiliente et autonome après l'exploitation minière.

Notre approche comprend également une évaluation de nos obligations financières légales (obligations de mise hors service d'actifs ou OMSA) associées aux plans de clôture et de remise en état des actifs corporels réels sur nos sites miniers qui reflètent les perturbations actuelles, garantissant la capacité financière de fermer une mine à tout moment en cas de besoin. Les dispositions relatives à la clôture et à la remise en état sont présentées dans nos rapports financiers et nos rapports sur le développement durable.

Notre approche repose sur la mise en œuvre d'éléments clés conformes aux normes de l'industrie, tels que :

Intégration dans le cycle de vie de la mine (LoM)	La planification de la clôture doit commencer dès la phase de développement (conception) de la mine et être intégrée dans le plan d'exploitation de la mine tout au long du cycle de vie de la mine, afin de gérer les problèmes et de répondre aux attentes, aux risques et aux opportunités.
Base de connaissances	Des informations de base et des mises à jour régulières des données sur le contexte environnemental et socio-économique du site, les données environnementales de base, les données opérationnelles, les engagements et les exigences de conformité doivent être collectées.
Vision, principes et objectifs de la clôture	Elle doit être définie dès le début et affinée tout au long du cycle de vie de la mine avec les parties prenantes et la base de connaissances. La vision est une aspiration à ce que la clôture permettra de réaliser, y compris l'alignement réglementaire et l'utilisation des terres après la clôture. Les principes sont des préceptes qui constituent la base du plan de clôture, comme la stabilité physique/chimique, les obligations réglementaires et la transition sociale. Les objectifs indiquent ce que les activités de clôture permettront de réaliser concrètement.
Utilisation des terres après la clôture	L'utilisation des terres après la clôture, ou une série de scénarios possibles et les capacités foncières requises, sous-tendent tous les aspects du plan de clôture, en particulier la vision et les objectifs de la clôture.
Engagement pour la clôture	L'engagement avec les parties prenantes doit se faire tout au long de la planification de la clôture, et les enseignements tirés de cet engagement doivent être utilisés pour façonnner les éléments clés du plan de clôture.
Menaces et opportunités	L'identification et l'évaluation formelles de tous les risques et opportunités liés à la clôture (par exemple, les considérations physiques, sociales, économiques et écologiques) permettent de fixer des priorités et d'élaborer le plan de clôture, y compris la sélection des activités de clôture.
Activités de clôture	Travaux de clôture spécifiques exécutés pendant la mise en œuvre du plan de clôture, lors de la clôture définitive ou progressivement pendant le cycle de vie de la mine.
Critères de réussite/clôture/conception	Conçus comme des indicateurs quantitatifs de la réussite des activités de clôture, leur respect marque la fin après la clôture d'un élément de la mine et peut être associé au retour de l'assurance financière, à l'abandon à une tierce partie, ou aux deux.
Clôture progressive	La clôture progressive est la mise en œuvre d'activités de clôture pendant les opérations - les avantages comprennent les enseignements qui peuvent être intégrés dans la base de connaissances.
Transition sociale et économique	Efforts associés à la transition d'une communauté, y compris sa main-d'œuvre, vers la clôture - se produisant tout au long du cycle de vie de la mine et jusqu'à la clôture.
Coûts de clôture	Partie essentielle de la planification de la clôture, impliquant l'estimation du coût de tous les aspects de la clôture, et la mise à jour de ces estimations au fur et à mesure de l'évolution des plans et de la disponibilité de nouvelles informations.
Plan d'exécution de la clôture	Mise à jour régulière grâce à la planification de la clôture - alors qu'un plan de clôture décrit les mesures à prendre pour mettre en œuvre la clôture du site, il identifie des actions spécifiques pendant la durée de vie de la mine afin de soutenir la planification de la clôture et la mise en œuvre des activités de clôture.
Suivi, maintenance et gestion	Suivi nécessaire pour évaluer et enregistrer l'efficacité des activités de clôture par rapport aux objectifs et aux critères de réussite - peut mettre en évidence des besoins d'entretien ou de gestion supplémentaire.
Renonciation	La renonciation nécessite une planification minutieuse et un engagement avec les réglementations et les parties prenantes appropriées - notamment l'élaboration de critères de réussite consensuels.



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Nous nous engageons à mettre en pratique notre approche en développant et en mettant en œuvre des pratiques et des systèmes de gestion afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de clôture sans incident, avec une stabilité environnementale après la clôture, le respect de la législation et, si possible, une transition sociale et économique positive et un héritage positif durable de l'utilisation des terres après la clôture.

Pour rendre notre approche opérationnelle, nous visons à :

- 1 Fournir des informations claires sur le calendrier de clôture de la mine et sur les obligations financières légales en la matière.
- 2 Veiller au renforcement des capacités de notre personnel.
- 3 Élaborer et mettre en œuvre une nouvelle norme d'entreprise sur la clôture des mines en 2024.
- 4 Mettre en œuvre un programme d'audit d'ici à 2025



NOTRE PERFORMANCE

Comme aucune de nos activités n'était en phase de clôture en 2023, il n'y a pas de données sur les résultats de la clôture en matière de sécurité, de conformité, de stabilité environnementale ou d'autres questions.

En termes de divulgation, le calendrier de clôture prévu pour nos mines en production est indiqué dans le tableau 16. Nonobstant le calendrier de clôture, nous menons une exploration intensive des friches industrielles dans le but de prolonger la durée de vie des mines dans toutes les exploitations. Si des réserves ou des ressources minérales supplémentaires sont découvertes, la durée de vie de la mine peut être prolongée, ce qui retarde la date de clôture prévue.

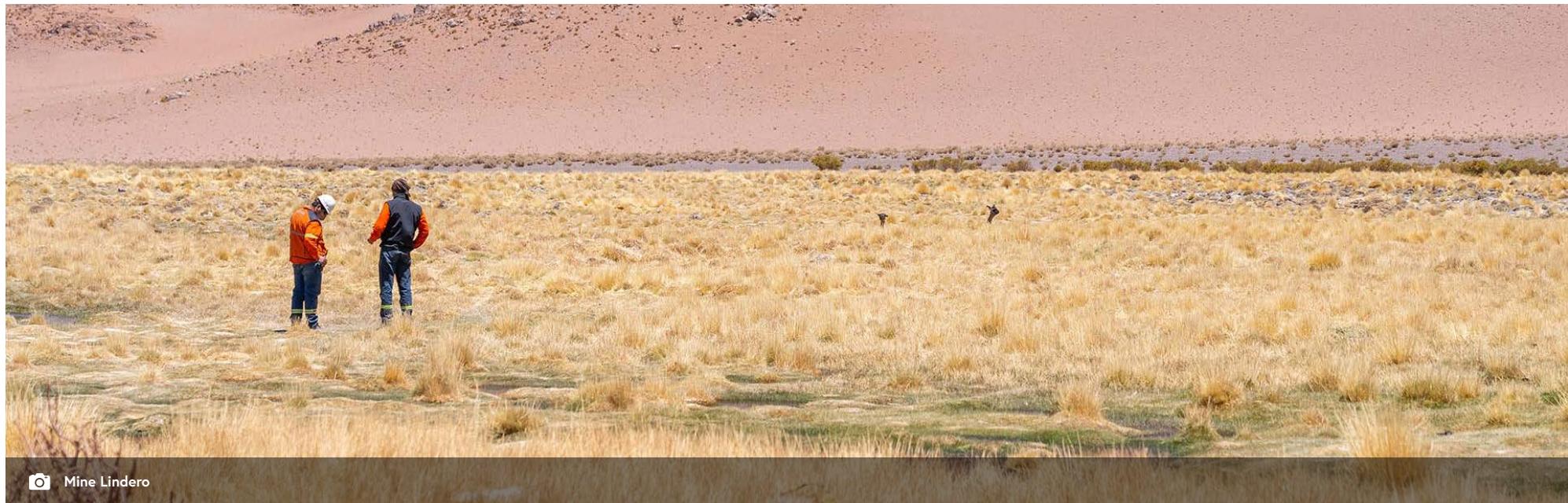


Tableau 16 : Calendrier prévisionnel de clôture de la mine [GRI 14.8.4, GRI 14.8.7]

PHASE DU CYCLE DE VIE DE LA MINE	CAYLLOMA (BATEAS)	SAN JOSÉ (CUZCATLÁN)	LINDERO (MANSFIELD)	YARAMOKO (ROXGOLD SANU)	SÉGUÉLA (ROXGOLD SANGO)
Phase de production	Jusqu'en 2028	Jusqu'enl 2024	Jusqu'en 2034	Jusqu'en 2026	Jusqu'en 2031
Phase de clôture	2028-2031	2024-2028	2035-2040	2025-2027	2031-2033
Phase après la clôture (entretien et surveillance)	2031-2036	2029-2033	2040-2044	2027-2037	2033-2038

Après avoir pris en compte l'application des règles relatives aux obligations de mise hors service d'immobilisations à des fins comptables, la société estime actuellement qu'au 31 décembre 2023, la valeur actuelle des coûts de remise en état de ses cinq mines en exploitation s'élèvera à environ 65,8 millions de dollars US sur la durée de vie des mines, comme le montre le tableau 17 ci-dessous. La majorité des dépenses doivent être encourus à la fin de la production, comme décrit plus précisément dans la note 16 des états financiers de 2023. La société s'attend à devoir supporter des coûts de remise en état progressifs tout au long de la durée de vie de ses mines.

Tableau 17 : Provisions financières légales pour la clôture de la mine en 2023 (en millions d'USD) [GRI 14.8.8]

PHASE DU CYCLE DE VIE DE LA MINE	CAYLLOMA (BATEAS)	SAN JOSÉ (CUZCATLÁN)	LINDERO (MANSFIELD)	YARAMOKO (ROXGOLD SANU)	SÉGUÉLA (ROXGOLD SANGO)
Provisions financières ARO	15 950	10 358	14 485	14 233	10 777

En 2023, nous avons entamé la mise à jour de notre système de gestion de la clôture des mines, qui comprend l'élaboration d'une norme d'entreprise visant à assurer la surveillance des pratiques des filiales en ce qui concerne les lignes directrices actuelles des normes industrielles.



PERSPECTIVES POUR 2024

Nous mettrons en œuvre notre approche pour lancer le processus de clôture de la mine de San José. En même temps, nous finaliserons et mettrons en œuvre le système de clôture de la mine de l'entreprise. En 2024, Fortuna prévoit de :

- 1 Mettre en œuvre une nouvelle norme de clôture de la mine.
- 2 Élaborer un programme d'audit de clôture des mines pour l'entreprise.
- 3 Développer un système de gestion des données pour contrôler nos pratiques de clôture de la mine.
- 4 Contrôler les progrès, les performances et la conformité du plan de clôture de la mine de San José..



GESTION DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES DANGEREUSES

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Les opérations minières génèrent toute une série de déchets dangereux et non dangereux. En général, les principales sources de déchets dangereux sont les huiles usées, les déchets contaminés par des hydrocarbures, les conteneurs vides et les emballages de matières dangereuses. Les principales sources de déchets non dangereux sont les déchets organiques et généraux (par exemple, le plastique, le carton, le bois, la ferraille). Une gestion efficace des déchets permet de réduire les risques potentiels pour l'environnement et les coûts opérationnels, de garantir le respect des réglementations, de faciliter l'obtention des permis et de protéger notre réputation au sein des communautés dans lesquelles nous opérons.



GOUVERNANCE ET RESPONSABilité

Le comité du développement durable du conseil d'administration supervise la politique environnementale de l'entreprise, y compris la gestion des déchets et des matières dangereuses. Le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la gestion des déchets et des matières dangereuses au niveau de la direction. Le comité de la santé, de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la communauté (HSSEC) est chargé d'aligner les initiatives environnementales des filiales, y compris la gestion des déchets et des matières dangereuses, sur le cadre et les normes de développement durable de la société.

Au niveau des régions et des sites, il existe des comités HSEC ou équivalents responsables de tous les facteurs environnementaux, y compris la gestion des déchets et des matières dangereuses.



POLITIQUES

→ Notre **Politique environnementale**, qui est approuvée par le conseil d'administration, exige l'utilisation des ressources énergétiques et matérielles, à minimiser la consommation et les déchets, à prévenir la pollution, à réduire l'empreinte carbone et à protéger l'environnement. Cette politique décrit également les attentes en matière de mise en œuvre des systèmes de gestion de l'environnement ISO 14001, qui incluront la gestion des déchets et des matières dangereuses lorsqu'ils seront appliqués.

NOTRE APPROCHE

[SASB EM-MM-150a.10, GRI 306-2]

Notre approche repose sur une évaluation de nos activités basée sur les risques. En fonction des risques identifiés, nous mettons en œuvre des normes, des programmes, des procédures et d'autres contrôles pour garantir l'atténuation des risques. Les principaux outils que nous avons développés pour la gestion des déchets et des matières dangereuses sont nos plans de gestion des déchets et les initiatives liées à la gestion des matières dangereuses.

PLANS DE GESTION DES DÉCHETS

Nos activités font l'objet de plans de gestion et de lignes directrices spécifiques régissant la collecte, la séparation, le stockage, la réutilisation, le recyclage et l'élimination des déchets (non dangereux et dangereux), conformément à la législation locale et aux engagements pris dans le cadre de nos études d'impact sur l'environnement. La production et l'élimination des déchets, y compris les activités des entreprises d'élimination des déchets, sont contrôlées dans l'ensemble de nos opérations conformément aux exigences réglementaires et à nos procédures internes.

Nos activités ont mis en œuvre une série de processus et d'initiatives visant à prévenir et à réduire (réutiliser et recycler) les déchets tels que :

- Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation à la gestion des déchets pour nos employés.
- Identification et classification des déchets afin d'améliorer la collecte, le tri et l'élimination en toute sécurité des déchets.
- Réutilisation de la ferraille.
- Recycler le bois et d'autres matériaux réutilisables et sûrs pour les donner aux communautés locales ou les vendre à des recycleurs.
- Compostage de matières organiques destinées à être utilisées dans des programmes de jardinage, d'agriculture ou de reforestation.

GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES

Compte tenu de l'impact potentiel sur l'environnement, la santé et la sécurité de nos employés et des communautés, la gestion des matières dangereuses est obligatoire pour nos filiales. Les filiales mettent en œuvre des plans et des procédures de gestion opérationnelle conformes aux réglementations locales. Au niveau des filiales, les activités de gestion des matières dangereuses comprennent :

- Certification ou enregistrement des entreprises spécialisées chargées de l'élimination des déchets dangereux.
- L'acquisition, le transport, le stockage, l'utilisation et l'élimination des matières dangereuses sont planifiés, contrôlés et gérés par les services de santé, de sécurité et d'environnement (HSE), y compris l'analyse des risques, la communication des risques par le biais d'une signalisation dans les zones de stockage et sur les unités de transport, ainsi que par des tableaux d'affichage et des fiches de données de sécurité (FDS), des inspections, des audits et des formations.
- Élaboration de plans d'intervention d'urgence comprenant des procédures de gestion des déversements de matières et de déchets dangereux, de communication avec les parties prenantes et d'autres mesures d'atténuation ou de restauration.
- Le transport de matières dangereuses est géré par des spécifications de circulation internes au site, des contrôles de vitesse et/ou des systèmes de surveillance par satellite GPS. Les transporteurs doivent détenir les autorisations nécessaires.
- Programme spécifique au cyanure concernant l'approvisionnement, le transport, le stockage, l'utilisation et l'élimination des produits et déchets cyanurés nécessaires à nos opérations, notamment dans les mines Séguéla, Yaramoko, Lindero et Caylloma. Des programmes sont élaborés pour garantir un approvisionnement responsable, transport sûr, un stockage adapté, une manipulation sûre, une utilisation correcte et l'élimination du cyanure sur le site minier, ainsi que la protection de nos employés, de l'environnement et des communautés avoisinantes. Des audits et des procédures opérationnelles standard basées sur le code international de gestion du cyanure sont mis en œuvre sur le site de la mine et décrivent les mesures, les responsabilités et les méthodes à suivre pour garantir le maintien d'une pratique sûre par toutes les parties prenantes à tout moment.
- Le risque de drainage rocheux acide (DRA), qui peut polluer les sources d'eau et nuire à la biodiversité et aux communautés environnantes, est évalué dans toutes nos exploitations, tant pour le minerai que pour les stériles. Les tests effectués par des laboratoires externes ont conclu que nos déchets miniers ne présentent pas les caractéristiques nécessaires pour générer un drainage rocheux acide. Ce contrôle est effectué au moins une fois par an. Cette question n'est actuellement pas préoccupante pour nos mines en exploitation, car aucune roche génératrice d'acide n'a été identifiée sur l'un de nos sites miniers. Cependant, à la mine de Caylloma au Pérou, le dépôt de stériles de Don Luis, qui est un problème environnemental hérité de l'ancien propriétaire de la mine, est en cours de gestion et une petite quantité d'eau acide est actuellement traitée pour le stabiliser. Il n'y a actuellement aucun impact environnemental résiduel enregistré avec le traitement en place. [SASB : EM-MM-160a.2]
- Des sessions de formation et de sensibilisation aux substances dangereuses sont proposées aux employés de nos filiales, notamment sur les thèmes suivants : manipulation et stockage sûrs des substances dangereuses, intervention d'urgence, sensibilisation au cyanure, formation à la sécurité des réactifs et des produits chimiques, protection de l'environnement, gestion des déchets, sensibilisation aux fiches de données de sécurité et gestion des déversements de substances dangereuses.



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Notre objectif est de prévenir tout déversement ou toute contamination importante par des matières dangereuses et de nettoyer l'environnement en cas de rejet de matières dangereuses. Nous nous engageons à enregistrer et à divulguer la production de déchets au moins une fois par an, conformément aux normes internes.

Enfin, nos sites ont défini des objectifs et des engagements en matière de gestion des déchets et des matières dangereuses, qui sont présentés dans le tableau 18.

Tableau 18 : Objectifs et engagements en matière de déchets et de matières dangereuses - au niveau du site

Lindero (Mansfield)	Lindero s'est fixé pour objectif de réduire la consommation de plastique à usage unique et s'est engagé à recycler, récupérer et utiliser les matériaux.
Caylloma (Bateas)	Caylloma s'est fixé pour objectif de réduire la production de déchets et s'est engagé à mettre en œuvre des pratiques visant à améliorer la gestion des déchets.
San José (Cuzcatlán)	San José s'est fixé pour objectif de réduire la production de déchets dangereux en améliorant la classification des déchets et les stratégies de minimisation.
Yaramoko (Roxgold Sanu)	Yaramoko s'est fixé pour objectif d'éviter tout rejet incontrôlé dans l'environnement et s'est engagé à mettre en œuvre des pratiques de gestion des déchets qui minimisent les impacts et sont conformes aux exigences nationales et internationales en la matière.
Séguéla (Roxgold Sango)	Séguéla a pour objectif de mettre en œuvre un système de gestion des déchets et des déchets dangereux conforme à la réglementation nationale et aligné sur les meilleures pratiques internationales.



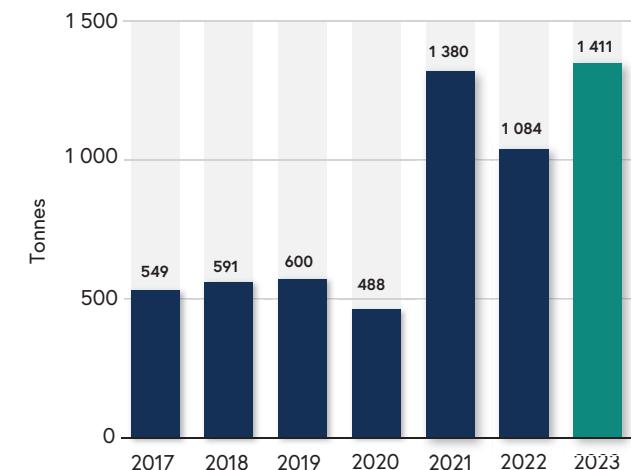
NOTRE PERFORMANCE

[GRI 306-3, GRI 306-4, GRI 306-5, GRI 14.15.3]

En 2023, nous avons enregistré les résultats suivants :

- Zéro incident significatif lié à la gestion des matières et des déchets dangereux. [SASB EM-MM-150a.9]
- Les paramètres de déchets ont augmenté en 2021 et 2023, principalement en raison de l'ajout des opérations de Lindero et Séguéla, respectivement, à ces années. Les opérations minières à Lindero et Séguéla représentent environ 80 % du poids actuel du minerai traité.

Figure 17 : Poids total des déchets non minéraux produits²³
[SASB EM-MM-150a.4]



²³ Comprend tous les déchets dangereux et non dangereux acheminés vers l'élimination.

Figure 18 : Poids total des résidus produits
[SASB EM-MM-150a.5, GRI 14.5.4]

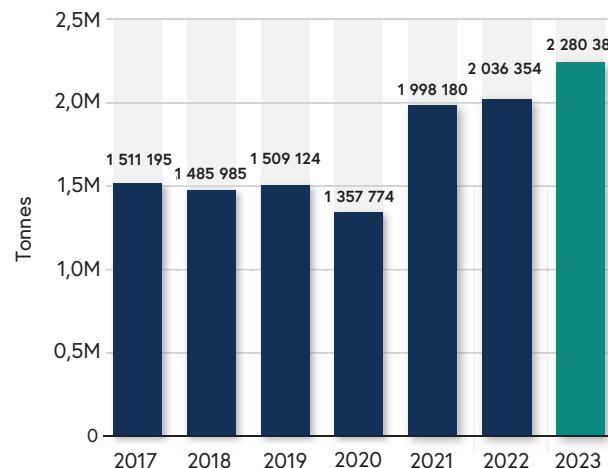


Figure 20 : Poids total des déchets dangereux produits
[SASB EM-MM-150a.7]

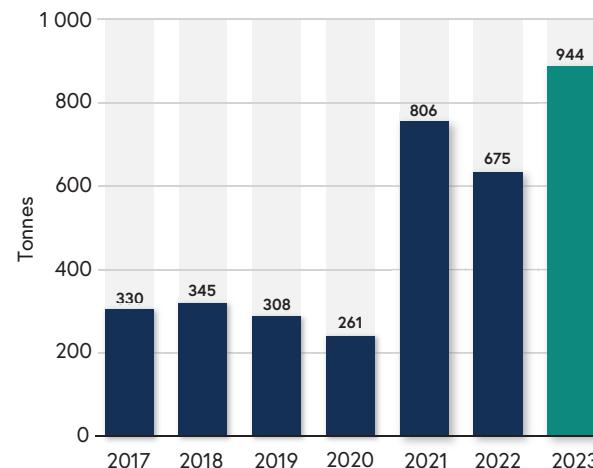


Figure 22 : Sites avec certification d'opérations des déchets dangereux (HAZWOPER) ou ISO 14001 ou équivalent



Figure 19 : Poids total des stériles générés
[SASB EM-MM-150a.6, GRI 14.5.4]

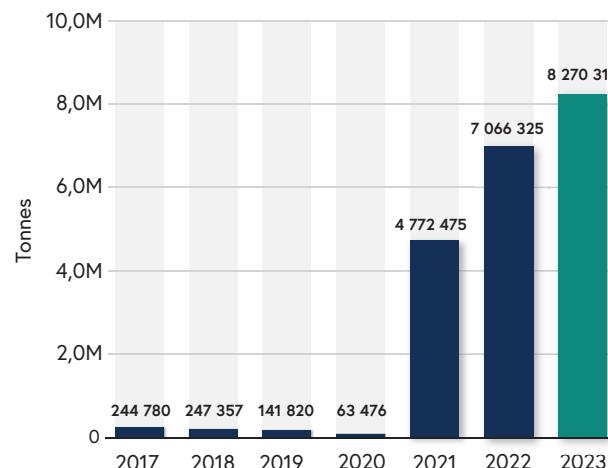
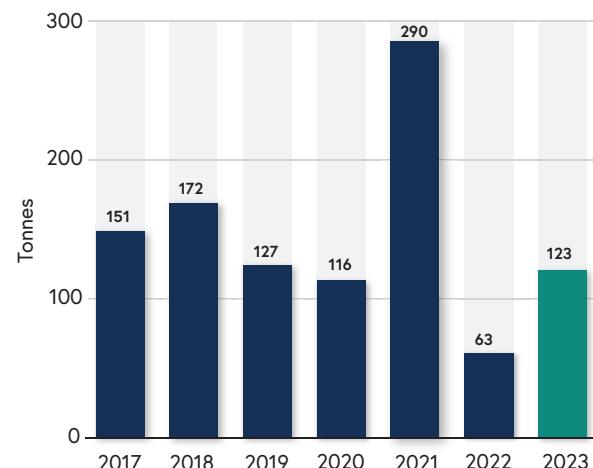


Figure 21 : Poids total des déchets dangereux recyclés
[SASB EM-MM-150a.8]



PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, nous poursuivrons notre approche proactive et l'amélioration continue de la gestion des déchets afin de réduire les déchets produits et d'atténuer ou d'éliminer les risques et les impacts des déchets produits. Fortuna prévoit de :

- 1 Poursuivre l'évaluation des problèmes potentiels de DRA et mettre en œuvre un système de gestion si nécessaire.
- 2 Élaborer une norme interne de gestion du cyanure.



 Mine San José - Journée en famille à la mine

RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Les opérations minières peuvent avoir un impact environnemental, social et économique, à la fois positif et négatif, sur les communautés environnantes. Une approche efficace des relations avec les communautés peut contribuer à maximiser les effets positifs sur le développement des communautés, tels que l'emploi et l'approvisionnement locaux, à minimiser les conflits et les perturbations opérationnelles, à faciliter l'obtention des permis et des approbations, et à améliorer la réputation de la société.

Nous nous efforçons d'être un catalyseur du développement social et d'entretenir de bonnes relations avec les communautés au sein desquelles nous opérons, sur la base du dialogue, de la transparence et du respect.



GOUVERNANCE ET RESPONSABITÉ

[SASB EM-MM-210b.1]

Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise les relations avec la communauté. Notre premier vice-président chargé du développement durable au niveau de l'entreprise veille à la mise en œuvre des politiques et des normes, tandis que nos chefs d'exploitation pour l'Amérique latine et l'Afrique de l'Ouest assument la responsabilité exécutive des relations avec la communauté au niveau des filiales, en rendant compte directement au PDG. Les chefs de pays, qui rendent compte au chef d'exploitation concerné, sont responsables de la gestion et sont soutenus par une équipe de relations avec les communautés recrutée sur chaque site.

Conformément au cadre de développement durable de l'entreprise, les responsables nationaux sont chargés d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de relations avec la communauté, qui est approuvé chaque année. Tous les accords de soutien communautaire préparés dans le cadre du plan de relations communautaires doivent être préparés par écrit et doivent être soumis à l'approbation du conseiller juridique de l'entreprise et du responsable en chef de la conformité (CCO). Des mises à jour sur les plans de relations communautaires des filiales sont fournies lors des examens avec les comités régionaux d'entreprise de HSSEC.



POLITIQUES

Notre [Politique de relations communautaires](#) garantit que nos filiales s'engagent à respecter les normes les plus élevées possibles en matière de gestion sociale dans tous les domaines de nos activités, afin de maintenir notre licence sociale d'exploitation et de créer de la valeur pour nos parties prenantes. Sur chaque site, nous souhaitons favoriser une approche participative des relations avec la communauté par le biais d'un dialogue respectueux qui permet d'instaurer la confiance, une véritable collaboration et des relations mutuellement bénéfiques. Dans le cadre de chaque plan de relations avec les communautés, nous cherchons à formuler des stratégies et des procédures pour gérer les risques sociaux et les opportunités associés à nos activités en consultation avec les communautés locales, tout en renforçant nos contributions au développement socio-économique local.

NOTRE APPROCHE

[SASB EM-MM-210b.1, GRI 403-2, GRI 413-1]

DIALOGUE ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Dès le début du développement d'un projet, nos filiales entretiennent un dialogue et un engagement permanents avec les parties prenantes de la communauté. Elles gèrent des bureaux de services communautaires locaux, travaillent en collaboration avec les autorités locales, entreprennent des activités d'engagement communautaire et participent à des événements communautaires. Elles prennent également part à des consultations et à des réunions participatives afin d'identifier et de hiérarchiser les besoins de développement des communautés.

MÉCANISMES DE RÉCLAMATION

[GRI 2-25]

Des problèmes peuvent survenir même dans les meilleures relations. Les services de relations communautaires de nos filiales gèrent des mécanismes de réclamation au niveau local par lesquels les parties prenantes externes peuvent déposer des griefs, qui sont enregistrés et suivis jusqu'à ce qu'ils soient résolus.

En 2023, nous avons déployé une norme de gestion des griefs des parties prenantes externes applicable à toutes les filiales. L'objectif de cette norme est de soutenir la mise en place d'un mécanisme de règlement des griefs efficace, formel, non judiciaire et fondé sur le dialogue, afin de recevoir, de gérer,

de répondre et de s'efforcer de remédier à tous les griefs des parties prenantes externes de Fortuna, y compris les communautés avoisinantes.

Toutes les filiales sont tenues de mettre en œuvre et d'évaluer régulièrement l'efficacité de leur(s) mécanisme(s) de réclamation respectif(s), conformément aux exigences énoncées dans la norme. La norme permet de s'assurer que chaque mécanisme de règlement des griefs au niveau des filiales respecte les lignes directrices énoncées dans les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que d'autres bonnes pratiques du secteur, tout en nous aidant à maintenir notre licence sociale d'exploitation.

Gestion des griefs des parties prenantes conformément aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

Chez Fortuna, nous nous efforçons de gérer les griefs des parties prenantes conformément aux meilleures pratiques et aux principes établis par les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs), y compris les critères d'efficacité du mécanisme de règlement des griefs suivants :

- **Légitimité** : Permettre la confiance des groupes de parties prenantes pour lesquels le mécanisme est conçu et l'obligation de rendre compte de la conduite équitable de la gestion des griefs.
- **Accessibilité** : Un mécanisme clair et compréhensible, accessible gratuitement à tous les segments des communautés touchées.

- **Prévisibilité** : Une procédure claire et connue avec un programme indicatif pour chaque étape et une clarté sur les types de processus et de résultats disponibles, ainsi que sur les moyens de contrôler la mise en œuvre.
- **Équité** : Veiller à ce que les parties lésées aient un accès raisonnable aux sources d'information, de conseil et d'expertise nécessaires pour s'engager dans une procédure de règlement des griefs dans des conditions équitables, informées et respectueuses.
- **Transparence** : Responsabilité effective à l'égard de toutes les parties prenantes qui constituent la communauté d'influence, en conciliant le besoin de transparence et le respect de la confidentialité des plaignants.

- **Compatibilité avec les droits** : Veiller à ce que les processus et les résultats soient conformes aux droits de l'homme internationalement reconnus.
- **Source d'apprentissage continu** : Utiliser les informations recueillies au cours du processus pour identifier les tendances et les leçons à tirer afin d'améliorer le mécanisme et de prévenir les plaintes futures.
- **Engagement et dialogue** : Consulter les groupes de parties prenantes sur les griefs par le dialogue et la résolution conjointe des problèmes. Procéder à une évaluation participative du mécanisme de règlement des griefs.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Nous veillons à ce que notre présence au sein de la communauté contribue à créer des opportunités économiques pour la population locale.

Lors des phases de développement et d'exploitation, nous identifions les zones d'influence directe et indirecte de nos activités (DAI et IAI) et les utilisons pour donner la priorité à l'emploi et à l'approvisionnement locaux et pour mesurer notre efficacité. Nos filiales soutiennent le recrutement de candidats à l'emploi et de fournisseurs dans les zones d'influence directe et indirecte, puis dans les zones d'influence indirecte. Nous offrons également aux petites entreprises locales la possibilité de devenir des fournisseurs. Après la phase d'exploitation, nous considérons la clôture des mines non seulement comme une question de conformité ou de responsabilité environnementale, mais aussi comme une occasion de créer de la valeur pour la société en réaffectant les sites, en créant des opportunités de génération de revenus secondaires et en créant de la valeur à long terme pour les communautés locales lorsque c'est possible. Une partie de notre approche de la clôture des mines consiste à s'engager avec les parties prenantes tout au long de la planification de la clôture, et à utiliser les connaissances acquises pour façonner les éléments clés du plan de clôture et pour développer un plan de transition sociale et économique (voir la section sur la [Clôture des mines](#)).



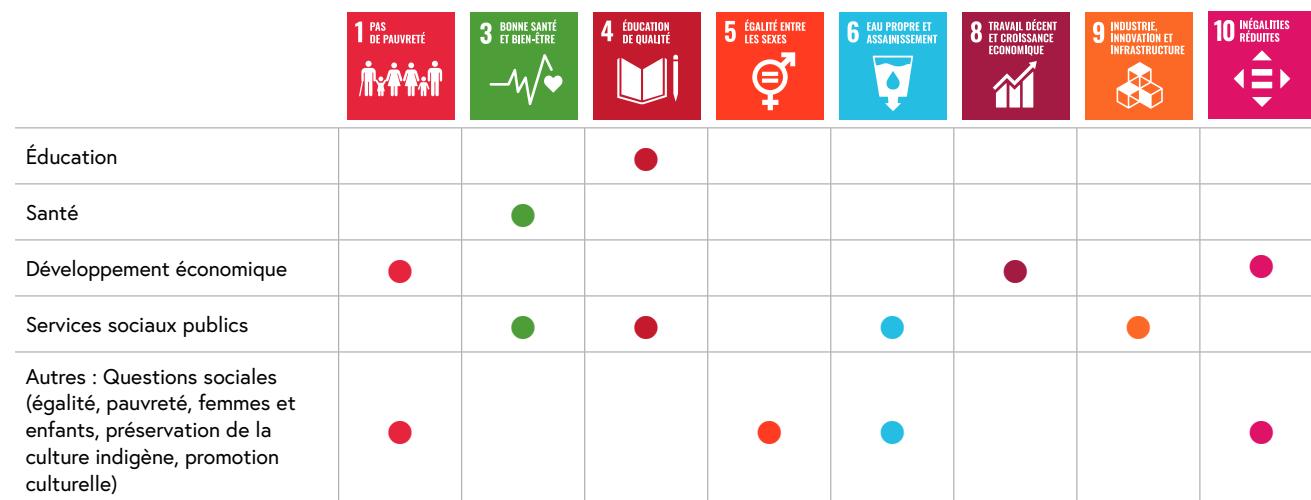
INVESTISSEMENT SOCIAL

[GRI 203-1]

Nos plans de relations avec les communautés comprennent des programmes sociaux et des projets d'investissement social. Nous nous engageons à travailler avec les organisations communautaires, les gouvernements locaux et les fournisseurs locaux afin d'identifier les besoins de la communauté et de fournir des avantages durables aux communautés dans nos zones d'influence directes et indirectes.

Nos contributions financières soutiennent des initiatives qui créent un héritage social et économique et s'alignent sur les ODD (tableau 19).

Tableau 19 : Alignement de l'investissement social sur les ODD



Nous contribuons aux fonds gouvernementaux obligatoires de développement communautaire, le cas échéant, et établissons également des programmes formels d'investissement communautaire et/ou des accords de financement du développement durable avec les autorités locales. Pour plus de détails sur le développement durable dans chacun de nos sites miniers, voir les sections [Contributions au développement durable dans nos pays d'accueil](#).



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Notre **Politique de relations avec les communautés** décrit nos principaux engagements en la matière, avec pour objectif d'éviter tout litige significatif²⁴ avec les communautés dans toutes nos activités. Nous avons également identifié des indicateurs clés de performance en matière de relations communautaires et fixé des objectifs pour l'engagement communautaire, l'emploi local et l'approvisionnement local.

Nos filiales ont dépassé les objectifs fixés pour 2023 en matière de relations avec les communautés, ce qui laisse la barre plus haute pour continuer à améliorer nos objectifs pour 2024.

OBJETIFS EN MATIÈRE DE RELATIONS COMMUNAUTAIRES	PERFORMANCE EN 2023		OBJETIF POUR 2023	OBJETIF POUR 2024	OBJETIF POUR 2025
Nombre de litiges importants avec les communautés locales ²⁵	0	Objectif atteint	0	0	0
Pourcentage d'employés issus des communautés locales (Zone d'influence directe - DAI)	43,33%	Au-dessus de l'objectif	43,41%	40,43%	45,76%
Pourcentage de fournisseurs locaux (Zone d'influence directe - DAI)	5,79%	Au-dessus de l'objectif	5,00%	5,14%	6,70%
Nombre d'activités d'engagement communautaire ²⁶	537	Au-dessus de l'objectif	488	728	À définir sur une base annuelle

24 Nous définissons un conflit important avec les communautés locales comme une perte de confiance et une rupture de la communication avec les communautés qui génère des actions contre la société et une clôture généralisée pendant au moins trois jours.

25 Nous définissons un conflit important avec les communautés locales comme une perte de confiance et une rupture de la communication avec les communautés qui génère des actions contre la société et une clôture généralisée pendant au moins trois jours.

26 Cet objectif est défini sur une base annuelle pour chaque filiale et s'ajoute ensuite à l'agrégat de l'entreprise pour Fortuna. Chaque objectif est révisé avec le directeur régional du développement durable, puis approuvé par le directeur régional de l'exploitation et enfin par le conseil d'administration.



Mine San José - Visite à la mine par la communauté



Mine Yaramoko - Réunion de la communauté

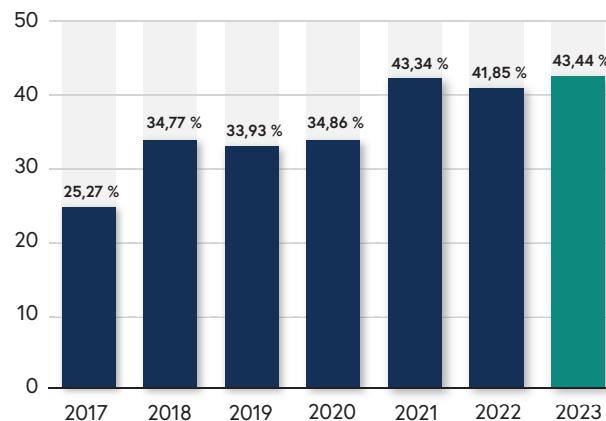


NOTRE PERFORMANCE

Il n'y a pas aucun différend communautaire important²⁷ en 2023. En 2023, nous avons connu 0 retard non technique d'une durée de 0 jour²⁸ [SASB EM-MM-210b.2], contre six retards non techniques d'une durée totale de 1,99 jour l'année dernière. Ce résultat a été obtenu principalement grâce à un dialogue approfondi avec les membres des communautés voisines de notre mine de San José. L'équipe chargée des relations avec les communautés de la mine a travaillé directement avec ces membres de la communauté pour comprendre de manière proactive leurs préoccupations, en évitant les blocages inutiles.

En 2023, nous avons mené un audit pour évaluer le niveau de conformité de nos filiales à la norme de gestion des griefs des parties prenantes externes et élaborer des plans d'action pour garantir un alignement complet sur la norme. Ce point spécifique constitue une partie importante de notre gestion des droits de l'homme, qui est périodiquement supervisée par notre comité directeur des droits de l'homme.

Figure 23 : Pourcentage d'employés issus des communautés locales (zone d'influence directe - DAI)



²⁷ Nous définissons un conflit important avec les communautés locales comme une perte de confiance et une rupture de la communication avec les communautés qui génère des actions contre la société et une clôture généralisée pendant au moins trois jours.

²⁸ Fortuna a signalé un blocus illégal à San José en mai 2023, qui est considéré comme une grève et donc exclu de l'étendue de l'indicateur, conformément à la définition du SASB.

Figure 24 : Pourcentage de fournisseurs locaux (Zone d'influence directe - DAI)

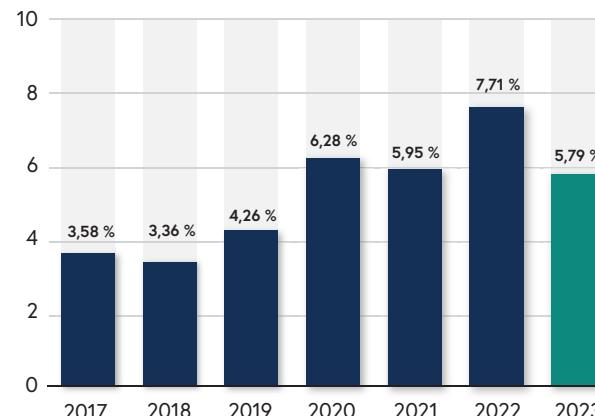
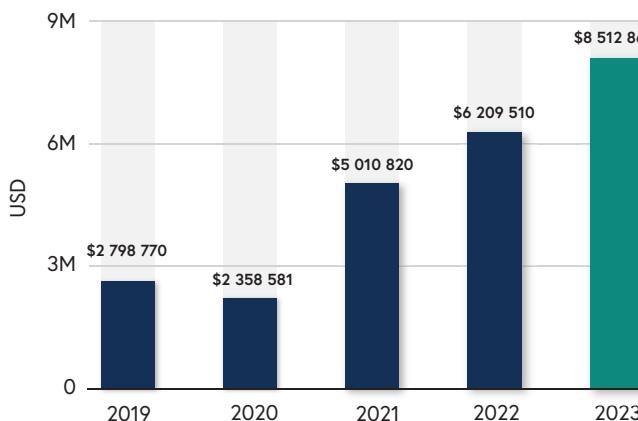


Figure 25 : Investissements communautaires (USD)
[GRI 203-1]



PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, nous avons l'intention de continuer à améliorer notre gestion des relations avec la communauté en mettant à jour et/ou en développant les normes suivantes :

- 1 Norme d'engagement des parties prenantes
- 2 Norme de gestion locale de l'emploi
- 3 Norme de gestion locale d'approvisionnement
- 4 Norme de gestion du développement communautaire

En outre, nous visons à développer et à déployer une plateforme intégrée unique pour enregistrer tous les griefs externes et améliorer la gestion et la supervision des griefs dans l'ensemble de nos opérations.



ÉTUDE DE CAS

Programme de partenariat national pour le développement durable

UN NOUVEAU PROGRAMME POUR SOUTENIR NOTRE CHEMIN VERS UNE CROISSANCE DURABLE

Fortuna a élaboré un programme de partenariat national pour le développement durable (PPNDD) en Côte d'Ivoire qui vise à contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies (ODD) et du plan de développement national du pays. Le PPNDD se concentre sur la bonne santé et le bien-être, l'éducation de qualité, la promotion de l'égalité des sexes, l'eau propre et l'assainissement, la lutte contre le changement climatique, ainsi que la paix et la justice.

Le développement de la SNPP est un élément important de notre vision qui consiste à être apprécié par nos parties prenantes en tant qu'entreprise durable et leader dans l'industrie des métaux précieux. En outre, il s'agit d'un aspect clé de notre engagement en matière de responsabilité sociale et de notre objectif de contribuer positivement à la réalisation des ODD dans la mesure du possible.

L'adoption d'une approche proactive pour démontrer comment l'exploitation minière crée une valeur à long terme pour la société par le biais d'un engagement avec des parties prenantes diversifiées est un facteur clé de la réussite de Fortuna. Elle nous permet de multiplier les occasions d'interaction plus étroite avec les parties prenantes et de renforcer nos relations, tout en améliorant notre réputation d'exploitant minier responsable.

Pour mettre en œuvre le programme, un certain nombre de principes clés ont été définis :

- Les projets sont choisis s'ils sont jugés utiles et s'ils peuvent avoir un impact mesurable sur l'amélioration de la vie des gens.
- Agir par l'intermédiaire d'organisations et de programmes existants.
- Donner la priorité aux initiatives nationales.
- Encourager les partenariats multilatéraux.
- Renforcer la réputation de la société en tant que partenaire de choix et entreprise citoyenne.

Pour assurer une supervision et une gouvernance appropriées de la SNPP, un comité de pilotage a été créé en 2023, composé du directeur des opérations pour l'Afrique de l'Ouest, du premier vice-président chargé de la durabilité et du directeur régional chargé de développement durable. En outre, un directeur national a été nommé pour diriger le programme, assisté par le directeur national et le directeur juridique.

Nous nous sommes engagés à mettre en œuvre ce programme conformément aux principes définis et à présenter les résultats au moins une fois par an. En 2023, nous nous sommes concentrés sur le lancement du programme de partenariat en Côte d'Ivoire. Notre objectif était de mettre en œuvre au moins un projet avec un partenaire reconnu et expérimenté et de progresser dans notre capacité à mesurer les effets positifs sur la vie des gens.

Nous avons le plaisir de vous présenter les principaux faits marquants de la période 2023 :

- La SNPP a été lancée en Côte d'Ivoire avec la mise en place de la structure de gouvernance.
- Partenariat développé avec un partenaire ivoirien reconnu pour mettre en œuvre un projet lié à la santé et au bien-être.



406

personnes ont été opérées pour éliminer la cécité liée à la cataracte.

En 2024, nous poursuivrons la mise en œuvre du programme en Côte d'Ivoire, en mettant l'accent sur :

- Renforcer le partenariat établi en 2023.
- Diversifier les partenaires et les projets afin d'étendre les effets et les avantages du programme.

PROJET PPNDD DE PRÉVENTION ET DE TRAITEMENT DE LA CATARACTE

En Côte d'Ivoire, on estime à 500 000 le nombre de personnes en attente d'une opération de la cataracte pour recouvrer la vue et, selon la littérature, ce nombre augmente de 10 à 20 % chaque année. À la lumière de ce qui précède et conformément au Plan national de développement ivoirien 2021-2025 et à l'ODD 6 des Nations Unies axé sur la santé et le bien-être, le PPNDD a sélectionné le Programme national de santé oculaire (PNSO) en tant que partenaire de son projet inaugural : Prévention et traitement de la cataracte.

Le projet prévoit la mobilisation d'équipements diagnostiques et chirurgicaux dédiés, ainsi que d'une équipe médicale experte d'Abidjan et d'autres régions au Centre hospitalier régional (CHR) de Séguéla en octobre 2023 par le PNSO, partenaire du projet, sur financement de la PPNDD. Une fois déployée, l'équipe du PNSO a mené des campagnes de sensibilisation et des activités de mobilisation auprès des populations locales, suivies d'interventions médicales qui ont permis de dépister 1 388 cas potentiels de cataracte et d'opérer 406 personnes, qui ont收回ré la vue. Le projet a ensuite assuré le suivi post-opératoire et l'évaluation des bénéficiaires.

Fortuna Silver Mines et Roxgold Sango sont fiers de travailler avec notre partenaire PNSO et tiennent à le remercier pour son professionnalisme et les valeurs que nous partageons, ainsi que le ministère de la santé, le ministère des mines, le conseil régional du Worodougou et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette initiative. Il s'agit d'une étape importante dans le développement et la mise en œuvre du PPNDD.





Mine Lindero

SANTÉ ET SÉCURITÉ AUX TRAVAIL

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Une gestion efficace de la santé et de la sécurité au travail (SST) est cruciale pour les entreprises minières, car « blessure zéro » doit toujours être une valeur et une responsabilité primordiale. Il est de notre devoir de prendre soin de nos employés, de nos sous-traitants et de nos visiteurs, et la sécurité du lieu de travail est une priorité en tant que mineur responsable. Une gestion efficace de la santé et de la sécurité au travail permet également de maintenir les gens au travail, d'éviter les perturbations opérationnelles et les pertes de productivité, de réduire les coûts réglementaires et de protéger la réputation de l'entreprise, ce qui lui permet d'attirer et de retenir les talents.

GOUVERNANCE ET RESPONSABITÉ

[GRI 403-4]

Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise la gestion de la santé et de la sécurité au travail, et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de cette question au niveau de la direction, y compris du suivi et de la communication des résultats à la direction générale et au conseil d'administration. Au niveau de l'entreprise, le directeur de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE) dirige l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes, plans et programmes de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement de l'entreprise afin de préserver la valeur de nos actifs et d'améliorer la qualité durable de nos activités. En outre, le comité d'entreprise HSSEC veille à l'harmonisation des initiatives en matière de santé et de sécurité au niveau des filiales.

En outre, des comités régionaux HSEC sont en place dans les deux régions, en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest, chacun étant dirigé par son chef d'exploitation respectif. Les membres du comité sont les responsables opérationnels régionaux, le directeur régional du développement durable et les chefs de pays ou les directeurs généraux de chaque filiale.

Ces comités se réunissent tous les mois pour discuter de nos programmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail, de leurs performances et de la manière d'assurer leur mise en œuvre efficace dans les opérations. L'ordre du jour des comités est organisé par le directeur HSE de l'entreprise afin de faciliter et de fournir l'alignement et les orientations globales de la stratégie de l'entreprise.

Enfin, chaque filiale dispose d'un comité de santé et de sécurité spécifique dont la mission est de déployer la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise, de fournir au site une analyse critique et de fournir un retour d'information à l'entreprise concernant les performances en matière de santé et de sécurité, la mise en œuvre des programmes tout en développant et en mettant en œuvre leur système de gestion de la sécurité et de la santé au travail spécifique à leur site.

La figure 26 illustre le flux de travail du système de gestion HSE, depuis le comité de développement durable jusqu'au comité d'entreprise de HSEC, en passant par les comités régionaux et en atteignant le niveau opérationnel.

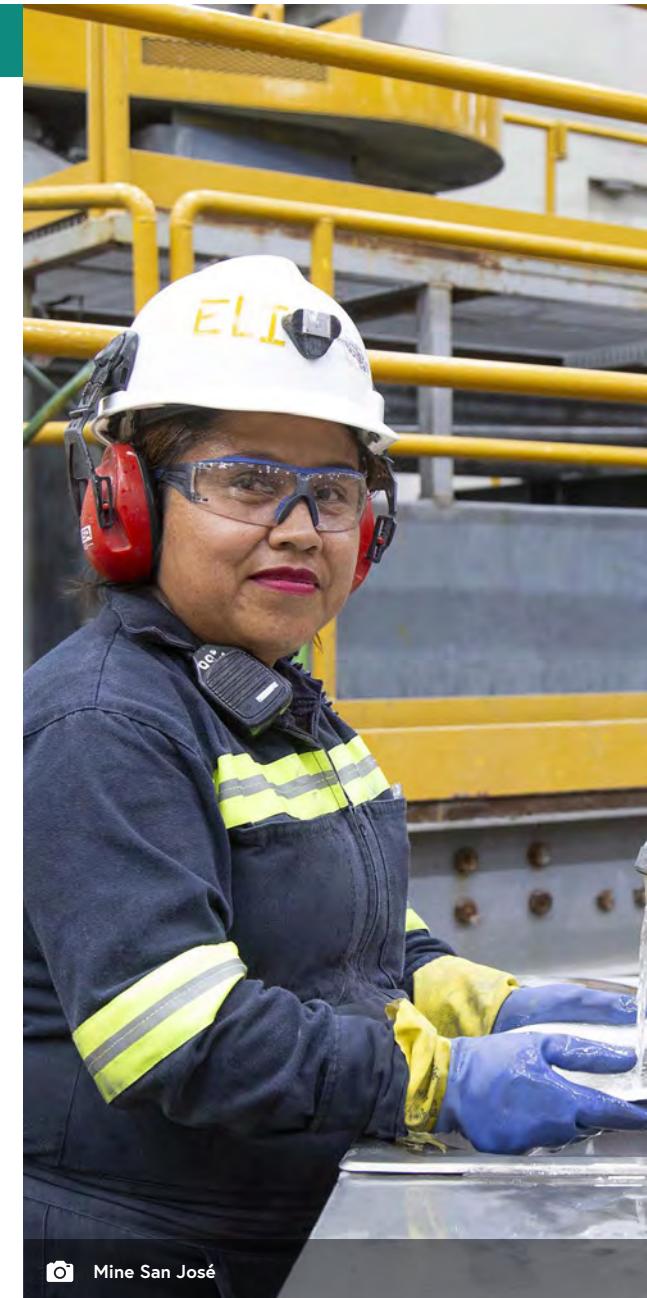
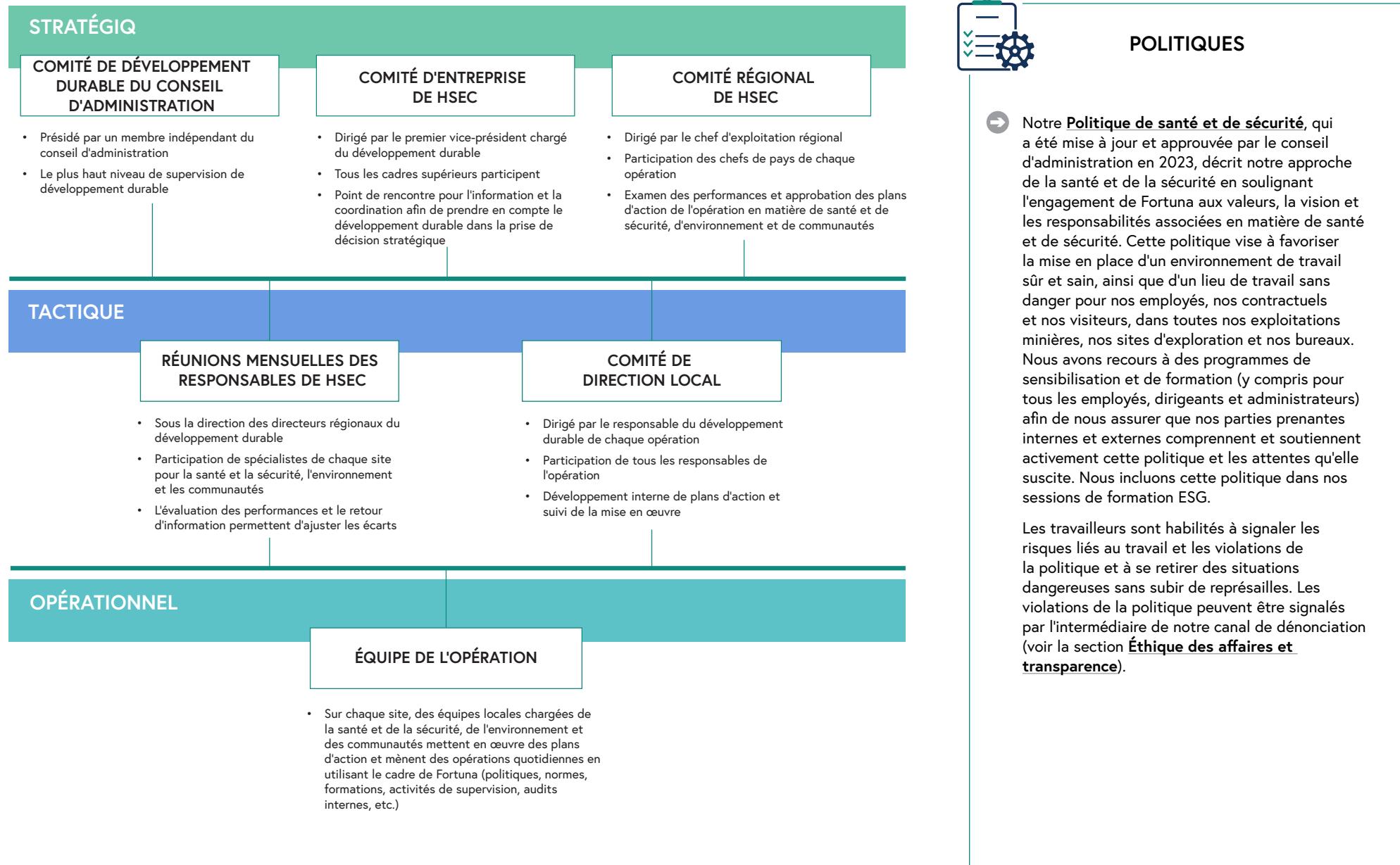


Figure 26 : Flux de travail du système de gestion HSE



NOTRE APPROCHE

[GRI 403-1, GRI 403-5, GRI 403-7]

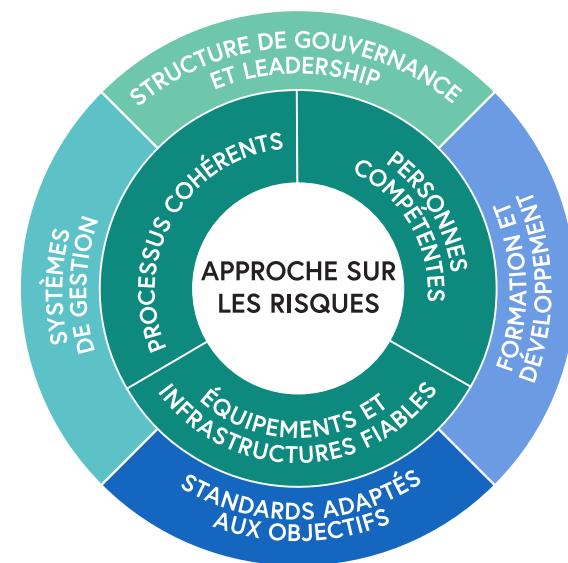
La santé et la sécurité au travail constituent un pilier essentiel de notre Cadre de développement durable, et nous nous engageons à garantir les normes les plus élevées possibles en matière de gestion de la santé et de la sécurité et à offrir des conditions de travail sûres et saines dans tous les domaines de nos activités. Nous pensons que tous les accidents, blessures et maladies liés au travail peuvent être évités. Nous ne tolérons pas les actes ou les conditions dangereux. Nous nous efforçons de continuer à créer un lieu de travail sûr au fur et à mesure que notre entreprise se développe, et notre approche reflète cette ambition.

Notre approche de la santé et de la sécurité au travail est basée sur la gestion des risques et s'appuie sur trois principes pour atteindre notre objectif de « dommage zéro » et l'excellence opérationnelle : Des personnes responsabilisées, des systèmes et processus cohérents et des actifs et équipements fiables. En outre, ces principes sont soutenus par les éléments suivants :

- 1** Une structure de gouvernance communicative pour garantir une forte culture de la santé et de la sécurité, un système de responsabilité clair et la mise en œuvre efficace de notre approche au niveau des sites.
- 2** Donner aux personnes les compétences appropriées, les soutenir et les engager, et mettre en place des programmes de reconnaissance en vue d'un comportement sûr et de l'excellence opérationnelle.
- 3** Des normes d'entreprise adaptées pour définir des attentes claires et permettre à l'entreprise de fonctionner de manière sûre et efficace, en se concentrant sur les questions importantes et les risques critiques.
- 4** Des systèmes de gestion robustes et fiables pour gérer les processus et les données, favorisant la réactivité et l'amélioration continue de notre gouvernance, de notre approche, de nos engagements et de nos objectifs en matière de santé et de sécurité.



Figure 27 : Notre approche de l'excellence opérationnelle en matière de santé et de sécurité au travail



LA GOUVERNANCE COMMUNICATIVE

Une gouvernance efficace en matière de communication est essentielle pour la gestion de la santé et de la sécurité, car elle favorise la transparence, la collaboration et la responsabilité à tous les niveaux d'une organisation. Des canaux de communication clairs garantissent que les politiques, les normes et les initiatives en matière de santé et de sécurité sont effectivement transmises aux employés, ce qui leur permet de comprendre les protocoles de sécurité et d'y adhérer. En outre, une communication ouverte encourage le signalement des dangers, des incidents et des accidents évités de justesse, ce qui permet une action rapide et une amélioration continue. En promouvant une culture de la communication, nous renforçons la sensibilisation, l'engagement et le respect des normes de santé et de sécurité, ce qui permet en fin de compte de préserver le bien-être des travailleurs et de minimiser les risques et les coûts liés à l'emploi.

EN DONNANT PLUS DE POUVOIR AUX PERSONNES

Nous considérons que « donner plus de pouvoir aux personnes » est un facteur clé de succès pour tous les aspects de la gestion de la développement durable, et en particulier pour la santé et la sécurité. Pour garantir des procédures et des comportements de travail sûrs, nous développons en permanence les compétences de nos employés grâce à des formations techniques et de leadership, renforcées par une direction engagée et visible. Nous motivons également à être sûrs grâce à des programmes de sensibilisation, d'incitation et de reconnaissance. Par exemple, en plus de la formation technique axée sur les connaissances et les compétences nécessaires pour travailler en toute sécurité, en particulier en ce qui concerne les risques critiques, nous avons mis en place un programme de leadership « dommage zéro ». Ce programme vise à donner à tous nos employés, de la direction générale aux opérateurs, la possibilité d'acquérir les connaissances et les compétences essentielles pour identifier les dangers sur le lieu de travail, utiliser le même langage en matière de sécurité et prendre des décisions meilleures et plus efficaces en matière de gestion des risques.

NORMES D'ENTREPRISE

Les normes de santé et de sécurité au travail jouent un rôle crucial dans la sécurité des opérations minières. Elles établissent des lignes directrices et des protocoles complets pour identifier, évaluer et éliminer ou atténuer les risques sur le lieu de travail, promouvoir un comportement sûr et le bien-être des employés, et prévenir les accidents ou les blessures tout en protégeant nos actifs et notre production. Ces normes définissent les exigences et les responsabilités de l'entreprise s'étendant à l'ensemble de l'organisation afin de garantir le respect des réglementations en matière de santé et de sécurité au travail et des meilleures pratiques de l'industrie dans toutes nos activités. En outre, les normes d'entreprise facilitent les audits de sécurité afin de contrôler et d'améliorer continuellement les performances en matière de sécurité au fil du temps. Les normes d'entreprise créent la discipline opérationnelle nécessaire pour soutenir la mise en œuvre d'une culture de la sécurité performante et pour atteindre nos objectifs en matière de sécurité.

À la suite d'une analyse complète fondée sur les risques, nous avons identifié des risques hautement prioritaires susceptibles de causer des dommages importants. En conséquence, nous avons mis au point un programme de gestion des risques critiques (GRC) qui comprend l'élaboration de quinze normes techniques d'entreprise destinées à soutenir un programme d'audit de toutes nos opérations. Ce programme de gestion des risques critiques est l'une de nos principales initiatives pour atteindre notre objectif de « Dommage zéro », en garantissant la conformité de nos conditions de travail, de nos équipements et d'autres contrôles critiques aux exigences des normes. En outre, onze autres normes de gestion d'entreprise ont été identifiées pour couvrir les pratiques les plus importantes en matière de santé et de sécurité à mettre en œuvre dans l'ensemble de la société. Les normes techniques et de gestion continueront à s'améliorer la protection de notre personnel et nos performances en matière de santé et de sécurité. [GRI 403-2]

SYSTÈME DE GESTION



Notre approche consiste à mettre en œuvre des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail alignés sur la norme ISO 45001:2018 relative à la santé et à la sécurité au travail pour l'ensemble de nos activités, y compris les phases d'exploration et de développement, et à certifier toutes nos mines opérationnelles conformément à la norme ISO 45001:2018. [GRI 403-1] Tous nos employés et contractuels sont couverts par nos systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail, qui font l'objet d'un audit interne et externe dans les exploitations certifiées. [GRI 403-8]

En outre, afin d'accroître l'efficacité opérationnelle, la qualité et la responsabilité de la gestion de la SST, nous avons mis en place un système de gestion des données ESG (UL360) pour surveiller et signaler les principaux indicateurs de performance clés et ceux qui sont en retard, ainsi qu'un système de gestion des processus HSEC (Intelix) pour garantir des pratiques cohérentes en matière de signalement et d'enquête sur les incidents, l'inspection, l'audit, le contrôle des documents, la formation et les actions correctives. Ces systèmes ont été mis en œuvre dans l'ensemble de l'organisation, des sites au siège. Ils fournissent des informations rapides et fiables aux filiales et aux équipes de direction du siège, ce qui leur permet de jouer plus facilement leur rôle de chef de file.



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

La politique de santé et de sécurité de Fortuna fournit une liste complète de nos engagements en matière de santé et de sécurité. Ces engagements sont les suivants : fournir à tous les employés et contractuels l'équipement, les connaissances et les compétences nécessaires pour accomplir leurs tâches en toute sécurité et appliquer les mesures de protection ; identifier et évaluer les risques en matière de santé, de sécurité et d'hygiène industrielle ; mettre en œuvre des mesures d'atténuation adéquates pour contrôler les risques et limiter les conséquences des incidents ; et viser la mise en œuvre d'un système de gestion certifié ISO 45001 dans chacune de nos opérations. [GRI 403-1]

Pour contrôler les performances globales de notre politique, nous avons identifié des indicateurs clés de performance (ICP) en matière de santé et de sécurité et fixé des objectifs pour des indicateurs retardés tels que les incidents mortels liés au travail, le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR), le taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIFR), et pour certaines activités de premier plan telles que le nombre d'inspections, le pourcentage d'actions correctives mises en œuvre dans les délais impartis. Les objectifs de performance sont revus et mis à jour chaque année pour tenir compte de l'évolution de nos activités, de nos systèmes et de nos risques.



INDICATEURS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ	PERFORMANCE EN 2023	OBJETIF POUR 2023	OBJETIF POUR 2024	OBJETIF POUR 2025	
Nombre de décès d'employés et de contractuels à la suite d'accidents du travail	1	 L'objectif n'a pas été atteint	0	0	0
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR)	0,36	 En dessous de l'objectif	0,79	0,71	0,40
Taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIFR)	1,22	 En dessous de l'objectif	3,64	2,40	2,93
Nombre d'inspections en matière de santé et de sécurité	2 810	 Au-dessus de l'objectif	À 1 928	2 694	À définir sur une base annuelle
Pourcentage de mesures correctives prises en temps utile en matière de santé et de sécurité	91 %	 Au-dessus de l'objectif	80 %	90 %	À définir sur une base annuelle
Nombre d'inspections de CRM en matière de santé et de sécurité (Nouveau)	149	 Au-dessus de l'objectif	120	284	À définir sur une base annuelle
Nombre d'audits de gestion de la relation client (CRM) en matière de santé et de sécurité (Nouveau)	16	 Au-dessus de l'objectif	13	72	À définir sur une base annuelle
% d'employés ayant reçu la formation CRM comme prévu (Nouveau)	89 %	 Au-dessus de l'objectif	80 %	80 %	À définir sur une base annuelle



NOTRE PERFORMANCE²⁹

[GRI 403-9]

Si nous avons réussi à améliorer continuellement la sécurité globale de nos opérations pour atteindre le niveau de performance standard de l'industrie avec un LTIFR de 0,36 et un TRIFR de 1,22 en 2023, pour un total de 13,9 millions d'heures travaillées, nous avons cependant enregistré avec regret un décès d'un employé d'une entreprise minière qui s'est produit dans notre mine de Caylloma en juin 2023.

Cet événement a été un choc, car notre engagement en faveur de la sécurité, notre leadership visible, nos systèmes de gestion et nos actions sur le terrain battaient leur plein pour mettre en œuvre des activités de premier plan en matière de gestion des risques critiques. Cet incident a souligné l'importance de la gestion des sous-traitants dans le cadre de la gestion de la santé et de la sécurité au travail et nous avons déterminé qu'il était nécessaire d'accélérer le déploiement de nos programmes ciblant les contractuels.

En ce qui concerne la certification ISO 45001, l'état d'avancement de la mise en œuvre de la certification à la fin de 2023 est le suivant :

- 1 Mine Caylloma (Bateas) :** Certifiée ISO 45001 depuis 2019.
- 2 Mine San José Mine (Cuzcatlán) :** Certifiée ISO 45001 depuis 2022.
- 3 Mine Yaramoko (Roxgold Sanu) :** Première certification en 2023.

4 Mine Lindero (Mansfield) : Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail aligné sur la norme ISO 45001 et audit de précertification achevé en 2023. Certification prévue en 2025.

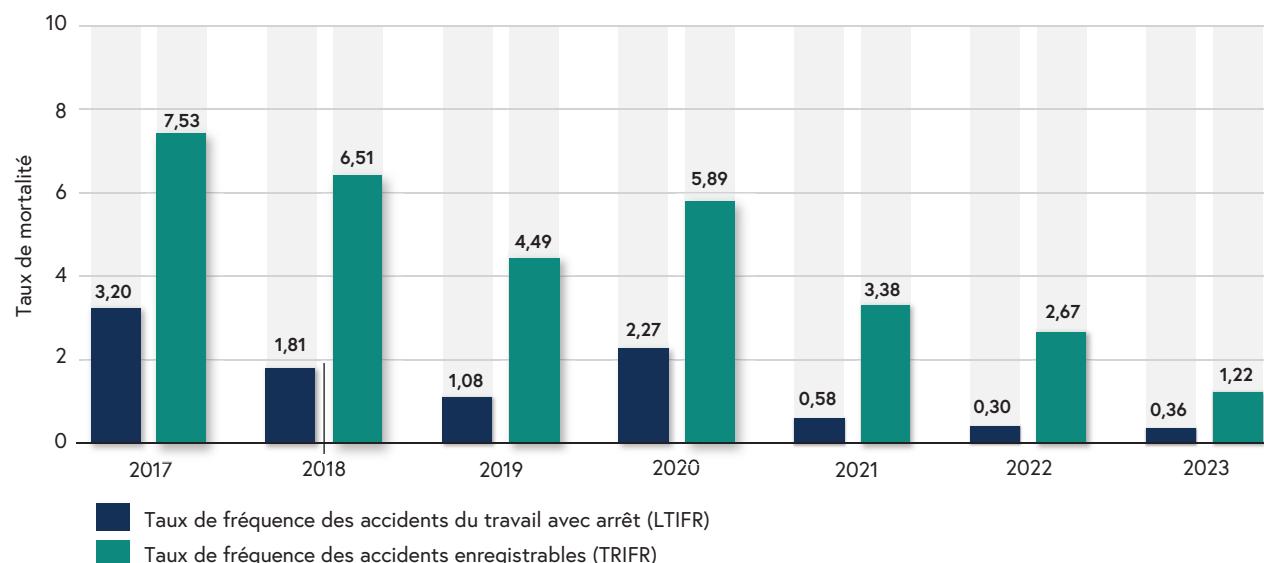
5 Mine Séguéla (Roxgold Sango) : Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail aligné sur la norme ISO 45001. Un plan de travail a été élaboré pour obtenir la certification en 2025.

Pour le programme de gestion des risques critiques (CRM) [GRI 403-2], toutes les filiales ont été auditées par l'équipe de l'entreprise sur la formation et la sensibilisation des employés à la sécurité, la gestion des risques critiques et les normes d'entreprise relatives à la protection des machines en 2023. Nous avons finalisé 67 % des normes techniques CRM et du système d'accompagnement et avons commencé à développer des supports de formation spécifiques pour leur mise en œuvre.

En ce qui concerne notre programme de direction « dommage zéro », nous avons entamé un partenariat avec l'université de São Paulo (USP) qui propose des programmes de formation dans le cadre de la formation G-MIRM (Global Mining Industry Risk Management) développée à l'université de Queensland, en Australie. En 2023, 99 dirigeants ont été formés. Les cours ont été dispensés en anglais et en espagnol.

Dans le cadre de notre programme interne de reconnaissance de la SST, la mine Caylloma a été sélectionnée comme la meilleure filiale pour le Zero Harm Safety Award 2022, en raison de la mise en œuvre exceptionnelle de son système de gestion, de l'exécution d'activités de premier plan et de ses performances globales en matière de SST. En 2023, le programme Harm Safety Award a été étendu à l'Afrique de l'Ouest. La cérémonie de remise des prix pour l'exercice 2023 devrait avoir lieu en avril 2024.

Figure 28 : Accidents du travail³⁰



²⁹ Comme indiqué dans la section À propos de ce rapport, les données relatives à la santé et à la sécurité pour le projet Séguéla en Côte d'Ivoire ne sont pas incluses dans les données consolidées ci-dessus pour 2021 et 2022, mais elles sont incluses dans les chiffres de 2023.

³⁰ Inclut les employés et les contractuels. Pour 1 000 000 d'heures travaillées.

Figure 29 : Taux d'incidence global de la Mine Safety and Health Administration (MSHA)³¹, par type d'employé [SASB EM-MM-320a.1]

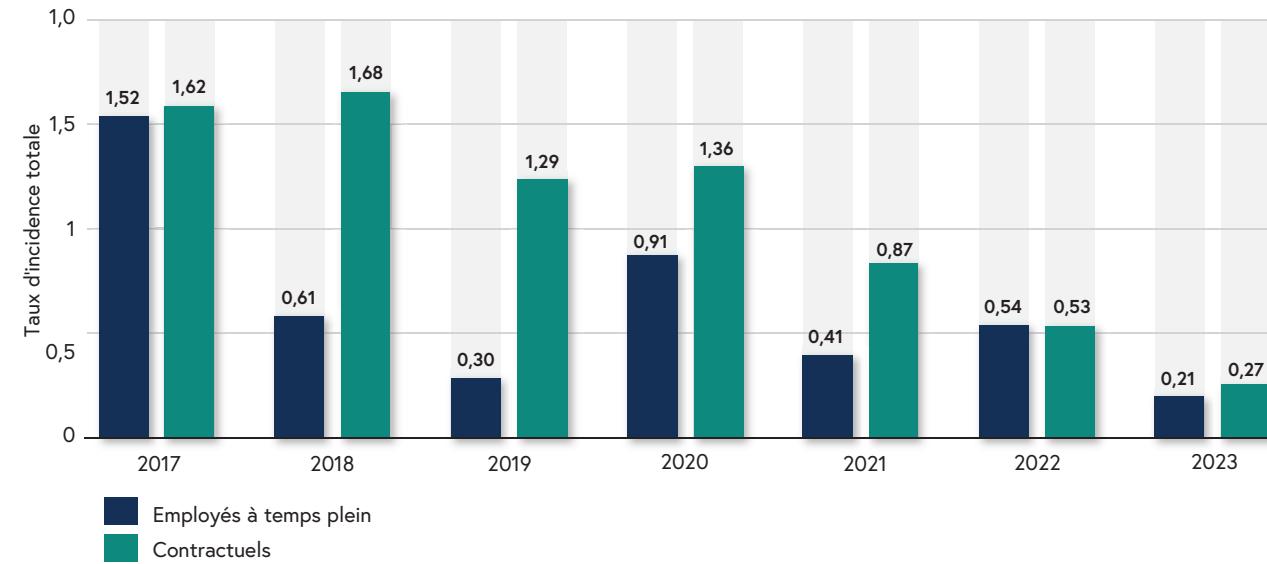
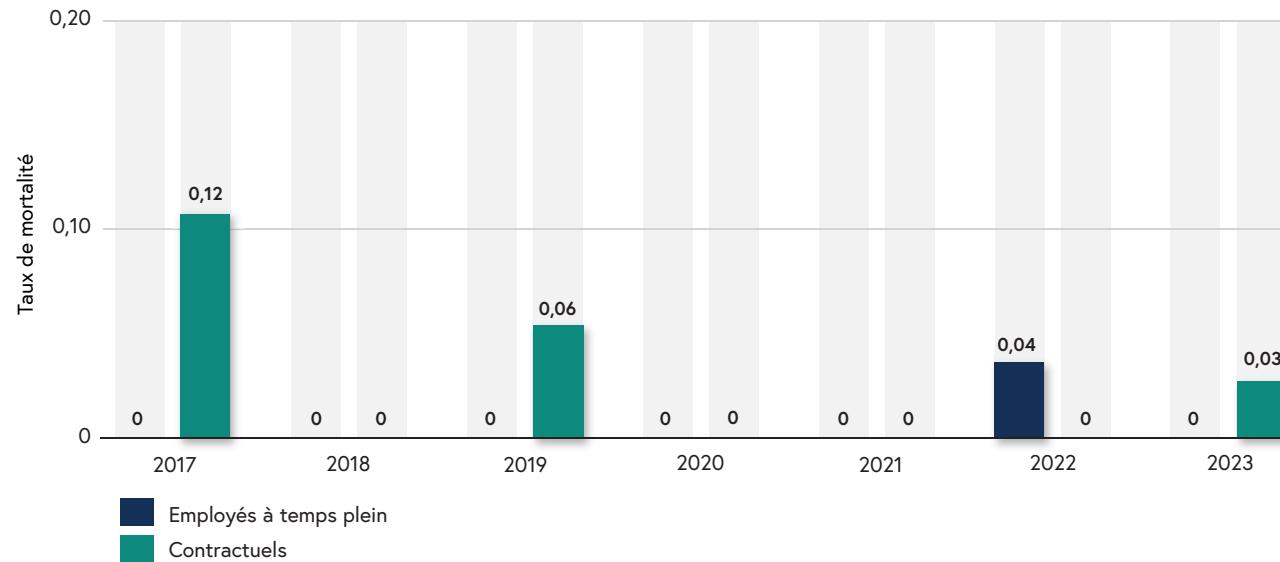


Figure 30 : Taux de mortalité³², par type d'employé [SASB EM-MM-320a.1]



31, 32 pour 200 000 heures travaillées

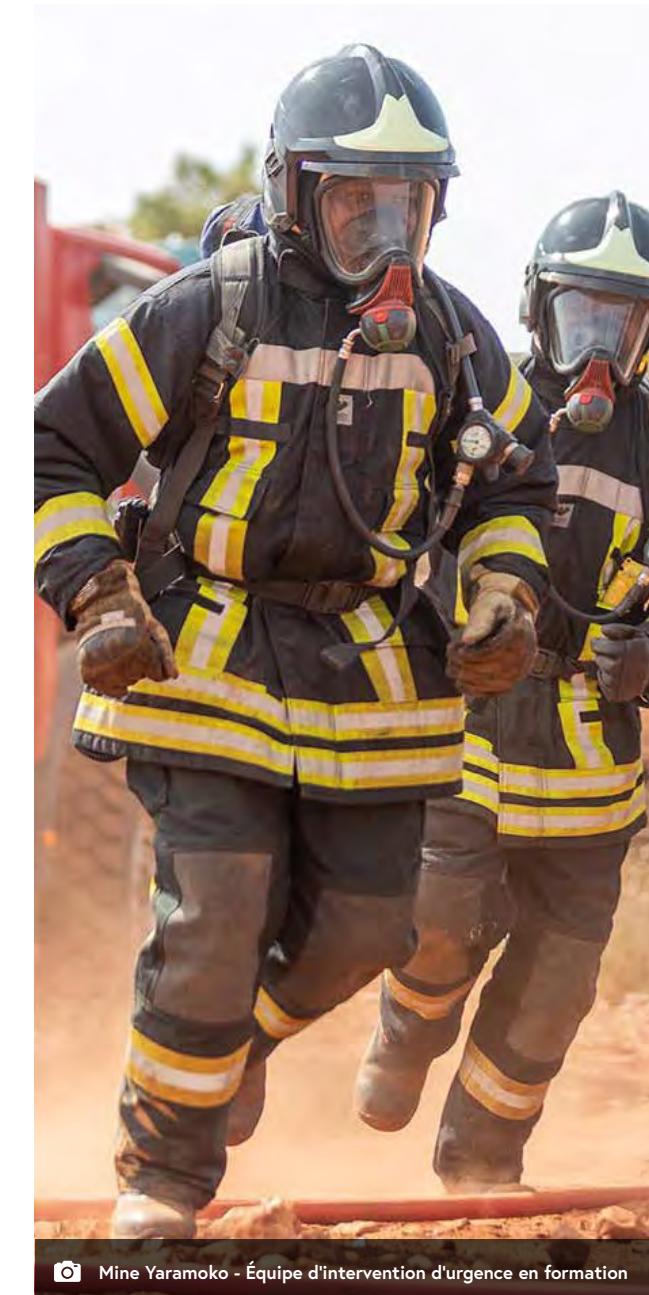


Figure 31 : Taux de fréquence des accidents évités de justesse³³ (NMFR), par type d'employé [SASB EM-MM-320a.1]

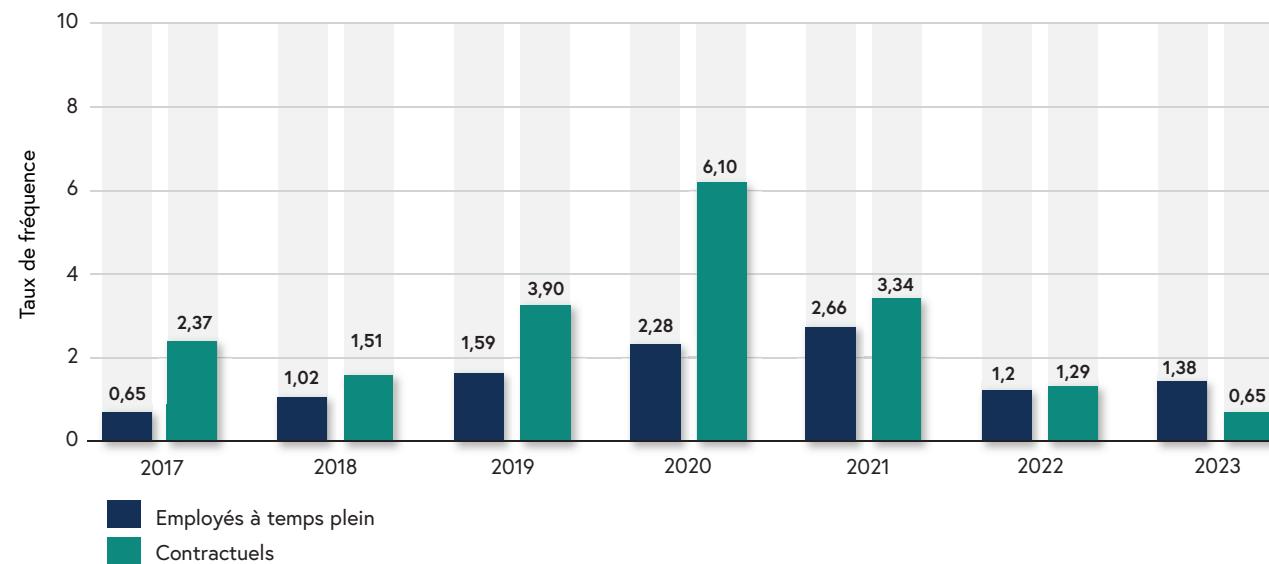
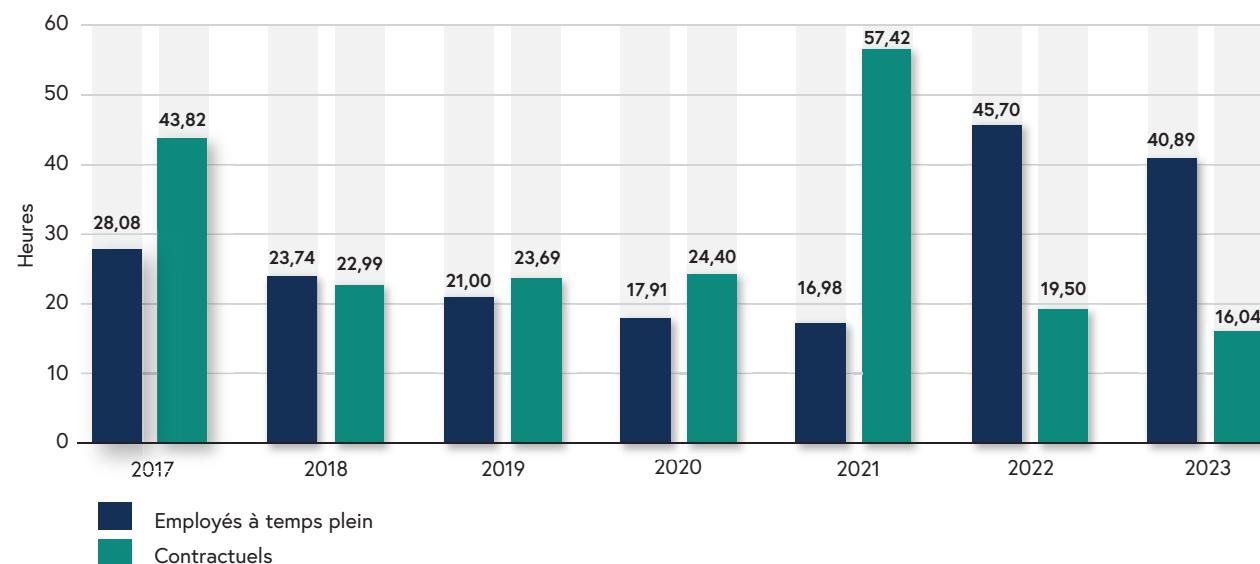


Figure 32 : Nombre moyen d'heures de formation à la santé, à la sécurité et aux interventions d'urgence, par type d'employé [SASB EM-MM-320a.1]



³³ pour 200 000 heures travaillées



PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, nous nous concentrerons sur les initiatives suivantes en matière de santé et de sécurité :

- 1 Finaliser le développement du système de gestion de la relation client et faire progresser sa mise en œuvre au niveau des sites.
- 2 Continuer à responsabiliser les personnes grâce à notre programme de leadership « dommage zéro » dans toutes nos opérations minières.
- 3 Finaliser nos principales normes de gestion d'entreprise.
- 4 Assurer le programme d'audit des normes de l'entreprise dans toutes nos opérations, en mettant particulièrement l'accent sur la conformité des mines en exploitation avec les normes de gestion des contractuels.
- 5 Poursuite de la préparation à la certification ISO 45001 pour les deux mines non encore certifiées.



Mine Lindero

DROITS DE L'HOMME ET DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

L'intégration de considérations relatives la sécurité, aux droits de l'homme et aux droits des peuples autochtones dans notre gouvernance et nos activités témoigne de notre engagement en faveur de pratiques responsables et durables. Elle peut nous aider à améliorer notre réputation, à instaurer la confiance avec les parties prenantes, à atténuer les risques juridiques et de réputation et à contribuer au bien-être général de la société. Lorsque les entreprises font appel à du personnel de sécurité pour protéger les travailleurs et les biens, il existe des risques potentiels de conflits communautaires et de violations des droits de l'homme. Quel que soit l'endroit où une société minière opère, celle-ci peut être tenue pour responsable des violations des droits de l'homme commises dans la chaîne d'approvisionnement. Une diligence raisonnable efficace en matière de droits de l'homme peut contribuer à prévenir les perturbations opérationnelles, à réduire les coûts liés aux règlements et aux paiements d'indemnités, à faciliter l'octroi de permis, à éviter les dépréciations d'actifs dans les zones de conflit et à protéger la réputation de la société.

Les sociétés minières sont confrontées à des droits de l'homme et à des droits en matière de relations communautaires supplémentaires lorsqu'elles opèrent dans ou à proximité de territoires occupés ou revendiqués par des peuples autochtones. Une gestion efficace des relations avec les populations autochtones peut contribuer à prévenir les perturbations opérationnelles et à faciliter l'obtention des permis, à éviter les dépréciations d'actifs dans les zones contestées et à protéger la réputation de la société.

GOUVERNANCE ET RESPONSABilité

[SASB EM-MM-210a.3]

Le comité du développement durable du conseil d'administration supervise la sécurité, les droits de l'homme et les droits des peuples autochtones, et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la gestion des droits de l'homme, ce qui inclut les questions liées à la sécurité et aux peuples autochtones.

Le premier vice-président chargé du développement durable est assisté par le conseiller juridique de l'entreprise et le chef de la conformité (CCO), responsables de la conformité juridique, ainsi que par les chefs des opérations (COO), responsables de la gestion de la sécurité, et le vice-président des Personnes est responsables du système de gestion des ressources humaines, y compris des activités de formation. La responsabilité est également déléguée aux responsables des ressources humaines de chaque filiale, qui rendent compte à la direction des ressources humaines de l'entreprise.



POLITIQUES

Notre **Politique en matière de droits de l'homme**, approuvée par le Conseil d'administration et révisé chaque année, vise à garantir le respect des droits de l'homme et à prévenir ou atténuer toute violation, conformément aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Elle s'applique à tous les administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs de Fortuna. Tous les nouveaux employés reçoivent une copie de la politique des droits de l'homme et une session de formation. Les attentes en matière de droits de l'homme sont incluses dans les accords conclus avec les fournisseurs et les entrepreneurs (voir la section **Gestion de la chaîne d'approvisionnement**).

La politique s'appuie sur la Charte internationale des droits de l'homme et la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les principes et droits fondamentaux au travail, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, afin de garantir le respect des droits de l'homme et de prévenir ou d'atténuer les violations de ces droits.

La politique aborde spécifiquement les droits des populations autochtones et comprend un engagement à respecter les traditions, les connaissances et le patrimoine culturel/spirituel locaux, y compris la convention de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux, et à s'efforcer de s'aligner sur la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et le principe du consentement libre, préalable et éclairé, tel que défini dans les juridictions concernées, dans toute la mesure du possible avant de procéder au développement de nouveaux projets susceptibles d'avoir des incidences sur les droits des populations autochtones.

Nous nous engageons également à respecter le droit à l'eau, à la santé et à un niveau de vie adéquat, en particulier en cas de déplacement physique et économique involontaire ou de réinstallation.

Enfin, nous nous engageons à maintenir des procédures de demande et de réclamation accessibles, efficaces, transparentes, opportunes et fiables pour les parties prenantes internes et externes et à fournir des solutions équitables le cas échéant.

Les violations de cette politique peuvent être signalées par le biais de notre canal de dénonciation (voir la section **Éthique des affaires et transparence**).

NOTRE APPROCHE

[SASB EM-MM-210a.3]

AMÉLIORER NOTRE APPROCHE DES DROITS DE L'HOMME

Conscients de l'importance d'améliorer notre approche des droits de l'homme, nous avons fait appel en 2022 à un consultant externe pour évaluer les lacunes de notre système de gestion des droits de l'homme. En conséquence, un comité de pilotage a été formé, qui comprend le PDG, en tant que sponsor, les chefs d'exploitation de chaque région opérationnelle et le premier vice-président chargé du développement durable.

Sur la base d'études de diligence raisonnable et d'évaluation des lacunes, tant au niveau des filiales que de l'entreprise, nous avons renforcé notre surveillance des droits de l'homme et cherché à garantir que nos opérations mettent en œuvre les meilleures pratiques en matière de droits de l'homme. Nous considérons qu'il s'agit d'un processus d'amélioration continue de notre système de gestion des droits de l'homme et d'un moyen proactif de gérer les problèmes potentiels en matière de droits de l'homme.

Un autre élément essentiel de notre approche des droits de l'homme est la mise en œuvre d'un solide mécanisme de règlement des griefs, applicable à toutes les filiales. Ce mécanisme de règlement des griefs est conforme aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que d'autres bonnes pratiques du secteur, et joue un rôle important dans le maintien de notre licence sociale d'exploitation. Pour plus d'informations, voir la section [Relations avec la communauté](#).

POPULATIONS AUTOCHTONES

[SASB EM-MM-210a.2]

Dès la première phase de développement, nous évaluons nos activités afin de déterminer si nous sommes susceptibles d'avoir un impact sur les terres et/ou les droits des populations autochtones. Lorsque nos activités se déroulent dans ou à proximité de territoires occupés ou revendiqués par des peuples autochtones, nous élaborons des plans spécifiques pour garantir notre conformité et améliorer les relations avec les populations autochtones. En particulier :

- **Amérique latine :** La Convention relative aux peuples indigènes et tribaux (OIT 169) a été ratifiée par la plupart des pays d'Amérique latine, dont le Mexique, le Pérou et l'Argentine, qui ont également souscrit à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.
 - À Caylloma (Bateas), la communauté de Santa Rosa pourrait être reconnue comme autochtone par le ministère péruvien de la culture à l'avenir. Notre approche de l'engagement avec cette communauté consiste à maintenir une communication continue pour toute nouvelle activité dans la région, conformément aux réglementations gouvernementales en matière de consultation et aux lignes directrices de l'OIT 169.
 - En vertu de la loi mexicaine, les municipalités entourant San José (Cuzcatlán) qui ont des systèmes de gouvernance coutumière sont reconnues par les autorités comme étant indigènes. Toutefois, le Mexique n'a pas encore établi de cadre juridique ou de réglementation pour guider le processus de consultation. C'est pourquoi Fortuna s'efforce de s'engager avec les autorités locales et les communautés indigènes en l'absence de procédures de consultation prescrites par l'OIT 169.

– Linderó (Mansfield) est situé à 75 kilomètres de la communauté la plus proche, Tolar Grande, dont la plupart des habitants sont membres de la communauté indigène Kolla, officiellement reconnue. Nous avons signé un accord avec la communauté Kolla, qui est cohérent avec la Convention 169 de l'OIT. Cet accord établit le cadre dans lequel nos activités d'investissement social seront mises en œuvre et comprend un engagement à fournir un financement au Kolla Community Revolving Fund pour les micro-entrepreneurs.

- **Afrique de l'Ouest :** Il n'y a pas de communautés autochtones enregistrées dans les régions où nous opérons dans les pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal.



PERSONNEL DE SÉCURITÉ ET FORMATION

Toutes nos mines disposent d'un personnel de sécurité, dont certains sont employés directement par la société ou par des entreprises de sécurité publiques et privées externes. Les fournisseurs de sécurité sous contrat sont tenus de reconnaître et de respecter la politique de Fortuna en matière de droits de l'homme, le code de conduite et d'éthique des affaires et le code de conduite et d'éthique des fournisseurs.

L'ensemble du personnel de sécurité privée interne et externe reçoit une formation aux droits de l'homme conforme à la réglementation locale et/ou aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme. [GRI 410-1]

C'est au Burkina Faso que Fortuna est le plus exposé aux risques de sécurité, car la situation en matière de sécurité y est considérée comme instable. Par conséquent, la mine Yaramoko a mis en place un solide système de gestion de la sécurité. [SASB EM-MM-210a.] Le système de gestion de la sécurité fait l'objet d'une évaluation permanente afin de garantir la sécurité de nos employés et de nos communautés locales.

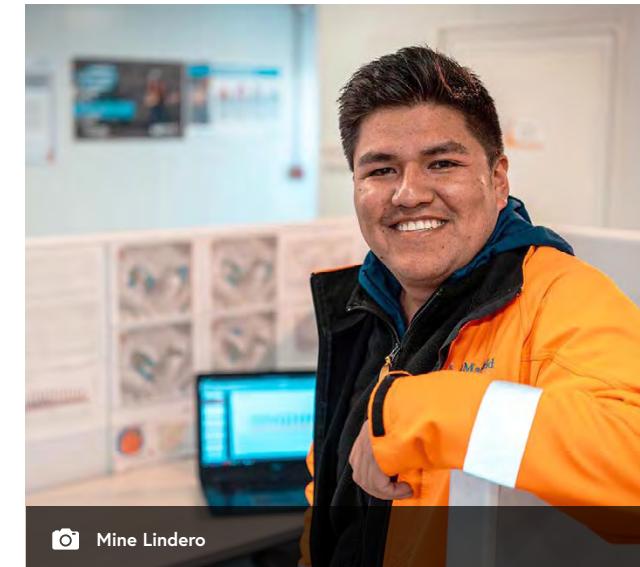


ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Nous nous engageons à respecter les meilleures pratiques en matière de sécurité et les droits de l'homme dans le cadre de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement. Nous nous engageons également à respecter et à protéger les coutumes, les traditions et les droits des communautés locales.

Notre engagement à respecter les droits de l'homme et les droits des peuples autochtones est également soutenu par les politiques suivantes :

- ➔ **Politique de relations avec les communautés**
- ➔ **Code de conduite et d'éthique des affaires**
- ➔ **Code de conduite et d'éthique des affaires des fournisseurs**
- ➔ **Politique de diversité, d'équité et d'inclusion**



📷 Mine Lindero



📷 Mine Yaramoko - Géologues



NOTRE PERFORMANCE

En 2023, nous avons enregistré les résultats suivants :

- Aucun cas de violation des droits de l'homme lié à la discrimination ou à la violation des droits de l'homme, de la liberté d'association, du travail des enfants, du travail des jeunes avec exposition à des travaux à haut risque ou du travail forcé n'a été enregistré concernant nos employés en 2023 (tableau 20).
- 100 % de notre personnel de sécurité interne et 79 % de notre personnel de sécurité externe³⁴ ont reçu une formation sur les droits de l'homme en 2023 [GRI 410-1].
- 97 % de nos employés ont reçu une formation sur les droits de l'homme en 2023.

Tableau 20 : Cas enregistrés de violations des droits de l'homme

[GRI 411-1, GRI 406-1, GRI 408-1, GRI 409-1]

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées à la discrimination	0	0	0	0	0	0	0
Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liés à la liberté d'association et à la négociation collective	0	0	0	0	0	0	0
Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées au travail des enfants	0	0	0	0	0	0	0
Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées au travail forcé	0	0	0	0	0	0	0
Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées aux droits des peuples autochtones	0	0	0	0	0	0	0

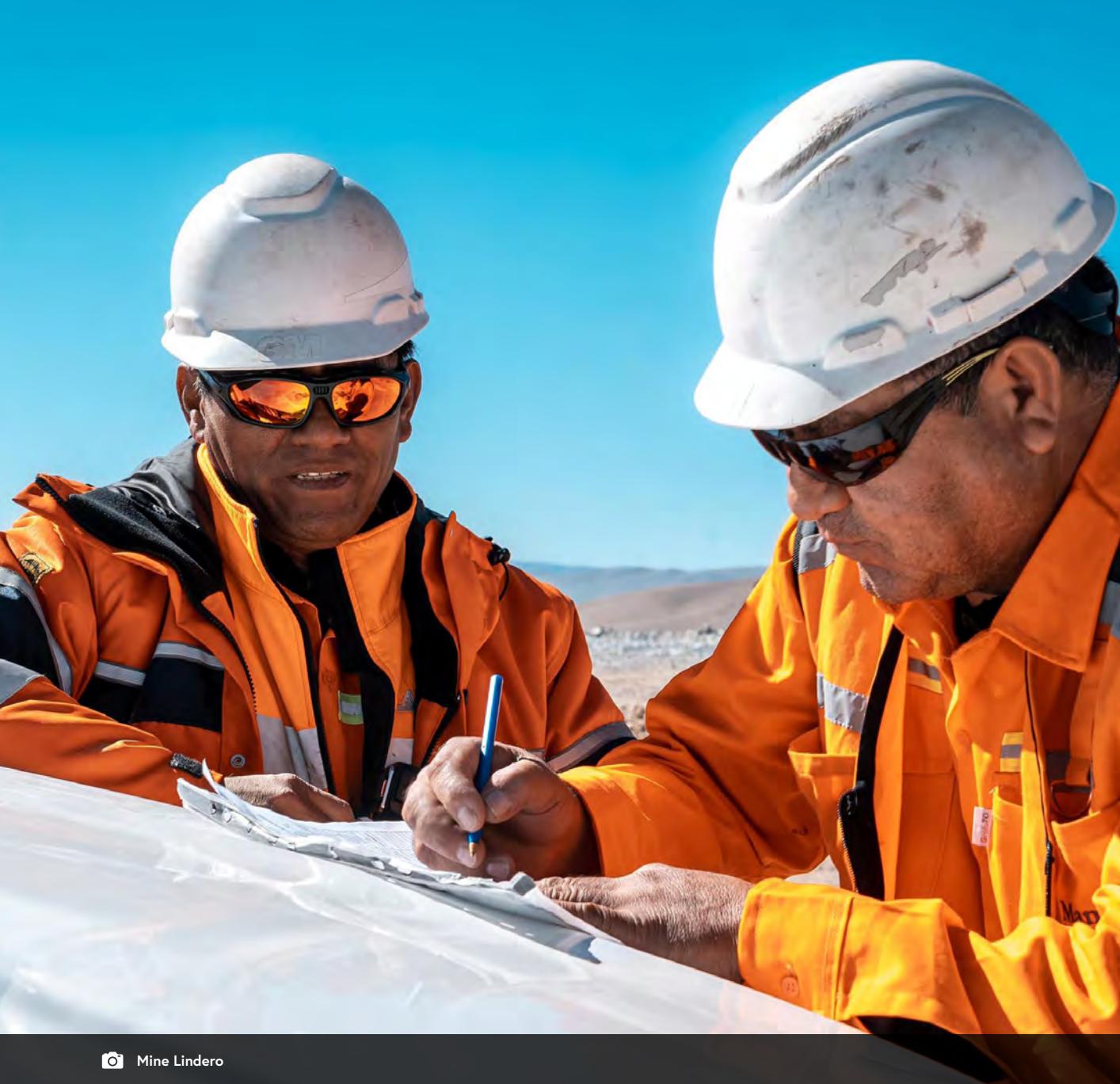
³⁴ Fournisseurs privés, contractuels.



PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, nous poursuivrons notre approche proactive de la sécurité, des droits de l'homme et des droits des peuples autochtones et nous nous efforcerons d'améliorer continuellement nos systèmes de gestion. Fortuna prévoit de :

- 1 Améliorer les performances en matière de formation du personnel de sécurité externe.
- 2 Maintenir en place le comité directeur des droits de l'homme afin de garantir une supervision et une mise en œuvre adéquates du plan d'action en matière de droits de l'homme.
- 3 Continuer à surveiller le paysage réglementaire et les tendances liées à ce sujet afin de s'assurer que nos pratiques sont à jour et alignées sur les meilleures pratiques.
- 4 Veiller à ce que les rapports relatifs aux droits de l'homme soient présentés en temps utile, conformément aux obligations de publication applicables, y compris la loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, promulguée au Canada en 2023 et à compter du 1er janvier 2024.



Mine Lindero

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE DES AFFAIRES

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

L'exploitation minière se déroule dans un environnement complexe dans lequel les entreprises doivent travailler avec les gouvernements et les autorités locales pour accéder aux réserves minérales, obtenir des permis et répondre aux exigences réglementaires. Une éthique des affaires rigoureuse, des pratiques anti-corruption et la transparence sont essentielles pour éviter les sanctions, pour permettre des opérations efficaces et pour protéger la réputation de la société auprès des employés, des communautés et des marchés financiers. L'exploitation minière éthique garantit que les communautés bénéficient de l'exploitation des ressources naturelles, plutôt que d'en subir les conséquences.

Aucune de nos mines ni aucun de nos projets d'exploration ne sont situés dans des pays identifiés comme présentant un risque élevé de corruption (voir tableau 21). Nous sommes soumis à des lois qui imposent des sanctions aux entreprises et aux particuliers en cas de pots-de-vin et de corruption, notamment la loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers (CFPOA) et la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA). Nous nous conformons également aux lois anti-corruption des pays dans lesquels nous opérons. Nous sommes tenus de divulguer nos paiements aux gouvernements en vertu de la **Loi canadienne sur les mesures de transparence dans les industries extractives** (ESTMA). En tant que société canadienne, dont les actions sont cotées aux bourses de Toronto et de New York, nous devons également nous conformer à des réglementations boursières strictes et des exigences visant à protéger les investisseurs et l'intégrité des marchés.

Tableau 21 : Classement des pays producteurs selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International (classement sur 180 pays)

[SASB EM-MM-510a.2]



GOUVERNANCE ET RESPONSABITÉ

[SASB EM-MM-510a.1]

Notre **Code de conduite et d'éthique des affaires**, approuvé par le conseil d'administration, définit les principes régissant notre comportement. Le comité d'audit du conseil d'administration en assure la surveillance et le chef du service de la conformité (CCO) est responsable de sa mise en œuvre.

Notre **Politique de lutte contre la corruption**, qui est approuvée par le conseil d'administration, traite notamment des pots-de-vin, de la corruption, du blanchiment d'argent, des paiements de facilitation, des cadeaux et des contributions à la communauté et à la vie politique. Le comité de gouvernance d'entreprise et des nominations du conseil d'administration assure la surveillance et le CCO est responsable de la gestion de la mise en œuvre. Le CCO a nommé des responsables nationaux et régionaux de la conformité (DCO) en Argentine, au Mexique, au Pérou et en Afrique de l'Ouest pour aider à garantir le respect de la politique dans les juridictions locales.



NOTRE APPROCHE

[SASB EM-MM-510a.1, GRI 2-16, GRI 205-2]

La base d'une gestion efficace de tous les aspects de notre activité est le comportement éthique et responsable de nos directeurs et de nos employés.

CODE D'ÉTHIQUE

Tous les employés reçoivent une copie du code et doivent certifier qu'ils l'ont lu et qu'ils s'y conformeront. Chaque année, les employés suivent un cours d'apprentissage en ligne sur le code et sont testés sur ce dernier afin de recevoir un certificat de conformité.

Tout employé qui connaît ou soupçonne une violation du code doit la signaler par l'intermédiaire de notre canal de dénonciation. Les rapports sont traités de manière strictement confidentielle et les représailles à l'encontre des dénonciateurs ne sont pas tolérées.

Si une plainte pour violation du code est déposée, le CCO en informe le président du comité d'audit. Le CCO mène une enquête sur l'affaire et en communique les résultats directement au comité d'audit. Le CCO et le comité d'audit peuvent demander un avis externe, si nécessaire. Les cas sont signalés au conseil d'administration par l'intermédiaire du comité d'audit.

Nous veillons également à ce que les pratiques éthiques soient respectées tout au long de notre chaîne de valeur. Notre code d'éthique des fournisseurs définit les attentes des contractuels, des fournisseurs et des autres parties avec lesquelles nous entretenons des relations commerciales (voir la section **Gestion de la chaîne d'approvisionnement**).

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Notre politique de lutte contre la corruption porte notamment sur les pots-de-vin, la corruption, le blanchiment d'argent, les paiements de facilitation, les cadeaux et les contributions communautaires et politiques. Un exemplaire de la politique de lutte contre la corruption est remis à tous les nouveaux employés et à tous les partenaires, agents, consultants et autres parties contractantes qui interagissent avec des fonctionnaires en notre nom. Nous organisons des formations spécialisées sur cette politique à l'intention de la direction et des employés ciblés. Ces derniers doivent certifier chaque année qu'ils ont respecté la politique de lutte contre la corruption et qu'ils n'ont pas connaissance de violations potentielles de la part d'autres personnes. En outre, tous les directeurs et employés sont formés à la lutte contre la corruption dans le cadre de la formation annuelle à l'éthique.

Les employés qui ont connaissance d'une violation potentielle de la politique doivent la signaler à leur supérieur hiérarchique ou au CCO dans les plus brefs délais. Le supérieur hiérarchique qui reçoit un rapport doit immédiatement communiquer l'information au CCO par l'intermédiaire du canal de dénonciation. Les employés peuvent également faire un rapport anonyme par l'intermédiaire du canal de dénonciation.

Le CCO doit signaler au président du comité d'audit toutes les violations potentielles de la politique ou des lois anti-corruption applicables. Le comité d'audit, en consultation avec le CCO, détermine la manière d'enquêter sur le rapport et veille à ce qu'il y ait un suivi approprié jusqu'à ce que la question ait été résolue de manière satisfaisante. Le CCO dirige l'enquête et rend compte directement au comité d'audit. Le CCO et le comité d'audit peuvent, le cas échéant, demander un avis externe. Les cas sont signalés au conseil d'administration par l'intermédiaire du comité d'audit.

Chaque année, le CCO demande aux responsables de la conformité des filiales, aux directeurs et aux responsables financiers et administratifs de confirmer l'efficacité de la politique.



Mine Caylloma - Géologue

CANAL ET PROCÉDURE DE DÉNONCIATION

[GRI 2-26]

Nous disposons d'un canal de dénonciation (figure 33) pour les questions et les plaintes des employés et des autres parties prenantes concernant des violations potentielles de nos politiques d'entreprise, y compris le code de conduite et d'éthique des affaires, et notamment la politique de lutte contre la corruption. Les signalements peuvent être faits en personne auprès d'un superviseur/directeur, par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique d'urgence ouverte 24 heures sur 24 ou par le biais du site web du canal. Le canal est présenté aux employés au cours du processus d'intégration et est souligné dans la formation annuelle au code d'éthique et de conduite des affaires.

Dans le cadre de la préparation de nos états financiers consolidés audités, des audits externes annuels sont réalisés par des cabinets comptables de renommée internationale. Ces audits vérifient également que le canal de dénonciation est actif et fonctionne correctement.

Figure 33 : Canal de dénonciation

EN PERSONNE	TÉLÉPHONE
 Communication au superviseur ou au directeur, au CCO ou au DCO	 Canadá 1-855-384-9882
 SITE WEB http://fortuna.ethicspoint.com ³⁸ www.clearviewconnects.com	 Argentine 0-800-444-5616
	 Mexique 001-800-840-7907
	 Pérou 0800-52116
	 Burkina Faso 25-30-09-91
	 Côte d'Ivoire 05-667-70947

35 Le site web permet de déposer des plaintes de manière anonyme. Ces plaintes doivent contenir suffisamment de détails et d'informations pour que l'événement puisse faire l'objet d'une enquête appropriée et que le grief soit résolu.

TRANSPARENCE

Notre politique de lutte contre la corruption interdit à la société d'apporter des contributions politiques en toutes circonstances, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de tiers.

Si nous entreprenons des activités qui pourraient être considérées comme du lobbying, nous vérifions que ces activités sont conformes au code de conduite et d'éthique des affaires, à la politique de lutte contre la corruption et aux réglementations des juridictions dans lesquelles nous opérons.

Nous sommes transparents en ce qui concerne nos dépenses en faveur d'associations sectorielles susceptibles d'entreprendre des actions de défense des politiques publiques (tableau 22).

En vertu de la législation canadienne ESTMA, nous sommes tenus de déclarer nos paiements à tous les niveaux de gouvernement au Canada, au Pérou, au Mexique, en Argentine, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

Nous déposons les [rapports ESTMA](#) auprès de Ressources naturelles Canada (RNCan) et les publions sur notre site web.

Tableau 22 : Dépenses liées à l'adhésion à des associations industrielles en 2023 (USD) [GRI 2-28]

ASSOCIATIONS SECTORIELLES ET AUTRES AFFILIATIONS	2023
Société nationale des mines, du pétrole et de l'énergie (Pérou)	\$ 91 044
Chambre de commerce du Canada (Mexique)	960
Chamber des Mines du Mexique	5 397
Chambre argentine des entrepreneurs minières (CAEM)	27 130
Chambre des mines de Salta (Argentine)	2 820
Groupe de sociétés d'exploration de la République d'Argentine	719
Chambre de commerce argentine-canadienne (Argentine)	2 080
Chambre de commerce des États-Unis (Argentine)	8 438
Chamber of Mines (Chambre minière) (Burkina Faso)	32 600
Forum RSE (Burkina Faso)	1 630
Association HeForShe mines Côte d'Ivoire - CDI	5 019
Association ivoirienne pour le progrès - CDI	23 514
Groupement Professionnel des Miniers de Côte d'Ivoire - CDI	21 878
Total	\$ 222 230

IMPÔT

Notre approche de la planification fiscale et des prix de transfert est conforme aux lois et pratiques des pays dans lesquels nous opérons. Nous traitons avec les autorités de manière ouverte et intégrée, et n'entreprendons pas de planification fiscale artificielle. Nous payons le montant exact de l'impôt et déclarons tous les paiements de manière transparente. Si une réglementation fiscale n'est pas claire, nous demandons conseil à des experts fiscaux externes. Nous ne portons pas une planification fiscale agressive à l'échelle mondiale. Nous fixons le prix des transactions intragroupe en appliquant le principe de pleine concurrence, la norme internationale en matière de prix de transfert que les pays membres de l'OCDE ont convenu d'appliquer aux entreprises multinationales à des fins fiscales. Notre stratégie en matière de prix de transfert, qui est vérifiée chaque année par des experts indépendants, n'est pas rendue publique. Bien que nous soyons responsables devant nos actionnaires, nos employés et nos partenaires commerciaux d'opérer aussi efficacement que possible et de rester compétitifs, nous ne cherchons pas à conclure des accords dont l'objectif principal est l'évasion fiscale.

La société possède six filiales indirectes domiciliées dans des juridictions à faible taux d'imposition, communément appelées « paradis fiscaux ». Ces structures ont été héritées dans le cadre de l'acquisition de nos actifs miniers. Étant donné que nous ne nous engageons pas dans des stratégies fiscales visant à éroder la base fiscale de nos filiales ou à détourner les bénéfices vers des juridictions à faible taux d'imposition, et que nous ne les encourageons pas, nous avons dénoué l'une des structures en novembre 2018. En outre, la direction de Fortuna évalue la possibilité de dénouer d'autres entités offshore.

Aucune de nos activités ne bénéficie d'une aide financière gouvernementale de quelque nature que ce soit, sous forme de subventions ou d'allégements fiscaux, à l'exception des accords de stabilité fiscale en Argentine pour promouvoir les investissements étrangers. Dans ce cas, nous disposons d'un accord de stabilité de 30 ans, expirant en 2043, qui était en place lorsque nous avons acquis la société propriétaire du site de Lindero. Cet accord comprend une disposition selon laquelle le taux de l'impôt sur le revenu à payer ne dépassera pas 35 %, ainsi que des dispositions spécifiques relatives à la double déduction de certaines dépenses, d'investissements en capital et de reports de pertes fiscales.



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Le [Code de conduite et d'éthique des affaires](#) et la [Politique de lutte contre la corruption](#) fournissent une liste complète de nos engagements en matière d'éthique et de transparence des affaires.

Notre objectif est de n'enregistrer aucun cas de corruption.



NOTRE PERFORMANCE

- Aucune contribution politique Conformément à notre politique, nous n'avons versé aucune contribution à des politiciens, à des partis politiques ou à des candidats à des fonctions publiques en 2023.
- Aucun cas significatif de corruption n'a été enregistré.
[GRI 205-3]



PERSPECTIVES POUR 2024

Nous continuerons à fonder notre activité sur le comportement éthique et responsable de nos directeurs et de nos employés et à surveiller le paysage réglementaire pour garantir la conformité.





 Mine San José

LA GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET LES RELATIONS DE TRAVAIL

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Chez Fortuna, nous considérons nos employés comme notre ressource la plus précieuse. Ils sont le moteur de notre performance opérationnelle, assurent le développement durable de notre entreprise et représentent la clé du succès de Fortuna.

Notre principale responsabilité est de protéger les droits de nos employés et de veiller à ce qu'ils bénéficient d'un environnement sûr et sain. À ce titre, le respect des réglementations et des normes du travail est essentiel. Nous promouvons des pratiques de travail équitables, nous responsabilisons nos employés et nous leur offrons des possibilités de formation et de développement de carrière. Nous nous efforçons de répondre à toutes les attentes raisonnables des parties prenantes, voire de les dépasser, et d'être la société de choix où il fait bon travailler.

Une bonne gestion des relations sociales peut favoriser une relation forte et positive entre la société et ses employés, prévenir les perturbations et protéger la réputation de la société. Nous respectons les réglementations du travail en vigueur dans les pays où nos mines sont exploitées et nous alignons notre gestion sur les normes internationales du travail telles que définies par l'Organisation internationale du travail (OIT). Nos activités dépendent fortement des contractuels, qui, en 2023, représentaient environ la moitié de notre main-d'œuvre (52 %). [SASB EM-MM-000.B]

La liberté d'association et de négociation collective est réglementée dans les pays où nous opérons. [GRI 407-1] Les syndicats ou les délégués du personnel jouent un rôle majeur dans les négociations sur les salaires et les conditions de travail. 54 % de nos employés sont syndiqués et 66 % sont couverts par des conventions collectives.

[SASB EM-MM-310a.1, GRI 2-30]

En faisant respecter les droits des salariés, la société peut créer un environnement de travail plus éthique et plus durable tout en atténuant les risques liés aux violations du droit du travail et en favorisant des relations positives avec les parties prenantes.



GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Notre approche de la gestion du capital humain est supervisée au niveau du conseil d'administration, par le biais de rapports fournis au comité de développement durable par les directeurs des opérations (COO) pour l'Amérique latine et l'Afrique de l'Ouest. Les chefs de pays de notre site sont responsables de la mise en œuvre des normes et politiques de ressources humaines de l'entreprise et gèrent tous les aspects quotidiens du capital humain au niveau régional.

Le département des ressources humaines de l'entreprise, en collaboration avec les directeurs d'exploitation pour l'Amérique latine et l'Afrique de l'Ouest, définit les politiques, la stratégie à long terme et les normes de gestion du capital humain, conformément aux meilleures pratiques de l'industrie minière.



POLITIQUES

Notre approche de la gestion du capital humain et des relations de travail est guidée par les politiques suivantes :

- ➡ **Code de conduite et d'éthique des affaires** (voir section [Éthique et transparence des affaires](#)).
- ➡ **Politique en matière des droits de l'homme** (voir la section [Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones](#)).
- ➡ **Politique de diversité, d'équité et d'inclusion** (récemment mise à jour et approuvée par le conseil d'administration, elle décrit nos attentes en matière d'égalité des chances, voir la section [Diversité, équité et Inclusion](#)).
- ➡ **Politique en matière de relations avec les employés** (approuvée par le conseil d'administration, elle souligne l'engagement de Fortuna à créer une culture du travail fondée sur le respect mutuel, l'équité et l'intégrité).
- ➡ **Politique de diversité du conseil d'administration et de la direction**

En outre, Fortuna dispose de politiques internes qui régissent la rémunération, la gestion des talents, la formation et les pratiques d'organisation du travail flexibles.

NOTRE APPROCHE

L'ATTRACTION DES TALENTS ET LA GESTION DES PERFORMANCES

Nous cherchons à attirer les meilleurs talents et à éviter toute discrimination en utilisant des critères pertinents et objectifs pour la sélection, la formation et les promotions. Chaque poste vacant fait l'objet d'une description de fonction au regard de laquelle les compétences et l'expérience des candidats sont évaluées à l'aide d'une série d'outils, notamment des évaluations psychométriques, des entretiens et des vérifications des références professionnelles. Les cadres sont évalués à l'aide du processus de retour d'information à 360 degrés, une évaluation complète visant à mesurer les compétences de direction.

Chez Fortuna, la gestion des performances est un processus par lequel les dirigeants communiquent les attentes en matière de performances des employés, entretiennent un dialogue continu sur les performances et procèdent à des évaluations annuelles des performances. Le modèle d'évaluation des performances de Fortuna comporte deux volets : (1) la réalisation des objectifs annuels liés au poste et (2) un examen du niveau de développement des compétences du poste définies selon le modèle de compétences de l'architecte du leadership de Korn Ferry (KFLA).

En 2023, la société a mis en œuvre une nouvelle méthodologie d'identification des talents et de planification de la relève pour les postes clés. Cette approche est à la base des plans de développement individuel personnalisés de la société pour les talents à haut potentiel et des plans de succession. La nouvelle méthodologie a introduit un processus de cartographie des successions plus robuste, une matrice de talents à neuf cases basée sur les performances et le potentiel des managers, ainsi qu'un processus d'étalonnage et d'approbation par le biais d'un comité exécutif des talents composé du PDG, du directeur financier, du directeur de l'exploitation pour l'Amérique latine et du vice-président chargé des ressources humaines.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

Fortuna s'engage à veiller à ce que tous les employés aient accès à des possibilités d'apprentissage et de formation qui leur permettent d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour remplir leur rôle au sein de la société, et de développer leurs talents d'une manière qui corresponde aux objectifs de la société. Fortuna considère qu'il est approprié de fonder les possibilités de formation et de développement sur les besoins de l'entreprise. La société revoit régulièrement son niveau d'investissement dans la formation et le développement du personnel pour s'assurer non seulement que des ressources adéquates sont fournies, mais aussi que les activités de formation et de développement profitent à la fois à l'employé et à l'entreprise.

Le temps de formation moyen par employé, par catégorie d'employés, est indiqué dans la section sur les performances ci-dessous. Nous utilisons une plateforme d'apprentissage en ligne pour assurer la formation de nos employés, y compris les cours de formation réglementaire, technique et de gestion.

RÉTENTION DES TALENTS

Modèle de rémunération totale

Fortuna s'est engagée à mettre en place un modèle de rémunération totale qui fournit des offres holistiques qui stimulent la performance de l'organisation et visent à améliorer l'expérience des employés. Nous disposons d'une structure de niveaux d'emploi qui constitue la base de la gestion des programmes de rémunération totale et de gestion des talents d'une manière juste, équitable, cohérente et durable. Chaque emploi est associé à un niveau d'emploi avec sa propre fourchette de salaire. Ces fourchettes de salaires sont basées sur des données salariales externes spécifiques à l'industrie minière. Nos offres de rémunération totale sont conformes à la philosophie de la société, qui consiste à rémunérer les performances. Nous offrons à nos employés un ensemble

compétitif de salaires et d'avantages. Les salaires sont ajustés sur la base d'une analyse des performances annuelles de l'employé et de son positionnement dans la fourchette salariale.

En 2022, la société a effectué une analyse comparative pour examiner la compétitivité externe de ses structures d'incitation variable. En conséquence, les objectifs des incitations et les règles d'éligibilité ont été realignés vers un positionnement plus équitable et plus solide sur le marché, qui a pris effet en 2023.

En outre, avec la mise en œuvre de la prime trimestrielle de production et de sécurité pour les postes non cadres dans l'ensemble des opérations en Amérique latine en 2022, la société offre désormais aux employés de tous les sites une composante de rémunération variable dans le cadre de leur programme de rémunération totale.



Mine Séguéla - Simulateur de formation

Tous les employés permanents de l'entreprise et des régions peuvent bénéficier d'incitations annuelles basées sur les performances (dans le cadre du plan d'incitation à court terme). Une partie de ce plan d'incitation est déterminée par le tableau de bord de l'entreprise, qui contient des paramètres ESG représentant 35 % de la pondération de la performance globale de la société. Au niveau des filiales, les cadres et les employés de niveau supérieur sont éligibles pour recevoir des incitations annuelles basées sur les performances, et les employés non cadres sont éligibles pour recevoir des incitations trimestrielles basées sur les performances.

Les prestations de pension et de retraite sont régies par la législation locale et les critères d'éligibilité varient en fonction des plans d'actionnariat salarié ni de plans d'achat d'actions pour les salariés.

Chacune de nos filiales dispose de procédures de gestion interne et de règlements de travail pour les employés. Les avantages supplémentaires gérés par les filiales comprennent un soutien financier pour les urgences personnelles et des congés spéciaux prolongés pour les urgences personnelles et l'éducation.

Il n'y a pas de différences entre les avantages accordés aux employés à temps plein et ceux accordés aux employés temporaires ou à temps partiel. [GRI 401-2] Nous menons également des audits et des inspections internes réguliers dans nos filiales pour nous assurer que les contractuels respectent le paiement de tous les salaires et les obligations des employés, comme l'exige la loi.

Politique de travail flexible

fin de favoriser l'intégration du travail et de la vie privée et d'aider à trouver un équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle des employés, la société a introduit, en janvier 2023, une politique d'aménagement du travail flexible pour ses employés d'entreprise. Grâce à ce modèle de travail hybride, les employés ont la possibilité de travailler trois jours au bureau et deux jours à la maison. Les modalités individuelles de travail à domicile sont discutées et convenues entre l'employé et son supérieur hiérarchique.

Mesurer la satisfaction des employés

Tous les deux ans, nous menons une enquête mondiale sur l'engagement afin de mesurer la satisfaction des employés et l'efficacité de l'organisation dans tous nos bureaux et sites, en utilisant la méthodologie internationalement reconnue de Korn Ferry - Hay Group. En conséquence, nous pouvons identifier des domaines d'amélioration qui peuvent faire l'objet de plans d'action à l'échelle de la société et de plans d'action spécifiques. En adhérant à cette norme internationale, nous pouvons également comparer la satisfaction de nos employés à celle d'autres entreprises opérant dans le même secteur et la même région.

L'enquête d'engagement mondial la plus récente a été menée entre août et septembre 2023, et incluait pour la première fois nos opérations en Afrique de l'Ouest. Nous avons atteint un taux de participation record de 91 % de notre main-d'œuvre mondiale. Les résultats sont présentés dans le tableau 23 ci-dessous.

Tableau 23 : Faits saillants de l'enquête de satisfaction des employés de 2023

INDICATEUR	FORTUNA	TOUTES LES INDUSTRIES MOYENNE	MOYENNE DES RESSOURCES NATURELLES
Taux de satisfaction des employés	65 %	Non divulgué	73 %
Profil d'efficacité (pourcentage d'employés qui déclarent se sentir engagés, motivés et qui pensent avoir le soutien nécessaire pour réussir)	55 %	54%	62 %

RELATIONS DE TRAVAIL

Nous entretenons un dialogue régulier avec les syndicats qui représentent nos travailleurs. Nous respectons le droit à la liberté d'association et à la négociation collective et garantissons les conditions permettant à nos employés d'exercer ces droits (voir la section Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones).

Chaque syndicat local exerce ses droits pour promouvoir l'affiliation au syndicat, et la société entretient un dialogue régulier avec les représentants du syndicat pour répondre à leurs préoccupations le cas échéant. Tous les nouveaux employés, et tous les employés sur une base annuelle, reçoivent une formation dans le cadre de la politique des droits de l'homme, qui énonce les engagements de la société à leur égard.

EMPLOI TEMPORAIRE

L'emploi temporaire est limité à certains endroits spécifiques en raison du contexte et des pratiques locales. Dans ces cas, des contrats de travail à durée déterminée sont appliqués pour une période à l'issue de laquelle l'employé bénéficie de droits prioritaires pour une embauche permanente. Lorsque l'emploi à durée déterminée est utilisé, il est toujours conforme aux réglementations locales et sa durée est généralement plus courte que les pratiques du marché local.



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

La Politique en matière de relations avec les employés et la Politique de diversité, d'équité et d'inclusion de Fortuna fournissent une liste complète de nos engagements en matière de capital humain, de relations de travail et de diversité, d'équité et d'inclusion.



NOTRE PERFORMANCE

Au cours des trois dernières années, Fortuna n'a pas procédé à des licenciements massifs ni à des suppressions d'emplois importantes.

Tableau 24 : Performance en matière de relations de travail

[SASB EM-MM-000.B, SASB EM-MM-310a.1, SASB EM-MM-310a.2, GRI 2-7, GRI 2-8, GRI 2-30]

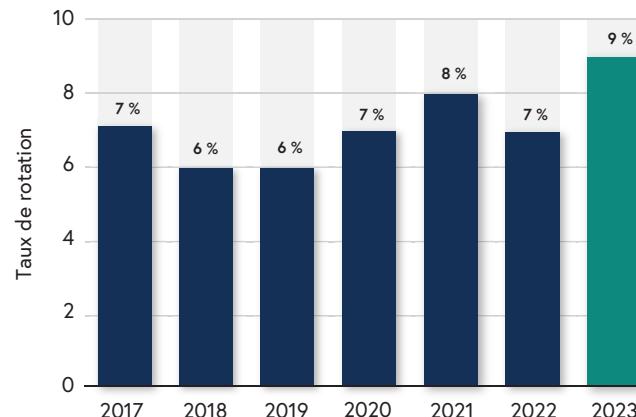
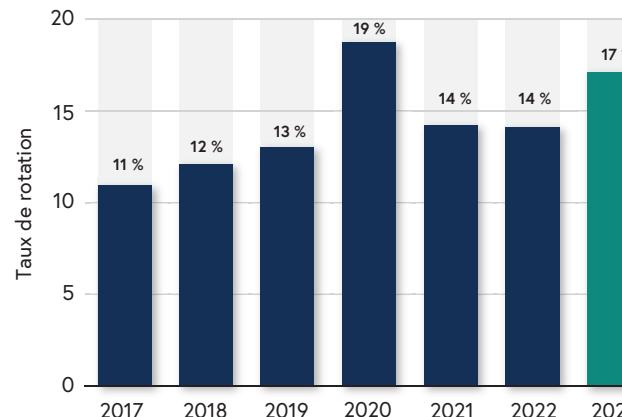
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre total d'employés	787	809	837	815	2 129	2 174	2 490
Pourcentage d'employés qui sont contractuels	62 %	65 %	61 %	62 %	52 %	47 %	52 %
Pourcentage d'employés couverts par des conventions collectives	NRP	NRP	54 %	54 %	69 %	64 %	66 %
Nombre de grèves et de lockouts	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	0	0 ³⁶
Durée des grèves et des lockouts	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	0	0

Tableau 25 : Pourcentage d'employés par type

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pourcentage d'employés ayant un contrat à durée indéterminée	87 %	85 %	96 %	98 %	96 %	94 %	92 %
Pourcentage d'employés ayant un contrat temporaire	13 %	15 %	4 %	2 %	4 %	6 %	8 %

³⁶ Fortuna a signalé une grève illégale à la mine San José en mai 2023, mais l'événement était inférieur au nombre de travailleurs concernés à déclarer selon la définition de la SASB : « l'entité doit divulguer le nombre d'arrêts de travail impliquant au moins 1 000 travailleurs et ayant duré au moins un quart de travail complet ». Voir le Communiqué de presse.



Figure 34 : Taux de rotation volontaire de l'employé**Figure 35 : Taux de rotation de l'employé**
[GRI 401-1]**Tableau 26 : Durée moyenne de formation (heures) par employé, par catégorie d'employés**

[GRI 404-1]

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cadres	0	0.8	6	23	9	2	19
Cadres supérieurs	0	0.4	12	26	6	5	83 ³⁷
Directeurs	29	2	35	71	61	33	38
Superviseurs	32	4	78	103	40	41	72
Contributeurs du groupe	34	25	42	77	30	30	39
Coopérateurs individuels	10	9	25	68	16	22	26
Contributeurs individuels assistant	0	1	13	74	12	35	15
Travailleurs	6	25	20	28	10	16	16
Moyenne	12	19	27	50	16	18	23

³⁷ En 2023, certaines de nos mines ont amélioré leur gestion de la formation en mettant en place un plan de formation annuel centralisé par le département des ressources humaines, ce qui a entraîné une augmentation significative du nombre moyen d'heures de formation par rapport à 2022.



PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, nous poursuivrons notre approche proactive et l'amélioration continue de notre gestion du capital humain et des relations de travail. En particulier, Fortuna prévoit de :

- 1 Renforcer ses programmes de reconnaissance des employés en introduisant le prix d'excellence Fortuna. Ce programme vise à récompenser les meilleures réalisations de nos filiales dans des domaines conformes à nos valeurs organisationnelles de sécurité, d'environnement, de communautés et d'engagement en faveur de l'excellence.
- 2 En Amérique latine, achever un nouveau cycle de notre programme de développement des jeunes talents, appelé « Cantera », après 24 mois d'apprentissage dans les domaines clés de l'opération au niveau local et international.
- 3 Étendre le programme des jeunes talents à nos opérations en Afrique de l'Ouest, afin de développer la prochaine génération de dirigeants de Fortuna dans cette région.



Mine San José

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

Avec des opérations, des projets et des bureaux sur trois continents et dans sept pays, la diversité fait partie de notre ADN. Notre équipe multiculturelle travaille dans différentes langues et est issue de milieux ethniques, d'identités et d'expériences différents.

À ce titre, nous reconnaissons les avantages de la diversité, de l'équité et de l'inclusion sur le lieu de travail. Il s'agit notamment d'élargir notre expertise, d'accéder à des perspectives différentes et de bénéficier de tous les talents disponibles. Nous respectons les perspectives, les expériences, les cultures et les différences essentielles qui sont propres à notre conseil d'administration, à notre direction et à nos employés.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

Le conseil d'administration supervise les questions ESG et le vice-président chargé des ressources humaines est responsable, au niveau de la direction, de la politique de diversité, d'équité et d'inclusion afin de garantir l'alignement des initiatives des filiales sur le cadre des ressources humaines de l'ensemble de la société.



POLITIQUES

À la fin de l'année 2022, nous avons engagé un consultant spécialisé dans l'ESG pour examiner la politique de diversité de Fortuna et la comparer à celle de ses pairs et aux meilleures pratiques de l'industrie minière. En conséquence, nous avons mis à jour et/ou développé de nouvelles politiques pour mieux refléter notre engagement et nos aspirations :

- ➡ **Politique de diversité, d'équité et d'inclusion** (nouveau - cette politique développe l'approche de la société en matière de diversité, d'équité et d'inclusion et fixe la norme à suivre non seulement par les directeurs et les employés, mais aussi par les fournisseurs de la société).
- ➡ **Politique de diversité du conseil d'administration et de la direction** (a révisé l'ancienne Politique de diversité et concerne spécifiquement le conseil d'administration et la direction).



Mine Yaramoko

NOTRE APPROCHE

Chez Fortuna, nous recrutons, conservons, récompensons et développons nos collaborateurs en fonction de leurs capacités et de leurs contributions. Nous visons à développer un lieu de travail diversifié, équitable et inclusif.

Nous utilisons des programmes de sensibilisation et de formation pour tous les administrateurs, dirigeants et employés afin de garantir la mise en œuvre de nos engagements, en particulier celui de traiter toutes les personnes avec lesquelles nous entrons en contact avec équité, respect et dignité.

Nous nous efforçons de promouvoir les opportunités de développement de carrière en mettant en œuvre des pratiques d'attraction, de recrutement, d'embauche et de promotion professionnelle qui favorisent la diversité et l'inclusion de la main-d'œuvre tout en garantissant des résultats justes et équitables ; et en mettant en œuvre des systèmes de gestion appropriés pour l'ensemble du cycle de vie des employés (du recrutement à la sortie de l'entreprise), en veillant à ce que nos objectifs en matière de diversité et d'inclusion soient suivis et intégrés dans tous les aspects de notre activité et à ce qu'il en soit rendu compte aux actionnaires et au public sur une base annuelle. Enfin, un élément essentiel de ce processus est le maintien d'un programme d'alerte accessible et confidentiel qui permet à notre personnel de signaler le non-respect de cette politique sans crainte de représailles.



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

[GRI 405-1]

Parmi les différentes dimensions de la diversité, nous nous concentrons sur le genre. Dans les régions où nous opérons, l'exploitation minière est traditionnellement considérée comme une profession dominée par les hommes. Nous cherchons à déstigmatiser le secteur et à promouvoir la participation des femmes, et donc à générer une valeur partagée pour l'entreprise et la société. Actuellement, le

conseil d'administration de Fortuna comprend trois femmes qui représentent 37,5 % du conseil d'administration de Fortuna. Les femmes représentent 43 % des directeurs non dirigeants et 50 % des directeurs indépendants du conseil d'administration. Au niveau de la direction, 15,8 % des membres de l'équipe de direction sont des femmes.

Nous fixons chaque année des objectifs pour la représentation des femmes au sein de la main-d'œuvre et de l'encadrement.

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	PERFORMANCE EN 2023	OBJETIF 2023	OBJETIF 2024	OBJETIF 2025
Percentage of femmes employées	15,86 %	Au-dessus de l'objectif	15,76 %	14,28 %
Pourcentage de femmes occupant des postes de direction	15,81 %	Au-dessus de l'objectif	13,81 %	13,34 %





NOTRE PERFORMANCE

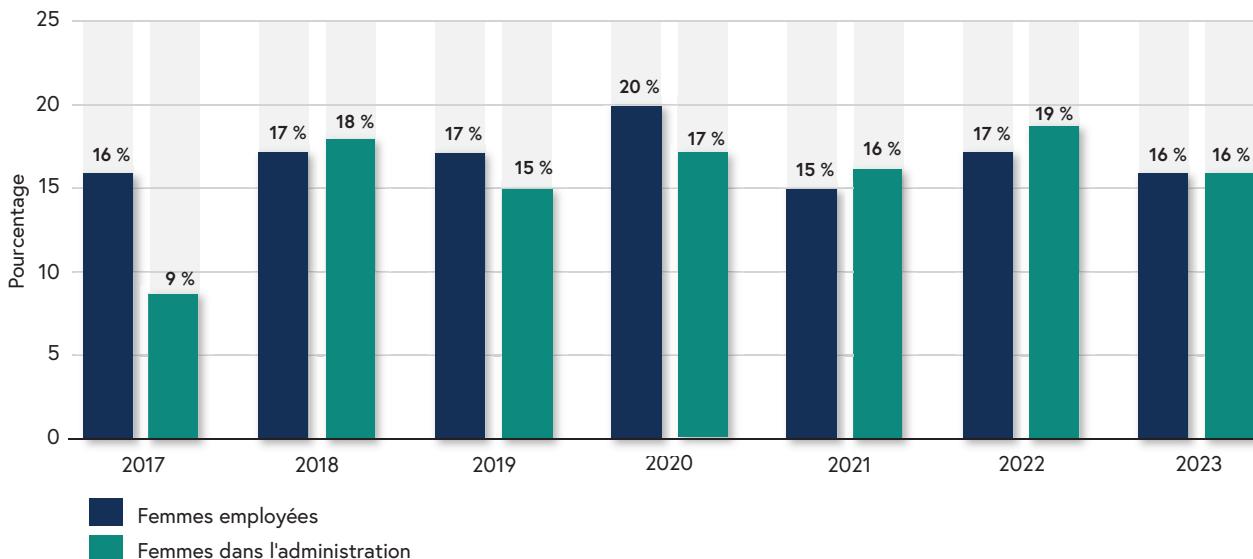
En 2023, nous avons enregistré les résultats suivants :

- Au Mexique, 83 % des membres de l'équipe de direction qui rendent compte au chef de pays sont des femmes, et en Argentine, 50 % sont des femmes.
- En Argentine, 25 % des nouvelles recrues étaient des femmes.
- Nous sommes membres de Women in Mining (WIM) au Mexique et en Argentine. Notre directeur des relations institutionnelles et de la communication au Mexique préside le conseil d'administration national de WIM dans ce pays.
- Deux groupes de ressources pour les employées ont été créés - ROXWAS : Roxgold Women Association et un comité de femmes de Mansfield (MuMIN). Les objectifs de ces groupes sont de développer un réseau social de soutien pour les femmes, de promouvoir le développement professionnel

des femmes au sein et autour de la société, de discuter des problèmes auxquels les femmes sont confrontées avec la direction, et de renforcer la voix et la présence des femmes au sein de la société.

- En 2023, nous avons dispensé une formation au code d'éthique à plus de 2 400 employés, soit 98 % de notre effectif total, qui comprend une section sur notre politique de non-discrimination et de harcèlement et qui renforce nos canaux de dénonciation permettant de faire part de toute préoccupation de manière anonyme.
- Au Pérou, une formation a été dispensée aux dirigeants sur l'autonomisation des femmes et l'élimination des barrières causées par des préjugés inconscients. Nous prévoyons d'étendre ce type de formation à l'ensemble de nos activités.

Figure 36 : Représentation des femmes



PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, nous poursuivrons notre voyage pour renforcer nos pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) :

- 1 Mettre en place un comité de l'IED au niveau de l'entreprise afin de partager les meilleures pratiques entre les régions et les filiales et de favoriser les initiatives et les normes à l'échelle de l'organisation.
- 2 Améliorer la formation sur nos politiques d'IED révisées et la sensibilisation aux préjugés inconscients dans nos activités.

L'AUTONOMIE DES FEMMES DANS NOTRE LIEU DE TRAVAIL - Exemples et témoignages

MASSIA KRAMOKO

Géologue à Séguéla, Côte d'Ivoire

Massia a rejoint Roxgold en 2015 en tant que stagiaire et a progressivement gravi les échelons pour rejoindre l'équipe d'exploration supérieure.

« J'encourage toutes les femmes intéressées par la géologie à ne pas se laisser décourager par les idées fausses sur les femmes dans l'industrie minière. Je vous invite à sortir de votre zone de confort et à briser les stéréotypes ».

BERTA SALVA

Opérateur de plateforme de lixiviation à
Minera Mansfield, Argentine

Berta est originaire de la communauté de San Antonio de los Cobres. Elle a rejoint Mansfield en 2018 en tant que concierge. En 2019, elle a été sélectionnée avec d'autres femmes pour le programme de formation de l'usine de traitement, et elle travaille maintenant comme opératrice de lixiviation.

« Mansfield a représenté un changement à 100 % dans ma vie. J'ai eu l'occasion de réaliser plusieurs désirs, comme celui d'être une femme autonome et indépendante. Je suis fière de travailler dans une société qui promeut l'inclusion, ce qui se traduit par des actions telles que l'embauche de main-d'œuvre locale et, surtout, de femmes ».

ABIGAIL AHOUANDJINOU

Assistante de direction à la mine Séguéla, Côte d'Ivoire

Nommée présidente de ROXWAS : Roxgold Women Association en 2023, Abigail dirige l'association afin de promouvoir les intérêts des femmes au sein de la société..

« J'ai commencé à travailler à Roxgold Sango en 2021 et je suis très satisfaite de mon expérience professionnelle et de l'évolution de ma carrière. C'est un plaisir de travailler dans une société qui valorise l'apport des femmes et encourage la diversité de la main-d'œuvre ».



STEPHANIE DABIRE

Surintendante des finances à la mine Yaramoko, Burkina Faso

Stephanie a rejoint Roxgold en 2011 en tant que comptable et a évolué professionnellement au sein de la société. Elle est actuellement surintendante des finances et relève du directeur général.

« J'ai été stupéfaite par la politique d'égalité entre les hommes et les femmes que Roxgold met en avant. J'invite toutes les femmes à s'impliquer davantage dans le domaine minier et à être convaincues qu'elles peuvent occuper les mêmes rôles et responsabilités que les hommes et apporter une valeur ajoutée à la société ».

PATRICIA GONZALES

Directrice des opérations à Minera Cuzcatlan, Mexique

Patricia a rejoint Minera Cuzcatlan en 2011 en tant que responsable du laboratoire métallurgique. Au cours de sa carrière au sein de la société, elle a été promue à plusieurs postes d'encadrement subalterne, avant d'être promue directrice des opérations en 2023.

« Le respect, l'honnêteté et la discipline sont les piliers de la réussite professionnelle. Cuzcatlan s'aligne sur ces principes et génère des opportunités pour continuer à croître dans l'équité et l'inclusion ».

CAROLINA ORTIZ

Administratrice du système LIMS à Minera Cuzcatlan, Mexique

Carolina Ortiz a rejoint le laboratoire de chimie en août 2012, où elle a développé sa carrière professionnelle. Elle est intervenue lors de différentes conférences en Colombie et au Brésil.

« Je suis motivée et fière de faire partie de Cuzcatlan, une société avec une grande culture d'inclusion qui nous pousse à continuer à croître jour après jour dans tous les domaines ».

PAULINA ROJAS

Chef de l'usine SART et ADR à Minera Mansfield, Argentine

Paulina a rejoint Mansfield en 2022 en tant que superviseur et a été promue chef de l'usine SART & ADR en mars 2023.

« Je suis reconnaissante à Minera Mansfield pour le soutien constant qu'elle a apporté à mon développement de carrière et à ma croissance. J'ai le sentiment que la société valorise le rôle des femmes et nous donne les moyens d'agir ».



ÉTUDE DE CAS

Transformer une nouvelle génération de femmes grâce à l'exploitation minière dans

Dans le cadre d'un programme de partenariat avec le Julian Baring Scholarship Fund, nous transformons la vie des femmes de la communauté de Caylloma. Dans le cadre de ce programme, des jeunes femmes sélectionnées à Caylloma bénéficient de la gratuité des frais de scolarité pour suivre des études techniques liées à l'exploitation minière dans un institut prestigieux à Arequipa et à Lima. Tous les frais de transport et d'hébergement, de mentorat et de coaching sont entièrement pris en charge dans le cadre de ce programme.

Kimberly Callocsa est l'une des bénéficiaires de la bourse. Elle est devenue technicienne certifiée en métallurgie et en chimie et a été embauchée en tant qu'opératrice d'usine dans notre mine Caylloma. Le plus grand défi auquel Kimberly a été confrontée au départ a été de devoir s'éloigner de sa famille à un moment difficile, en raison du décès récent de sa mère. Étant l'aînée de la famille, la responsabilité de s'occuper du foyer aurait pu facilement l'empêcher de se lancer dans une carrière professionnelle. Grâce à sa ténacité et à son dynamisme, ainsi qu'au soutien émotionnel et financier apporté par Bateas et la bourse Julian Baring, elle a pu terminer ses études techniques.



« La bourse est arrivée à un moment crucial de ma vie, elle m'a fait très plaisir, j'étais très enthousiaste. J'en ai profité. Je savais que c'était une grande opportunité » .

Lorsqu'elle a terminé ses études à l'Institut CETEMIN, on lui a proposé un stage à la mine Caylloma. Son arrivée à la mine a été une expérience unique, car c'était la première fois que Kimberly entrait dans le monde de l'exploitation minière. Après un stage réussi, elle s'est vu offrir un poste permanent d'opératrice d'usine.

« J'étais heureuse et fière de moi. Ces bourses sont une grande opportunité pour les jeunes femmes qui n'ont pas de ressources financières mais qui ont le désir d'aller de l'avant » .

Les objectifs de Kimberly sont de continuer à se développer professionnellement et de gravir les échelons en démontrant ses compétences en matière de gestion des ressources humaines, et d'assumer de plus grandes responsabilités. Au-delà de son certificat technique, Kimberly poursuit sa formation en suivant des études universitaires.

Le programme et le fonds de bourses ont été bien accueillis par les habitants de Caylloma. Grâce à ce partenariat, la société vise à offrir de meilleures opportunités aux femmes et aux communautés voisines, ce qui, nous l'espérons, créera plus de valeur et de diversité de genre pour enrichir le secteur minier.

Contribution à l'ODD 4 : objectifs 4.3, 4.4, 4.b

Contribution à l'ODD 8 : cible 8.6



GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT POUR FORTUNA ?

De l'atténuation des risques sociaux et environnementaux à l'optimisation de l'impact social positif grâce à l'efficacité et à la conformité des opérations, la gestion des fournisseurs et des entrepreneurs est essentielle à la performance en matière de développement durable de la société dans son ensemble. Les ruptures dans la chaîne d'approvisionnement en matériaux essentiels peuvent entraîner l'arrêt des opérations, et les matériaux nécessaires à l'extraction des métaux et des minéraux peuvent avoir des conséquences environnementales et sociales importantes pour les communautés, les travailleurs et les écosystèmes s'ils ne sont pas gérés correctement. La gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement peut prévenir les perturbations opérationnelles, réduire le coût des litiges réglementaires, protéger l'entreprise contre les problèmes de droits de l'homme, accroître les performances en matière de santé et de sécurité, établir des relations constructives avec les parties prenantes par le biais de l'approvisionnement local et améliorer les possibilités d'être appréciée par nos parties prenantes en tant que société durable.

Une part importante de notre main-d'œuvre opérationnelle est constituée de sous-traitants, qui travaillent en étroite collaboration avec nos employés. La sécurité sur le lieu de travail est aussi importante pour nos employés que pour nos contractuels. Nous dépendons également de fournisseurs pour un large éventail de biens et de services. Un aspect important de notre chaîne d'approvisionnement est l'approvisionnement et le transport de produits et de matériaux nécessitant une manipulation particulière tels que les explosifs, les hydrocarbures, les réactifs chimiques, les équipements de protection individuelle et les équipements de sécurité.

[GRI 2-6]

Fortuna s'engage à mener ses activités de manière éthique, légale et responsable, et nous attendons le même engagement de la part de nos entrepreneurs et de nos fournisseurs. Nous recherchons des contractuels et des fournisseurs qui partagent nos valeurs d'entreprise, respectent des normes élevées et s'engagent à suivre nos politiques.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

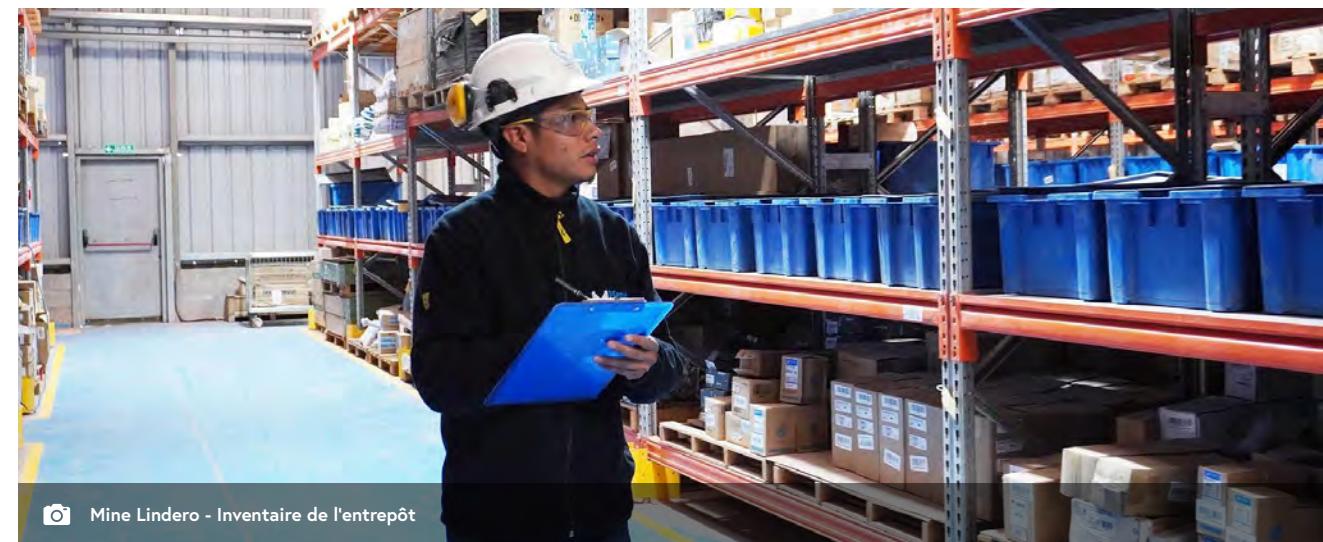
Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Nos directeurs d'exploitation pour l'Amérique latine et l'Afrique de l'Ouest sont responsables de la gestion des questions relatives à la chaîne d'approvisionnement au niveau des filiales et rendent compte directement au PDG et au comité du développement durable du conseil d'administration.



POLITIQUES

→ Notre Code d'éthique et de conduite des fournisseurs, approuvé par le conseil d'administration, définit nos attentes en matière de comportement des fournisseurs et des autres parties avec lesquelles nous entretenons des relations commerciales.

Nous fournissons une copie du code d'éthique et de conduite des affaires à tous les fournisseurs, qui doivent signer une déclaration attestant qu'ils l'ont lu et qu'ils en respecteront les dispositions. Le code exige également des entrepreneurs et des fournisseurs qu'ils respectent la législation locale, ainsi que nos politiques, normes et lignes directrices applicables, notamment en matière de lutte contre la corruption, de santé et de sécurité, d'environnement et de droits de l'homme.



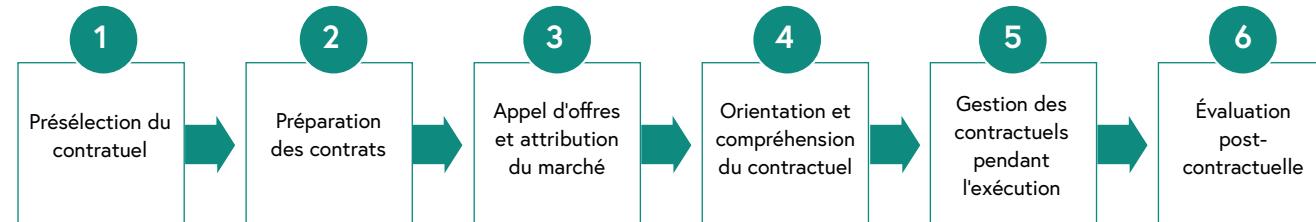
Mine Lindero - Inventaire de l'entrepôt

NOTRE APPROCHE

Chez Fortuna, nous menons nos activités en nous engageant fermement à respecter des pratiques éthiques, légales et responsables. Nous attendons de nos fournisseurs et de nos contractuels qu'ils partagent cet engagement et qu'ils adhèrent à nos politiques. Par conséquent, nous recherchons des contractuels et des fournisseurs qui s'alignent sur nos valeurs d'entreprise, qui maintiennent des normes élevées et qui font preuve d'un engagement fort envers nos principes communs.

Pour soutenir la mise en œuvre de notre politique interne de passation de marchés, nous avons élaboré une norme d'entreprise de gestion des sous-traitants ESG/HSEC qui s'applique à tous les secteurs de Fortuna Silver Mines Inc. et de ses filiales, dans le but de définir les exigences pour chaque phase du cycle de vie de la gestion des sous-traitants, afin de garantir que les activités ou les services des contractuels sont réalisés d'une manière responsable et efficace, en conformité avec les politiques et les normes de Fortuna sur les questions ESG, y compris la santé, la sécurité, l'environnement, les relations avec les communautés, le changement climatique et les émissions de GES, l'eau, la biodiversité, les droits des travailleurs, le travail forcé et le travail des enfants.

Cette norme pour les contractuels est structurée en six étapes :



Cette norme comprend des mesures visant à garantir la performance des contractuels, telles que :

- Évaluation des risques.** Les risques associés à l'étendue des travaux sont évalués avant le début de la procédure de passation de marché. Cette évaluation tient compte du contexte local et les résultats de l'évaluation doivent inclure au minimum une liste des risques ESG/HSEC à gérer et une liste des risques critiques potentiellement impliqués dans le contrat.
- Exigences du contrat.** Sur la base de l'évaluation des risques, les exigences ESG/HSEC applicables au service à demander sont définies et communiquées aux contractuels. Ces exigences comprennent, par exemple, les politiques, normes et autres obligations de la société en matière d'ESG/HSEC, ainsi que les contrôles spécifiques destinés à gérer les risques identifiés au cours de l'évaluation.
- Plan de gestion ESG/HSEC du contractuel.** Mesures visant à garantir le respect des exigences par le contractuel avant le début du contrat, notamment en ce qui concerne les droits du travail, la formation et les compétences, les outils et l'équipement.
- Diligence raisonnable et audits pendant l'exécution du contrat.** Sur la base des exigences ESG/HSEC du contrat et du plan de gestion ESG/HSEC du contractuel, la société vérifie la conformité aux exigences applicables pendant toute la durée du contrat. Cela peut impliquer des inspections, des audits et d'autres activités de contrôle.



ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Notre engagement est de viser zéro incident dans notre chaîne d'approvisionnement, y compris en ce qui concerne les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Outre nos engagements et nos objectifs en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de droits de l'homme, qui visent à garantir l'intégration de l'ESG dans l'ensemble de

nos activités, y compris dans la chaîne d'approvisionnement, nous nous engageons à renforcer notre recours aux fournisseurs locaux afin de garantir l'intégration de l'exploitation minière dans le développement économique des communautés dans lesquelles nous opérons.

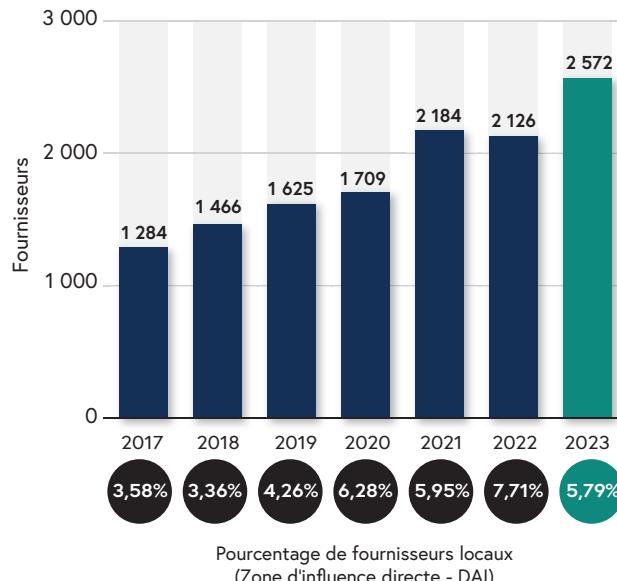
INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	PERFORMANCE EN 2023		OBJETIF POUR 2023	OBJETIF POUR 2024	OBJETIF POUR 2025
Pourcentage de fournisseurs locaux (Zone d'influence directe - DAI)	5,79 %	Au-dessus de l'objectif	5,00 %	5,14 %	6,70 %



NOTRE PERFORMANCE

Il n'y a pas eu de cas enregistré de violation par les fournisseurs des critères clés en matière de droits de l'homme (liberté d'association et de négociation collective, travail des enfants et travail forcé) en 2023, ni d'autres cas de non-conformité importants de la part de notre contractuel ou de nos fournisseurs. En ce qui concerne les performances des contractuels en matière de santé et de sécurité, de plus amples informations sont disponibles dans la section Santé et sécurité des effectifs du présent rapport.

Figure 37 : Nombre de fournisseurs et pourcentage de fournisseurs locaux (Zone d'influence directe - DAI)



PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, nous procéderons à un audit de la gestion des contractuels ESG/HSEC. Norme d'entreprise pour évaluer la conformité des sites, et concevoir des plans d'action pour améliorer la surveillance et la performance des contractuels. En outre, 2024 sera une année importante pour mener des examens internes de nos processus d'approvisionnement local, les comparer aux pratiques de l'industrie et, en fin de compte, identifier les possibilités d'améliorer notre chaîne de valeur d'approvisionnement local.

CONTRIBUTIONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES OUR PAYS D'ACCUEIL

Mine Séguéla	147
Mine Yaramoko	154
Mine Lindero	167
Mine San José.....	177
Mine Caylloma.....	187
Projet aurifère Diamba Sud	198



Mine Séguéla



MINE SÉGUÉLA CÔTE D'IVOIRE

La mine d'or Séguéla est située dans la région de Worodougou, dans le district de Woroba, en Côte d'Ivoire, à environ 500 km d'Abidjan par les grands axes routiers. La mine Séguéla a été acquise par Fortuna en tant que projet aurifère avancé en juillet 2021, et en septembre 2021, elle a annoncé sa décision de procéder à la construction d'une mine à ciel ouvert à Séguéla.

La construction de la mine Séguéla s'est achevée au milieu de l'année 2023 et la première coulée d'or a eu lieu en mai 2023. La mine a produit 78,62 milliers d'onces d'or en 2023, ce qui a dépassé les prévisions de production annuelle.

Roxgold Sango S.A. (« Roxgold Sango ») exploite la mine, qui est une filiale directe de Fortuna à 90 %, les 10 % restants étant détenus par l'État de Côte d'Ivoire.

Roxgold
SANGO

Société de Fortuna Silver Mines

MINE SÉGUÉLA - 2023 EN CHIFFRES



78,62 koz
Production d'or

901
Travailleurs

327 + 574
Employés Contractuels

44 %
Employés issus des
communautés locales

9 %
Femmes sur le
marché du travail

12 %
femmes dans
l'administration

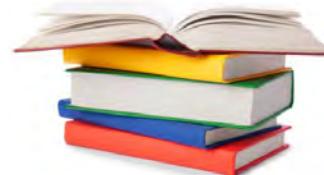
0,54
Taux de fréquence des
accidents du travail avec
arrêt (LTIFR)

0,81
Taux de fréquence des
incidents enregistrables
(TRIFR)



US\$ 3,37M
Contributions du
gouvernement³⁸

US\$ 65,5M
Achats nationaux



US\$ 895 243
Investissements
communautaires

0
Incidents
communautaires
significatifs

0
Déversements
importants à
l'environnement

19,36
Intensité carbone - tonnes d'équivalent de
dioxyde de carbone (tCO₂eq) émises par
millier de tonnes de minerai traité

6 %
Énergie totale consommée
qui est renouvelable

0,23
Energy intensity – Gigajoules
(GJ) consumed per tonne of
processed ore

0,13
Intensité de consommation
d'eau douce - mètres cubes (m³)
par tonne de minerai traité



0
Incidents de non-conformité
liés aux permis, normes et
réglementations en matière de
qualité de l'eau

³⁸ Y compris les impôts, les redevances, les primes, les dividendes, les paiements pour l'amélioration des infrastructures et les dons. Source : Rapport de l'ESTMA pour l'année fiscale 2023.

NOTRE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La mine Séguéla est gérée conformément aux systèmes de gestion de Fortuna en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de communauté (HSEC), dans le respect des principes de l'Équateur, des normes de performance de la SFI en matière de développement durable environnementale et sociale et de la législation ivoirienne.

Depuis le début de la production à la mi-2023, Roxgold Sango s'est attaché à garantir les meilleures performances en matière de santé et de sécurité, d'environnement et de société. La société s'est engagée à créer des conditions propices à la sécurité et au bien-être de ses employés, ainsi que la protection et la promotion de l'environnement dans sa zone d'activité, à établir une compréhension et une relation solide avec la communauté locale, tout en apportant le soutien nécessaire aux efforts de développement et de réduction de la pauvreté.



GOUVERNANCE ET GESTION

Pour soutenir l'amélioration continue et les performances du système de gestion HSEC au niveau des sites, un comité HSEC mensuel se tient au niveau régional pour garantir l'alignement sur les initiatives de l'entreprise. En outre, les sujets HSEC sont abordés lors des réunions de gestion hebdomadaires, avec la participation de la direction générale pour décider des sujets pertinents liés au développement durable.

Roxgold Sango travaille dans le cadre d'un système de gestion environnementale et sociale, qui est un ensemble de politiques, de plans, de programmes, de procédures et d'outils qui fournit un cadre de gestion des aspects environnementaux, sociaux, sanitaires, sécuritaires et de gestion des ressources humaines de l'entreprise. Il permet à la société de contrôler et de remplir ses obligations légales, ainsi que ses engagements envers le gouvernement national, les communautés locales et la mise en œuvre des normes internationales pertinentes.

Le système de gestion environnementale et sociale repose sur les lignes directrices suivantes :

- 1 Politiques de Fortuna en matière de Santé et de sécurité, d'environnement et de relations avec la communauté.**
- 2 L'étude d'impact environnemental et social (EIES) approuvée par le gouvernement national.**
- 3 La convention minière avec le gouvernement national.**
- 4 Exigences réglementaires et engagements pris par Roxgold Sango au cours de la procédure d'autorisation.**
- 5 Les normes internationales, y compris les principes de l'Équateur et les normes de performance de l'IFC.**

En 2023, la mine Séguéla a entamé son parcours vers la mise en œuvre des normes ISO 14001 et ISO 45001, la conformité totale étant estimée à la fin de 2025.



Mine de Séguéla - Analyse de la qualité de l'eau au barrage de stockage d'eau



Mine Séguéla - Géologues à la carothèque

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Roxgold Sango a soumis une étude d'impact environnemental et social (ESIA) pour Séguéla en 2020, qui a été validée par l'Agence nationale pour l'environnement (ANDE). Cette étude a permis d'élaborer un système préliminaire de gestion de l'environnement qui est en cours de mise en œuvre et qui couvre tous les aspects environnementaux de l'exploitation.



DÉCHETS, ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2023, Roxgold Sango a travaillé en étroite collaboration avec Total Energies pour développer des plans pour une centrale solaire qui couvrira environ 30 % des besoins en électricité de la mine sur le site. Un contrat a été signé entre les deux parties à la fin de l'année, et les autorisations et la mise en œuvre devraient commencer en 2024.

Le projet consiste en une centrale solaire photovoltaïque de 6 MW qui alimentera la salle de commande principale de la mine, afin de fournir de l'électricité pendant la journée et de réduire la consommation du réseau. Total Energies assistera Roxgold Sango dans la approvisionnement, l'installation, l'exploitation et la gestion de ce système d'énergie renouvelable.

Cette initiative constituera la première solarisation importante d'un site minier et l'un des plus grands projets solaires du pays. Outre ses avantages économiques pour l'exploitation, elle contribuera de manière significative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la mine Séguéla et pour Fortuna sur une base consolidée. Cette initiative a été identifiée comme l'une des quatre initiatives prioritaires qui contribueront à la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de Fortuna à l'échelle de la société. Elle aidera également Roxgold Sango à développer des capacités nationales dans le domaine des énergies renouvelables, contribuant ainsi à la transition énergétique de la Côte d'Ivoire vers une économie à faibles émissions de carbone et à ses engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'au développement national et local.



CLÔTURE DE LA MINE

Un plan conceptuel de clôture de la mine a été présenté dans le cadre de l'EIES de la mine Séguéla. Ce document évoluera au cours du cycle de vie de l'exploitation pour refléter les performances opérationnelles et les réactions des parties prenantes dans le cadre d'une approche participative.

À la fin de la durée de vie de la mine, les zones minières seront remises dans un état sûr et respectueux de l'environnement, conformément aux engagements de clôture pris pendant la durée de vie de la mine. Les objectifs spécifiques de clôture seront liés à l'utilisation finale des terres dans la zone du projet, qui sera déterminée en collaboration avec les autorités locales et les autres parties prenantes.



Dans l'attente d'une nouvelle consultation des parties prenantes, on suppose que l'utilisation finale des terres après la clôture sera de préférence un paysage naturel correspondant, dans la mesure du possible, aux utilisations des terres environnantes, qui sont actuellement principalement des petites exploitations agricoles, des jachères et des forêts. Les objectifs généraux du plan de clôture sont les suivants :

- Respecter les obligations réglementaires.
- Maintenir la santé et la sécurité des travailleurs tout au long des activités de clôture, y compris la clôture progressive.
- Protéger la santé et la sécurité publiques.
- Démontrer une stabilité chimique compatible avec les conditions du site.
- Démontrer une stabilité physique compatible avec les conditions du site.
- Créer un écosystème autonome compatible avec les conditions du site.
- Atteindre une utilisation post-minière compatible avec la vocation rurale de la zone et favorable au développement.
- Maintenir des relations positives avec la communauté.
- Minimiser le besoin d'entretien de la remise en état.
- Minimiser l'impact négatif sur les employés licenciés et sur l'économie locale.

GESTION SOCIALE



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En prévision du démarrage des opérations à la mi-2023, nous avons mis en œuvre, au cours du premier semestre de l'année, un large éventail de programmes de préparation en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de relations communautaires (HSEC), sur la base d'une description de tous les éléments clés et de la documentation (politiques, normes et procédures) nécessaires à la mise en œuvre d'un système de gestion HSEC de pointe sur le site, d'une analyse des lacunes et d'actions visant à remédier aux lacunes identifiées. Cet exercice a permis de s'assurer que le système de gestion HSEC était effectivement en place au début des opérations.

Les logiciels de gestion HSEC, Intelex et ESG360, ont été déployés avec succès pour collecter les données pertinentes, garantir des rapports précis et opportuns, signaler et enquêter sur les incidents liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement, gérer les inspections et les audits, ainsi que la formation et le contrôle des documents. Les activités de Séguéla sont désormais également alignées sur les pratiques HSEC au niveau du groupe, y compris la mise en œuvre des normes d'entreprise et de la gestion des risques critiques.



Mine Séguéla - Usine de traitement



RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Notre approche communautaire repose sur la conviction fondamentale que les communautés ont le droit de participer aux processus de prise de décision qui affectent leur vie, ainsi que d'accéder à des informations équilibrées de manière transparente. Nous visons à aider les communautés voisines à se développer tout en prévenant les troubles sociaux en traitant directement avec elles de manière proactive.

Les relations communautaires s'articulent autour des concepts suivants :

- 1 Comprendre le contexte socio-économique et culturel local
- 2 Communication et consultation permanentes
- 3 Éviter les impacts sur la communauté, minimisation ou atténuation
- 4 Réinstallation et rétablissement des moyens de subsistance
- 5 Contribution au développement local, notamment par le biais du Comité de développement minier local (CDLM)
- 6 Voisinage et participation à la vie communautaire



Mine Séguéla - Jardin communautaire

► COMMUNAUTÉS

Les communautés font partie des principales parties prenantes de la mine. Pour garantir une communication transparente avec les populations concernées, nous avons élaboré un plan de communication spécifique, qui comprend des visites de courtoisie, des réunions avec les chefferies, les jeunes et les femmes, et a planifié des réunions avec les différents comités de suivi sur des thèmes spécifiques tels que l'exploitation minière artisanale et l'emploi local.

Cette planification nous permet de tenir les communautés régulièrement informées de la vie de la mine, de les consulter et de tenir compte de leurs préoccupations, de gérer les possibilités d'emploi local et les questions liées à l'exploitation minière artisanale, et de mettre en œuvre des projets à fort impact social au sein de la communauté, notamment dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la santé et de l'approvisionnement en eau potable.

Nous avons développé un cadre d'échange dynamique avec les communautés affectées par le projet (PAPs) depuis le début du projet. À ce jour, nous avons maintenu un niveau élevé de communication avec elles pour les processus de réinstallation, d'indemnisation et de rétablissement des moyens de subsistance.

► GOUVERNEMENT

Les autorités locales sont une autre partie prenante essentielle pour la société. Elles président les comités de suivi et sont au centre de tous les organes de décision, afin de garantir la légitimité et la légalité des réglementations nationales. Nous consultons régulièrement les autorités gouvernementales et les départements techniques afin d'obtenir des résultats conformes aux recommandations du gouvernement en matière de réinstallation, de processus de compensation des terres et des cultures, de développement local et de gestion de l'environnement.

Nous contribuons à l'amélioration des services administratifs en faisant don de matériel informatique aux autorités administratives de Séguéla et la réparation des infrastructures publiques, telles que les routes publiques reliant Séguéla aux villages. Avec l'appui de la direction départementale des transports, nous avons développé un programme de sensibilisation des utilisateurs de véhicules à deux roues aux bonnes pratiques routières.

► APPROVISIONNEMENT LOCAL

Dans le cadre de nos efforts de développement local, les fournisseurs locaux se voient attribuer des contrats lorsqu'ils sont compétitifs, c'est-à-dire, des contrats liés à la fourniture d'équipements ou de services. Pour renforcer leurs capacités, nous contribuons à fournir aux fournisseurs locaux des villages environnants et de la ville de Séguéla les informations et la formation dont ils ont besoin pour être plus compétitifs dans le processus d'approvisionnement. Plus d'une vingtaine de fournisseurs sont inscrits dans notre registre des fournisseurs locaux.

>20

Fournisseurs inscrits dans le
registre des fournisseurs locaux
de Séguéla

INVESTISSEMENT SOCIAL

Notre programme de développement local vise à contribuer au développement durable de nos communautés d'accueil, il est organisé en deux volets principaux :

- 1** Notre contribution statutaire au Fonds de développement minier local, qui a débuté lorsque la production a commencé en mai 2023. Cette contribution est conforme à l'exigence du code minier selon laquelle 0,5 % des revenus miniers doivent être versés au Fonds.
- 2** Nos contributions volontaires au développement local, par le biais des quatre principaux piliers que sont la santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation et la sécurité alimentaire.

En 2023, nous avons mis en œuvre 13 initiatives qui ont eu un impact sur plus de 3 000 personnes, notamment la transformation d'une pompe manuelle en un système amélioré de production d'eau à Bangana ; le développement de champs de manioc, pour les femmes de Kouego, Tiema et Bangana dans le cadre du programme de rétablissement des moyens de subsistance, et fourniture de manuels scolaires pour les élèves des écoles primaires de Kouego, Tiema et Bangana.



Mine Séguéla - Jeunes étudiants des
villages voisins de la mine



ÉTUDE DE CAS

Programme d'alphabétisation

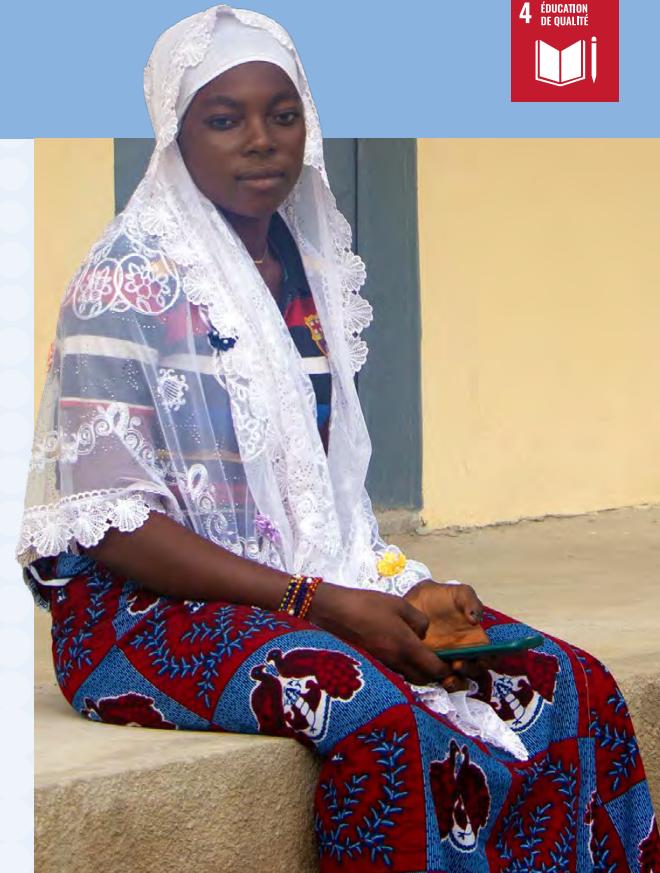


Ce programme a été élaboré à la suite de quelques observations clés faites depuis le début des activités d'exploration sur le projet Séguéla en 2016 :

- La région de Séguéla a l'un des taux de scolarisation les plus bas de Côte d'Ivoire et les villages entourant la mine ne font pas exception ; les femmes en particulier sont les plus touchées.
- Certains jeunes des communautés ne sont pas en mesure d'accéder à certaines offres d'emploi spécifiques à la mine, car celles-ci requièrent un certain niveau d'éducation. Cette lacune représente une perte d'opportunités d'emploi pour la communauté.
- Les femmes ne sont pas en mesure d'exercer diverses activités génératrices de revenus qui nécessitent des connaissances des normes agricoles précises et la maîtrise d'un itinéraire technique - pour lequel la lecture et l'écriture sont obligatoires.

Sur la base de ces observations, nous avons lancé en 2022 un programme d'alphabétisation pour les communautés. L'objectif de ce programme est de remédier au manque d'alphabétisation, un obstacle majeur au développement social de la population locale. Lors de la première édition, le programme d'apprentissage a touché plus de 270 participants dans les trois villages entourant la mine. Au vu de son succès et de l'intérêt manifesté par la population à l'issue de sa première phase, une deuxième édition a été initiée afin de permettre à un plus grand nombre de participants de prendre part à cette deuxième phase, soit 350 personnes.

À ce jour, toutes les personnes ayant bénéficié du programme d'alphabétisation savent composer un numéro de téléphone. Ce programme pourrait permettre aux associations de femmes soutenues par Roxgold Sango de mener plus facilement leurs activités génératrices de revenus. Cela facilitera leur autonomisation sociale et économique. Le modèle développé par Roxgold Sango est considéré comme un cas d'école pour la direction régionale de l'éducation de Séguéla.





Mine Yaramoko

MINE YARAMOKO BURKINA FASO

La mine d'or Yaramoko est une exploitation minière souterraine à haute teneur qui a commencé à produire en 2016. Le titre minier couvre une superficie de 22,89 km², y compris l'extension Bagassi Sud achevée en 2018, située dans la ceinture de roches vertes de Houndé, riche en minéraux, au Burkina Faso. La mine est située à environ 200 kilomètres au sud-ouest de Ouagadougou dans la commune rurale de Bagassi, province de Balé, région de la Boucle du Mouhoun.

Yaramoko est une exploitation de 1 400 tonnes par jour et utilise comme principale méthode d'extraction un long trou d'arrêt avec un remblai de roche cimenté. En 2022, la mine a produit 106 108 onces d'or.

Roxgold Sanu S.A. (« Roxgold ») exploite la mine, qui est une filiale directe à 90 % de Fortuna Silver, les 10 % restants étant détenus par l'État du Burkina Faso.

**RoXgold
SANU**

Société de Fortuna Silver Mines

MINE YARAMOKO - 2023 EN CHIFFRES



117,71 koz
Production d'or

896
Travailleurs

439 + 457
Employés Contractuels

52 %
Employés issus des
communautés locales

13 %
Femmes sur le
marché du travail



11 %
Femmes dans
l'administration

0
Taux de fréquence des
accidents du travail avec
arrêt (LTIFR)



0,38
Taux de fréquence des
incidents enregistrables (TRIFR)

US\$ 20,8M
Contributions du
gouvernement³⁹

US\$ 134,74M
Achats nationaux

US\$ 3,0M
Investissements
communautaires

0
Incidents
communautaires
significatifs

0
Déversements
importants à
l'environnement

55,75
Intensité carbone - tonnes d'équivalent de
dioxyde de carbone (tCO₂eq) émises par
millier de tonnes de minerai traité

15 %
Énergie totale consommée
qui est renouvelable

0,65
Intensité énergétique -
gigajoules (GJ) consommés
par tonne de minerai traité

0,51
Intensité de consommation
d'eau douce - mètres cubes (m³)
par tonne de minerai traité

0
Incidents de non-conformité
associés aux permis, normes et
réglementations en matière de
qualité de l'eau

³⁹ Y compris les impôts, les redevances, les primes, les dividendes, les paiements pour l'amélioration des infrastructures et les dons. Source : Rapport de l'ESTMA pour l'année fiscale 2023.

NOTRE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La mine Yaramoko est exploitée conformément aux systèmes de gestion de la santé et de la sécurité, de l'environnement et de la communauté (HSEC) de Roxgold Sanu, guidés par les principes de l'Équateur, les normes de performance de la SFI en matière de développement durable environnementale et sociale, et la législation du Burkina Faso.

Depuis le début de ses activités en 2016, Roxgold Sanu s'est fixé pour objectif d'obtenir les meilleurs résultats en matière de santé et de sécurité, ainsi que sur le plan environnemental et social, et a reçu des récompenses au niveau national en 2016, 2018, 2019, 2020, 2022 et 2023.

Ces distinctions récompensent l'engagement de la société à créer les conditions nécessaires pour assurer la sécurité et le bien-être de ses employés, ainsi qu'à protéger l'environnement dans sa zone d'exploitation, à établir des relations solides et constructives avec les communautés voisines, tout en apportant le soutien nécessaire au développement des localités où la mine est exploitée.



GOUVERNANCE ET GESTION

Pour soutenir l'amélioration continue et la performance du système de gestion HSEC au niveau des sites, un comité HSEC mensuel se tient au niveau régional pour assurer l'alignement sur les initiatives de l'entreprise. En outre, les thèmes HSEC sont abordés lors des réunions de gestion hebdomadaires, avec la participation de la direction générale pour décider des thèmes pertinents liés au développement durable.

L'année 2023 chez Yaramoko a été marquée par la certification du système de gestion environnementale, conformément à la norme ISO 14001. Le processus a débuté en juin 2022 par une analyse interne des écarts, dans le but d'évaluer la conformité du système de gestion actuel par rapport aux exigences de la norme ISO 14001 et de proposer une feuille de route pour obtenir la certification du site. Un plan d'action a été élaboré et une formation a été dispensée aux différents parties prenantes concernés afin de s'assurer qu'ils comprennent bien les exigences de la norme. Un comité de pilotage a également été mis en place pour soutenir le processus.

En juin 2023, un audit simulé a été réalisé pour évaluer le niveau de mise en œuvre du système suite à la mise en œuvre du plan d'action. En dernière étape, l'agence de certification CERTI-TRUST a été sélectionnée pour réaliser l'audit, qui a eu lieu en octobre 2023. Après avoir examiné le système de management de Roxgold Sanu, sa structure et son fonctionnement, il a été confirmé que le système de management est conforme à toutes les exigences applicables à la portée de la vérification et que les processus et procédures sont établis, mis en œuvre et maintenus de manière efficace.



Mine Yaramoko

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

La mine Yaramoko est consciente des impacts environnementaux liés à ses activités. Afin de prendre en compte les impacts environnementaux dans ses opérations, elle a mis en place un système de gestion environnementale et sociale (SGES) conforme à la norme internationale ISO 14001. Le SGES prend également en compte la santé, la sécurité et la gestion des ressources humaines. En ce sens, il aide la société à contrôler et à remplir ses différentes obligations légales et de conformité, tout en gérant les risques de manière proactive. Elle tient compte des meilleures pratiques contenues dans les normes et lignes directrices internationales pertinentes, ainsi que des engagements pris envers le gouvernement du Burkina Faso et les communautés locales.

Le SGES couvre toutes les activités et se fonde sur les lignes directrices suivantes :

- 1** Politiques de Fortuna en matière de **Santé et de sécurité, d'environnement et de relations avec la communauté**.
- 2** Les exigences de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) de Yaramoko, telle qu'approuvée par le gouvernement du Burkina Faso.
- 3** Les exigences de la convention minière.
- 4** Les exigences réglementaires et les engagements du Burkina Faso pris par Roxgold Sanu au cours des processus d'obtention des permis.
- 5** Les normes internationales, en particulier les principes de l'Équateur et les normes de performance de la SFI.
- 6** La stratégie du gouvernement canadien en matière de responsabilité sociale des entreprises.



Nous nous efforçons de faire en sorte que l'exploitation et nos communautés aient accès à l'eau pour continuer à se développer. Depuis 2019, avec l'approbation du permis environnemental des autorités locales et le consentement de la communauté, une canalisation a été installée entre le barrage de Sipohin et l'usine de traitement de Yaramoko, ce qui permet à la mine de couvrir les déficits potentiels, lorsqu'ils sont observés.

Dans le cadre des actions de gestion de l'eau, Roxgold Sanu a mis en place un comité local de gestion des barrages, afin de s'assurer que nous faisons partie de la communauté et que nous travaillons ensemble pour gérer ce risque qui nous affecte tous.

Une autre action importante en 2023 a été de participer à la réhabilitation du barrage. Bien que l'activité ait été pilotée par l'agence publique de l'eau du Mouhoun, Roxgold Sanu a apporté son savoir faire et son soutien en développant les études et diagnostics sur lesquels le projet s'est appuyé. Les travaux de réhabilitation sur le terrain ont également été partiellement financés par la contribution financière de Roxgold Sanu à la consommation d'eau (taxe sur l'eau). Cette initiative garantit l'état adéquat du barrage afin qu'il puisse continuer à fournir de l'eau à la mine et à la communauté.

Enfin, en collaboration avec l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement de Ouagadougou, nous travaillons sur l'optimisation de l'utilisation des ressources en eau et les résultats de cette analyse sont attendus pour le premier trimestre 2024.



Mine Yaramoko - Surveillance de l'eau avec des représentants de la communauté



CLÔTURE DE LA MINE

Les mesures de clôture et de réhabilitation envisagées par Roxgold Sanu visent principalement à éliminer et, lorsque cela n'est pas possible, à minimiser tous les risques environnementaux, sociaux, de santé et de sécurité qui pourraient survenir après l'arrêt de l'exploitation de la mine. Le plan de réhabilitation et de clôture, qui est périodiquement mis à jour avec la participation de tiers, se concentre sur les risques environnementaux et sociaux potentiels et sur l'identification de mesures spécifiques pour les éviter ou les atténuer. L'ambition de Roxgold Sanu est d'assurer une clôture sûre, économique, environnementale et socialement durable, compatible avec les attentes des parties prenantes, conforme à la réglementation nationale du Burkina Faso et en intégrant les meilleures pratiques internationales.

La clôture de la mine se fera selon une approche participative avec les parties prenantes locales afin de définir les conditions de réhabilitation et de transfert des terres et des infrastructures non industrielles. Le processus sera validé et contrôlé par les communautés locales et les autorités gouvernementales au cours de ses différentes phases.

Parmi les mesures envisagées dans le cadre du plan, on peut citer :

- Les amas de stériles et les installations de stockage de résidus seront stabilisés conformément aux meilleures pratiques internationales, puis revégétalisés à l'aide d'espèces appropriées. Les empreintes des infrastructures démantelées seront inspectées afin de réévaluer le risque de contamination, puis scarifiées et revégétalisées.
- Les points d'accès aux mines souterraines seront scellés après l'enfouissement des débris de démolition inertes, le cas échéant.
- Les puits à ciel ouvert, certains emprunts de latérite, l'installation de stockage d'eau et d'autres infrastructures de collecte d'eau seront transformés en réservoirs d'eau, puis aménagés pour permettre à la population locale de pratiquer la pisciculture, le maraîchage ou d'autres activités productives.

- Les produits chimiques restants après l'arrêt des activités de production seront comptabilisés, éliminés conformément à la réglementation et aux meilleures pratiques, ou vendus à d'autres entreprises opérant au Burkina Faso.
- Une partie des infrastructures réutilisables pourrait être cédée aux communautés ou aux autorités gouvernementales.
- D'autres infrastructures et bâtiments dotés de structures métalliques et d'équipements industriels peuvent être démobilisés et transportés vers d'autres sites et opérations du projet, en vue de leur recyclage ou de leur réutilisation.

Pendant les périodes de clôture et de post-clôture, un programme de surveillance environnementale sera mis en place. Ce programme surveillera la qualité de l'eau, la stabilité physique et chimique de l'infrastructure et le développement de la flore et de la faune dans les zones revégétalisées.



GESTION SOCIALE

Roxgold Sanu s'engage à soutenir le développement social par la mise en œuvre de différents programmes et activités conçus pour se compléter les uns les autres.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2023, nous avons connu deux évolutions majeures en matière de santé et de sécurité (SS) : la progression des activités à la mine souterraine de Bagassi South et la mise en œuvre de la norme ISO 45001.

À la fin de l'année, Yaramoko a passé plus de trois ans sans accident avec arrêt de travail (LTI), pour plus de 8 millions d'heures travaillées. L'entreprise a également enregistré 1 386 observations de tâches, 1 461 inspections du lieu de travail et 19 inspections de contrôle critique, un audit d'évaluation de la conformité de quatre normes de l'entreprise, douze visites de gestion de la santé et de la sécurité et 10 498 heures de formation ont été dispensées.

L'année 2023 a été marquée par le développement de nœuds de contrôle critiques pour 4 nouveaux risques critiques, la poursuite de l'opérationnalisation des plateformes d'entreprise Intelex et ESG360 pour la gestion des données et des performances, des actions visant à faire évoluer le système vers la norme ISO 45001, des visites médicales annuelles pour l'ensemble du personnel et la célébration des journées de la santé et de la sécurité visant à promouvoir la prévention des risques professionnels. L'année a également été fructueuse en termes de promotion de la santé et de la sécurité en relation avec les communautés locales : outre les campagnes de sensibilisation au VIH/sida, 651 tests sérologiques de dépistage du VIH et de l'hépatite ont été effectués, 217 femmes ont subi un test de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus, 257 poches de sang ont été collectées pour le centre régional de transfusion sanguine, et 307 personnes, principalement des femmes et des enfants, ont bénéficié de consultations médicales auprès des médecins de Roxgold Sanu, tandis que 130 personnes ont subi des tests de laboratoire à la clinique du site (voir également la section ci-dessous : Santé et sécurité de la communauté).

Quelques-unes de nos principales activités :

- 1 Opérationnalisation réussie du projet Bagassi Sud sans incident majeur.
- 2 Mise en œuvre réussie du système de gestion de la santé et de la sécurité et certification selon la norme ISO 45000-2018.
- 3 Mise en œuvre de toutes les actions correctives résultant d'audits, d'inspections et d'incidents.
- 4 Reconnaissance par le Président du Burkina Faso du Comité Roxgold Sanu de lutte contre le SIDA (CELS), qui a reçu le deuxième prix national des meilleurs comités.



CAPITAL HUMAIN : FORMATION

Au total, 10 498 heures de formation ont été dispensées en 2023, tant pour les employés que pour les contractuels. Tous les programmes de formation sont périodiquement évalués afin de déterminer leur efficacité et leur efficience.

À la fin de toute formation, une évaluation sur place est effectuée pour mesurer le niveau de compréhension et de satisfaction des employés. En cas d'échec de l'évaluation initiale, la formation est répétée, en se concentrant principalement sur les aspects non compris par l'employé. Six mois après la formation, un échantillonnage est effectué pour observer si l'apprenant applique les connaissances acquises.

D'autres thèmes sont pris en considération dans l'évaluation des programmes de formation et de leurs résultats, tels que les données sur les incidents, les résultats des inspections, des rondes, des observations ponctuelles et des audits.



 Mine Yaramoko - Mine souterraine

10 498 heures

de formation, couvrant à la fois les employés et les contractuels

0

Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR)



APPROVISIONNEMENT LOCAL

Étant donné que la grande majorité de la région de Bagassi dans laquelle Yaramoko opère est traditionnellement agricole, l'approvisionnement local constitue un défi que Roxgold Sanu souhaite relever, afin de générer un développement national et d'améliorer la qualité de vie des communautés avoisinantes.

Afin d'augmenter la disponibilité des fournisseurs locaux et de diversifier les biens et services accessibles à proximité de la mine, Roxgold Sanu a mis en place un plan de gestion des achats locaux (Local Purchasing Management Plan - LPMP). Nous avons commencé par identifier les barrières et les opportunités liés à l'approvisionnement local, et a ensuite développé des outils pour aider les acteurs concernés à renforcer leurs capacités et leur compétitivité, ainsi qu'à diversifier et à améliorer la qualité des biens et des services qu'ils fournissent. Les actions entreprises en faveur de l'approvisionnement local sont les suivantes :

- Formation et sensibilisation aux opportunités offertes par la mine, ainsi qu'aux procédures pour y accéder ; cela implique de comprendre les besoins de la mine, ses exigences de qualité, etc. Des sessions de formation au renforcement des capacités sont organisées régulièrement.
- Encourager et aider à la création et à la formalisation d'entreprises pour qu'elles puissent être des partenaires commerciaux de la mine, et tirer parti d'autres opportunités qui pourraient se présenter sur d'autres marchés en dehors de Yaramoko.
- Promouvoir de nouvelles zones et de nouvelles perspectives commerciales. L'ouverture du centre de formation professionnelle de Bagassi a été un outil essentiel pour soutenir cette initiative, car il a permis de former des jeunes à des activités commerciales et à des possibilités de création d'emplois qui n'existaient pas auparavant dans la région. À la fin de leur formation, les stagiaires reçoivent également une formation et un soutien en termes de

financement et d'équipement, ce qui leur permet de créer de petites entreprises et des ateliers fournissant des services utiles aux communautés (soudure, maçonnerie et électricité de bâtiment, maintenance d'équipements agricoles, électrification et maintenance solaire, etc.)

- Promouvoir les produits et services locaux en donnant la priorité aux acteurs locaux pour l'approvisionnement de la mine en biens et services et en leur donnant la possibilité de promouvoir leurs produits et services lors d'événements promotionnels nationaux et locaux.

Tous ces efforts ont permis de faire passer les dépenses de Roxgold Sanu en approvisionnement local à proximité de la mine de moins de 200 000 000 FCFA en 2015 à plus de 1 350 000 000 FCFA en 2023.

Les dépenses de Roxgold Sanu en biens et services au Burkina Faso en 2023 s'élèvent à 77 475 863 210 FCFA (US\$ 134 740 632), ce qui représente 90 % de ses achats totaux pour l'année.



Mine Yaramoko - Contractuel minier



RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

► PLAN D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Ce plan implique un large éventail de partenaires, notamment les autorités gouvernementales, les autorités administratives et coutumières locales, les services techniques locaux et les communautés locales, la société civile, entre autres. Les outils d'engagement sont aussi variés que les parties prenantes et comprennent des comités multipartites officiels de Roxgold Sanu, des visites de la mine, des réunions programmées avec les autorités locales, des visites de courtoisie, des médias publics, des mécanismes de gestion des griefs, la participation à des comités de parties prenantes et à des cadres de consultation, des conférences, etc.

Un comité de suivi du projet (PMC) est en place et couvre les questions de développement durable pour l'opération. Ce comité est composé du Haut Commissaire de la province de Bale, qui en est le président, du directeur général de Roxgold Sanu, qui en est le premier vice-président, du maire de la commune de Bagassi, qui en est le deuxième vice-président, et du secrétaire général de la commune de Bagassi, qui en est le premier rapporteur. Y participent également un membre de Roxgold Sanu, qui fait office de deuxième rapporteur, et 20 autres membres administratifs et coutumiers issus des autorités, des services techniques et de la société civile.

Ce comité examine l'évolution des activités de Roxgold Sanu et offre un espace à nos groupes intéressés pour faire des observations et articuler leurs intérêts et leurs attentes. Le groupe discute différents aspects sociaux et environnementaux de l'exploitation minière, tels que les projets de développement social et les plaintes et griefs exprimés par les communautés locales. Le PMC se réunit une fois par trimestre.

► PLANS D'ACTION DE RÉINSTALLATION ET PROGRAMME DE RÉTABLISSEMENT DES MOYENS DE SUBSISTANCE

Des plans d'action de réinstallation (RAP) ont été élaborés en tant que mesures d'atténuation pour la réinstallation économique des personnes touchées par Yaramoko. Les plans d'action de réinstallation prévoient tous une compensation financière pour la perte de biens et de propriétés, ainsi qu'un programme de rétablissement des moyens de subsistance (PRMS) pour les personnes affectées par le projet (PAP). Alors que les compensations financières ont été entièrement versées, les PRMS sont toujours en cours. Ils comprennent un programme de renforcement de l'agriculture et un programme d'activités génératrices de revenus. Le volet de renforcement agricole comprend des dons de semences et d'engrais, ainsi que des formations de renforcement des capacités pour les agriculteurs, tandis que le volet des activités génératrices de revenus comprend une série d'activités allant de la promotion

de l'élevage (volaille, porc, petits et grands ruminants) à la culture maraîchère. Le PRMS prévoit également une formation au renforcement des capacités des parties prenantes et leur organisation en coopératives et en groupes d'opportunités commerciales. Pour consolider le programme, des groupes d'épargne communautaires ont également été mis en place avec le soutien de certaines agences spécialisées dans ce domaine.

► PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Nous nous engageons avec la communauté locale en utilisant une approche participative pour décider dans quels programmes et initiatives investir, y compris le développement d'infrastructures (éducation, santé, eau, etc.), d'unités de production (zones développées pour la production agricole, unités de transformation des produits agricoles, etc.), d'outils de gestion et de promotion de l'environnement (pépinières, développements agroforestiers, forêts villageoises et exploitation des produits forestiers, etc.)



INVESTISSEMENT SOCIAL

La mine s'est engagée à soutenir le développement des communautés par la mise en œuvre de différents programmes et activités conçus pour se compléter les uns les autres. Il s'agit notamment du programme d'investissement communautaire, du programme sur le patrimoine culturel, du programme sur la santé et la sécurité communautaires et du programme d'approvisionnement local.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

À partir de 2020, la majeure partie du développement communautaire de Yaramoko a été menée par les autorités locales par le biais des contributions de la société au Fonds minier de développement local (FMDL), conformément au mémorandum signé entre Roxgold Sanu et le gouvernement du Burkina Faso. Le code minier du Burkina Faso exige que les sociétés minières versent jusqu'à 1 % de leurs recettes brutes annuelles au Fonds de développement minier local.

Au cours de l'année 2023, la mise en œuvre de ces programmes a été affectée par la dissolution des conseils municipaux qui a eu lieu au début de l'année. Roxgold Sanu a non seulement contribué à hauteur de 1 377 726 617 FCFA au FMDL cette année mais, en plus, a complété son appui par des sessions de renforcement des capacités pour la gestion du fonds, conscient des défis auxquels est confrontée la mise en œuvre des projets. Ainsi, en 2023, 53 projets ont été mis en œuvre par la nouvelle délégation municipale.

Cependant, pour compléter le FMDL, Roxgold Sanu continue à faire des investissements sociaux dans le cadre de son programme d'investissement communautaire (CIP). Le CIP est un programme annuel mis en œuvre pour soutenir le développement des communautés en fonction des besoins qu'elles expriment. Il s'agit d'un pilier central de la vision de Roxgold, car nous contribuons au développement durable des communautés locales, et il est mis en œuvre dans le cadre

d'une manière participative avec les parties prenantes de la commune de Bagassi, tout en laissant la décision finale sur l'allocation du budget à Roxgold.

Les projets soumis pour un investissement CIP doivent émaner d'un groupe local organisé et officiellement reconnu, et doivent s'inscrire dans l'un des domaines d'investissement prioritaires de Roxgold, à savoir le développement économique, l'éducation, la santé, l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

La mise en œuvre du CIP a débuté en 2014. Elle a été suspendue en 2019 avec l'avènement du FMDL, mis en place par le gouvernement pour remplacer les programmes de responsabilité sociale des entreprises minières, les domaines d'investissement des deux initiatives étant les mêmes. En 2022, étant donné que la gestion du FMDL par les autorités locales ne permettait pas d'atteindre les résultats attendus en matière d'investissement communautaire, et afin d'éviter une rupture de la paix sociale due au manque d'investissement autour de la mine, le CIP a été rétabli par Roxgold.

En 2023, 18 projets ont été mis en œuvre dans le cadre du CIP. Outre les 27 villages de la commune de Bagassi, l'impact de l'investissement s'étend aux 9 autres communes de la province de Balé.



PATRIMOINE CULTUREL

Nous avons continué à travailler en étroite collaboration avec la communauté locale pour protéger et promouvoir le patrimoine culturel local. Il s'agit notamment de sensibiliser les employés de la mine Yaramoko et de veiller à ce que la société soutienne et participe à des événements et des projets liés au patrimoine culturel local.

Au cours de l'année, Roxgold Sanu a eu un impact majeur sur la vie socioculturelle des communautés en finançant et en accompagnant les différentes cérémonies annuelles dans les villages et les sites sacrés du site minier.



SANTÉ ET SÉCURITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Le programme a pour objectif d'améliorer l'accès aux soins des populations vivant dans les villages autour de la mine et dans la région de la Boucle du Mouhoun, et de faciliter et d'améliorer les conditions de travail du personnel soignant. Elle vise également à assurer la prise en compte des personnes vulnérables et à faibles revenus dans la zone d'intervention. Enfin, elle améliore également l'approvisionnement en matériels, équipements biomédicaux et infrastructures de santé. Depuis 2016, plus de 400 millions de francs CFA ont été investis par Roxgold Sanu dans la santé communautaire.

Quelques actions dans le cadre du programme :

- Consultations médicales mensuelles assurées par les médecins de la mine au Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Bagassi. 307 personnes ont reçu des consultations médicales et 130 patients ont bénéficié de tests de laboratoire gratuits à la clinique Roxgold Sanu.



MINE YARAMOKO – BURKINA FASO

- Le village de Koho a bénéficié de la construction d'une salle d'attente et d'un important lot de matériel biomédical.
- Le CSPS de Bagassi a bénéficié de travaux de mise à niveau, du développement de l'approvisionnement en eau potable (le centre n'en disposait pas auparavant) et de la fourniture d'équipements biomédicaux.
- Aménagement d'une aire de repos au centre médical de Boromo, ainsi que la livraison de réactifs de laboratoire.
- Les activités du comité de lutte contre le sida et les autres IST (CELS) de l'entreprise sont également étendues aux villages voisins afin de contribuer à réduire certaines des principales causes de mortalité et de morbidité dans la région, en particulier la mortalité maternelle et infantile.
- En plus des campagnes de sensibilisation régulières, 651 personnes ont pu connaître leur statut sérologique vis-à-vis du VIH et de l'hépatite.
- 217 femmes ont subi un dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus.
- Collecte de 257 poches de sang pour le centre régional de transfusion sanguine.



L'EMPLOYABILITÉ ET LA FORMATION AU NIVEAU LOCAL

L'emploi local reste une attente forte des communautés voisines et représente un moyen de développement. Roxgold Sanu a créé des programmes visant à améliorer l'emploi direct à la mine et à offrir davantage d'opportunités en dehors de l'industrie minière, dans le cadre de moyens de subsistance plus traditionnels. Au cours de l'année 2023, cinq jeunes des villages situés autour de la mine ont suivi un programme de formation de quatre mois à la conduite d'équipements lourds dans des instituts de formation nationaux. En outre, 18 jeunes (hommes et femmes) ont pu compléter leur formation au centre de formation professionnelle de Bagassi dans les domaines du tissage, de la réfrigération et de la climatisation, et de la maçonnerie. En ce qui concerne la promotion de l'éducation et de la formation, Roxgold Sanu a poursuivi son programme de bourses d'études, qui donne à 27 jeunes de la région l'occasion de poursuivre leurs études dans des universités et des instituts de formation dans tout le pays. Tout au long de l'année, Roxgold Sanu a offert à plus de 50 jeunes un stage de développement professionnel ou de fin d'études de trois à six mois dans les différents départements de la mine.

5

Des jeunes de villages situés autour de la mine ont suivi un programme de formation de 4 mois à la conduite d'équipements lourds dans des instituts de formation nationaux.

27

Les jeunes de la région ont reçu des bourses d'études et la possibilité de poursuivre leurs études dans des universités et des instituts de formation dans tout le pays.

50

Les jeunes ont bénéficié d'un développement progressif ou stage de fin d'études dans les différents services de la mine.



ENVIRONNEMENT

En ce qui concerne les actions visant à promouvoir la protection de l'environnement au niveau communautaire, l'année a été marquée par la mise en œuvre d'un programme d'éducation à l'environnement en collaboration avec le service départemental de l'environnement et les écoles locales. Trois jardins scolaires ont été créés dans les villages de Pahin, Bagassi et Haho. L'objectif de cette initiative est de soutenir l'apprentissage des enfants sur les techniques de production et de reproduction des plantes, ainsi que de mettre à disposition des fruits et légumes pour améliorer la qualité des repas servis dans les cantines scolaires.

Par ailleurs, l'Arboretum départemental a été créé par Roxgold Sanu afin de favoriser le développement de diverses espèces végétales, y compris des espèces locales et menacées, et fournit un cadre approprié pour l'étude de la botanique systémique par les élèves des écoles secondaires de la région. Outre les jardins scolaires, d'autres activités ont été menées pour améliorer la flore de l'arboretum de Bagassi et de nouvelles espèces végétales locales ont été plantées.

Des cours de renforcement des capacités ont également été organisés pour les pépiniéristes locaux. Il s'agissait de cours de remise à niveau et de techniques de production d'espèces ornementales. Ce groupe de pépiniéristes avait déjà bénéficié de diverses formations, notamment sur les techniques de production d'essences forestières locales, les techniques de production d'essences fruitières et les techniques de greffage d'essences fruitières et d'essences locales.

Au cours de la campagne de reboisement 2023, la mine de Yaramoko a coordonné ses actions avec les communautés locales et les autorités environnementales pour planter 18 550 arbres. La plupart des arbres ont été plantés dans les villages touchés, à leur demande.



ÉTUDE DE CAS

Le centre de formation professionnelle de Bagassi

En partenariat avec le conseil municipal de Bagassi et l'ONG West Africa Governance & Economic Sustainability in Extractive Areas (WAGES), Roxgold Sanu a rénové et rendu opérationnel le centre de formation professionnelle de Bagassi. Le centre a été construit en 2010 par le gouvernement du Burkina Faso dans le but d'organiser des formations professionnelles pour les jeunes afin de réduire le chômage. Cependant, faute de moyens financiers et organisationnels, il n'a jamais vu le jour.

L'objectif fondamental du Centre de formation professionnelle de Bagassi est de réduire considérablement l'abandon scolaire et de renforcer les capacités professionnelles des jeunes dans la région. Son opérationnalisation a un certain nombre de résultats positifs :

- L'insertion professionnelle des jeunes :** Les données du recensement montrent que plus de 55 % de la population de la région est âgée de moins de 18 ans. 20. Faute de qualifications, la grande majorité de ces jeunes sont impliqués dans l'exploitation minière artisanale. La formation professionnelle est donc un moyen de donner aux jeunes la possibilité de créer leur propre entreprise tout en créant des emplois pour d'autres.
- Mettre à disposition des compétences et des outils utiles au développement socio-économique :** L'émergence de nouveaux domaines d'activité dans les zones rurales nécessite le soutien des professionnels qualifiés. C'est le cas de la mécanisation agricole et de l'électrification solaire, qui connaissent de grands progrès mais manquent de soutien. Le centre est une opportunité pour la population rurale de bénéficier des services d'ateliers proches disposant d'un personnel formé ou bien encadré.

- La création de petites et moyennes entreprises locales, sources de revenus et d'emplois :** Pour certains petits services locaux, les habitants de Bagassi s'adressent souvent à des personnes d'autres localités, comme Boromo, car ils n'existent pas sur place. Toutefois, ces petits services sont des leviers importants qui peuvent dynamiser ou soutenir le développement socio-économique de la localité.
- Mise à disposition d'un centre de formation de référence à proximité :** La commune de Bagassi ne dispose d'aucune possibilité pour les jeunes de recevoir une formation professionnelle adaptée. La mise en service du centre de formation permettra à un plus grand nombre de jeunes d'être formés localement dans des domaines variés.
- Réinsertion des jeunes mineurs artisanaux et des jeunes déscolarisés :** La disponibilité d'un centre à proximité permettra sans doute à certains jeunes de terminer leur scolarité, interrompue pour diverses raisons, dont l'exploitation minière artisanale et les grossesses. Par ailleurs, compte tenu des innombrables risques liés à l'exploitation artisanale (glissements de terrain, maladies chroniques, morts d'hommes, etc.), la sensibilisation pourrait inciter certains jeunes à abandonner l'exploitation artisanale au profit d'une formation professionnelle dans les métiers de l'entrepreneuriat.



Par ce travail, Roxgold Sanu contribue à la mise en œuvre des plans de développement nationaux, qui visent à accroître la proportion de formation technique et professionnelle dans le pays. Nous reconnaissons l'importance de la formation professionnelle en tant que levier et moteur du développement économique et social. C'est pourquoi nous nous engageons à prendre l'initiative dans notre zone d'opération, aux côtés d'autres partenaires, dont WAGES et le conseil local, pour développer une main-d'œuvre qualifiée et compétente et l'utiliser au profit des communautés - en bref, pour renforcer la capacité des jeunes filles et garçons à bénéficier des retombées de l'exploitation minière industrielle.

En 2017, sur la base d'une étude commandée dans le cadre du partenariat avec WAGES, il a été reconnu que le secteur de l'artisanat est un secteur d'opportunité pour les communautés, en particulier les femmes et les jeunes. Ce secteur comprend la menuiserie, la soudure, la maçonnerie, la mécanique, l'électricité, la restauration, la couture et d'autres activités. L'accent a été mis sur une approche pertinente et orientée vers le marché du travail, basée sur les systèmes de compétences de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Des formations de courte durée ont également été mises en place, basées sur l'approche par les compétences et prenant en compte l'approche de genre.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le centre de formation de la commune de Bagassi se compose de deux bâtiments abritant des salles de classe, des ateliers et des bureaux. Le projet est le fruit d'un partenariat tripartite entre Roxgold Sanu, WAGES et la mairie de Bagassi, chaque partie apportant sa contribution. Une convention de partenariat a été signée entre les trois parties, définissant les rôles de chacun. De chaque partie dans la réalisation des objectifs du projet. Un gestionnaire et un consultant spécialisés dans la formation technique et professionnelle ont été recrutés et sont chargés de l'élaboration des curricula (modules courts de formation), du suivi de la mise en œuvre des formations et de la mise en place du système local de mise en stage des apprenants. Afin de mieux accompagner les apprenants dans leur insertion professionnelle, le centre a noué des partenariats avec des petites entreprises à Boromo, Houndé, Bobo-Dioulasso, Déodougou et Ouagadougou pour des stages de développement professionnel. L'auto-emploi étant un objectif clé du centre de formation de Bagassi, la distribution de kits d'installation aux apprenants ayant terminé leur formation et l'appui à la création d'entreprise font partie du plan de formation. Roxgold Sanu apporte également un soutien financier.



Depuis le début du programme, plus de

200

jeunes et femmes ont quitté le centre
avec des compétences en

MÉCANISATION AGRICOLE

ÉLECTRIFICATION SOLAIRE

ÉLECTRICITÉ DES BÂTIMENTS

VULCANISATION

PLOMBERIE SANITAIRE

TISSAGE

RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION

MAÇONNERIE



DÉFIS

Alors que les jeunes en général sont confrontés à un manque d'emploi, de nombreuses opportunités génératrices de revenus restent inexploitées en raison du manque de qualifications de cette main-d'œuvre considérable. La formation professionnelle est donc une réponse à un double défi :

- Sociétale, d'une part, en permettant à un grand nombre de jeunes de se former à un métier, et donc de favoriser leur insertion socioprofessionnelle et d'assurer leur épanouissement social.
- Économique, en permettant la création de petites entreprises, mais aussi en offrant aux populations locales la possibilité de trouver des compétences locales pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain, et ainsi améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Ces deux enjeux font partie des objectifs poursuivis par Roxgold Sanu dans sa zone d'exploitation et justifient la décision de la mine de prendre la tête de ce projet. Le projet de mise en service du centre de formation professionnelle de Bagassi aura une portée et un impact certains sur les communautés. Il reste également original et durable dans le sens où il réunit deux partenaires tout en impliquant le bénéficiaire, la mairie, qui reste tout au long du développement du projet l'entité en charge de la gestion et de la recherche de nouveaux partenaires.



PERSPECTIVES

Le centre de formation professionnelle de Bagassi est le fruit d'un partenariat réussi entre un organisme public, une collectivité locale et une ONG, pour le bien-être de la population locale. À court et à moyen terme, Roxgold Sanu et ses partenaires s'efforceront de :

- 1 Renforcer les capacités organisationnelles et techniques (pédagogiques) du centre en augmentant le nombre d'aides et de matériels pédagogiques et en renforçant les capacités du personnel enseignant et de supervision.
- 2 Impliquer les services techniques locaux.
- 3 Créer des liens ou des jumelages avec d'autres établissements de formation professionnelle.
- 4 Mettre en place une stratégie pour rendre progressivement le centre autosuffisant, en impliquant toutes les personnes ressources de la localité.
- 5 Faire du centre une référence dans la région de la Boucle du Mouhoun.
- 6 Entreprendre une étude sur l'impact socio-économique du centre de formation qui servira de boussole pour les interventions futures.



MINE LINDERO ARGENTINE

La mine Lindero est située dans le département de Los Andes, dans le nord de l'Argentine. Il s'agit d'une mine à ciel ouvert exploitée par Mansfield Minera S.A., une filiale argentine à 100 % de Fortuna. Nous avons acquis le projet avec tous les permis en 2016. Il est d'usage de considérer qu'une mine existe dès qu'elle commence à produire, sans tenir compte des années d'exploration, de développement et de production. Cependant, Lindero a été découverte en janvier 2000, après six années d'exploration, et la première coulée d'or a eu lieu le 20 octobre 2020.

LINDERO MINE – 2023 IN FIGURES



101,24 koz
Production d'or

1 126
Travailleurs

631 + 495
Employés + Contractuels



30 %
Employés issus des
communautés locales



15 %
Femmes sur le
marché du travail

21 %
Femmes dans
l'administration

0,51
Taux de fréquence des
accidents du travail avec
arrêt (LTIFR)

1,53
Taux de fréquence des
incidents enregistrables
(TRIFR)

US\$ 17,1M
Contributions du gouvernement⁴⁰

US\$ 74,9M
Achats nationaux

US\$ 585 000
Investissements communautaires

Zéro
Incidents
communautaires
significatifs

Zéro
Déversements
importants à
l'environnement

8,71
Intensité carbone - tonnes d'équivalent de
dioxyde de carbone (tCO₂eq) émises par
millier de tonnes de minerai traité

3 %
Total de l'énergie
consommée qui est

0,12
Intensité énergétique -
gigajoules (GJ) consommés
par tonne de minerai traité

0,12
Intensité de la consommation
d'eau douce - mètres cubes (m³)
par tonne de minerai traité

Zéro
Incidents de non-conformité
liés aux permis, normes et
réglementations en matière
de qualité de l'eau

⁴⁰ Y compris les impôts, les redevances, les primes, les dividendes, les paiements pour l'amélioration des infrastructures et les dons. Source : Rapport de l'ESTMA pour l'année fiscale 2023.

NOTRE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre stratégie repose sur quatre piliers fondamentaux qui visent à garantir l'intégrité environnementale, sociale et économique de nos activités. Notre engagement englobe la santé et la sécurité en garantissant un environnement de travail sûr et sain ; la gouvernance et la réputation en promouvant des pratiques éthiques et transparentes ; l'environnement en mettant en œuvre des mesures visant à minimiser notre impact sur l'environnement ; et les relations avec les communautés en encourageant la collaboration et le développement durable dans les communautés où nous opérons.



GOUVERNANCE ET GESTION

En 2023, le comité de développement durable du site a continué à tenir des réunions mensuelles. Notre objectif principal est d'aborder de manière globale nos initiatives et nos engagements en matière d'environnement et de communautés. Nous examinons également les principaux indicateurs de performance en matière de développement durable.

Les membres de notre comité sont le chef de pays, le responsable de la sécurité et de la santé au travail et de l'environnement, le responsable des opérations, le responsable des relations juridiques et institutionnelles, le responsable du développement humain et organisationnel, le responsable de l'administration et des finances, et le coordinateur du développement durable.

In November 2023, an audit of Mansfield's management systems was carried out by l'**IRAM**, en prenant pour référence les normes IRAM-ISO 14001:2015 et IRAM-ISO 45001:2018. L'objectif principal de cet audit était d'évaluer la conformité et l'efficacité des pratiques mises en œuvre conformément à ces normes. Nous avons cherché à vérifier la conception des systèmes de gestion de l'environnement et de la santé et de la sécurité en termes de conformité aux exigences établies dans les normes de référence, ce qui comprenait l'examen de la planification et de l'exécution des audits internes, ainsi que l'examen par la direction.

En outre, la gestion du cyanure est effectuée conformément aux lignes directrices établies par le [Code international de gestion du cyanure](#). En 2023, nous avons progressé dans le traitement des lacunes identifiées lors d'une évaluation initiale de nos pratiques par rapport aux principes du code international de gestion du cyanure. À la fin de l'année, nous étions à 75 % de conformité moyenne avec les neuf principes du code. Nous avons renforcé nos pratiques, mis en œuvre des plans de déclassement, des stratégies d'intervention d'urgence et des programmes de formation qui garantissent la protection de la santé humaine et de l'environnement.

Voici une liste des principaux sujets abordés lors des réunions mensuelles, par thème :

► ACTIONS DE SÉCURITÉ

- Gestion du programme des Champions de la sécurité.
- Politique de discipline opérationnelle - Mise en œuvre du programme de reconnaissance.
- Initiatives « dommage zéro » et « arrêt de travail » et mise en œuvre de campagnes thématiques spécifiques.

► ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

- Évaluation et avancement du projet de centrale solaire de Lindero, ainsi que de la mise en œuvre du système de stockage d'énergie par batterie dans la centrale électrique.
- Améliorations énergétiques à Puesto Cero - Seguridad Patrimonial - Salar de Pocitos.
- Assurer le suivi de la campagne « Réduction des plastiques à usage unique : 500 cm³ « bouteilles d'eau » » pour s'assurer de sa progression et de son succès.
- Suivi de l'adoption de pratiques visant à réduire les émissions de poussières à l'usine de concassage.

- Diminuez la déforestation des espèces indigènes en faisant don de bois de chauffage usagé provenant d'autres régions pendant l'hiver. Cette action réduit considérablement l'abattage des forêts de la Puna, un écosystème extrêmement fragile face à des changements sensibles tels que l'augmentation de la population. Le remplacement du chauffage solaire dans les établissements d'enseignement et de santé est également une grande contribution.

► ACTIONS SOCIALES

- Assistance technique pour la construction d'une nouvelle station d'épuration située à Tolar Grande.
- Installation de panneaux solaires pour le centre de santé Tolar Grande, y compris la livraison du matériel et de l'équipement.
- Projet de réparation intégrale de l'école élémentaire Tolar Grande.
- Accord de fourniture d'accès à Internet pour renforcer la connectivité éducative à Tolar Grande.
- Accord entre UCASAL et l'Université virtuelle de Tolar Grande.
- Accord avec le ministère de l'éducation en tant que Sponsor d'or du cours « Spécialisation des chauffeurs de haute montagne » (ECAM par son acronyme en espagnol).
- Programme « Portes ouvertes » .
- Accord avec Consorcio Vía AGV, Dirección de Vialidad de la Provincia et d'autres entreprises, pour l'analyse des risques de la route Salta-Lindero, en détectant les points critiques et en définissant les travaux prioritaires et l'entretien nécessaire.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Notre système de gestion de l'environnement (SGE) se concentre sur la mise en place et le maintien de pratiques durables afin de minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement. Cette approche implique l'identification et la gestion des questions environnementales telles que la conservation des sols et de l'eau, la réduction des émissions, la gestion intégrée des déchets, la promotion de l'efficacité énergétique, la conservation des ressources et l'adoption de technologies propres. Nous respectons les normes et les réglementations environnementales, en nous appuyant sur le respect et le suivi de la matrice juridique.



L'étude hydrologique de l'opération a été mise à jour, avec des étendues qui complètent la recherche effectuée dans le cadre de la ligne de base. Il est important de noter que, conformément aux exigences légales relatives à l'utilisation et à l'obtention des permis d'utilisation de l'eau, cette étude a inclus des tests de pompage comme méthode d'analyse et d'interprétation de la relation entre le bassin de collecte des eaux souterraines et l'aquifère dans lequel il se trouve. L'objectif est de garantir la validité des autorisations d'extraction d'eau correspondantes. L'étude se concentre sur les zones directement affectées par l'opération ainsi que sur celles d'intérêt proche, y compris les vegas de seguimiento.

En outre, dans le strict respect des réglementations et contrôles environnementaux en vigueur, et pour compléter notre plan annuel de surveillance de l'environnement, nous effectuons tous les trimestres une analyse physique et chimique de l'eau disponible, afin de déterminer la qualité de l'eau, à la fois sous terre et à la surface. Ces évaluations ont été réalisées en avril, juin, septembre et novembre, conformément à la loi péruvienne n° 24585.

En outre, tous les mois, nous effectuons la lecture des débitmètres pour la consommation d'eau et contrôlons les niveaux phréatiques des bassins. Cette pratique de surveillance constante nous permet de maintenir un contrôle détaillé des ressources hydriques concernées, en garantissant le respect des normes établies et en renforçant notre engagement pour parvenir à une gestion responsable et durable des ressources en eau.

Pour garantir l'objectivité et la fiabilité des résultats, nous travaillons en étroite collaboration avec un laboratoire externe certifié, qui veille à ce que les analyses soient effectuées selon les normes de qualité et de précision les plus strictes. Cette approche rigoureuse de la surveillance nous permet de suivre avec précision la qualité de l'eau, ce qui facilite la prise de décisions éclairées et soutient notre engagement permanent en faveur des meilleures pratiques environnementales.

En outre, nous poursuivons un ensemble d'initiatives et de stratégies clés axées sur la gestion responsable de l'eau :

- Une campagne de sensibilisation comprenant une formation sur la gestion des ressources en eau et le suivi des composantes environnementales a été menée auprès de tous les employés. En outre, une campagne de sensibilisation à l'utilisation responsable de l'eau pour la consommation humaine a été mise en place. Cette campagne comprenait des panneaux d'information dans les salles de bain et les toilettes du camp, ce qui a permis de réduire la consommation mensuelle d'eau de 17 m³ par mois.
- Dans un effort continu pour maximiser l'efficacité de l'eau, nous avons maintenu notre engagement de réutiliser l'eau de rejet générée par notre usine d'osmose inverse. Cette approche nous a permis de réutiliser un volume d'eau important chaque année, atteignant jusqu'à 15 539 m³ par an.
- Les effluents domestiques continuent d'être collectés et dirigés vers des processus de traitement dans des systèmes centralisés. Ces liquides, une fois traités et récupérés, sont utilisés pour l'irrigation dans une zone d'absorption du sol, utilisant ce secteur comme une zone humide avec ses avantages environnementaux. Ce cycle de collecte, le traitement et la réutilisation de l'eau contribue non seulement à la conservation de l'eau, mais favorise également les pratiques durables et la préservation de la biodiversité locale grâce à une utilisation responsable des ressources en eau.



ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Au cours de l'année 2023, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

► BESS (SYSTÈME DE STOCKAGE D'ÉNERGIE PAR BATTERIE)

En octobre 2023, avant la construction du projet de centrale solaire, nous avons mis en place un système BESS dans nos installations. Dans les mois qui ont suivi, nous nous sommes concentrés sur des ajustements continus pour assurer la performance optimale du système.

L'objectif principal de la mise en œuvre de ce système est de réduire la consommation de carburant et de diminuer la consommation spécifique quotidienne moyenne. Ce système permet de stocker l'énergie électrique pendant les périodes de faible consommation pour l'utiliser pendant les périodes de forte demande, ce qui permet d'économiser de l'énergie et d'optimiser les excédents.

On estime que cette approche pourrait permettre de réaliser d'importantes économies de carburant, en réduisant la valeur actuelle de la consommation spécifique d'environ 290 à 285,8 litres pour 1000 KW/h. Cela se traduirait par des économies d'environ 475 litres de carburant par jour, en fonction de la charge spécifique à un moment donné. Cet effort se traduira également par une réduction des émissions, de l'ordre de 437 tonnes de CO₂ par an.

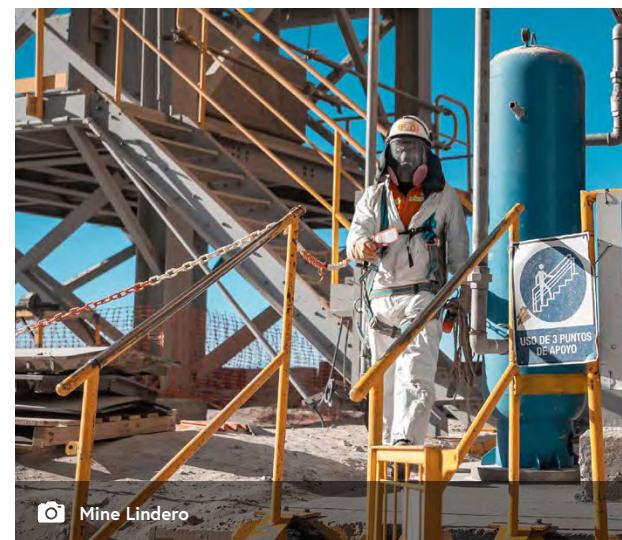
► LIGNE MOYENNE TENSION (MV)

Une ligne moyenne tension a été installée dans le secteur du camp des contractuels et un nouveau poste de transformation de 315 KVA a été installé, éliminant ainsi le besoin d'un générateur de 225 KVA et d'un autre similaire utilisé en secours, ce qui a permis de réaliser des économies sur la location d'équipement.

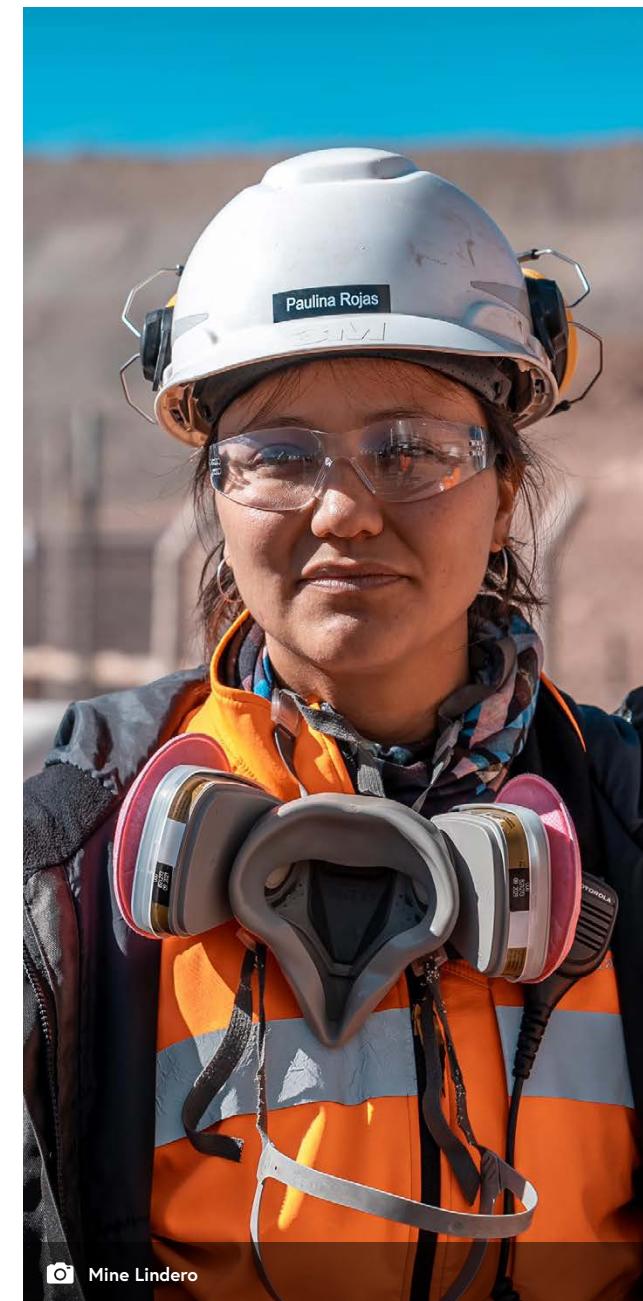
La charge de ce secteur a été incorporée dans la production centralisée, ce qui a permis d'améliorer le rendement énergétique, car les générateurs de ce secteur ont travaillé avec beaucoup de volatilité, parfois avec des charges très faibles. En outre, un niveau plus élevé de fiabilité a été atteint dans l'alimentation électrique de ce secteur.

► FORMATION À LA CONSERVATION DES RESSOURCES

Un programme complet de formation à la conservation des ressources a été mis en œuvre, axé sur l'efficacité opérationnelle et la réduction de la consommation de carburant. Cette initiative a eu un impact direct sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre en encourageant des pratiques plus durables et l'utilisation efficace des ressources.



Mine Lindero



Mine Lindero

GESTION SOCIALE



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Un certain nombre d'initiatives clés ont été mises en œuvre au cours de l'année 2023 pour renforcer la santé et la sécurité au travail de l'exploitation.

► GESTION DES PERFORMANCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Il s'agit d'un logiciel interne qui montre l'évolution des performances en matière de sécurité dans les différents secteurs de l'organisation. L'outil est utilisé spécifiquement pour démontrer les performances des dirigeants. En outre, l'objectif de cet outil est d'assurer le respect d'un nombre minimum d'inspections de sécurité, l'observation du travail en toute sécurité, la formation et l'examen de l'analyse du travail en toute sécurité par le directeur, le chef et le superviseur.

► CHAMPIONS DE LA SÉCURITÉ

Le champion de la sécurité est un travailleur sélectionné chaque semaine dans un secteur différent, qui a la responsabilité de détecter et de corriger les tâches qui ne sont pas exécutées correctement, en dialoguant avec ses pairs, ses superviseurs et ses directeurs sur les possibilités d'amélioration. Les principaux objectifs de cette initiative comprennent le renforcement d'une culture de la sécurité positive et proactive, l'encouragement des employés à améliorer de manière indépendante la sécurité dans leurs pratiques quotidiennes, l'amélioration de la communication entre la direction et les employés sur les pratiques sûres et la promotion de travailleurs consciencieux qui prônent un changement positif et des normes de sécurité plus strictes.

► POLITIQUE DE DISCIPLINE OPÉRATIONNELLE - PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

Nomination au prix de reconnaissance pour le « champion de la sécurité ». Ce prix récompense les employés qui font preuve d'un leadership et d'un engagement exceptionnels en matière de sécurité, d'environnement et de conformité réglementaire.

► DOMMAGE ZÉRO

Programme de formation pour les postes de direction, les directeurs et les responsables de la sécurité. Notre équipe a participé à cette formation, conçue pour responsabiliser et transformer les personnes dans le but de construire une culture commune de gestion des risques.

► ARRÊT DU TRAVAIL

Cette campagne a consisté à distribuer à l'ensemble du personnel opérationnel une carte physique portant le mot STOP, signée par tous les responsables opérationnels : Director, Gérants, Chefs and Superviseurs. Cette carte rappelle aux employés qu'ils doivent s'arrêter ou ne pas effectuer une tâche si celle-ci présente un risque pour les personnes qui l'exécutent, afin de s'assurer que le travail est effectué en toute sécurité.

► PARTAGE DE LA SÉCURITÉ - UN MOMENT DE RÉFLEXION SUR LA SÉCURITÉ

Diffusion hebdomadaire de documents et d'informations sur la sécurité et la santé au travail dans le cadre de l'approche « Safety Share » (Partage de la sécurité), afin de sensibiliser aux incidents survenus en interne ou à l'extérieur de l'opération. L'objectif est de s'assurer que l'équipe tire des leçons des incidents discutés. Ce forum est également utilisé pour diffuser des informations sur les risques critiques/non critiques présents dans nos opérations et sur la manière d'agir correctement lorsqu'on y est confronté.

► CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES BLESSURES AUX MAINS « VOS MAINS NE BRILLENT PAS, MAIS ELLES VALENT PLUS QUE DE L'OR » .

Cette campagne est proposée à l'ensemble du personnel d'exploitation, avec une participation proactive et une réponse positive de la part des personnes concernées. L'accent a été mis sur la sensibilisation de l'ensemble du personnel, l'identification des points dangereux, le renforcement de la discipline opérationnelle, la réduction des incidents, la réduction de la gravité des blessures et la création d'une solide culture de la prévention.

► CAMPAGNE DE LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ : « JE CHOISIS DE TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ » .

L'objectif de cette campagne était de rappeler la Journée de la sécurité et de la santé au travail, en sensibilisant et en suscitant une réflexion personnelle, avec la participation des employés et des contractuels. Dans le cadre de ce programme, des travailleurs de chaque secteur ont exprimé et partagé avec leurs collègues leurs expériences liées à l'importance de travailler en toute sécurité.



Mine Lindero



DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

Mansfield a identifié les besoins en formation et le type de formation requis par chaque secteur de la société.

- Plus de 80 activités de formation ont été organisées.
- Une moyenne de 37 heures de formation par employé a été réalisée, dépassant l'objectif de 25 heures.
- Tous les domaines ont été en mesure d'exécuter au moins une activité de formation, ce qui représente plus de 23 000 heures de formation en 2023.



BIEN-ÊTRE

Chez Mansfield, nous reconnaissons l'importance de promouvoir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour notre équipe. C'est pourquoi nous avons mis en œuvre un certain nombre d'initiatives qui fournissent des opportunités de détente et de plaisir à l'intérieur et à l'extérieur de l'environnement de travail.

▶ PAUSES ACTIVES PENDANT LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Elles ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, offrant une courte pause active de 20 à 30 minutes au cours de la journée de travail dans les bureaux. Cette initiative favorise l'activité physique, améliore la santé physique et mentale, réduit le stress et promeut des habitudes saines, renforçant la cohésion et l'esprit d'équipe.

▶ BIEN-ÊTRE AU LIEU DE TRAVAIL

Nous proposons un espace de bien-être sur le lieu de travail, offrant à notre personnel un espace désigné pour profiter de moments d'interaction positive au sein des équipes de travail. De la préparation à l'après-dîner, nous fournissons les moyens de créer une atmosphère détendue et agréable. L'espace barbecue est spécialement équipé pour les grillades, mais il est également parfait pour les rassemblements décontractés et les célébrations d'anniversaire. Nous proposons des services tels que le Wi-Fi, la TV et l'équipement audio. En outre, des microphones et des instruments de musique, notamment des

guitares et un tambour argentin traditionnel appelé « bombo legüero », peuvent être demandés. Cela permet de vivre des expériences sociales et récréatives dans un environnement agréable et positif.

▶ SALLE DE SPORT

Nous proposons une salle de sport complète de 130 m², inaugurée le 13 février 2023, équipée d'une variété de machines pour tous les types d'entraînement. Nous proposons un programme de cours animés par deux instructeurs par session. Les cours sont personnalisés et s'adressent aux débutants, aux intermédiaires et aux avancés. Les activités sont programmées le matin pour le personnel de nuit et l'après-midi pour le personnel de jour. Cette approche nous permet d'offrir un service complet, de promouvoir l'activité physique et la santé en fonction des besoins et des horaires de notre équipe.

▶ PLACE SANTÉ EN PLEIN AIR

Nous avons installé une place santé avec quinze équipements de gymnastique fixes, offrant à nos employés la possibilité de faire de l'exercice en plein air. Stratégiquement située à quelques mètres de la salle à manger, cette place est disponible à tout moment, sans restriction horaire, favorisant ainsi un environnement propice à l'activité physique et au bien-être de tous les travailleurs de Lindero.

▶ TERRAIN DE FOOTBALL

Nous disposons d'un terrain de football pour huit joueurs, offrant un espace pour les activités sportives et récréatives. Il a été inauguré le 12 avril 2023, initialement destiné au football et sera par la suite adapté au hockey sur gazon, au football, au tennis, au volley-ball, entre autres sports. Les horaires sont attribués sept jours sur sept, de 9h00 à 11h30 et de 19h30 à 23h30, avec des réservations gérées par l'administration du terrain. De plus, un responsable disposant d'une radio et d'un canal d'urgence est désigné pour assurer la sécurité du jeu. Les utilisateurs peuvent inviter des personnes en respectant le règlement intérieur et doivent porter une tenue vestimentaire appropriée. Cet espace favorise l'activité physique et l'amusement dans un environnement sûr et réglementé.

▶ TENTE D'ACTIVITÉS DE DIVERTISSEMENT

Des activités de divertissement sont organisées le dimanche chaque semaine. Elles comprennent du karaoké, des tournois de football freestyle et de baby-foot, des séances de guitare en soirée, des fêtes à thème (Halloween, printemps, fête des amis, Saint-Valentin) et des séances de cinéma. Les deux tentes de loisirs sont équipées du Pack Football de la télévision par satellite, qui permet de regarder les classiques du championnat argentin et les tournois internationaux. Cet espace favorise l'amusement et la camaraderie, en offrant une variété d'options aux employés de Lindero.



RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Nous visons à promouvoir le développement local durable des communautés dans notre zone d'influence par le biais d'un engagement communautaire proactif, d'une coopération mutuelle et d'un engagement social. Il est donc essentiel de renforcer les canaux de communication et de dialogue, en interne et en externe, concernant les activités globales du projet.

Mansfield a signé deux accords de collaboration sociale locale : l'un avec la communauté Kolla de Tolar Grande et l'autre avec les autorités de la municipalité de Tolar Grande. Ces accords constituent la base de la collaboration et des relations entre la société et les parties prenantes locales dans sa zone d'influence directe pendant les étapes de construction et de production de la mine Lindero. Ils ont été signés au début de la construction de la mine en 2018 pour promouvoir la croissance durable de la communauté, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé, du développement de la main-d'œuvre et des infrastructures.



En outre, des espaces formels de communication et de dialogue sont disponibles comme suit :

- 1 Table sociale (résolution SM 235/2018) :** Nous nous engageons à participer pleinement aux tables convoquées par les entités de régulation.
- 2 Conseil municipal de défense civile (JMDC, en espagnol) :** Nous nous engageons à participer pleinement aux tables convoquées par le JMDC.
- 3 Réunions avec la communauté et la municipalité de Tolar Grande :** Comme nous avons un bureau et du personnel à Tolar Grande, nous avons un processus de dialogue permanent avec les représentants de la communauté.
- 4 Surveillance environnementale participative (résolution SM 04/2018) :** Nous nous conformons à cette activité conformément à la résolution 04/2018 du Secrétariat des mines de la province de Salta. Ces activités de surveillance sont vérifiées par le Secrétariat des mines de la province de Salta et par des représentants de la communauté Kolla de Tolar Grande, de la municipalité de Tolar Grande, ainsi que des étudiants de l'École technique supérieure des mines de Campo Quijano.
- 5 Visites de sites :** Nous proposons un programme « portes ouvertes », dirigé par notre département des relations institutionnelles, pour accueillir des délégations de visiteurs de la zone d'influence et du reste de la province de Salta.

En outre, Mansfield dispose des canaux de communication communautaires suivants :

- ▶ **Bureau des relations communautaires de Tolar Grande :** Du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures.
- ▶ **Bureau de Salta :** Du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures.
- ▶ **Téléphone et courrier électronique :** Utilisation accrue des appels vidéo, des réunions virtuelles, des applications de messagerie, entre autres.
- ▶ **Rapports semestriels** (conformément à la résolution SM 87/2018).
- ▶ **Des informations** sur nos procédures.
- ▶ **Sondages d'opinion** (étude d'impacts environnementaux).

INVESTISSEMENT SOCIAL

Grâce à notre travail avec les communautés et leurs représentants de la région de Puna, nous avons observé des lacunes dans l'infrastructure des services de base. C'est pourquoi, par le biais d'une coopération mutuelle et de partenariats public-privé, nous avons uni nos efforts pour mettre en œuvre certaines initiatives d'investissement social dans cette région.

Nous établissons conjointement des priorités dans certains domaines d'intervention qui deviendront de plus en plus pertinents au fur et à mesure de l'avancement de la vie opérationnelle de Lindero. À l'heure actuelle, la priorité en matière d'infrastructure est accordée aux initiatives dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection de l'environnement.

En 2023, un programme d'éducation et de formation a été mis en œuvre, qui a permis de regrouper les efforts grâce à la création d'alliances stratégiques avec différentes entités. Cela nous a permis de toucher plus de 400 personnes avec des sessions abordant divers sujets tels que « Working My Future » (Travaillant mon futur) pour les jeunes, les centrales photovoltaïques et les énergies renouvelables, le transport de substances contrôlées, la fabrication de sandwichs et de sauces, la cuisine professionnelle, la spécialisation dans les pains sucrés et les puddings, l'utilisation de l'ordinateur, la réflexion et la sensibilisation sur l'agression, les bonnes pratiques dans les blanchisseries et les pratiques professionnelles dans les procédures de contrôle et de surveillance. Certains de nos partenaires dans ce projet étaient la Fondation Anpuy, le conseil municipal de la défense civile, notre fournisseur Cookins, le ministère de l'éducation, Petroandina, la municipalité de Tolar Grande, le centre de formation professionnelle et le secrétariat des mines et de l'énergie de la province de Salta.

ACTION / PROJET	LIEU / COMMUNAUTÉ	BÉNÉFICIAIRES
Inauguration de la salle informatique du centre de formation professionnelle, améliorations électriques et installation de logiciels	San Antonio de los Cobres	180 étudiants du centre de formation professionnelle
Améliorations électriques dans la salle informatique de l'Université virtuelle (câblage, prises, etc.)	Tolar Grande	36 étudiants et enseignants de Tolar Grande
Construction de toilettes pour l'annexe d'Olacapato au centre de formation professionnelle	Olacapato	350 personnes de la ville d'Olacapato
Salle informatique à Salar de Pocitos (5 ordinateurs de bureau, mobilier supplémentaire, installation électrique)	Pocitos	100 personnes de la communauté de Pocitos
École Victorino Sosa : Remplacement total des poêles	San Antonio de los Cobres	380 personnes, dont des élèves et des enseignants de l'école primaire
Panneaux solaires pour le centre de santé de Tolar Grande	Tolar Grande	300 personnes de la communauté de Tolar Grande
Equipement du centre de santé de Tolar Grande	Tolar Grande	300 personnes de la communauté de Tolar Grande

Depuis 2022, Mansfield a signé un accord avec l'Université catholique de Salta pour établir la première université virtuelle dans la région de Salta Puna. Cette université permet aux étudiants de Tolar Grande d'obtenir un diplôme professionnel sans avoir à quitter leur ville natale. Dans le cadre des accords signés avec les étudiants en 2023, Mansfield a accordé douze bourses d'étude universitaires complètes à des étudiants de Tolar Grande. Pour 2024, il y a déjà quatorze candidats à cette prestation qui seront évalués. Il s'agit d'un accord historique d'une grande importance pour la région et constitue un exemple de collaboration entre la communauté, la société et le gouvernement pour parvenir à un développement durable et à un impact positif de l'activité minière.



Mine Lindero - Groupe de visiteurs (Unsa y Director Nacional de Producción Minera Sustentable)



MINE SAN JOSÉ MEXIQUE

La mine San José est située dans le district minier de Tavicah, à Oaxaca, dans le sud du Mexique, et produit des concentrés d'argent et d'or. Cette mine souterraine est exploitée par Compañía Minera Cuzcatlán S.A. de C.V. (« Cuzcatlán »), une filiale mexicaine détenue par Fortuna.

La mine de San José a été mise en service en juillet 2011 et a commencé sa production commerciale en septembre 2011 avec 1 000 tonnes par jour. Des investissements stratégiques réalisés au fil des ans nous ont permis de porter la capacité de l'usine à 3 000 tonnes par jour d'ici à la mi-2016.

Cuzcatlán = « terre des choses précieuses »

(LANGUE NAHUALT)

MINE SAN JOSÉ - 2023 EN CHIFFRES



4,66 Moz
Production d'argent



28,56 koz
Production d'or

1 095
Travaille

664 + 431
Employés
Contractuels

58 %
Employés issus des
communautés

22 %
Femmes sur le
marché du travail



30 %
Femmes dans
l'administration

0,77
Taux de fréquence des
accidents du travail avec
arrêt (LTIFR)



2,68
Taux de fréquence des
incidents enregistrables
(TRIFR)

US\$14,2M
Contributions du gouvernement⁴¹

US\$112,9M
Achats nationaux

US\$3,1M
Investissements communautaires

0
Déversements
importants à
l'environnement

40,71
Intensité carbone - tonnes d'équivalent de
dioxyde de carbone (tCO₂eq) émises par
millier de tonnes de minerai traité

0,39
Intensité énergétique -
gigajoules (GJ) consommés
par tonne de minerai traité

0,15
Intensité de la consommation
d'eau douce - mètres cubes (m³)
par tonne de minerai traité



0
Incidents de non-conformité
liés aux permis, normes et
réglementations en matière de
qualité de l'eau

⁴¹ Y compris les impôts, les redevances, les primes, les dividendes, les paiements pour l'amélioration des infrastructures et les dons. Source : Rapport de l'ESTMA pour l'année fiscale 2023.

NOTRE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAVORISER LE PROGRÈS ET LE DÉVELOPPEMENT PARTAGÉ

À Cuzcatlán, nous nous concentrons de manière transversale sur la santé et la sécurité de nos employés, sur les normes de protection de l'environnement les plus strictes et sur le respect des personnes, des coutumes et des traditions des communautés qui entourent nos opérations et de celles dont nous faisons partie.

Nous reconnaissons le rôle que Cuzcatlán joue dans le développement durable des zones entourant la mine. Un grand nombre de nos employés et de nos fournisseurs viennent des communautés de San José del Progreso et du district d'Ocotlán de Morelos, ainsi que de la ville la plus proche, Oaxaca, située à 47 kilomètres au nord par la route.

À Cuzcatlán, nous savons que le plus important est d'améliorer la qualité de vie des gens en créant une atmosphère de collaboration et de bien-être commun. C'est pourquoi nous nous efforçons de créer une valeur partagée pour nos employés et leurs familles, pour les communautés locales proches de nos activités et pour la société dans son ensemble.



GOUVERNANCE ET GESTION

À Cuzcatlán, le développement durable est géré de manière transversale au sein de l'exploitation par le biais de deux comités dédiés à des questions spécifiques :

- 1 Le comité de santé et de sécurité au travail**, qui se réunit chaque semaine. Ce comité est composé du comité de gestion, des responsables de la logistique et de l'exploitation minière, ainsi que des membres du comité de santé et de sécurité au travail. Ce comité examine les performances et les incidents pour prendre des décisions stratégiques afin de maintenir un environnement de travail sûr. En outre, les activités de formation sont discutées, et les indicateurs de suivi et les plans d'action sont suivis.
- 2 Le comité de l'environnement**, qui se réunit tous les mois. Ce comité est composé du comité de gestion, des responsables de l'exploitation de l'usine de traitement, des services techniques, de la logistique, de l'exploitation de la mine, de l'environnement et des relations avec la communauté.

Au cours de l'année 2023, l'audit de maintien des certifications ISO 14001 et ISO 45001 pour l'ensemble des activités menées dans l'unité minière a été réalisé par le certificateur **American Trust Register**, sans aucune constatation. De même, le laboratoire chimique a maintenu son accréditation ISO 17025 selon le **Conseil canadien des normes**, ainsi que des certifications dans les normes ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 par l'**EQA**. Il a fait l'objet d'un premier audit selon la norme ISO 17034 par l'**Entité mexicaine d'accréditation** et, à la date de publication du présent rapport, les résultats sont toujours attendus.



Mine San José

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

À Cuzcatlán, nous intégrons la protection de l'environnement dans le cycle de vie de tous nos processus et activités, et surveillons les performances afin d'établir en permanence des stratégies d'amélioration susceptibles de réduire la production de déchets et l'utilisation des ressources naturelles, d'assurer une gestion de l'eau responsable sur le plan socio-environnemental, de protéger la biodiversité et d'atténuer le changement climatique, le tout en conformité avec le cadre réglementaire mexicain.



WATER

Chaque trimestre, Cuzcatlán contrôle la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines en 19 points du projet, y compris les étangs et les barrages situés dans certaines des communautés de la zone d'influence, ainsi que dans l'unité minière.

Au cours du quatrième trimestre 2023, le « sous-comité de gestion globale de l'eau de Cuzcatlán » a été créé, sous la direction des opérations de l'usine de traitement, avec la participation des secteurs opérationnels et administratifs, afin d'évaluer les actions permettant une utilisation plus efficace de cette ressource importante. Parmi ces actions figurent le diagnostic de l'infrastructure de l'eau de l'exploitation, le remplacement des outils permettant d'économiser l'eau et le renforcement de la culture de gestion de l'eau.

Les points forts sont les suivants :

0

Rejets d'eau

90%

de l'eau nécessaire aux opérations minières est de l'eau recyclée provenant du même processus, les 10 % restants provenant de la station d'épuration des eaux usées de la communauté voisine d'Ocotlan.



DÉCHETS, ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2023, nous avons amélioré la gestion des déchets : 91 % des déchets urbains solides et des déchets de conduite spéciaux ont été recyclés ou traités, ce qui a permis de réduire la production de déchets d'environ 7 %. Documentation et communication de la consommation de carburant des véhicules (du diesel et de l'essence) ont également été lancées, dans le but d'identifier les domaines dans lesquels il est possible de réduire la consommation et, par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre. Les cellules solaires ont également été maintenues en fonctionnement et la production d'électricité a été contrôlée, ce qui a permis une réduction annuelle de 74,30 tCO₂eq.

En 2023 également, le « Plan de lutte contre le changement climatique » a été conçu et mis en œuvre. Ce plan est axé sur la sensibilisation et la promotion d'améliorations dans les opérations et au sein de la communauté et il est mis en œuvre conjointement par les départements de l'environnement et des relations avec la communauté. Dans le cadre des activités, la Journée mondiale de l'environnement a été célébrée avec les écoles de la communauté locale. Des ateliers de sensibilisation, des discussions sur l'importance de la biodiversité et la mise en œuvre d'une campagne de reboisement communautaire ont été organisés à cette occasion.

Les points forts sont les suivants :

0

Déversements importants

91%

des déchets urbains solides ont été recyclés

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE

du Plan de lutte contre le changement climatique



CLÔTURE DE LA MINE

La composante environnementale du plan de restauration et de clôture de la mine a été mise à jour en octobre 2023. Cette mise à jour tient compte des mesures de clôture progressive qui ont déjà été prises à la mine, telles que la stabilisation des pentes, le reboisement des terrasses dans la digue à stériles et la création de pentes pour l'établissement de la végétation. En plus de cela, nous devons nous efforcer d'identifier les travaux et les sites potentiels qui nous permettent de poursuivre les actions de clôture progressive et de respecter les délais et le calendrier de clôture de la mine. Il convient de mentionner que Cuzcatlán veillera à respecter les programmes de contrôle et de surveillance de l'environnement pendant et après la clôture de la mine.



Mine San José - Pépinière

GESTION SOCIALE



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Un certain nombre d'initiatives clés ont été mises en œuvre au cours de l'année 2023 pour renforcer la santé et la sécurité au travail de l'exploitation.

- 1** La campagne « Think Yes » a encouragé un état d'esprit fondé sur le risque en associant les risques potentiels auxquels les travailleurs peuvent être confrontés dans le cadre de leurs activités. Les principales activités et les principaux résultats de cette campagne sont les suivants :
 - Identification et atténuation des risques cachés dans les activités professionnelles.
 - Des arrêts de sécurité ont permis de sensibiliser les travailleurs aux incidents à haut risque qui se produisent dans d'autres mines.
 - Mise en scène d'incidents comportant des exemples de risques critiques (à l'aide de mannequins) dans des lieux très fréquentés.
 - Identification et étiquetage de 120 dangers avec référencement des risques sur site.

2

Formation « Leadership Inspections » (*inspections de leadership*) pour les superviseurs, les directeurs et les cadres afin d'encourager l'enregistrement des inspections et des dangers sur la plateforme de l'entreprise, en normalisant les critères de sécurité à partir de l'identification des dangers, de l'évaluation des risques, de l'utilisation d'outils de gestion et de l'établissement de plans d'action efficaces. Cette formation a permis d'augmenter le nombre d'inspections et de dangers enregistrés, dépassant ainsi de 42 % l'objectif d'enregistrement fixé pour 2023.

3

La planification de la gestion des risques critiques a été mise en œuvre par le biais des actions suivantes :

- Troisième phase des ateliers « bowtie » (incendie, entrée en espace confiné, ventilation et inondation souterraine) pour l'identification et la sélection des contrôles critiques.
- Mise en œuvre de listes de contrôle critiques.
- Mise en œuvre de campagnes de communication axées sur les risques critiques afin d'améliorer la compréhension et l'identification visuelle grâce à du matériel installé dans différentes zones opérationnelles.
- Formation sur les risques critiques, en identifiant dans le plan annuel les sessions de formation associées à ces risques.
- 3 audits des protocoles de contrôle des risques critiques pour le travail en hauteur, les chutes de pierres et les explosions incontrôlées.



CAPITAL HUMAIN

Cuzcatlán a mis en place des initiatives et des programmes visant à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée :

- Flexibilité des horaires pour les travailleurs qui poursuivent des études de niveau baccalauréat.
- Jour de repos d'anniversaire pour le personnel syndiqué.
- 3 jours de congés payés pour les travailleurs qui célèbrent les coutumes et traditions culturelles⁴².

À la fin de l'année 2023, 239 permis ont été accordés pour des anniversaires et 108 pour des coutumes et traditions.

Conformément à notre processus de gestion des connaissances, notre système d'analyse des besoins en formation (TNA pour son acronyme en anglais) permet aux chefs de secteur d'identifier les aspects pour lesquels leur équipe a besoin d'une formation. Au cours de ce processus, le système analyse et identifie si la formation mise en œuvre l'année précédente a été efficace et si elle a eu un impact positif sur un indicateur ou un résultat. Les nouveaux besoins en formation sont identifiés et pris en compte dans le nouveau plan de formation.

L'objectif de Cuzcatlán était de réaliser 80 % des formations proposées dans le plan et, à la fin de l'année 2023, 84 % des formations prévues avaient été réalisées.

⁴² L'article 2 de la Constitution politique des États-Unis du Mexique fait référence aux coutumes et aux traditions en tant que fondement des communautés indigènes qui forment une unité sociale, économique et culturelle, installée sur un territoire et reconnaissant ses propres autorités. De même, elle reconnaît et garantit le droit des peuples et communautés indigènes à l'autodétermination et, par conséquent, à l'autonomie, entre autres, pour appliquer leurs propres systèmes normatifs dans la régulation et la résolution de leurs conflits internes, sous réserve des principes généraux de la Constitution et dans le respect des droits de l'homme. Les communautés autochtones peuvent choisir leurs autorités ou représentants pour l'exercice de leurs propres formes de gouvernance interne, par exemple, dans l'exercice de leur liberté, elles choisissent leurs autorités telles que les délégués, la police communautaire, les huissiers, entre autres.



RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Nous communiquons et nous nous engageons avec les différents représentants de chaque communauté, en respectant leurs traditions, leurs coutumes et leurs pratiques, afin de favoriser un dialogue ouvert, la participation des citoyens à la prise de décision au sein de la communauté et la transparence. En 2023, un système de gestion des parties prenantes a été mis en place afin d'identifier chaque acteur clé, de concevoir des plans de relations, de répertorier les conflits d'intérêts potentiels, de les relier aux projets d'investissement social et de gérer les plaintes et les griefs par le biais du processus spécifique de la société, soutenu par divers canaux de communication, y compris des options permettant de conserver l'anonymat. Les paragraphes suivants décrivent notre travail avec chaque groupe de parties prenantes.



Mine San José - Visite de la mine par les parties prenantes

► COMMUNAUTÉS

- Au cours de l'année, nous avons invité les communautés situées dans notre zone d'influence directe à s'informer sur notre exploitation minière et ses processus, afin de répondre à leurs éventuels doutes, en particulier ceux liés à la gestion des ressources publiques telles que l'eau.
- Les projets de responsabilité sociale sont menés en coordination avec les autorités et les représentants locaux, ainsi qu'avec les comités désignés. Ces projets sont alignés sur les axes d'intervention prioritaires, tels que l'éducation et la culture, la santé, le développement économique et social.
- Les projets sont axés sur les enfants, les adolescents et les jeunes et visent à promouvoir les droits de l'homme, l'accès à l'éducation et le travail communautaire.
- Des ateliers de formation pour l'accès à l'emploi et le développement d'activités productives sont encouragés entre la population adulte, ainsi qu'un soutien pour atteindre les objectifs éducatifs et régulariser l'éducation de base et secondaire par le biais d'accords avec des institutions publiques telles que l'Institut d'éducation des adultes de l'État d'Oaxaca.
- Les soins médicaux sont fournis dans le cadre de l'accord municipal avec San José del Progreso, en plus des investissements dans les infrastructures publiques municipales telles que les installations sportives, les systèmes de collecte des eaux de pluie dans les écoles, les salles de classe et les travaux de gestion de l'eau dans la communauté.

► GOUVERNEMENTS LOCAUX

Le personnel responsable des différentes fonctions au sein de chaque organisme municipal est identifié et des séances de travail et de liaison sont organisées. Les sujets de discussion avec les autorités comprennent la circulation des véhicules et des machines, la planification des investissements sociaux, les accords municipaux ou communautaires, la résolution des plaintes, le plan de communication pour les processus et les opérations, la surveillance des impacts environnementaux (vibrations, poussières et eau), entre autres.

► FOURNISSEURS LOCAUX

Le service des relations avec la communauté de Cuzcatlán sert de lien principal avec les fournisseurs locaux. Le service de logistique et d'achat de Cuzcatlán identifie les principaux besoins de l'opération et recherche des fournisseurs locaux potentiels pour répondre à cette demande de biens ou de services.

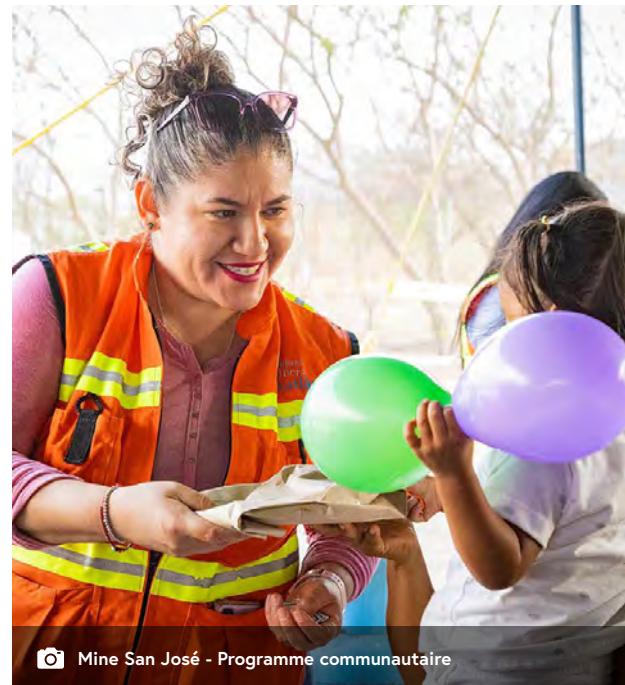
En outre, les fournisseurs sont encouragés à participer aux appels d'offres et un canal de communication ouvert est maintenu pour répondre aux doutes ou aux griefs. Des efforts sont également déployés pour identifier les besoins en formation des petites entreprises, qui sont souvent des entreprises entrepreneuriales, afin de promouvoir l'amélioration continue de leurs activités.

INVESTISSEMENT SOCIAL

Cuzcatlán a mis en œuvre des projets stratégiques dans le cadre des accords municipaux et conformément à la stratégie de responsabilité sociale de la société, visant à s'aligner sur les objectifs de développement durable.

En 2023, l'accord municipal avec San José del Progreso a profité à la population de San José en donnant la priorité à des travaux publics tels que les suivants :

- 1** Deux salles de classe pour l'école isolée de San José del Progreso, d'une capacité de 70 élèves, permettant d'accueillir le nombre croissant d'élèves terminant l'école primaire.



Mine San José - Programme communautaire

- 2** Construction d'un étang de 80 m de profondeur à San José del Progreso pour satisfaire les besoins en eau de la communauté.

- 3** Couverture de la cour de l'école télesecundaire de la communauté de San José La Garzona. Ce projet était nécessaire pour l'école et a contribué à l'amélioration des espaces éducatifs et récréatifs dans cet environnement rural. Les 265 élèves et le personnel enseignant en bénéficient directement.

- 4** Travaux de réhabilitation du stade de San José del Progreso. Cette intervention a été réalisée pour améliorer les conditions des salles de bain, de l'éclairage, du drainage et du terrain de football, au bénéfice de la population de San José del Progreso et des zones environnantes. La population de San José del Progreso et des environs bénéficie ainsi d'un espace pour les rassemblements familiaux et sportifs.

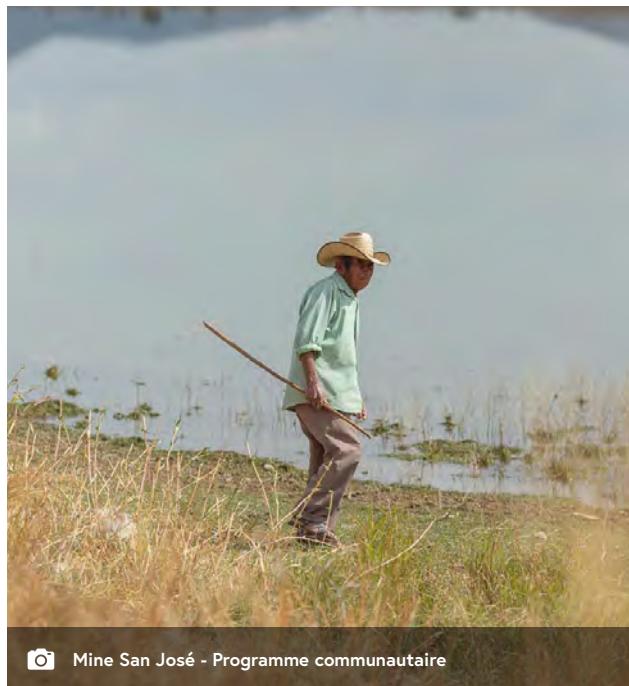


MINE SAN JOSÉ – MEXIQUE



En 2023, les programmes suivants ont été mis en œuvre :

- 1 Le « Programme de bourses d'étude San José 2023 » a été achevé et a bénéficié à 145 lycéens et étudiants, dont 99 femmes et 46 hommes, issus de sept communautés de San José del Progreso. Dans cette édition du programme, le taux d'achèvement des études a été de 94,48 %. Le programme encourage le bénévolat au sein de la communauté et, dans le cadre des huit activités en personne et virtuelles proposées, les boursiers ont consacré 42,5 heures au développement de leur communauté par le biais d'activités telles que la lecture à haute voix pour les élèves du primaire, des ateliers de reforestation, des ateliers sur l'égalité des sexes et des ateliers sur la santé mentale.
- 2 Le programme « Éducation aux droits sexuels et reproductifs pour un avenir meilleur » à San José del Progreso, en partenariat avec l'organisation civile MUSOR A.C., vise à promouvoir une éducation complète en matière de sexualité et de droits de l'homme au sein de la communauté étudiante des établissements d'enseignement secondaire à distance, y compris les élèves, le personnel enseignant, les mères, les pères et les tuteurs. Deux établissements d'enseignement secondaire à distance présentant un taux d'abandon élevé ont participé. Les taux d'abandon élevés sont associés à des facteurs de risque tels que les mariages et les grossesses précoces ou les difficultés à élaborer les projets de vie des élèves, ainsi qu'à des difficultés économiques. Le programme a bénéficié à 303 personnes au total. Il a été reconnu dans l'appel « Bonnes pratiques dans le secteur minier » pour la Convention minière de 2023. En 2024, le programme sera poursuivi au profit de deux autres institutions.
- 3 Diverses actions spécifiques ont été menées pour intégrer l'éducation à l'environnement dans le secteur de l'éducation, c'est-à-dire, un atelier de reboisement a été organisé pour l'école primaire Mariano Matamoros, où 200 plantes ont été livrées, ce qui a profité à 100 élèves ; un événement commémoratif pour la Journée mondiale de l'environnement a été organisé avec 112 participants, et 100 arbres indigènes ont été donnés ; deux conférences sur la pollution plastique ont été organisées, et un film sur l'utilisation d'énergie propre avec des vélos a été projeté ; un projet a été mis en œuvre en collaboration avec Isla Urbana pour la collecte des eaux de pluie, au profit de 261 élèves et 14 enseignants, avec jusqu'à 10 000 litres dans le système ; des ateliers interactifs sur le soin de la faune locale ont été organisés, auxquels ont participé 496 élèves.
- 4 Des campagnes ont également été menées pour promouvoir la santé préventive : un camion clinique mobile pour la vaccination contre la rage a été mis en place en coordination avec le conseil municipal de San José del Progreso ; un camion clinique mobile a été mis en place en partenariat avec Manos de Esperanza A.C., où neuf services de soins de santé, deux services complémentaires et 14 appareils orthopédiques ont été fournis. Au total, 1 455 soins ont été dispensés au cours de ces journées, au profit d'enfants, de jeunes, d'adultes et de personnes âgées.
- 5 En outre, 7 sessions de formation ont été proposées dans les domaines de l'artisanat textile, de la production agricole, de l'entrepreneuriat local, de la conduite de machines lourdes et de l'approvisionnement local, avec une durée moyenne de 13 heures par personne, au bénéfice de 113 personnes issues des communautés voisines.
- 6 En ce qui concerne les activités productives, nous avons collaboré avec les membres de la communauté pour acquérir un tracteur à usage commun pour les 48 agriculteurs, destiné à la culture de leurs parcelles. Chaque membre a un projet productif où l'on cultive du maïs, de l'agave, des légumes, des fleurs et où l'on élève des porcs, des poulets et du bétail.





ÉTUDE DE CAS 1 Entreprises durables



OBJECTIF DU PROGRAMME

Renforcer les microentreprises du secteur agricole et commercial de San José del Progreso en fournissant une formation et des équipements pour promouvoir la productivité et la compétitivité dans leur secteur.

PORTEE

- Comprend la formation et l'équipement d'une valeur allant jusqu'à \$25 000 MXN.
- Destiné aux microentreprises et aux organisations économiques ayant au moins un an d'expérience dans leur secteur.

EXÉCUTION

- Appel à candidatures et réception des demandes de participation des micro-entrepreneurs.
- Sélection des participants selon les règles de fonctionnement du programme.
- Vérification d'une année d'expérience dans l'entreprenariat.
- Après une formation de huit heures, l'équipement est fourni en fonction des besoins de l'entrepreneur.
- Suivi des actions après la livraison de l'équipement.



RÉSULTATS

- Augmentation de la production.
- Développement des compétences pour la vente à travers les réseaux sociaux, identification des besoins et des innovations en matière d'ameublement, évaluation des frais accessoires, connaissance du marché (clients et concurrents), élaboration de menus en fonction du budget et du produit.
- Introduction aux nouveaux marchés : Plan de développement pour devenir un fournisseur de Cuzcatlán.

CAS « PIZZERÍA DEM »

Cette entreprise familiale de 15 ans est le principal moyen de subsistance de Noemí Arango et Héctor Sánchez, originaires de San José del Progreso. En 2022, ils ont participé à l'appel au renforcement des entreprises locales lancé par Cuzcatlán, dans le cadre duquel ils ont assisté à deux ateliers de formation pour entrepreneurs : « Planification stratégique » et « Formation pour les micro-entrepreneurs ». Sur la base de ces séances de formation, ils ont commencé à : élaborer des budgets d'investissement pour leur entreprise, à sélectionner leurs fournisseurs à l'aide de critères stratégiques et à identifier leur flux de travail, des actions qui leur ont permis de détecter les lacunes dans leur processus de production qui maintenaient leur entreprise en stagnation.

Par la suite, Cuzcatlán leur a fourni des équipements conformément aux règles de participation de ce programme. Cette capacité supplémentaire de développement de produits a permis d'augmenter la production de deux pizzas par heure, fabriquées dans un four domestique, à une capacité de six à huit pizzas par heure, à l'aide d'un four à plaque de pierre efficace. Cette amélioration a permis d'augmenter considérablement l'efficacité de l'exécution des commandes par heure et, par conséquent, les revenus.

En 2023, Pizzería Dem a été invitée à une session de formation pour les entreprises principalement développées par des femmes, organisée par l'alliance entre Cuzcatlán et l'organisation ProMujer, où 25 heures de formation ont été dispensées. Elles ont continué à apporter des améliorations à leur entreprise, telles que l'élaboration d'un menu basé sur des budgets, l'identification des dépenses accessoires qui réduisaient les finances de leur entreprise, la planification des rénovations de leurs meubles, l'identification de leur marché, de leurs clients et de la concurrence, et l'utilisation des réseaux sociaux pour commercialiser leurs produits.

Pour 2024, il est prévu que les entrepreneurs continuent à développer leurs aptitudes et leurs compétences, ainsi qu'à améliorer leur équipement et leurs moyens de production. De même, étant donné la qualité du produit et du service qu'ils fournissent, ils commenceront à être des fournisseurs locaux de Cuzcatlán dans le cadre d'activités développées avec la communauté.





ÉTUDE DE CAS 2

Formation des opérateurs locaux



OBJECTIF

Ce programme de formation vise à accroître la main-d'œuvre locale dans la mine, afin de répondre aux besoins opérationnels par le biais de processus de formation et de développement pour les personnes issues des communautés locales.

EXÉCUTION

Les besoins de la société en matière d'emploi sont analysés et la formation est conçue pour développer et renforcer les compétences et les aptitudes du personnel de manière efficace et sûre, dans le respect de nos procédures et de nos normes de sécurité, afin de garantir la conformité avec les objectifs de production.

FORMATION 2023

- Au total, 2 957 heures de formation ont été dispensées.
- 28 sessions de formation ont été réalisées.
- Des contenus théoriques et pratiques ont été inclus.
- Des sujets tels que les pratiques en matière de sécurité et d'environnement, la mécanique de base, le fonctionnement des équipements et les procédures ont été abordés.
- Les participants sont évalués et leur note finale détermine s'ils ont suivi la formation avec succès et s'ils peuvent rejoindre l'équipe.

PLAN DE CARRIÈRE

Phase initiale (0 - 6 mois) : Les employés sans expérience minière préalable effectuent des tâches générales qui ne requièrent pas d'expertise. Ils suivent une formation pour acquérir les compétences et les connaissances nécessaires. À l'issue de la période initiale de six mois, l'employé commence à se former à des fonctions spécifiques d'assistant ou d'opérateur d'équipement.

Assistances spécifiques : 6 mois dans le poste initial - Les employés ont acquis des compétences de base et une compréhension générale du processus et de ses étapes. Ils peuvent être affectés à des fonctions spécifiques.

Équipement spécifique et postes officiels : 1 an dans le poste d'assistant spécifique - Les employés ont suivi le programme de formation pour leur poste spécifique. Il a l'expérience de l'utilisation des équipements de base et est compétent selon le plan de carrière suivant.



RÉSULTATS 2023

28

employés ont suivi des processus de formation.

24

employés étaient issus des communautés locales, pour les catégories opérateurs et assistants.

Plus de
50%

postes vacants dans les mines opérationnelles ont été pourvus grâce à ce processus de formation.

Depuis 2021, un total de

63

processus de formation ont été achevés, ce qui représente un total de 5 664 heures de formation.



Mine Caylloma

MINE CAYLLOMA PÉROU

La mine Caylloma est située dans le district de Caylloma à Arequipa (Pérou), elle produit de l'argent, de l'or, du zinc et du plomb. Cette mine souterraine est exploitée par Minera Bateas S.A.C. (Minera Bateas), une filiale péruvienne de Fortuna. Fortuna a acquis la mine Caylloma en 2005, et l'usine de traitement a été modernisée pour traiter 1 500 tonnes par jour en 2016.



CAYLLOMA MINE – 2023 IN FIGURES



1,23 Moz
Production d'argent



513 oz
Production d'or

40,85 Mlb
Production de plomb

51,85 Mlb
Production de zinc



1 086
Travailleurs

11 %
Femmes sur le
marché du travail

19 %
Femmes dans
l'administration

27 %
Employés issus des
communautés

0
Taux de fréquence des
accidents du travail avec
arrêt (LTIFR)

1,03
Taux de fréquence des
incidents enregistrables
(TRIFR)

US\$9,54 M
Contributions du gouvernement⁴³

US\$66,5M
Achats nationaux

US\$969 000
Investissements communautaires



0
Déversements importants à
l'environnement

30,75
Intensité carbone - tonnes d'équivalent de
dioxyde de carbone (tCO₂eq) émises par
millier de tonnes de minerai traité

65 %
Énergie totale consommée
qui est renouvelable

0,54
Intensité énergétique -
gigajoules (GJ) consommés
par tonne de minerai traité

0,94
Intensité de la consommation
d'eau douce - mètres cubes (m³)
par tonne de minerai traité

0
Incidents de non-conformité
liés aux permis, normes et
réglementations en matière de
qualité de l'eau

⁴³ Y compris les impôts, les redevances, les primes, les dividendes, les paiements pour l'amélioration des infrastructures et les dons. Source : Rapport de l'ESTMA pour l'année fiscale 2023.

NOTRE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

À Minera Bateas, nous concevons le développement durable comme la création d'une valeur économique, sociale et environnementale à long terme pour les actionnaires de Fortuna et nos parties prenantes. Notre approche du développement durable est guidée par le cadre de développement durable de Fortuna, qui fixe des objectifs stratégiques et six piliers qui sous-tendent notre gestion.

Nous adoptons et intégrons les politiques et pratiques durables de Fortuna dans nos processus. Depuis 2021, nous avons établi des indicateurs de performance clés quinquennaux sur les questions sociales et environnementales. Les résultats sont contrôlés mensuellement et annuellement par la direction nationale et Fortuna.

En 2023, Minera Bateas a reçu les reconnaissances suivantes pour sa stratégie et sa gestion en matière de développement durable :



Distinction en tant que société de gestion durable, depuis 2022.



Reconnaissance de la Chambre de commerce et d'industrie d'Arequipa pour notre contribution au développement de la ville.



GOUVERNANCE ET GESTION

Nous nous concentrons sur :

- 1 Promouvoir la transparence et l'intégrité dans toutes nos opérations et relations d'affaires, y compris la divulgation d'informations sur nos activités et leur impact.
- 2 Respect strict des normes éthiques et de la gouvernance d'entreprise, ainsi que des réglementations locales.
- 3 Garantir le respect des pratiques nationales et internationales en matière de droits de l'homme dans le cadre de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement, en mettant en place des mécanismes de responsabilité efficaces.

Minera Bateas dispose d'un comité de développement durable qui comprend des représentants des services de gestion environnementale et sociale, tels que les responsables des services de Santé et sécurité, Environnement, Relations communautaires et Juridique. Ce comité examine l'efficacité des indicateurs clés de performance et évalue l'avancement des projets pour prendre des décisions clés.

En 2023, deux audits ont été menés pour déterminer la conformité du système de gestion intégré (SGI) aux exigences des normes ISO 14001 et ISO 45001 :

- L'audit interne du SGI, réalisé en juillet, a porté sur l'exploration, l'exploitation minière et le traitement des minerais pour la production de concentrés de zinc et de plomb, ainsi que sur les processus de santé et de sécurité au travail et les processus connexes mis en œuvre à la mine Caylloma.
- Premier audit de suivi de la certification, réalisé en septembre, qui portait sur l'exploration, l'exploitation minière et le traitement du minerai pour la production de concentrés de zinc et de plomb à la mine Caylloma.

En outre, un audit interne sur la norme technique « Tailings Storage Facility » (TSF) (*installation de stockages des résidus*) a été organisé par Fortuna afin d'évaluer la mise en œuvre de la **Norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus** (GISTM). 14 résultats ont été obtenus, pour lesquels des plans d'action ont été élaborés et sont déjà en cours d'exécution.



GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'objectif de notre gestion environnementale est de mettre en œuvre et de surveiller les mesures de prévention, de contrôle, d'atténuation, de correction et de réhabilitation des zones susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, afin d'assurer la viabilité et les conditions appropriées pour le développement de nos activités.

Nous nous concentrons sur :

- 1** Mettre en œuvre des pratiques qui minimisent l'impact environnemental de nos activités et favorisent une gestion efficace des ressources naturelles.
- 2** Engagement à respecter des normes environnementales rigoureuses et à se conformer à toutes les réglementations locales.

Nos engagements sont encadrés par la politique en matière de sécurité, de santé au travail et d'environnement, qui nous permet de gérer nos plans de gestion environnementale, de gestion de l'énergie, de gestion de l'eau, de gestion des résidus, de gestion des déchets, de gestion des gaz à effet de serre, de gestion de la qualité de l'air, de gestion de la biodiversité et de plans de clôture de manière opportune et appropriée, tant au niveau de la société qu'au niveau des entreprises contractantes, qui sont alignées sur nos objectifs stratégiques. Les plans sont périodiquement évalués au moyen d'audits internes.



En 2023, l'étude « Gestion intégrée de l'eau » a été menée par Bateas, avec pour objectif d'établir des lignes directrices et des exigences pour une gestion complète, systématique et adéquate de l'eau, en minimisant les impacts environnementaux et en se conformant aux réglementations nationales en matière de protection de l'environnement. Comme son nom l'indique, le terme « intégrée » dans cette étude impliquait de impliquer de rassembler, dans un seul programme de gestion de l'eau, tous les systèmes individuels et les opérations de chacune des composantes Bateas.

En outre, certaines activités ont été menées dans le cadre de la « Journée de l'eau », avec la participation des employés des zones opérationnelles et des entreprises contractantes, afin de promouvoir une gestion responsable et efficace de

l'eau. Des campagnes de nettoyage ont également été menées dans les zones humides afin de réduire la contamination de ces écosystèmes aquatiques par les déchets existants, avec le soutien volontaire des employés.

En 2023, la réutilisation des eaux usées industrielles provenant de l'exploitation des mines souterraines est passée à 70 %. L'objectif de cette initiative était de réduire la consommation d'eau douce et de minimiser les rejets d'effluents. En outre, les eaux usées industrielles provenant de la décharge ont été entièrement réutilisées pour l'irrigation des routes et des accès, et 80 % des eaux usées recirculées de l'usine ont été utilisées pour les processus opérationnels.

Enfin, au cours de l'année, trois sessions de surveillance participative ont été organisées, avec des représentants des communautés et des autorités locales, dans le cadre de la surveillance et du contrôle de la qualité de l'eau.





DÉCHETS, ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nous avons réalisé un inventaire des GES de 2021 à 2022 pour Minera Bateas, y compris les entreprises contractantes, en utilisant la méthodologie de la norme ISO 14064-1:2018. Cet inventaire nous a fourni des indicateurs pour la gestion de l'impact et la définition d'actions visant à réduire ces émissions. Les résultats sont volontairement rapportés sur la plateforme « Carbon Footprint-Peru », développée et contrôlée par le ministère de l'environnement. À ce jour, cette action nous a permis d'obtenir l'une des quatre étoiles offertes par le programme en guise de reconnaissance pour les entreprises qui déclarent volontairement leurs émissions.

En outre, un canal de secours a été construit pour une usine de remblayage hydraulique. Cela a permis de réduire le transport des résidus par camion pour alimenter l'usine et devrait permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées au transport par camion. Cette initiative a été identifiée comme l'une des quatre initiatives prioritaires qui contribueront à la réalisation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de Fortuna à l'échelle de la société.

0

Déversements
importants

26 %

de réduction de la
consommation d'eau
douce

CLÔTURE DE LA MINE

En 2023, des activités de clôture progressive et de maintenance après l'exploitation ont été menées, telles que le dragage des canaux et des fossés, le ratissage des roches, la plantation d'espèces indigènes de la région et le reboisement en général. Ces activités se sont déroulées dans diverses composantes principales et auxiliaires situées dans l'ensemble de la mine.

En outre, la quatrième modification du « Plan de clôture de la mine » a été soumise au ministère péruvien de l'énergie et des mines. L'objectif de cette modification est de garantir que l'environnement où se déroulent les activités minières soit réhabilité, soit dans un état similaire à celui qu'il avait avant le début des opérations et/ou dans des conditions d'utilisation alternatives qui soient viables d'un point de vue environnemental et cohérentes avec les caractéristiques de la zone.



GESTION SOCIALE



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nous nous concentrons sur :

- 1** Donner la priorité à la sécurité et à la santé des travailleurs en mettant en œuvre des mesures de prévention des accidents et des maladies professionnelles.
- 2** Promouvoir une culture préventive en matière de santé et de sécurité au travail afin de parvenir à une production sûre et exempte d'accidents.
- 3** Assurer une formation permanente en matière de sécurité et de santé au travail, ainsi que l'accès à des équipements de protection individuelle adéquats et à des services médicaux de qualité.

En juin 2023, c'est avec notre plus grand regret que nous avons été confrontés à un incident mortel d'un employé d'une entreprise minière. Cet événement a été un choc, car notre engagement en faveur de la sécurité, notre leadership visible, nos systèmes de gestion et nos programmes sur le terrain étaient en pleine action pour mettre en œuvre des activités de premier plan et des programmes de gestion des risques critiques. Cet incident a souligné l'importance de la gestion des contractuels dans le cadre de la gestion de la santé et de la sécurité au travail et nous avons déterminé qu'il était nécessaire d'accélérer le déploiement de nos programmes ciblant les contractuels.

Nous restons concentrés sur la mise en œuvre d'initiatives visant à promouvoir la santé et la sécurité et à empêcher qu'un accident mortel ne se produise à l'avenir, ces initiatives sont notamment les suivantes :

- **Programme annuel de santé et de sécurité au travail :** Formation, audits, exercices, inspections, surveillance de l'hygiène du travail, inspections des contrôles critiques, entre autres.
- **Programme de santé au travail :** Programme d'examen médical professionnel, programme de qualité de vie, programme de promotion de la santé, programme de soins de santé, entre autres.
- **Programme de santé mentale :** plans de gestion de la santé psychosociale, interventions, programme de surveillance de la fatigue et de la somnolence, programme d'observation des comportements sûrs, programme de pauses actives, entre autres.
- **Programmes spécifiques :** soins des mains, soins oculaires, préparation aux situations d'urgence, conduite défensive, normalisation des tâches, etc.



RÉSULTATS

Après l'accident mortel survenu en juin 2023, il n'y a pas eu d'autres accidents invalidants au cours de l'année.

100 %

Conformité avec le programme de santé au travail

100 %

Conformité avec les inspections, les sessions de travail, la participation visible des dirigeants

100 %

Mise en œuvre et développement d'un programme de formation

100 %

Clôture des actions préventives et corrective



ISEM - Concours national de sécurité - catégorie mines souterraines



CAPITAL HUMAIN

Notre personnel est la ressource la plus importante dont nous disposons pour rester une société productive avec des normes élevées. C'est pourquoi nous nous engageons à faire en sorte que notre gestion des ressources humaines réponde aux nouvelles réalités du travail et aux défis de notre secteur, en mettant l'accent sur le renforcement de notre culture et de nos valeurs.

La société propose des programmes qui permettent aux employés de trouver un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Pour promouvoir cela, Bateas a mis en place les programmes suivants :

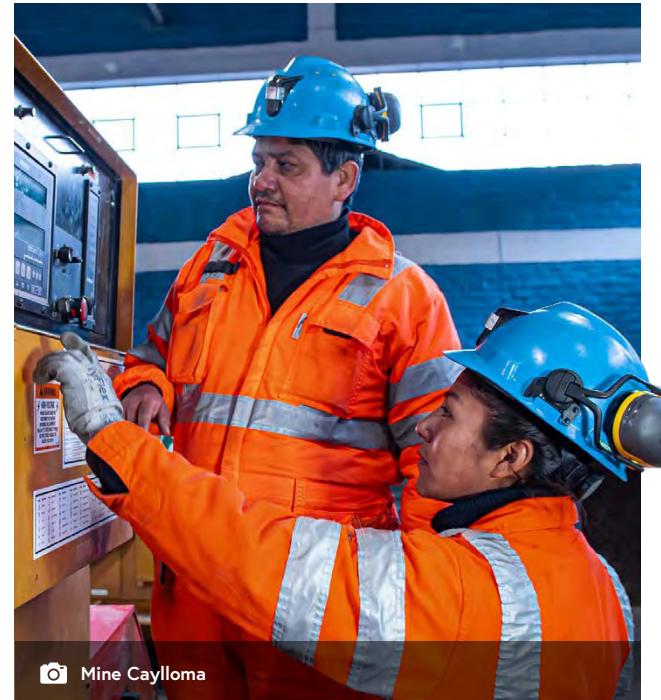
- ▶ **Télétravail** : Le télétravail est proposé, partiellement ou totalement, aux employés des services de Logistique, Ventes, Comptabilité, Trésorerie, Coûts, Ressources humaines, Contrôle interne, Développement durable, Administration et Finances.
- ▶ **Congé de paternité** : Conformément au dernier accord syndical, 12 jours de congé de paternité sont accordés à l'ensemble du personnel syndiqué.
- ▶ **Congé pour décès** : Dans ce cas, l'accord obtenu par la négociation syndicale est étendu à tous les salariés, indiquant qu'en cas de décès du conjoint, des enfants ou des parents, un congé de six jours est accordé si l'événement s'est produit dans la région de travail, et de huit jours s'il s'est produit en dehors de cette région.

En outre, Bateas s'efforce d'offrir des possibilités de formation et de développement à ses employés. En 2023, nous avons développé quatre initiatives :

- ▶ **Université Bateas** est un programme de formation pour les employés et les opérateurs, qui développe à la fois les compétences techniques et les compétences non techniques. Les sujets abordés comprennent Excel, Power BI, l'intelligence émotionnelle, la communication efficace et les présentations à fort impact. Le programme est animé par des spécialistes et les participants doivent s'inscrire. Les participants qui réussissent les cours reçoivent un certificat qui est ajouté à leur curriculum vitae. En 2023, nous avions plus de 100 participants, y compris des opérateurs et des employés.
- ▶ **Ateliers sur les compétences non techniques** : Ces ateliers sont proposés aux travailleurs des services de maintenance, de laboratoire chimique, de géologie et d'usine. Ces ateliers interactifs comportent trois sessions : Relations interpersonnelles, Communication assertive et Travail d'équipe. En 2023, nous avons obtenu une participation totale des opérateurs dans ces domaines.
- ▶ **Programme d'anglais** : Ce programme propose des cours d'anglais virtuels et personnalisés pour des postes spécifiques qui ont besoin d'un renforcement linguistique pour s'acquitter correctement de leurs tâches. En 2023, nous avons formé 100 % du personnel sélectionné pour ce programme et plus de 200 heures de formation ont été effectuées.

▶ **Programme annuel de formation (ATP)** : Formation spécialisée sur des sujets liés aux fonctions professionnelles et aux objectifs fixés par les zones utilisatrices pour l'année, qui est dispensée à la fois aux employés et aux opérateurs. Au cours de l'année 2023, nous avons atteint une conformité totale avec les formations approuvées et budgétisées dans l'ATP.

Nous évaluons l'efficacité des programmes sur la base du nombre d'employés formés par rapport au nombre d'employés qui auraient dû recevoir une formation, le nombre de sessions de formation organisées par rapport au nombre prévu, et le respect des budgets alloués. Pour l'ATP, nous réalisons des rapports qualitatifs sur l'efficacité de la formation. Ces rapports sont basés sur une évaluation de l'amélioration des connaissances, du temps de travail et de l'application de ce qui a été appris dans l'exercice de leurs fonctions après la formation.



Mine Caylloma



RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

En ce qui concerne la gestion de la communauté, notre objectif est de contribuer de manière significative au développement durable du district de Caylloma et de maintenir notre licence sociale d'exploitation. Nous y parvenons grâce à un dialogue respectueux qui instaure la confiance, la collaboration et des relations mutuellement bénéfiques.

Nous nous concentrons sur :

- 1** Promouvoir le respect mutuel comme base fondamentale de toutes les interactions et collaborations avec les communautés voisines, en tenant compte de leurs besoins et de leurs attentes, dans le cadre de la légalité.
- 2** Maintenir un dialogue ouvert et transparent.
- 3** Favoriser la collaboration avec les principales parties prenantes de la communauté, le secteur public, le secteur privé et la société civile afin de générer des effets de synergie et de maximiser l'impact positif de nos projets.
- 4** Respecter les engagements pris auprès des autorités et des communautés voisines afin de promouvoir l'harmonie entre la société et Caylloma et de soutenir son développement durable.
- 5** Promouvoir les initiatives et les investissements qui contribuent au développement de la communauté et à l'amélioration durable de la qualité de vie des habitants de la région, en favorisant l'équilibre entre la croissance économique, la préservation de l'environnement et le bien-être de la population. En accordant une attention particulière au développement économique, sanitaire, éducatif, culturel et socio-environnemental.

Nous participons à des réunions communautaires dans différentes localités afin d'écouter les préoccupations des gens et d'identifier leurs besoins en matière de développement, mettant ainsi en œuvre des actions visant à obtenir des avantages durables. De même, nous participons aux festivités et aux activités culturelles du district, en encourageant l'implication de la communauté dans son développement.

Le comité de gestion du fonds social du district de Caylloma est l'un des principaux espaces de dialogue et d'établissement de relations avec la communauté. Ce comité comprend des représentants des différentes localités de la zone d'influence de la mine Caylloma et promeut des projets de développement qui répondent à leurs besoins spécifiques.

En 2022, nous avons travaillé ensemble à l'élaboration de plans de développement participatifs et concertés pour chaque localité du district, un outil essentiel pour la gestion stratégique des communautés. Ces plans ont été remis aux responsables des communautés locales au cours de l'année 2023.

► RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS LOCAUX

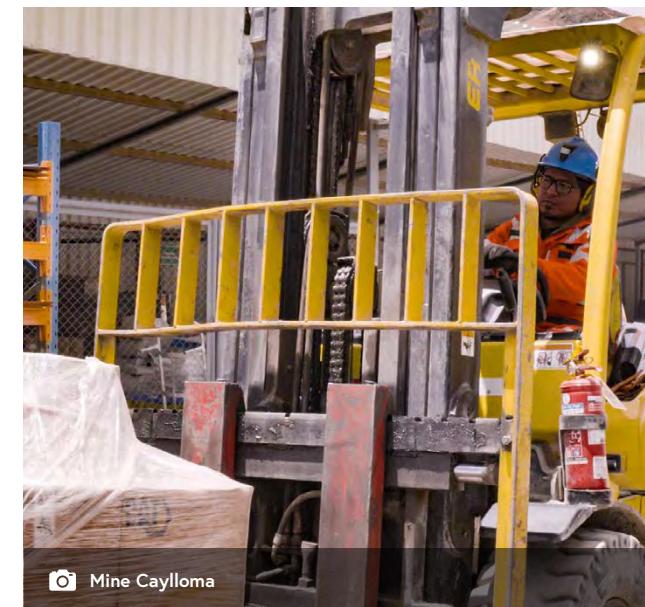
Nous organisons des réunions avec les autorités locales afin d'identifier les besoins urgents de la population et d'examiner les possibilités de collaboration dans le cadre d'initiatives visant à promouvoir leur développement. Nous signons des accords avec les autorités et les institutions gouvernementales afin de coopérer à la planification et à l'exécution de projets qui offrent des solutions globales et durables au bénéfice de la communauté dans son ensemble.

En 2023, nous avons travaillé avec le programme national PAIS du ministère du développement et de l'inclusion sociale pour déployer deux caravanes multisectorielles dans le district de Caylloma. Cette initiative permet d'amener les programmes de l'État dans les communautés rurales et de fournir des services complémentaires et spécialisés en matière de santé, d'identité, de justice, d'alimentation saine, d'orientation financière et d'action civique. Nous avons également signé un accord de coopération interinstitutionnelle avec le gouvernement régional d'Arequipa pour l'entretien des routes avec des contributions publiques-privées.

► RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS LOCAUX

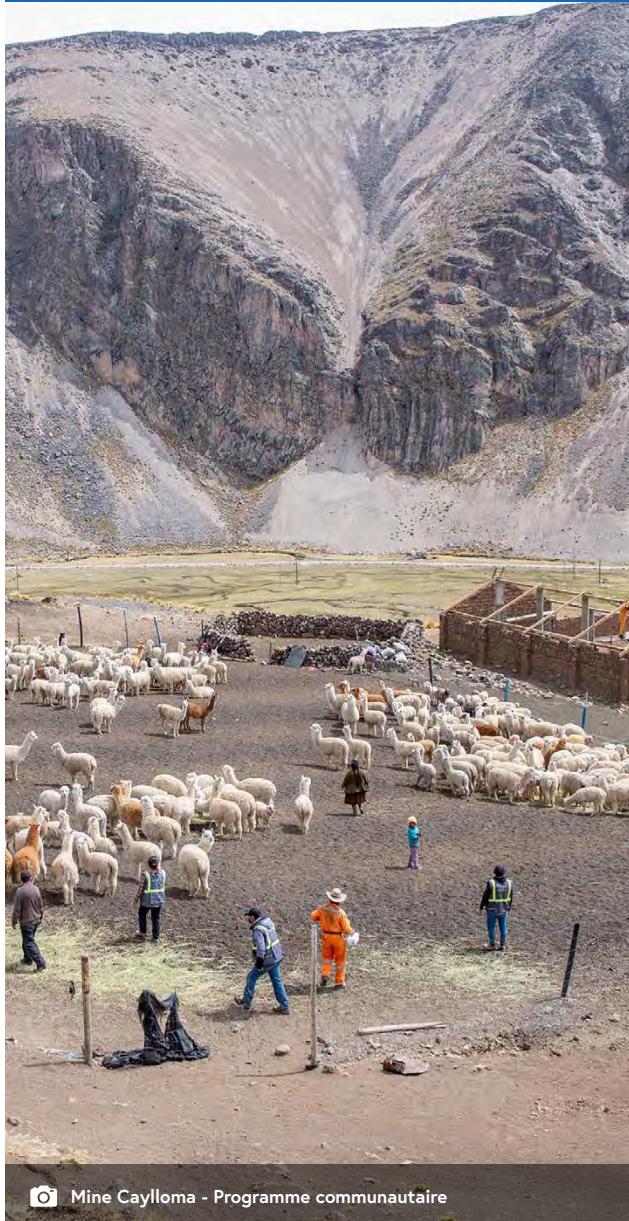
Nous favorisons le développement des entreprises locales en leur apportant un soutien, une assistance technique et des conseils personnalisés afin d'améliorer la qualité des services et de rendre nos entreprises locales plus compétitives et mieux positionnées pour répondre aux exigences des grandes entreprises. Nous organisons des réunions individuelles avec les entreprises locales afin de contrôler les services qu'elles fournissent à la société. En outre, nous disposons d'un bureau local de l'emploi et de l'approvisionnement chargé de diffuser les opportunités commerciales de la société et de ses contractuels, qui sont entièrement publiques.

Nous participons au comité local pour l'emploi et l'approvisionnement, composé de membres de la communauté et des dirigeants sociaux, afin d'examiner les exigences en matière d'opportunités commerciales, la participation des fournisseurs locaux à la chaîne d'approvisionnement de Minera Bateas et des contractuels, ainsi que les possibilités d'amélioration pour renforcer la gestion d'entreprise dans le district.



Mine Caylloma

INVESTISSEMENT SOCIAL



ACCORD-CADRE AVEC LE DISTRICT DE CAYLLOMA

Dans le cadre de l'accord-cadre signé entre Minera Bateas et le district de Caylloma, deux importantes initiatives d'investissement social ont été mises en œuvre en 2023 :

▶ AMÉLIORATION DE LA BOUCHERIE COMMUNAUTAIRE

Le 31 octobre 2023, le projet « Amélioration des services de la boucherie communautaire de Caylloma » a été livré, exécuté par le comité de gestion établi en vertu de l'accord-cadre, composé de représentants de la municipalité du district de Caylloma, de Minera Bateas et du Front uni pour la défense des intérêts du district de Caylloma (FUDICAY). Ce projet a été mis en œuvre avec un investissement de 500 000 soles, conformément au Fonds de développement social de l'accord-cadre. L'initiative comprend l'adaptation et l'amélioration de l'infrastructure existante, la mise en place d'ustensiles et d'équipements, et la formation des personnes impliquées dans les opérations de l'abattoir.

La boucherie communautaire de Caylloma, gérée par la municipalité du district de Caylloma, couvre une superficie de 2 500 m² et traite environ 3 500 têtes de bétail par an.

De même, on s'attend à ce que la production de la boucherie double grâce aux améliorations apportées, pour atteindre une transformation annuelle de plus de 130 000 kilos de viande de camélidés, d'ovins et de bovins, ce qui générera plus de 1,5 million de soles de bénéfices pour la communauté, qui constitue la principale source de revenus de la population du district de Caylloma.

▶ AMÉLIORATION DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DES VESTIAIRES AU STADE MUNICIPAL DE CAYLLOMA

Nous avons clôturé l'année 2023 en réalisant un investissement de plus d'un demi-million de soles dans le stade municipal de Caylloma. Au cours de cette période, nous avons achevé le projet « Amélioration des services hygiéniques et des vestiaires du stade municipal de Caylloma », une initiative clé exécutée par le comité de gestion du district de Caylloma et soutenue financièrement par Minera Bateas.

Ce projet vise à promouvoir les activités sportives et culturelles au sein de la population de Caylloma, en favorisant la santé, l'identité culturelle et l'esprit communautaire dans l'ensemble du district. Les fonds pour ce projet proviennent du Fonds de développement social de Caylloma et d'une contribution de Minera Bateas, conformément à l'accord-cadre signé à la fin de 2021 et valable jusqu'en octobre 2025. Cet accord implique la municipalité du district de Caylloma, le Front uni pour la défense des intérêts du district de Caylloma (FUDICAY) et la société minière.





► AUTRES INITIATIVES

Outre les activités mises en œuvre dans le cadre de l'accord-cadre, Minera Bateas a mis en œuvre une série d'initiatives d'investissement social qui, en 2023, ont bénéficié à plus de 3 500 personnes dans nos communautés voisines, en matière de développement économique, d'éducation et de santé.

Le programme de « Gestion durable des camélidés d'Amérique du Sud » est l'un des points forts de l'année 2023. L'objectif de ce programme est de contribuer à l'augmentation des niveaux de production et de productivité de l'élevage de camélidés sud-américains dans la zone d'influence sociale directe de Minera Bateas. Ce programme s'adresse aux éleveurs d'alpagas situés dans les terres voisines de l'Anexo de Talta Huarahuarco et de la communauté de Santa Rosa. Le programme comprend cinq volets : assistance technique sanitaire, amélioration génétique, tonte mécanisée et gestion de la fibre, articulation commerciale, la production de pâturages et de fourrage. Dans le cadre de ce programme, les producteurs reçoivent une formation en gestion technique du bétail afin d'améliorer leurs capacités techniques en matière de traitement des maladies, d'amélioration génétique, de tonte mécanisée et de gestion de la toison. À ce jour, 47 familles ont participé au programme et toutes ces activités ont permis de réduire le taux de mortalité des bébés animaux de 7,6 % entre 2020 et 2023. On estime que US\$ 52 000 ont été générés en tant que revenus pour les associations grâce à la vente de leurs fibres dans le cadre du programme.



47

familles ont participé au programme de gestion durable des camélidés d'Amérique du Sud.

Une autre initiative importante en 2023 a été le programme « Renforcement des capacités », qui contribue à renforcer les capacités commerciales des sociétés et entreprises locales dans le cadre social de Minera Bateas, par le biais d'une formation et de conseils techniques afin d'accroître leur compétitivité sur le marché. La formation comprenait cinq cours sur la gestion des coûts, la fiscalité, la législation du travail, les procédures d'approvisionnement de Bateas et le plan d'amélioration de la qualité des services. Au total, 27 heures de formation ont été dispensées à 200 personnes ; 97 % des participants ont réussi l'examen final.

Enfin, le programme « Fortelécete mujer » (Renforce-toi, femme !), mis en œuvre depuis 2021, a été organisé à nouveau en 2023. Cette initiative a été créée dans le but de sensibiliser la population du district de Caylloma au taux élevé de violence sexiste dans la localité. Actuellement, l'objectif de cette initiative est de promouvoir l'autonomisation des femmes à Caylloma, par le biais d'ateliers où des outils sont fournis pour encourager la croissance personnelle et le développement de compétences non techniques. Les 54 femmes qui ont participé à 2023 ont été formées en tant qu'agents de changement pour influencer positivement le progrès social dans la communauté.

54

femmes ont participé au programme « Fortelécete mujer » (Renforce-toi, femme !) en 2023.



ÉTUDE DE CAS

Bourses d'étude Bateas « Transformando vidas para un futuro mejor » (En transformant les vies pour un avenir meilleur), en partenariat avec Julian Baring



OBJECTIF DU PROGRAMME

Permettre aux jeunes du district de Caylloma qui ont terminé leurs études secondaires d'accéder à un enseignement technique de meilleure qualité en leur offrant des bourses d'étude pour des carrières liées au secteur minier. Le programme contribue ainsi à briser la chaîne de la pauvreté dans le district, à accroître les possibilités d'emploi des jeunes dans le secteur minier et à transformer leur vie et celle de leur famille.

PORTEE

Depuis la création du programme en 2021, 23 jeunes du district de Caylloma ont bénéficié : (i) d'un financement à 100 % de la formation technique ; et (ii) des stages à Minera Bateas. Les deux composantes offrent un haut niveau de préparation technique, développant les connaissances et les compétences des participants et augmentant leur performance professionnelle.

EXÉCUTION

- Les bourses d'étude offertes par le programme permettent aux participants d'étudier pour des carrières techniques sur une période allant de un (1) à trois (3) ans dans des institutions prestigieuses telles que SENATI et CETEMIN, respectivement.
- Les bourses d'étude sont financées par des contributions directes de Minera Bateas et par le soutien du Julian Baring Scholarship Fund, qui finance spécifiquement les possibilités d'études au CETEMIN.
- Chaque année, nous offrons un certain nombre de bourses d'étude à des jeunes pour qu'ils poursuivent leurs études dans chaque institution.



RÉSULTATS

23

bourses d'étude attribuées depuis la création du programme

13

bourses d'études pour étudier au CETEMIN

10

bourses d'études pour étudier à SENATI

60 %

de bourses d'étude ont été attribuées à des femmes

100 %

des bourses d'étude du CETEMIN ont été attribuées à des femmes

27 %

des boursiers ont obtenu leur diplôme

73 %

des boursiers sont encore en phase de formation



Projet aurifère Diamba Sud

PROJET AURIFÈRE DIAMBA SUD SÉNÉGAL

Le projet aurifère Diamba Sud est associé à des zones fertiles orientées nord-nord-est de la zone de cisaillement Sénégal-Mali (SMSZ) d'importance régionale, qui abrite plusieurs gisements d'or de niveau 1, notamment le complexe Loulo et la mine Gounkoto de Barrick, la mine Fekola de B2 Gold et le complexe Boto de Managem, tous situés dans un rayon de 60 kilomètres du projet aurifère émergent de Fortuna, Projet aurifère Diamba Sud. Le projet aurifère Diamba Sud est la filiale qui gère ce projet d'exploration.

Fortuna a acquis Chesser Resources Limited en septembre 2023 et son importante position foncière au Sénégal, qui comprend des permis d'exploration régionaux totalisant 87 200 hectares, sur l'Inlier Kedougou-Kinieba (KKI), très prometteur.

NOTRE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous visons à maximiser les retombées positives et à éviter, minimiser, atténuer et/ou compenser les effets négatifs de nos activités. Nos efforts s'articulent autour de trois piliers du développement durable :

- 1** Soutenir nos communautés voisines en maximisant les bénéfices sociaux directs et indirects (santé, éducation, accès à l'eau, etc.) tout en évitant de perturber leur vie et leurs activités habituelles. Nous veillons à garantir des conditions de travail optimales à notre personnel, ainsi qu'une meilleure représentation des hommes et des femmes sénégalais.
- 2** Gérer et atténuer les impacts négatifs potentiels de nos activités sur les ressources naturelles aquatiques, terrestres et atmosphériques dans et autour de la zone où nous travaillons. Notre principal objectif est de veiller à ce que ces ressources et les écosystèmes dont nous dépendons tous soient préservés, remplacés et, si possible, améliorés pour les générations actuelles et futures.
- 3** Maximiser les retombées économiques de nos activités d'exploration et de développement miniers pour la communauté locale, la région d'accueil et le Sénégal. Nous visons à atteindre le plus haut degré possible d'implication locale dans nos activités et fournir des initiatives de développement communautaire.



GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

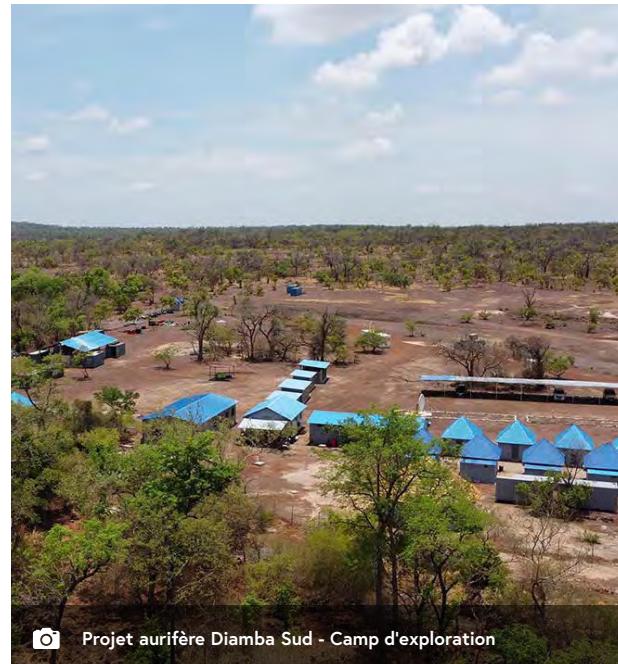
Le projet aurifère Diamba Sud a engagé un consultant il y a quelques années pour réaliser une étude de base afin de mieux comprendre les composantes environnementales et sociales de la zone de développement du projet et de collecter des données préliminaires pour l'évaluation de l'impact environnemental et social d'un projet minier potentiel.

Les études se concentrent sur :

- 1** Collecte de données et surveillance du climat et de la météorologie.
- 2** Mesures et surveillance de la qualité de l'air, du bruit et des vibrations.
- 3** Base de référence et modélisation.
- 4** Biodiversité terrestre et aquatique.
- 5** Données socio-économiques, utilisation des terres et de l'eau.
- 6** Données sur l'archéologie et le patrimoine culturel.
- 7** Base et modélisation de l'hydrologie, de l'hydrogéologie et de la qualité de l'eau.

Outre ces études de référence, d'autres activités environnementales sont également entreprises, à savoir la création d'une pépinière de réhabilitation pour développer des espèces forestières de grande importance pour la conservation mais aussi pour les communautés locales. La pépinière produit également des semences pour des projets communautaires de maraîchage au profit des femmes des villages de la zone de développement du projet.

Dans le cadre de la politique de santé et de sécurité au travail et de la responsabilité sociale de la société, l'ensemble du personnel, y compris la main-d'œuvre locale, veille en permanence à la mise en œuvre de la culture de la santé et de la sécurité dans tous les travaux d'exploration, qui servira de base aux prochaines phases de développement du projet.



Projet aurifère Diamba Sud - Camp d'exploration

RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

L'acceptabilité sociale et l'engagement communautaire font partie des activités les plus importantes du projet aurifère Diamba Sud. Notre politique sociale et communautaire est principalement basée sur la communication avec les communautés locales d'accueil. Cette approche a permis de construire une relation de confiance avec nos communautés locales. Nous organisons périodiquement des réunions d'information sur le projet aurifère Diamba Sud et nous écoutons les communautés voisines sur leurs attentes et leurs préférences en matière de développement.



Projet aurifère Diamba Sud - Station de surveillance

L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES



COMMUNAUTÉS

Nous disposons d'un comité villageois de développement local soutenu par les autorités locales. Ce comité se réunit trimestriellement pour définir, suivre et évaluer le programme annuel d'appui au développement local. Pour chacun des trois villages de la zone du projet, il regroupe une représentation de sept (7) classes sociales, à savoir :

- Le chef de village, qui est le chef de terre, a le dernier mot et prend la décision finale.
- Le président des jeunes qui représente tous les jeunes du village. Le président des jeunes est chargé de rendre compte de toutes les réunions avec les jeunes du village. Cette structure sert de point focal pour toute relation entre les jeunes et le projet aurifère Diamba Sud.
- La présidente des femmes joue un rôle similaire à celui de la présidente des jeunes, mais elle représente les femmes du village. Elle dirige également tous les projets de développement au profit des femmes du village.
- Un notable (représentant les personnes âgées) est généralement conseillé par le chef de village. Le notable apporte les connaissances du village et partage son avis sur la prise en compte des personnes vulnérables dans le village.
- Le chef religieux (l'imam) qui, outre le rôle de notable, est le médiateur du village et veille à ses questions sociales.
- Le directeur d'école qui partage les difficultés liées à l'éducation des enfants.
- Un agent de santé villageois qui partage les difficultés liées à l'accès aux services de santé.

Ce comité partage également ses opinions sur le projet aurifère Diamba Sud et ses préoccupations pour l'avenir, ce qui permet à la société d'aligner le développement du projet sur les attentes.

Les villages actuellement directement concernés par le projet aurifère Diamba Sud sont Gamba-Gamba, Kharakhena et Bougouda. Les décisions approuvées jusqu'à présent sont détaillées dans la section des réalisations du programme d'investissement annuel ci-dessous.

Le recrutement de la main-d'œuvre locale et le renforcement des capacités constituent une part importante des attentes et des espoirs des jeunes qui cherchent à améliorer leurs conditions sociales et leur sécurité économique. La création d'activités génératrices de revenus au profit des femmes, l'amélioration de l'accès aux infrastructures sociales de base font partie des actions durables entreprises au cours de l'année 2023.



GOUVERNEMENTS LOCAUX

L'implication des autorités locales dans la sélection, le développement et la mise en œuvre des programmes d'investissement social est un aspect important à souligner. Les projets de développement local ont connu un ralentissement dans leur mise en œuvre en raison d'un manque de financement. Le retour d'information des autorités locales est jusqu'à présent concentré sur les attentes en matière d'une future mine qui soutiendra davantage les programmes de développement au niveau local et régional. Ce travail sera considéré comme une continuation du soutien initié il y a plusieurs années.



FOURNISSEURS LOCAUX

Conformément à la loi sur le contenu local, sur le montant total des achats effectués en 2023, 94 % ont été dépensés localement pour le forage, l'analyse des échantillons, la restauration et la mise à disposition de personnel local, entre autres. Avec la création d'une plateforme formelle d'intermédiation et d'achat pour promouvoir le développement local, le projet continue à donner la priorité aux fournisseurs locaux.



Projet aurifère Diamba Sud - Réunion de la communauté

INVESTISSEMENT SOCIAL

Le programme d'investissement social et communautaire est renouvelé chaque année pour soutenir le développement et le bien-être des communautés d'accueil du projet aurifère Diamba Sud. L'objectif est d'avoir un impact positif sur les différentes couches sociales (jeunes, femmes, agriculteurs, notables et personnes âgées), tout en améliorant l'accès aux besoins de base et en créant une activité socio-économique durable et génératrice de revenus. Depuis sa création, ce programme implique les autorités locales depuis l'élaboration jusqu'à la validation des activités d'appui au développement communautaire. Ce programme s'articule autour de :

- Recrutement de la main-d'œuvre locale
- Accès à une eau de meilleure qualité
- Accès aux services de santé et à un meilleur environnement de vie
- Éducation
- Améliorer l'accessibilité des villages pendant la saison des pluies
- Développement d'activités génératrices de revenus
- Amélioration des conditions de vie des femmes



L'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE MARAÎCHÈRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

En collaboration avec Barrick Gold Corporation, nous avons fourni aux femmes du village de Gamba-Gamba un développement supplémentaire de la zone de culture maraîchère avec un soutien technique tel que :

- Aménagement et nettoyage de la zone maraîchère.
- Fourniture de semences (produits cultivés : tomates, choux, aubergines douces et amères, carottes, poivrons, gombos, oseille) et de matériel, notamment des arrosoirs et des outils de travail du sol.
- Formation pratique pour soutenir ces activités (toujours en cours).
- Mise en place d'un comité de gestion.
- Achat de produits cultivés pour le restaurant du camp d'exploration du projet aurifère Diamba Sud.



Projet aurifère Diamba Sud - Programme communautaire



CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE

Sous la supervision technique de l'Inspection de l'Académie de Saraya, par l'intermédiaire de son directeur des travaux, le projet aurifère Diamba Sud a construit et équipé une salle de classe dans l'école primaire de Kharakhena. La construction a été supervisée du début à la fin par l'Inspection de l'académie de Saraya et a fait l'objet d'un rapport validé du bâtiment précisant que celui-ci était conforme aux normes de construction et au plan qui avaient été fournis.

Afin d'étendre le soutien au secteur de l'éducation, nous avons également fourni un lot de manuels scolaires aux élèves de l'école primaire Gamba-Gamba.



AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'EAU

Pour répondre aux besoins exprimés par la population, notamment les parents d'élèves, le projet aurifère Diamba Sud a réalisé des branchements d'adduction d'eau au profit des élèves de l'école primaire de Gamba-Gamba ainsi que dans la zone de maraîchage des femmes. Parmi ces réalisations, trois (3) robinets ont été installés dans l'école et cinq (5) dans le jardin potager.



AGRICULTEURS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans le cadre de son programme de soutien à l'agriculture saisonnière et à la sécurité alimentaire, le projet aurifère Diamba Sud a fourni aux agriculteurs du village de Gamba-Gamba un labourage des champs afin d'améliorer la production agricole. Pour répondre à la politique de l'État en matière de contenu local, le projet aurifère Diamba Sud a engagé une association commerciale locale pour les services d'un tracteur afin de faire bénéficier la communauté périphérique de divers investissements sociaux.



Projet aurifère Diamba Sud - Programme communautaire



ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

En ce qui concerne l'aspect de santé et l'amélioration de l'accès aux soins de base, le projet aurifère Diamba Sud a renforcé les infrastructures de la case de santé qu'il a construite en 2021 au profit du village de Gamba-Gamba et des communautés environnantes. Parmi les réalisations effectuées, on peut citer :

- Eclairage solaire avec lampes à piles.
- Une alimentation en eau avec robinet de distribution.
- Des toilettes publiques et des toilettes dans la chambre d'hôpital.
- Des poubelles pour les déchets généraux et une poubelle standard pour les déchets dangereux.
- Un deuxième approvisionnement en médicaments pour renforcer le stock de la pharmacie.



Projet aurifère Diamba Sud - Programme communautaire

DONNÉES ESG

Données sur les performances ESG	205
Index SASB Metals & Mining	218
Index TCFD	227
Index GRI	228



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
2023	Production de minerais métalliques	Tonnes (t) vendables	SASB EM-MM-000.A GRI 2-6	NRP ⁴⁴	1 600 495	1 575 251	1 600 029	1 444 428	8 547 100	7 620 491	8 818 322
Production	Argent	Mlb	SASB EM-MM-000.A GRI 2-6	NRP	8,47	8,89	8,81	7,13	7,50	6,91	5,88
Production	Or	Koz	SASB EM-MM-000.A GRI 2-6	NRP	56,44	54,21	50,52	41,91	260,30	259,43	326,64
Production	Plomb	Mlb	SASB EM-MM-000.A GRI 2-6	NRP	29,88	28,25	28,75	29,63	32,99	34,59	40,85
Production	Zinc	Mlb	SASB EM-MM-000.A GRI 2-6	NRP	44,35	45,48	45,60	45,55	47,55	46,17	55,06
Production	Équivalent en or	Koz	SASB EM-MM-000.A GRI 2-6	NRP	242,78	233,95	209,40	179,07	422,71	401,88	452,39
Production	Production d'argent - consolidé	Moz	GRI 2-6	NRP	8,47	8,89	8,81	7,13	7,50	6,91	5,88
Production	Production d'argent - Caylloma	Moz	GRI 2-6	NRP	0,94	0,91	0,94	0,97	1,07	1,14	1,23
Production	Production d'argent - San José	Moz	GRI 2-6	NRP	7,53	7,98	7,87	6,17	6,43	5,76	4,66
Production	Production d'argent - Lindero	Moz	GRI 2-6	NRP	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00
Production	Production d'argent - Yaramoko	Moz	GRI 2-6	NRP	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00
Production	Production d'argent - Séguéla	Moz	GRI 2-6	NRP	S.O. ⁴⁵	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	0,00
Production	Production d'or - consolidé	Koz	GRI 2-6	NRP	56,44	54,21	50,52	41,91	260,30	259,43	326,64
Production	Production d'or - Caylloma	Koz	GRI 2-6	NRP	0,49	0,69	1,64	4,11	6,09	0,78	0,51
Production	Production d'or - San José	Koz	GRI 2-6	NRP	55,95	53,52	48,88	37,81	39,41	34,12	28,56
Production	Production d'or - Lindero	Koz	GRI 2-6	NRP	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	104,16	118,42	101,24
Production	Production d'or - Yaramoko	Koz	GRI 2-6	NRP	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	110,64	106,11	117,71
Production	Production d'or - Séguéla	Koz	GRI 2-6	NRP	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	78,62
Production	Production d'équivalent en or - consolidé	OZ	GRI 2-6	NRP	242 783	233 946	209 403	179 065	422 709	401 878	452 389
Production	Production d'équivalent en or - Caylloma	OZ	GRI 2-6	NRP	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	73 705	70 415
Production	Production d'équivalent en or - San José	OZ	GRI 2-6	NRP	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	103 648	84 409
Production	Production d'équivalent en or - Lindero	OZ	GRI 2-6	NRP	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	118 417	101 238
Production	Production d'équivalent en or - Yaramoko	OZ	GRI 2-6	NRP	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	106 108	117 710
Production	Production d'équivalent en or - Séguéla	OZ	GRI 2-6	NRP	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	78 617
Production	Production de plomb - consolidé	Mlb	GRI 2-6	NRP	29,88	28,25	28,75	29,63	32,99	34,59	40,85
Production	Production de plomb - Caylloma	Mlb	GRI 2-6	NRP	29,88	28,25	28,75	29,63	32,99	34,59	40,85
Production	Production de plomb - San José	Mlb	GRI 2-6	NRP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

44 Non rapporté

45 Sans objet



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
Production	Production de plomb - Lindero	Mib	GRI 2-6	NRP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Production	Production de plomb - Yaramoko	Mib	GRI 2-6	NRP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Production	Production de plomb - Séguéla	Mib	GRI 2-6	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,00
Production	Production de zinc - consolidé	Mib	GRI 2-6	NRP	44,35	45,48	45,60	45,55	47,55	46,17	55,06
Production	Production de zinc - Caylloma	Mib	GRI 2-6	NRP	44,35	45,48	45,60	45,55	47,55	46,17	55,06
Production	Production de zinc - San José	Mib	GRI 2-6	NRP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Production	Production de zinc - Lindero	Mib	GRI 2-6	NRP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Production	Production de zinc - Yaramoko	Mib	GRI 2-6	NRP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Production	Production de zinc - Séguéla	Mib	GRI 2-6	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,00
Gestion des installations de stockage des résidus	Poids total des résidus produits	Tonnes (t)	SASB EM-MM-150a.5 GRI 14.5.4	NRP	1 511 195	1 485 985	1 509 124	1 357 774	1 998 180	2 026 354	2 280 381
Gestion des installations de stockage des résidus	Pourcentage du total des déchets de résidus générés recyclés sous forme de remblai en pâte	Pourcentage (%)		NRP	28 %	31 %	38 %	35 %	26 %	25 %	25 %
Gestion de l'eau	Total de l'eau prélevée	Mille mètres cubes (m³)	SASB EM-MM-140a.1 Indicateurs et objectifs de la TCFD a) GRI 303-3	NRP	1 612	1 384	1 590	1 252	2 367	2 393	2 621
Gestion de l'eau	Pourcentage de l'eau totale prélevée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-140a.1 Indicateurs et objectifs de la TCFD a)	NRP	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Gestion de l'eau	Total de l'eau douce prélevée	Mille mètres cubes (m³)	SASB EM-MM-140a.1 Indicateurs et objectifs de la TCFD a) GRI 303-3	NRP	1 405	1 244	1 337	1 030	2 123	2 180	2 068
Gestion de l'eau	Total de l'eau douce consommée	Mille mètres cubes (m³)	SASB EM-MM-140a.1 Indicateurs et objectifs de la TCFD a) GRI 303-5	NRP	1 351	899	1 087	836	2 039	1 871	1 678
Gestion de l'eau	Total de l'eau consommée	Mille mètres cubes (m³)	SASB EM-MM-140a.1 Indicateurs et objectifs de la TCFD a) GRI 303-5	NRP	1 444	948	1 285	1 022	2 153	2 236	2 509
Gestion de l'eau	Pourcentage de l'eau totale consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-140a.1 Indicateurs et objectifs de la TCFD a)	NRP	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Gestion de l'eau	Utilisation de l'eau douce - Caylloma	Mille mètres cubes (m³)	GRI 303-5	NRP	997	670	763	585	879	693	512
Gestion de l'eau	Utilisation de l'eau douce - San José	Mille mètres cubes (m³)	GRI 303-5	NRP	240	138	269	215	266	164	143
Gestion de l'eau	Utilisation de l'eau douce - Lindero	Mille mètres cubes (m³)	GRI 303-5	NRP	0,596	52	228	242	679	711	703
Gestion de l'eau	Utilisation de l'eau douce - Yaramoko	Mille mètres cubes (m³)	GRI 303-5	NRP	242	519	395	576	215	304	268
Gestion de l'eau	Utilisation de l'eau douce - Séguéla	Mille mètres cubes (m³)	GRI 303-5	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	23	58	51



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
Gestion de l'eau	Eau consommée par tonne de minerai traité	Métrès cubes (m³) / t	Indicateurs et objectifs de la TCFD a)	NRP	0,90	0,60	0,80	0,71	0,25	0,29	0,30
Gestion de l'eau	Eau douce consommée par tonne de minerai traité	Métrès cubes (m³) / t	Indicateurs et objectifs de la TCFD a)	0,27	0,84	0,57	0,68	0,58	0,24	0,25	0,20
Gestion de l'eau	Eau douce consommée par once d'équivalent en or	Métrès cubes (m³) / koz équivalent en or		NRP	5,56	3,84	5,19	4,67	4,82	4,66	4,02
Gestion de l'eau	Nombre d'incidents de non-conformité liés aux permis, normes et réglementations en matière de qualité de l'eau	Nombre	SASB EM-MM-140a.2	NRP	0	1	0	0	0	0	0
Gestion de l'eau	Volume d'eau recyclée et réutilisée	Métrès cubes (m³)		NRP	3 415	3 329	3 333	3 028	3 792	4 037	4 504
Gestion de l'eau	Pourcentage d'eau recyclée et réutilisée	Pourcentage (%)	TCFD Metrics and Targets a)	NRP	68 %	71 %	68 %	71 %	62 %	63 %	63 %
Gestion de l'eau	Eau rejetée	Métrès cubes (m³)	GRI 303-4	NRP	169	436	305	230	214	157	112
Changement climatique et émissions de GES	Émissions mondiales brutes de l'étendue 1 + l'étendue 2	Tonnes (t) CO ₂ -e		NRP	82 349	80 288	101 194	70 983	146 825	136 741	144 030
Changement climatique et émissions de GES	Émissions mondiales brutes de l'étendue 1	Tonnes (t) CO ₂ -e	SASB EM-MM-110a.1 Indicateurs et objectifs de la TCFD b) GRI 305-1	NRP	21 900	21 287	17 494	19 016	94 025	81 015	88 902
Changement climatique et émissions de GES	Pourcentage des émissions mondiales brutes de l'étendue 1 couvertes par des réglementations limitant les émissions	Pourcentage (%)	Indicateurs et objectifs de la TCFD a) SASB EM-MM-110a.1	NRP	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Changement climatique et émissions de GES	Émissions mondiales brutes de l'étendue 2	Tonnes (t) CO ₂ -e	Indicateurs et objectifs de la TCFD b) GRI 305-2	NRP	60 449	59 001	83 700	51 966	52 800	55 726	55 128
Changement climatique et émissions de GES	Intensité des émissions de GES des étendues 1 et 2 par minerai traité	Tonnes (t) CO ₂ -e	Indicateurs et objectifs de la TCFD b) GRI 305-4	18,37	51,45	50,97	47,28	49,14	17,18	17,94	17,15
Changement climatique et émissions de GES	Intensité des émissions de GES par production d'argent	Tonnes (t) CO ₂ -e / koz	GRI 305-4	NRP	9,72	9,03	8,59	9,95	19,58	19,80	24,48
Changement climatique et émissions de GES	Intensité des émissions de GES par production d'or	Tonnes (t) CO ₂ -e / oz	GRI 305-4	NRP	1,46	1,48	1,50	1,69	0,56	0,53	0,49
Changement climatique et émissions de GES	Intensité des émissions de GES par production d'équivalent en or	Tonnes (t) CO ₂ -e / oz de eq en or	GRI 305-4	NRP	0,34	0,34	0,48	0,40	0,35	0,34	0,35
Changement climatique et émissions de GES	Intensité des émissions de GES par production de zinc	Tonnes (t) CO ₂ -e / klb	GRI 305-4	NRP	1,86	1,77	1,66	1,56	3,09	2,96	2,62
Changement climatique et émissions de GES	Pourcentage de la rémunération des cadres supérieurs influencée par des considérations climatiques	Pourcentage (%)	Indicateurs et objectifs de la TCFD a)	NRP	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	5 % de la catégorie ESG (pondérée à 35 %) est déterminée par la performance en matière de changement climatique	7,5 % de la catégorie ESG (pondérée à 35 %) est déterminée par la performance en matière de changement climatique



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
Gestion de l'énergie	Énergie totale consommée	Gigajoules (GJ)	SASB EM-MM-130a.1 Indicateurs et objectifs de la TCFD a) GRI 302-1	NRP	663 566	663 199	612 501	561 889	1 815 846	1 713 121	1 813 244
Gestion de l'énergie	Pourcentage de l'énergie totale consommée qui est de l'électricité du réseau	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-130a.1 Indicateurs et objectifs de la TCFD a) GRI 302-1	NRP	59 %	61 %	65 %	65 %	33 %	36 %	34 %
Gestion de l'énergie	Pourcentage de l'énergie totale consommée qui est renouvelable	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-130a.1 Indicateurs et objectifs de la TCFD a) GRI 302-1	NRP	4 %	8 %	7 %	7 %	7 %	14 %	15 %
Gestion de l'énergie	Intensité de la consommation d'énergie par tonne de minerai traité	Gigajoules (GJ)/t	SASB EM-MM-130a.1 Indicateurs et objectifs de la TCFD a) GRI 302-3	0,22	0,41	0,42	0,38	0,39	0,21	0,22	0,22
Gestion de l'énergie	Intensité de la consommation d'énergie par production d'argent	Gigajoules (GJ)/koz	GRI 302-3	NRP	78,34	74,60	69,52	74,93	242,15	248,02	308,18
Gestion de l'énergie	Intensité de la consommation d'énergie par production d'or	Gigajoules (GJ)/oz	GRI 302-3	NRP	11,76	12,23	12,12	13,41	6,98	6,60	6,23
Gestion de l'énergie	Intensité de la consommation d'énergie par production d'équivalent en or	Gigajoules (GJ)/oz de éq en or	GRI 302-3	NRP	2,73	2,83	2,92	3,14	4,30	4,26	4,35
Gestion de l'énergie	Intensité de la consommation d'énergie par production de zinc	Gigajoules (GJ)/kib	GRI 302-3	NRP	14,96	14,58	13,43	12,34	38,19	37,10	32,93
Gestion de l'énergie	Total des combustibles consommés	Gigajoules (GJ)	Indicateurs et objectifs de la TCFD a) GRI 302-1	NRP	274 055	260 155	215 284	197 778	1 219 536	1 093 175	1 190 829
Gestion de l'énergie	Total de l'électricité consommée	Gigajoules (GJ)	Indicateurs et objectifs de la TCFD a) GRI 302-1	NRP	389 511	403 043	397 217	364 112	596 310	619 946	622 415
Qualité de l'air	Émissions de CO	Tonnes (t)	SASB EM-MM-120a.1 GRI 305-7	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	876,40
Qualité de l'air	Émissions de NOx	ug/m³	SASB EM-MM-120a.1 GRI 305-7	NRP	9,03	8,02	4,00	4,00	24,88	30,14	27,87
Qualité de l'air	Émissions de SOx	ug/m³	SASB EM-MM-120a.1 GRI 305-7	NRP	13,72	13,72	13,72	3,00	3,74	3,86	5,90
Qualité de l'air	Émissions de matière particulaire (PM10)	ug/m³	SASB EM-MM-120a.1 GRI 305-7	NRP	25,25	30,33	32,44	20,74	38,69	53,14	61,52
Qualité de l'air	Émissions de mercure	ug/m³	SASB EM-MM-120a.1 GRI 305-7	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Qualité de l'air	Polluants atmosphériques dangereux (PAD) - y compris les émissions de plomb	ug/m³	SASB EM-MM-120a.1 GRI 305-7	NRP	0,042	0,075	0,061	0,034	0,069	0,08	0,02
Qualité de l'air	Composés organiques volatils (COV) - y compris les émissions de benzène	ug/m³	SASB EM-MM-120a.1 GRI 305-7	NRP	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,12	0,57
Impacts sur la biodiversité	Nombre de déversements importants	Nombre	GRI 14.15.2	0	1	1	0	0	0	0	0
Impacts sur la biodiversité	Pourcentage de sites miniers où l'on prévoit l'apparition d'un drainage rocheux acide	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-160a.1	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0 %
Impacts sur la biodiversité	Pourcentage de sites miniers où le drainage rocheux acide est activement atténué	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-160a.1	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	20 %



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
Impacts sur la biodiversité	Pourcentage de sites miniers où le drainage rocheux acide fait l'objet d'un traitement ou d'une dépollution	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-160a.1	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0 %
Impacts sur la biodiversité	Pourcentage des réserves prouvées (en poids) dans ou à proximité de sites ayant un statut de conservation protégé ou un habitat d'espèces en danger	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-160a.3	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0 %
Impacts sur la biodiversité	Pourcentage des réserves prouvées (en poids) dans ou à proximité de sites ayant un statut de conservation protégé ou un habitat d'espèces en danger	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-160a.3	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0 %
Impacts sur la biodiversité	Quantité totale de terres nouvellement perturbées au cours de la période de référence	Hectares (ha)	GRI 14.8.6	NRP	0,03	4,80	5,01	8,80	12,36	22,27	72,06
Impacts sur la biodiversité	Quantité totale de terres nouvellement réhabilitées au cours de la période couverte par le rapport	Hectares (ha)	GRI 14.8.6	NRP	1,45	0,57	0,02	0,00	5,38	10,77	52,77
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Pourcentage des réserves minérales prouvées (en poids) dans ou à proximité de zones de conflit	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-210a.1 GRI 14.25.2	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,08 %
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Pourcentage des réserves minérales probables (en poids) dans ou à proximité de zones de conflit	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-210a.1 GRI 14.25.2	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1,35 %
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Pourcentage de réserves minérales prouvées (en poids) dans ou près de terres indigènes	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-210a.2 GRI 14.11.3	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,23 %
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Pourcentage de réserves minérales probables (en poids) dans ou près de terres indigènes	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-210a.2 GRI 14.11.3	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	4,75 %
Gestion des déchets et des matières dangereuses	Poids total des résidus produits	Tonnes (t)	SASB EM-MM-150a.5 GRI 14.5.4	NRP	1 511 195	1 485 985	1 509 124	1 357 774	1 998 180	2 026 354	2 280 381
Gestion des déchets et des matières dangereuses	Poids total des stériles générés	Tonnes (t)	SASB EM-MM-150a.6 GRI 14.5.4	NRP	244 780	247 357	141 820	63 476	4 772 475	7 066 325	8 270 314
Gestion des déchets et des matières dangereuses	Poids total des déchets non minéraux générés (y compris tous les déchets dangereux et non dangereux acheminés vers l'élimination)	Tonnes (t)	SASB EM-MM-150a.4	NRP	549	591	600	488	1 380	1 084	1 411
Gestion des déchets et des matières dangereuses	Poids total des déchets dangereux générés	Tonnes (t)	SASB EM-MM-150a.7 GRI 306-3	NRP	330	345	308	261	806	675	944



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
Gestion des déchets et des matières dangereuses	Poids total des déchets dangereux recyclés	Tonnes (t)	SASB EM-MM-150a.8 GRI 306-4	NRP	151	172	127	116	290	63	123
Gestion des déchets et des matières dangereuses	Nombre d'incidents significatifs liés à la gestion des matières et des déchets dangereux	Nombre	SASB EM-MM-150a.9 GRI 14.15.3	NRP	0	0	0	0	0	0	0
Gestion des déchets et des matières dangereuses	Nombre de sites avec Certification HAZWOPER ou ISO 14001	Nombre		NRP	1	1	1	1	1	2	3
Gestion des déchets et des matières dangereuses	Pourcentage de sites avec Certification HAZWOPER ou ISO 14001	Pourcentage (%)		NRP	50 %	50 %	50 %	50 %	25 %	50 %	60 %
Relations avec la communauté	Nombre de retards non techniques	Nombre	SASB EM-MM-210b.2	NRP	0	0	0	0	17	6	0
Relations avec la communauté	Durée des retards non techniques	Jours	SASB EM-MM-210b.2	NRP	0	0	0	0	8,83	1,99	0
Relations avec la communauté	Pourcentage d'employés issus des communautés locales (Zone d'influence directe - DAI)	Pourcentage (%)		43,41 %	25,27 %	34,77 %	33,93 %	34,86 %	43,34 %	41,85 %	43,44 %
Relations avec la communauté	Pourcentage de fournisseurs locaux (Zone d'influence directe - DAI)	Pourcentage (%)		5,00 %	3,58 %	3,36 %	4,26 %	6,28 %	5,95 %	7,71 %	5,79 %
Relations avec la communauté	Dollars investis dans les communautés locales	Monnaie de référence (\$)	GRI 203-1	NRP	s.o.	s.o.	2 798 770	2 358 581	5 010 820	6 209 510	8 512 868
Santé et sécurité des effectifs	Taux d'incidence global de la MSHA pour les employés à temps plein	Taux par 200 000 heures travaillées	SASB EM-MM-320a.1 GRI 403-9	NRP	1,52	0,61	0,30	0,91	0,41	0,54	0,21
Santé et sécurité des effectifs	Taux de mortalité des employés à temps plein	Taux par 200 000 heures travaillées	SASB EM-MM-320a.1 GRI 403-9	NRP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,00
Santé et sécurité des effectifs	Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) pour les employés à temps plein	Taux par 200 000 heures travaillées	SASB EM-MM-320a.1	NRP	0,65	1,02	1,59	2,28	2,66	1,20	1,38
Santé et sécurité des effectifs	Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés à temps plein	Heures (h)	SASB EM-MM-320a.1	NRP	28,08	23,74	21,00	17,91	16,98	45,70	40,89
Santé et sécurité des effectifs	Taux d'incidence global de la MSHA pour les employés contractuels	Taux par 200 000 heures travaillées	SASB EM-MM-320a.1 GRI 403-9	NRP	1,62	1,68	1,29	1,36	0,87	0,53	0,27
Santé et sécurité des effectifs	Taux de mortalité des employés contractuels	Taux par 200 000 heures travaillées	SASB EM-MM-320a.1 GRI 403-9	NRP	0,12	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,03
Santé et sécurité des effectifs	Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) pour les employés contractuels	Taux par 200 000 heures travaillées	SASB EM-MM-320a.1	NRP	2,37	1,51	3,20	6,10	3,34	1,29	0,65
Santé et sécurité des effectifs	Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés contractuels	Heures (h)	SASB EM-MM-320a.1	NRP	43,82	22,99	23,69	24,40	57,42	19,50	16,04



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
Santé et sécurité des effectifs	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (LTIFR)	Taux par 1 000 000 heures travaillées	GRI 403-9	0,79	3,20	1,81	1,08	2,27	0,58	0,30	0,36
Santé et sécurité des effectifs	Taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIFR)	Taux par 1 000 000 heures travaillées		3,64	7,53	6,51	4,49	5,89	3,38	2,67	1,22
Santé et sécurité des effectifs	Nombre d'accidents mortels liés au travail (employés à temps plein et contractuels)	Nombre	GRI 403-9	0	2	0	1	0	0	1	1
Santé et sécurité des effectifs	Pourcentage de sites disposant d'une certification externe en matière de santé et de sécurité (par ex., OHSAS 18001, ISDO 45001)	Pourcentage (%)		NRP	50 %	50 %	50 %	50 %	25 %	50 %	60 %
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées à la discrimination	Nombre	GRI 406-1	NRP	0	0	0	0	0	0	0
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liés à la liberté d'association et à la négociation collective	Nombre	GRI 407-1	NRP	0	0	0	0	0	0	0
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées au travail des enfants	Nombre	GRI 408-1	NRP	0	0	0	0	0	0	0
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées au travail forcé	Nombre	GRI 409-1	NRP	0	0	0	0	0	0	0
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Cas enregistrés de violations des droits de l'homme liées aux droits des peuples autochtones	Nombre	GRI 411-1	NRP	0	0	0	0	0	0	0
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Pourcentage de membres de la sécurité interne formés aux droits de l'homme (employés)	Pourcentage (%)	GRI 410-1	NRP	13 %	100 %	100 %	100 %	100 %	95 %	95 %
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Pourcentage de membres de la sécurité externe formés aux droits de l'homme (prestataires privés, contractuels)	Pourcentage (%)	GRI 410-1	NRP	72 %	100 %	100 %	100 %	100 %	95 %	70 %
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Pourcentage de membres de la sécurité externe formés aux droits de l'homme (prestataires publics)	Pourcentage (%)	GRI 410-1	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	100 %	100 %	95 %	97 %
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	Pourcentage d'employés bénéficiant d'une formation aux droits de l'homme	Pourcentage (%)	GRI 412-2	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	100 %	79 %	79 %	97 %



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
Éthique et transparence des affaires	Production dans les pays qui occupent les 20 derniers rangs de l'Indice de perception de la corruption de Transparency International	Tonnes (t) vendables	SASB EM-MM-510a.2	NRP	0	0	0	0	0	0	0
Éthique et transparence des affaires	Contributions politiques	Monnaie de référence (\$)	GRI 415-1	NRP	0	0	0	0	0	0	0
Éthique et transparence des affaires	Dépenses consacrées aux associations sectorielles	Monnaie de référence (\$)	GRI 2-28	NRP	s.o.	s.o.	81 788	88 693	119 636	177 843	223 229
Éthique et transparence des affaires	Contributions du gouvernement	Millions d'US\$ (\$)		NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	69,3	74,35
Gestion du capital humain et relations de travail	Nombre total d'employés	Nombre		NRP	2 096	3 432	3 345	2 807	4 466	4 139	5 185
Gestion du capital humain et relations de travail	Nombre total de contractuels	Nombre	GRI 2-8	NRP	1 309	2 623	2 508	1 992	2 337	1 965	2 695
Gestion du capital humain et relations de travail	Nombre total d'employés	Nombre	SASB EM-MM-000.B GRI 2-7	NRP	787	809	837	815	2 129	2 174	2 490
Gestion du capital humain et relations de travail	Pourcentage du nombre total d'employés qui sont des contractuels	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-000.B GRI 2-8	NRP	62 %	65 %	61 %	62 %	52 %	47 %	52 %
Gestion du capital humain et relations de travail	Nombre total d'employés - Pérou	Nombre	GRI 2-7	NRP	383	394	396	355	367	387	387
Gestion du capital humain et relations de travail	Nombre total d'employés - Argentine	Nombre	GRI 2-7	NRP	s.o.	s.o.	395	421	584	595	631
Gestion du capital humain et relations de travail	Nombre total d'employés - Mexique	Nombre	GRI 2-7	NRP	393	404	429	447	716	721	664
Gestion du capital humain et relations de travail	Nombre total d'employés - Canada	Nombre	GRI 2-7	NRP	11	11	12	13	26	35	40
Gestion du capital humain et relations de travail	Nombre total d'employés - Burkina Faso	Nombre	GRI 2-7	NRP	333	323	356	361	432	431	439
Gestion du capital humain et relations de travail	Nombre total d'employés - Côte d'Ivoire	Nombre	GRI 2-7	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	167	245	327
Gestion du capital humain et relations de travail	Nombre total d'employés - Australie	Nombre	GRI 2-7	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	4	5	2
Gestion du capital humain et relations de travail	Nombre de femmes employées - Bureaux de FSM	Nombre	GRI 405-1	NRP	9	9	12	13	19	24	28



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
Gestion du capital humain et relations de travail	Pourcentage de femmes employées - Bureaux de FSM	Pourcentage (%)	GRI 405-1	NRP	23 %	20 %	24 %	27 %	32 %	32 %	35 %
Gestion du capital humain et relations de travail	Percentage de la main-d'œuvre active couverte par des conventions collectives	Pourcentage (%)	SASB EM-MM-310a.1 GRI 2-30	NRP	s.o.	s.o.	54 %	54 %	69 %	64 %	66 %
Gestion du capital humain et relations de travail	Nombre de grèves et de lockouts	Nombre	SASB EM-MM-310a.2	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0	0
Gestion du capital humain et relations de travail	Durée des grèves et des lockouts	Jours	SASB EM-MM-310a.2	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0	0
Gestion du capital humain et relations de travail	Percentage of femmes employées	Pourcentage (%)	GRI 405-1	15,76 %	16 %	17 %	17 %	20 %	15 %	17 %	16 %
Gestion du capital humain et relations de travail	Pourcentage de femmes occupant des postes de direction	Pourcentage (%)	GRI 405-1	13,81 %	9 %	18 %	15 %	17 %	16 %	19 %	16 %
Gestion du capital humain et relations de travail	Pourcentage d'employés ayant un contrat à durée indéterminée	Pourcentage (%)	GRI 2-7	NRP	87 %	85 %	96 %	98 %	96 %	94 %	92 %
Gestion du capital humain et relations de travail	Pourcentage d'employés ayant un contrat temporaire	Pourcentage (%)	GRI 2-7	NRP	13 %	15 %	4 %	2 %	4 %	6 %	8 %
Gestion du capital humain et relations de travail	Taux de rotation volontaire de l'employé	Pourcentage (%)		NRP	7 %	6 %	6 %	7 %	8 %	7 %	9 %
Gestion du capital humain et relations de travail	Taux de rotation de l'employé	Pourcentage (%)	GRI 401-1	NRP	11 %	12 %	13 %	19 %	14 %	14 %	17 %
Gestion du capital humain et relations de travail	Temps de formation moyen par employé	Heures (h)	GRI 404-1	NRP	12	19	27	50	16	18	20
Gestion du capital humain et relations de travail	Cadres	Heures (h)	GRI 404-1	NRP	0	1	6	23	9	2	19
Gestion du capital humain et relations de travail	Cadre supérieur	Heures (h)	GRI 404-1	NRP	0	0	12	26	6	5	83
Gestion du capital humain et relations de travail	Direction	Heures (h)	GRI 404-1	s.o.	29	2	35	71	61	33	38
Gestion du capital humain et relations de travail	Gestion des associés	Heures (h)	GRI 404-1	NRP	32	4	78	103	40	41	72
Gestion du capital humain et relations de travail	Professionnel II	Heures (h)	GRI 404-1	NRP	34	25	42	77	30	30	39
Gestion du capital humain et relations de travail	Professionnel I	Heures (h)	GRI 404-1	NRP	10	9	25	68	16	22	26

DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
Gestion du capital humain et relations de travail	Employé de bureau / administrateur	Heures (h)	GRI 404-1	NRP	0	1	13	74	12	35	15
Gestion du capital humain et relations de travail	Opérateurs	Heures (h)	GRI 404-1	NRP	6	25	20	28	10	16	16
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Nombre de fournisseurs	Nombre	GRI 2-6	NRP	1 284	1 466	1 625	1 709	2 184	2 126	2 572
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Pourcentage de fournisseurs locaux (Zone d'influence directe - DAI)	Pourcentage (%)		5,00 %	3,58 %	3,36 %	4,26 %	6,28 %	5,95 %	7,71 %	5,79 %
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Montant dépensé auprès des fournisseurs locaux	Monnaie de référence (\$)	GRI 204-1	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	9 352 493	29 157 360	27 747 096	28 076 498
Gouvernance ESG	Pourcentage de directeurs indépendants	Pourcentage (%)	GRI 2-9	NRP	57 %	57 %	57 %	57 %	71 %	75 %	75 %
Gouvernance ESG	Pourcentage de directeurs qui sont des femmes	Pourcentage (%)	GRI 2-9	NRP	14 %	14 %	14 %	14 %	29 %	38 %	38 %
Gouvernance ESG	Pourcentage de directeurs qui sont personnes autochtones	Pourcentage (%)	GRI 2-9	NRP	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Gouvernance ESG	Pourcentage de directeurs qui sont des personnes handicapées	Pourcentage (%)	GRI 2-9	NRP	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Gouvernance ESG	Durée moyenne du mandat du conseil d'administration	Années	GRI 2-9	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	9	8	8	8
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de fournisseurs - Lindero	Nombre	GRI 2-6	NRP	s.o.	s.o.	476	547	582	643	568
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage de fournisseurs qui sont fournisseurs locaux - Lindero	Pourcentage (%)		NRP	s.o.	s.o.	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre d'employés - Lindero	Nombre	GRI 2-7	NRP	s.o.	s.o.	395	421	584	595	631
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de contractuels - Lindero	Nombre	GRI 2-8	NRP	s.o.	s.o.	584	761	444	417	495
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage d'employés issus de la communauté locale - Lindero	Pourcentage (%)		NRP	s.o.	s.o.	12 %	11 %	32 %	29 %	30 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de femmes employées - Lindero	Nombre		NRP	s.o.	s.o.	48	53	74	89	95
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage de la main-d'œuvre qui est féminine - Lindero	Pourcentage (%)		NRP	s.o.	s.o.	12 %	13 %	13 %	15 %	15 %



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Montant dépensé auprès des fournisseurs locaux - Lindero	Monnaie de référence (\$)	GRI 204-1	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	1 678 150	1 216 063	245 825	636 213
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Montant investi dans la communauté locale - Lindero	Monnaie de référence (\$)	GRI 203-1	NRP	s.o.	s.o.	191 163	252 940	452 250	259 174	584 540
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de fournisseurs - San José	Nombre	GRI 2-6	NRP	547	586	612	505	753	720	669
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage de fournisseurs qui sont fournisseurs locaux - San José	Pourcentage (%)		NRP	4 %	4 %	5 %	7 %	9 %	10 %	9 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre d'employés - San José	Nombre	GRI 2-7	NRP	393	404	429	447	716	721	664
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de contractuels - San José	Nombre	GRI 2-8	NRP	507	695	584	761	444	444	431
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage d'employés issus de la communauté locale - San José	Pourcentage (%)		NRP	48 %	49 %	47 %	48 %	58 %	57 %	58 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de femmes employées - San José	Nombre		NRP	92	99	104	117	142	148	146
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage de la main-d'œuvre qui est féminine - San José	Pourcentage (%)		NRP	23 %	25 %	24 %	26 %	20 %	21 %	22 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Montant investi dans la communauté locale - San José	Monnaie de référence (\$)	GRI 203-1	NRP	s.o.	s.o.	2 062 798	1 142 804	2 447 560	2 460 066	3 103 820
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Montant dépensé auprès des fournisseurs locaux - San José	Monnaie de référence (\$)	GRI 204-1	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	6 076 542	24 551 528	23 363 753	22 993 451
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de fournisseurs - Caylloma	Nombre	GRI 2-6	NRP	543	573	537	657	384	334	296
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage de fournisseurs qui sont fournisseurs locaux - Caylloma	Pourcentage (%)		NRP	3 %	3 %	3 %	6 %	8 %	12 %	10 %



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre d'employés - Caylloma	Nombre	GRI 2-7	NRP	355	361	358	319	333	353	348
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de contractuels - Caylloma	Nombre	GRI 2-8	NRP	753	832	723	590	882	686	738
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage d'employés issus de la communauté locale - Caylloma	Pourcentage (%)		NRP	NA	19 %	18 %	17 %	27 %	26 %	27 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de femmes employées - Caylloma	Nombre		NRP	26	29	28	34	36	44	39
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage de la main-d'œuvre qui est féminine - Caylloma	Pourcentage (%)		NRP	7 %	8 %	8 %	11 %	11 %	12 %	11 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Montant dépensé auprès des fournisseurs locaux - Caylloma	Monnaie de référence (\$)	GRI 204-1	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	3 275 951	2 334 256	2 765 583	3 039 382
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Montant investi dans la communauté locale - Caylloma	Monnaie de référence (\$)	GRI 203-1	NRP	s.o.	s.o.	735 972	1 215 777	629 397	1 122 615	969 282
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de fournisseurs - Yaramoko	Nombre	GRI 2-6	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	465	429	432
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage de fournisseurs qui sont fournisseurs locaux - Yaramoko	Pourcentage (%)		NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 %	10 %	8 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre d'employés - Yaramoko	Nombre	GRI 2-7	NRP	333	323	356	361	432	431	439
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de contractuels - Yaramoko	Nombre	GRI 2-8	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	418	457
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage d'employés issus de la communauté locale - Yaramoko	Pourcentage (%)		NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	47 %	47 %	52 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de femmes employées - Yaramoko	Nombre		NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	54	61	57



DONNÉES SUR LES PERFORMANCES ESG

FACTEUR ESG	INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	CADRE ESG	OBJECTIF 2023	2017	2018	2019	2020	2021	2022	OFFICIEL 2023
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage de la main-d'œuvre qui est féminine - Yaramoko	Pourcentage (%)		NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	13 %	14 %	13 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Montant investi dans la communauté locale - Yaramoko	Monnaie de référence (\$)	GRI 203-1	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	450 680	2 367 655	2 959 983
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Montant dépensé auprès des fournisseurs locaux - Yaramoko	Monnaie de référence (\$)	GRI 204-1	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1 055 513	1 371 933	1 316 872
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de fournisseurs - Séguéla	Nombre	GRI 2-6	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	84	242	607
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage de fournisseurs qui sont fournisseurs locaux - Séguéla	Pourcentage (%)		NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 %	4 %	2 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre d'employés - Séguéla	Nombre	GRI 2-7	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	167	245	327
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de contractuels - Séguéla	Nombre	GRI 2-8	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1 094	574
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage d'employés issus de la communauté locale - Séguéla	Pourcentage (%)		NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	32 %	48 %	44 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Nombre de femmes employées - Séguéla	Nombre		NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	13	22	30
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Pourcentage de la main-d'œuvre qui est féminine - Séguéla	Pourcentage (%)		NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	8 %	9 %	9 %
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Montant investi dans la communauté locale - Séguéla	Monnaie de référence (\$)	GRI 203-1	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	380 790	895 243
Contributions au développement durable dans les pays d'accueil	Montant dépensé auprès des fournisseurs locaux - Séguéla	Monnaie de référence (\$)	GRI 204-1	NRP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	90 580	

INDEX SASB METALS & MINING

[GRI 14.11.3, GRI 14.25.2]

SUJET	CODE INDICATEUR	PARAMÈTRE	DIVULGATION 2023
Émissions de gaz à effet de serre	SASB EM-MM-110a.1	Émissions mondiales brutes de l'étendue 1, pourcentage couvert par des réglementations limitant les émissions	88 902 tonnes (t) CO ₂ -e, 0 % couvert par des réglementations limitant les émissions
Émissions de gaz à effet de serre	SASB EM-MM-110a.2	Discussion de la stratégie ou du plan à long terme et à court terme pour gérer les émissions de l'étendue 1, des objectifs de réduction des émissions et une analyse de la performance par rapport à ces objectifs.	<p>Fortuna s'est engagée à analyser les risques et les opportunités du changement climatique sur ses activités commerciales, à intégrer les facteurs du changement climatique dans sa planification stratégique à long terme et à développer des plans d'action tactiques à court terme sur le changement climatique. Notre approche de la gestion du changement climatique est guidée par trois piliers clés, qui s'alignent sur les facteurs de changement climatique identifiés comme ayant le plus grand potentiel d'influencer la valeur de la société dans l'évaluation de la matérialité du changement climatique.</p> <p>Nous nous sommes engagés à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à court et à long terme, ainsi que d'autres objectifs liés au climat, le cas échéant. Notre principale priorité en matière de changement climatique pour 2023 était de finaliser les études et travaux détaillés nécessaires pour soutenir la fixation d'objectifs de réduction des émissions de GES, ce que nous avons fait.</p> <p>Fortuna a fixé un objectif BAU pour guider son engagement de réduction des émissions de GES. Le BAU est une mesure définie comme une réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à une prévision future d'émissions de gaz à effet de serre non atténuées où aucune mesure n'est prise pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au cours de la période définie. Fortuna s'est alignée sur un objectif BAU en reconnaissant que ses émissions de gaz à effet de serre et son profil énergétique évolueront au fil du temps en fonction de la croissance continue de ses activités et de ses affaires. Toutes les mines en exploitation de Fortuna sont couvertes par cet objectif BAU.</p> <p>Sur la base des estimations de la LoM 2022 de Fortuna, les émissions de GES des étendues 1 et 2 prévues dans le cadre du BAU en 2030 seraient de 136 500 tonnes de dioxyde de carbone (« tCO₂ »). Fortuna s'engage à réduire les émissions de GES des étendues 1 et 2 à au moins 116 000 tCO₂ en 2030, ce qui représente 20 500 tCO₂ ou 15 % d'émissions en moins par rapport aux prévisions du BAU 2030.</p> <p>Nous avons fixé les objectifs climatiques à court terme suivants pour 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensité des émissions de GES par millier de tonnes de minerai traité : 17,15 tCO₂eq/kt. Performance en dessous de l'objectif • Intensité de la consommation d'énergie par tonne de minerai traité : 0,22 GJ/t Performance en dessous de l'objectif • Consommation d'eau douce par tonne de minerai traité : 0,22 m³/t - Performance en dessous de l'objectif <p>Notre déclaration de position sur le changement climatique expose notre approche du changement climatique et nos principaux engagements en la matière.</p> <p>Voir le Tableau 10 : Risques et opportunités liés au climat de Fortuna dans la section Changement climatique et émissions de GES du rapport sur le développement durable 2023 pour un aperçu de l'approche de la société visant à atténuer les risques liés au climat et à saisir les opportunités.</p>
Qualité de l'air	SASB EM-MM-120a.1	Émissions dans l'air des polluants suivants : (1) CO (2) NOx (à l'exclusion du N2O) (3) SOx (4) Matière particulaire (PM10) (5) Mercure (Hg) (6) Plomb (Pb) (7) Composés organiques volatils (COV)	<p>Fortuna fournit des données sur les concentrations d'émissions atmosphériques.</p> <p>(1) 876,40 ug/m³ (2) 27,87 ug/m³ (3) 5,90 ug/m³ (4) 61,52 ug/m³ (5) s.o. (6) 0,02 ug/m³ (7) 0,57 ug/m³</p>



INDEX SASB METALS & MINING

SUJET	CODE INDICATEUR	PARAMÈTRE	DIVULGATION 2023
Gestion de l'énergie	SASB EM-MM-130a.1	(1) Énergie totale consommée (2) Pourcentage d'électricité du réseau (3) Pourcentage d'énergies renouvelables	(1) 1 813 244 GJ (2) 34 % (3) 15 % En 2023, la production de Fortuna a augmenté en raison de l'ajout d'une nouvelle mine en exploitation : Séguéla. Cela a entraîné une augmentation de la consommation d'énergie, de carburant et d'électricité de 2022 à 2023. En outre, il convient de noter qu'en 2021, la production de Fortuna a considérablement augmenté en raison de l'ajout de deux nouvelles mines en exploitation : Lindero et Yaramoko. Cela explique les augmentations significatives de la consommation d'énergie entre 2020 et 2021. En 2023, nous avons augmenté notre pourcentage d'énergie totale consommée qui est renouvelable à 15 % (contre 7 % en 2021). Cette augmentation s'explique par le changement de fournisseur d'électricité à Caylloma, qui propose désormais de l'électricité provenant à 100 % de sources d'énergie renouvelables.
Gestion de l'eau	SASB EM-MM-140a.1	(1) Total de l'eau prélevée (2) Total de l'eau consommée, pourcentage de chaque région présentant un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	(1) 2 621 milliers de m ³ , 0 % (2) 2 509 milliers de m ³ , 0 %
Gestion de l'eau	SASB EM-MM-140a.2	Nombre d'incidents de non-conformité liés aux permis, normes et réglementations en matière de qualité de l'eau	Zéro (0)
Gestion des déchets et des matières dangereuses	SASB EM-MM-150a.4	Poids total des déchets non minéraux générés	1 411 tonnes
Gestion des déchets et des matières dangereuses	SASB EM-MM-150a.5	Poids total des résidus produits	2 280 381 tonnes et 25 % recyclés sous forme de pâte de remplissage.
Gestion des déchets et des matières dangereuses	SASB EM-MM-150a.6	Poids total des stériles générés	8 270 314 tonnes
Gestion des déchets et des matières dangereuses	SASB EM-MM-150a.7	Poids total des déchets dangereux générés	944 tonnes
Gestion des déchets et des matières dangereuses	SASB EM-MM-150a.8	Poids total des déchets dangereux recyclés	123 tonnes
Gestion des déchets et des matières dangereuses	SASB EM-MM-150a.9	Nombre d'incidents significatifs liés à la gestion des matières et des déchets dangereux	Zéro (0)
Gestion des déchets et des matières dangereuses	SASB EM-MM-150a.10	Description des politiques et procédures de gestion des déchets et des matières dangereuses pour les opérations actives et inactives	Notre approche repose sur une évaluation de nos activités basée sur les risques. En fonction des risques identifiés, nous mettons en œuvre des normes, des programmes, des procédures et d'autres contrôles pour garantir l'atténuation des risques. Les principaux outils que nous avons développés pour la gestion des déchets et des matières dangereuses sont nos plans de gestion des déchets et les initiatives liées à la gestion des matières dangereuses. Compte tenu de l'impact potentiel sur l'environnement, la santé et la sécurité de nos employés et des communautés, la gestion des matières dangereuses est obligatoire pour nos filiales. La direction de l'entreprise établit des normes ou des lignes directrices et procède à des audits, tandis que les filiales mettent en œuvre des plans et des procédures de gestion opérationnelle au niveau local. Pour plus de détails sur les plans de gestion des déchets de Fortuna et les initiatives liées à la gestion des matières dangereuses, voir la section <u>Gestion des déchets et des matières dangereuses</u> du Rapport sur le développement durable 2023.



INDEX SASB METALS & MINING

SUJET	CODE INDICATEUR	PARAMÈTRE	DIVULGATION 2023
Impacts sur la biodiversité	SASB EM-MM-160a.1	Description des politiques et pratiques de gestion environnementale pour les sites actifs	<p>Notre Politique environnementale, approuvée par le conseil d'administration, est guidée par la norme ISO 14001:2015 relative aux systèmes de gestion de l'environnement. Elle décrit notre engagement à protéger l'environnement naturel partout où nous travaillons et notre approche de la promotion du respect de l'environnement. Plus précisément, nous nous engageons à intégrer la conservation de la biodiversité et les considérations relatives à l'aménagement du territoire à toutes les étapes du cycle de vie de l'exploitation minière, notamment en nous engageant auprès des parties prenantes externes, en respectant les zones protégées désignées et en soutenant la protection et la préservation des forêts tropicales. Nous avons pour objectif de faire certifier le système de gestion de l'environnement (SGE) de chacune de nos exploitations selon la norme ISO 14001. Nous nous engageons à intégrer les considérations relatives à la conservation de la biodiversité dans nos processus et à travailler avec d'autres parties pour apporter des informations, des connaissances et des pratiques afin d'atteindre des objectifs communs. Nous ne menons pas d'opérations d'exploration ou d'exploitation minière dans les zones protégées.</p> <p>Sur la base de nos études d'impact environnemental et de nos évaluations des risques pour la biodiversité, nous préparons des plans de gestion de la biodiversité soumis à l'approbation des autorités locales, qui décrivent l'inventaire de la biodiversité existant avant les opérations minières et établissent un plan de gestion et de surveillance. Nous surveillons les espèces végétales et animales figurant sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et les réglementations locales, le cas échéant. Les thèmes abordés par nos plans de gestion de la biodiversité comprennent les impacts écologiques et sur la biodiversité, la production de déchets, les impacts sonores, les émissions dans l'air, les rejets dans l'eau, la consommation de ressources naturelles et l'utilisation de produits chimiques dangereux.</p> <p>Tous les sites gèrent leur propre communication interne et externe sur les questions de gestion environnementale. Ces communications comprennent généralement des discussions sur la biodiversité et la gestion des ressources en eau, des campagnes de sensibilisation à l'environnement, l'éducation aux meilleures pratiques en matière de consommation d'énergie et les résultats des activités de surveillance de l'environnement.</p> <p>Nous considérons la clôture des mines non seulement comme une question de conformité ou de responsabilité environnementale, en traitant ou en évitant les impacts significatifs sur l'environnement ou le paysage, mais aussi comme une opportunité de créer de la valeur pour la société en réaffectant les sites, en créant des opportunités de génération de revenus secondaires et en créant de la valeur à long terme pour les communautés locales lorsque c'est possible. Notre approche de la clôture des mines se concentre sur l'élaboration de plans de clôture qui assurent une transition transparente entre la phase d'exploitation et la phase après la clôture, en adoptant des solutions adaptées qui respectent les réglementations locales et nationales et, le cas échéant, mettent en œuvre les meilleures pratiques et normes de l'industrie. Nous nous engageons à atteindre l'excellence technique en poursuivant des conceptions liées à la clôture qui planifient de manière optimale le démantèlement, l'enlèvement des infrastructures et le processus de restauration de l'environnement des sites. Nous nous efforçons de laisser un héritage positif durable en obtenant l'acceptation sociale des principales parties prenantes grâce à un plan de transition socio-économique visant à créer une communauté résiliente et autonome après l'exploitation minière.</p> <p>Notre approche comprend également une évaluation de nos obligations financières légales (obligations de mise hors service d'actifs ou OMSA) associées aux plans de clôture et de remise en état des actifs corporels réels sur nos sites miniers qui reflètent les perturbations actuelles, garantissant la capacité financière de fermer une mine à tout moment en cas de besoin. Les dispositions relatives à la clôture et à la remise en état sont présentées dans nos rapports financiers et nos rapports sur le développement durable.</p> <p>Pour plus de détails sur les politiques et les pratiques de gestion environnementale de Fortuna pour les sites actifs, voir les sections Impacts sur la biodiversité et Clôture de la mine du rapport sur le développement durable 2023.</p>
Impacts sur la biodiversité	SASB EM-MM-160a.2	Pourcentage de sites miniers où le drainage rocheux acide est : (1) prévu, (2) activement atténué et (3) en cours de traitement ou de restauration.	<p>Les résultats de la surveillance du drainage rocheux acide (DRA) dans nos mines en exploitation montrent que ce problème n'est pas préoccupant à l'heure actuelle, car aucune roche génératrice d'acide n'a été identifiée sur nos sites miniers. Toutefois, dans la mine Caylloma au Pérou, le dépôt de stériles de Don Luis, qui est un problème environnemental hérité de l'exploitation minière précédente, est en cours de gestion et une petite quantité d'eau acide est actuellement traitée pour le stabiliser. Il n'y a actuellement aucun impact environnemental résiduel enregistré avec le traitement en place.</p> <p>(1) 0 % (2) 20 % (3) 0 %</p>

INDEX SASB METALS & MINING

SUJET	CODE INDICATEUR	PARAMÈTRE	DIVULGATION 2023
Impacts sur la biodiversité	SASB EM-MM-160a.3	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables dans ou à proximité de sites bénéficiant d'un statut de conservation protégé ou d'un habitat d'espèces en danger	<p>Nous ne menons pas d'opérations d'exploration ou d'exploitation minière dans des zones protégées conformément aux conventions internationales. Caylloma est situé à proximité de zones présentant une grande valeur en termes de biodiversité, notamment des zones humides et des lagunes andines, qui sont considérées comme des écosystèmes fragiles en vertu de l'article 99 de la loi générale sur l'environnement du Pérou, et qui servent d'habitat à des espèces en voie de disparition. Certaines espèces protégées se trouvent sur les propriétés de Caylloma, San José, Lindero et Yaramoko.</p> <p>En poids :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) 0 % (2) 0 %
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	SASB EM-MM-210a.1	Pourcentage de (1) réserves minérales prouvées et (2) probables dans ou à proximité de zones de conflit	<p>C'est dans le cadre de ses activités en Afrique de l'Ouest que Fortuna est le plus exposé aux risques de sécurité. La situation en matière de sécurité dans le nord du Burkina Faso est généralement considérée comme instable.</p> <p>En poids :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) 0,08 % (2) 1,35 % <p>Pour plus de détails, voir la section Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones du Rapport sur le développement durable 2023.</p>
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	SASB EM-MM-210a.2	Pourcentage de (1) réserves minérales prouvées et (2) probables dans ou à proximité des terres indigènes	<p>Nos activités sont situées dans ou à proximité de territoires occupés ou revendiqués par des peuples autochtones. En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À Caylloma (Bateas), la communauté de Santa Rosa pourrait être reconnue comme autochtone par le ministère péruvien de la culture à l'avenir. • En vertu de la loi mexicaine, les municipalités entourant San José (Cuzcatlán) qui ont des systèmes de gouvernance coutumière sont reconnues par les autorités comme étant indigènes. • Lindero (Mansfield) est situé à 75 kilomètres de la communauté la plus proche, Tolar Grande, dont la plupart des habitants sont membres de la communauté indigène Kolla, officiellement reconnue. <p>Les pays d'Afrique de l'Ouest, que sont le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, ne comptent aucune communauté autochtone enregistrée.</p> <p>En poids :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) 0,23 % (2) 4,75 % <p>Pour plus de détails, voir la section Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones du Rapport sur le développement durable 2023.</p>



INDEX SASB METALS & MINING

SUJET	CODE INDICATEUR	PARAMÈTRE	DIVULGATION 2023
Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones	SASB EM-MM-210a.3	Discussion sur les processus d'engagement et les pratiques de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, de droits des populations autochtones et d'opérations dans les zones de conflit	<p>Le comité du développement durable du conseil d'administration supervise la sécurité, les droits de l'homme et les droits des peuples autochtones et le premier vice-président chargé du développement durable est responsable de la gestion des droits de l'homme, ce qui inclut les questions liées à la sécurité et aux populations autochtones. Le premier vice-président chargé du développement durable est assisté par le conseiller juridique de l'entreprise et le chef de la conformité (CCO), qui sont responsables de la conformité juridique, par les chefs d'exploitation (COO), qui sont responsables de la gestion de la sécurité, et par le vice-président chargé des ressources humaines, qui est responsable du système de gestion des ressources humaines, y compris des activités de formation. La responsabilité est également déléguée aux responsables des ressources humaines de chaque filiale, qui rendent compte à la direction des ressources humaines de l'entreprise.</p> <p>Notre politique en matière de droits de l'homme, qui est approuvée par le conseil d'administration et révisée chaque année, vise à garantir que nous respectons les droits de l'homme et que nous prévenons ou atténouissons toute violation, conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Conscients de l'importance d'améliorer notre approche des droits de l'homme, nous avons fait appel en 2022 à un consultant externe pour évaluer les lacunes de notre système de gestion des droits de l'homme. En conséquence, un comité de pilotage a été formé et comprend le PDG en tant que parrain, les directeurs des opérations de chaque région opérationnelle et le premier vice-président chargé du développement durable. Sur la base d'études de diligence raisonnable et d'évaluation des lacunes, tant au niveau des filiales que de l'entreprise, nous avons renforcé notre surveillance des droits de l'homme et cherché à garantir que nos opérations mettent en œuvre les meilleures pratiques en matière de droits de l'homme. Nous considérons qu'il s'agit d'un processus d'amélioration continue de notre système de gestion des droits de l'homme et d'un moyen proactif de gérer les problèmes potentiels en matière de droits de l'homme. Un autre élément essentiel de notre approche des droits de l'homme est la mise en œuvre d'un solide mécanisme de règlement des griefs, applicable à toutes les filiales. Ce mécanisme de règlement des griefs est conforme aux lignes directrices énoncées dans les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi qu'à d'autres bonnes pratiques du secteur, et il joue un rôle important en nous aidant à maintenir notre licence sociale d'exploitation.</p> <p>Toutes nos mines disposent d'un personnel de sécurité, dont certains sont employés directement par la société ou par des entreprises de sécurité publiques et privées externes. Les fournisseurs de sécurité sous contrat sont tenus de reconnaître et de respecter la politique de Fortuna en matière de droits de l'homme, le code de conduite et d'éthique des affaires et le code de conduite et d'éthique des fournisseurs. Tout le personnel de sécurité privé interne et externe doit recevoir une formation aux droits de l'homme conforme à la réglementation locale et/ou aux principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme.</p> <p>Pour plus de détails, y compris sur nos approches spécifiques en matière d'engagement avec les communautés autochtones, voir la section Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones du Rapport sur le développement durable 2023.</p>



INDEX SASB METALS & MINING

SUJET	CODE INDICATEUR	PARAMÈTRE	DIVULGATION 2023
Relations avec la communauté	SASB EM-MM-210b.1	Discussion sur le processus de gestion des risques et des opportunités liés aux droits et aux intérêts de la communauté	<p>Notre Politique de relations avec les communautés garantit que nos filiales s'engagent à respecter les normes les plus élevées possibles en matière de gestion sociale dans tous les domaines de nos activités, afin de conserver notre licence sociale d'exploitation et de créer de la valeur pour nos parties prenantes. Sur chaque site, nous souhaitons favoriser une approche participative des relations avec les communautés par le biais d'un dialogue respectueux qui instaure la confiance, une véritable collaboration et des relations mutuellement bénéfiques. Dans le cadre de chaque plan de relations avec les communautés, nous cherchons à formuler des stratégies et des procédures pour gérer les risques sociaux et les opportunités associés à nos activités en consultation avec les communautés locales, tout en renforçant nos contributions au développement socio-économique local.</p> <p>Nos filiales entretiennent un dialogue et un engagement permanents avec les parties prenantes de la communauté. Elles gèrent des bureaux de services communautaires locaux, travaillent en collaboration avec les autorités locales, entreprennent des activités d'engagement communautaire et participent à des événements communautaires. Elles prennent également part à des consultations et à des réunions participatives afin d'identifier et de hiérarchiser les besoins de développement des communautés.</p> <p>Les services des relations avec les communautés de nos filiales gèrent des mécanismes de règlement des griefs au niveau local par lesquels les parties prenantes externes peuvent déposer des griefs, qui sont enregistrés et contrôlés jusqu'à ce qu'ils soient résolus. En 2023, nous avons déployé une norme de gestion des griefs des parties prenantes externes sous la supervision du département juridique, applicable à toutes les filiales. L'objectif de la norme est de soutenir la mise en place d'un mécanisme de règlement des griefs efficace, formel, non judiciaire et basé sur le dialogue, afin de recevoir, gérer, répondre et s'efforcer de remédier à tous les griefs des parties prenantes externes de Fortuna, y compris les communautés voisines.</p> <p>L'objectif de la norme est de soutenir la mise en place d'un mécanisme de règlement des griefs efficace, formel, non judiciaire et basé sur le dialogue, afin de recevoir, gérer, répondre et s'efforcer de remédier à tous les griefs des parties prenantes externes de Fortuna, y compris les communautés voisines, concernant les impacts des opérations de Fortuna et de ses activités. Le siège social de Fortuna et toutes ses filiales sont tenus de mettre en œuvre et d'examiner régulièrement l'efficacité de leur(s) mécanisme(s) de règlement des griefs respectif(s), conformément aux exigences énoncées dans la norme. La norme permet de s'assurer que chaque mécanisme de règlement des griefs au niveau des filiales respecte les directives énoncées dans les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que d'autres bonnes pratiques du secteur, tout en nous aidant à maintenir notre licence sociale d'exploitation.</p> <p>Nous identifions les zones d'influence directe et indirecte de nos activités (DAI et IAI) et les utilisons pour donner la priorité à l'emploi et aux achats locaux et pour mesurer notre efficacité. Nos filiales recrutent en priorité des candidats à l'emploi et des fournisseurs issus de la DAI, puis de l'IAI. Nous offrons également aux petites entreprises locales la possibilité de devenir des fournisseurs.</p> <p>Nos plans de relations avec les communautés comprennent des programmes sociaux et des projets d'investissement social. Nous nous engageons à travailler avec les organisations communautaires, les gouvernements locaux et les fournisseurs locaux afin d'identifier les besoins de la communauté et de fournir des avantages durables aux communautés dans nos zones d'influence directes et indirectes.</p> <p>Pour plus de détails sur l'approche de la gestion des risques et des opportunités associés aux communautés, voir la section Relations avec les communautés du Rapport sur le développement durable 2023.</p>
Relations avec la communauté	SASB EM-MM-210b.2	Nombre et durée des retards non techniques	En 2023, nous n'avons pas connu de retard non technique.
Relations de travail	SASB EM-MM-310a.1	Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par des conventions collectives	55 % des employés sont couverts par des conventions collectives.
Relations de travail	SASB EM-MM-310a.2	Nombre et durée des grèves et des lockouts	Zéro (0) grèves et lockouts d'une durée de zéro (0) jours. Fortuna a signalé un blocus illégal à San José en mai 2023, qui est considéré comme une grève et donc exclu de l'étendue de l'indicateur, conformément à la définition du SASB.



INDEX SASB METALS & MINING

SUJET	CODE INDICATEUR	PARAMÈTRE	DIVULGATION 2023
Santé et sécurité des effectifs	SASB EM-MM-320a.1	(1) Taux d'incidence global MSHA, (2) taux d'accidents mortels, (3) taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) et (4) nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés à temps plein et (b) les employés contractuels	(1) Taux d'incidence global MSHA (a) 0,21 (b) 0,7 (2) Taux d'accidents mortels (a) 0,00 (b) 0,03 (3) Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) (a) 1,38 (b) 1,65 (4) Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence (a) 40,89 heures (b) 16,04 heures
Éthique et transparence des affaires	SASB EM-MM-510a.1	Description du système de gestion pour la prévention de la corruption et des pots-de-vin tout au long de la chaîne de valeur	<p>Notre Code de conduite et d'éthique des affaires, approuvé par le conseil d'administration, définit les principes régissant notre comportement. Le comité d'audit du conseil d'administration en assure la surveillance et le chef du service de la conformité (CCO) est responsable de sa mise en œuvre. Notre Politique de lutte contre la corruption, approuvée par le conseil d'administration, porte notamment sur les pots-de-vin, la corruption, le blanchiment d'argent, les paiements de facilitation, les cadeaux et les contributions communautaires et politiques. Le comité de gouvernance d'entreprise et des nominations du conseil d'administration assure la surveillance et le CCO est responsable de la gestion de la mise en œuvre de cette politique. Le CCO a nommé des responsables nationaux et régionaux de la conformité (DCO) en Argentine, au Mexique, au Pérou et en Afrique de l'Ouest pour aider à garantir le respect de la politique dans les juridictions locales. Tout employé qui connaît ou soupçonne une violation du code doit la signaler par l'intermédiaire de notre canal de dénonciation. Les rapports sont traités de manière strictement confidentielle et les représailles à l'encontre des dénonciateurs ne sont pas tolérées.</p> <p>Un exemplaire de la politique de lutte contre la corruption est remis à tous les nouveaux employés et à tous les partenaires, agents, consultants et autres parties contractantes qui interagissent avec des fonctionnaires en notre nom. Nous organisons des formations spécialisées sur cette politique à l'intention de la direction et des employés cibles. Ces derniers doivent certifier chaque année qu'ils ont respecté la politique de lutte contre la corruption et qu'ils n'ont pas connaissance de violations potentielles de la part d'autres personnes. En outre, tous les directeurs et employés sont formés à la lutte contre la corruption dans le cadre de la formation annuelle à l'éthique. Les employés qui ont connaissance d'une violation potentielle de la politique doivent la signaler à leur supérieur hiérarchique ou au CCO dans les plus brefs délais. Le superviseur ou le directeur qui reçoit un rapport doit immédiatement communiquer l'information au CCO par l'intermédiaire du canal de dénonciation. Les employés peuvent également faire un rapport anonyme par l'intermédiaire du canal de dénonciation. Chaque année, le CCO demande aux responsables de la conformité des filiales, aux directeurs et aux directeurs financiers et administratifs de confirmer l'efficacité de la politique. Le CCO doit signaler au président du comité d'audit toutes les violations potentielles de la politique ou des lois anti-corruption applicables. Le comité d'audit, en consultation avec le CCO, détermine la manière d'enquêter sur le rapport et veille à ce qu'il y ait un suivi approprié jusqu'à ce que la question ait été résolue de manière satisfaisante. Le CCO dirige l'enquête et rend compte directement au comité d'audit. Le CCO et le comité d'audit peuvent demander un avis externe, si nécessaire. Les cas sont signalés au conseil d'administration par l'intermédiaire du comité d'audit. Chaque année, le CCO demande aux responsables de la conformité des filiales, aux directeurs et aux responsables financiers et administratifs de confirmer l'efficacité de la politique.</p> <p>Nous disposons d'un canal de dénonciation pour les questions et les plaintes des employés et des autres parties prenantes concernant des violations potentielles de nos politiques d'entreprise, y compris le code de conduite et d'éthique des affaires, et notamment la politique de lutte contre la corruption. Les signalements peuvent être faits en personne auprès d'un superviseur/directeur, par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique d'urgence ouverte 24 heures sur 24 ou par le biais du site web du canal. Le canal est présenté aux employés au cours du processus d'intégration et est souligné dans la formation annuelle sur le code d'éthique et de conduite des affaires. Nous avons également pris des mesures pour mieux faire connaître ce canal aux contractuels et aux consultants, ce qui a entraîné une augmentation de son utilisation, plus de la moitié des rapports enregistrés provenant de non-employés.</p> <p>Dans le cadre de la préparation de nos états financiers consolidés audités, des audits externes annuels sont réalisés par des cabinets comptables de renommée internationale. Ces audits vérifient également que le canal de dénonciation est actif et fonctionne correctement.</p> <p>Pour plus de détails sur le système de gestion de Fortuna pour la prévention de la corruption et des pots-de-vin tout au long de la chaîne de valeur, voir la section Éthique et transparence des affaires du Rapport sur le développement durable 2023.</p>
Éthique et transparence des affaires	SASB EM-MM-510a.2	Production dans les pays qui occupent les 20 derniers rangs de l'Indice de perception de la corruption de Transparency International	0 tonnes vendables Aucune de nos productions n'est réalisée dans des pays situés dans les 20 derniers rangs de l'indice de perception de la corruption 2023.

INDEX SASB METALS & MINING

SUJET	CODE INDICATEUR	PARAMÈTRE	DIVULGATION 2023
Gestion et installations de stockage des résidus	SASB EM-MM-540a.1	Tableau d'inventaire des installations de stockage de résidus : (1) le nom de l'installation, (2) l'emplacement, (3) le statut de propriété, (4) le statut opérationnel, (5) la méthode de construction, (6) la capacité de stockage maximale autorisée, (7) la quantité actuelle de résidus stockés, (8) la classification des conséquences, (9) de la plus récente évaluation technique indépendante, (10) les conclusions matérielles, (11) les mesures d'atténuation, (12) l'EPRP spécifique au site	<p>Le tableau 9 de l'installation de stockage des résidus de Fortuna se trouve dans la section Gestion des installations de stockage des résidus du Rapport sur le développement durable 2023.</p>
Gestion et installations de stockage des résidus	SASB EM-MM-540a.2	Résumé des systèmes de gestion des résidus et de la structure de gouvernance utilisés pour contrôler et maintenir la stabilité des installations de stockage des résidus	<p>Le comité de développement durable du conseil d'administration supervise la gestion des résidus et le premier vice-président chargé du développement durable, qui rend compte au directeur général, est responsable de la gestion des résidus au niveau exécutif en tant que cadre responsable (AE).</p> <p>Le directeur de l'entreprise de la géotechnique, des résidus et de l'eau, en tant qu'ingénieur responsable de l'installation de traitement des résidus (CRTFE), supervise les projets de parc à résidus et fournit des conseils techniques aux opérations pour toutes les questions relatives à l'eau et aux résidus.</p> <p>Tous les sites d'exploitation ont nommé un ingénieur responsable du parc à résidus (RTFE) et un RTFE adjoint. Des ingénieurs de référence (EOR) issus de sociétés de conseil réputées assurent la conception, la construction et l'évaluation des performances, le soutien opérationnel, les rapports annuels de performance et les dossiers de construction de nos installations de stockage de résidus. Les EOR visitent nos sites d'exploitation au moins une fois par an. Un comité indépendant d'examen des résidus (Independent Tailings Review Board - ITRB) fournit un examen indépendant de haut niveau de la planification, du choix du site, de la conception, de la construction, de l'exploitation, de la maintenance, de la surveillance, des performances et de la gestion des risques pour le cycle de vie de l'installation de stockage de résidus. L'ITRB fournit des conseils techniques non contraignants sur les aspects techniques et de gouvernance. Les chefs de pays/directeurs généraux sont responsables de la gestion des résidus au niveau du site. Ces postes rendent compte au vice-président des opérations et/ou aux directeurs des opérations (COO) d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique latine, qui dépendent du PDG.</p> <p>Trois politiques, approuvées par le conseil d'administration, régissent la gestion des installations de stockage de résidus : La Politique environnementale, la Politique en matière de santé et de sécurité et la Politique en matière de relations avec les communautés. La déclaration de position décrit les engagements de l'entreprise en matière de gestion sûre des résidus, les progrès réalisés dans la mise en œuvre des directives GITSM et les plans futurs pour assurer une mise en œuvre proactive des directives GITSM.</p> <p>Au cours des deux dernières années, nous avons mis à jour notre norme technique sur les TSF, initialement basée sur le CDA, et développé deux normes supplémentaires pour soutenir la mise en œuvre de GITSM : La norme de gouvernance des TSF et la norme sociale des TSF. L'objectif de la norme technique est de fournir des exigences techniques spécifiques et des conseils pour garantir une gestion sûre des installations de stockage des résidus dans les filiales de Fortuna, en définissant le travail technique minimum à effectuer, les rôles et les responsabilités ainsi que les processus et les outils de gestion globale pour la conception, la planification, la conception, la construction initiale, l'exploitation et la construction continue, la clôture provisoire, la clôture et la post-clôture des infrastructures de stockage des résidus.</p> <p>L'objectif de la norme sociale est de définir les exigences sociales minimales en matière de gestion des résidus qui doivent être respectées par les projets et les opérations de Fortuna. Les attentes en matière de performance sont établies pour les TSF à chaque étape de leur cycle de vie, conformément à la norme technique des TSF et à la norme de gouvernance des TSF.</p> <p>Pour plus de détails, voir la section Gestion des installations de stockage des résidus dans le Rapport de développement durable 2023.</p>



INDEX SASB METALS & MINING

SUJET	CODE INDICATEUR	PARAMÈTRE	DIVULGATION 2023												
Gestion et installations de stockage des résidus	SASB EM-MM-540a.3	Approche de l'élaboration de plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence (EPRP) pour les installations de stockage de résidus miniers	<p>Toutes nos mines en exploitation disposent d'un plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence (EPRP) et s'entraînent régulièrement à faire face aux situations d'urgence. Nos plans détaillés de préparation et d'intervention en cas d'urgence comprennent des éléments de risque plus importants sur ce qu'il faut faire en cas d'accidents miniers, d'usine ou de maintenance, de déversements environnementaux ou d'un problème imprévu avec nos installations de stockage de résidus. Les EOR fournissent des plans détaillés, spécifiques à chaque site, élaborés pour identifier les dangers des TSF et évaluer la capacité interne et externe à y répondre. Les opérations se préparent et s'entraînent aux situations d'urgence et à la manière d'y répondre tous les deux ans pour les TSF dont la classification des conséquences est « élevée ou supérieure » et tous les cinq ans pour les TSF dont la classification est « importante ou inférieure ». Les EPRP et les manuels OMS sont également mis à jour chaque année.</p> <p>Les niveaux d'urgence et les protocoles de communication, ainsi que nos EPRP détaillés, sont partagés et communiqués selon les besoins avec nos employés, nos contractuels, les agences du secteur public, les premiers intervenants, les autorités locales et les institutions, afin d'assurer la transparence et d'améliorer le temps de réponse en cas de besoin. Notre EPRP sera mis à jour conformément aux lignes directrices de la GISTM.</p> <p>Pour plus de détails, voir la section Gestion des installations de stockage des résidus dans le Rapport de développement durable 2023.</p>												
Indicateurs d'activité	SASB EM-MM-000.A	Production de (1) minéraux métalliques et (2) produits métalliques finis	<p>En 2023, la production de minéraux métalliques de Fortuna était de 8 818 322 tonnes vendables. La production de 2023 par type de produit est également incluse ci-dessous.</p> <table> <tbody> <tr> <td>Argent</td> <td>Moz</td> <td>5,88</td> </tr> <tr> <td>Or</td> <td>Koz</td> <td>326,64</td> </tr> <tr> <td>Plomb</td> <td>Mlb</td> <td>40,85</td> </tr> <tr> <td>Zinc</td> <td>Mlb</td> <td>55,06</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour plus de détails sur la société, voir la section À propos de Fortuna Silver Mines dans le Rapport sur le développement durable 2023.</p>	Argent	Moz	5,88	Or	Koz	326,64	Plomb	Mlb	40,85	Zinc	Mlb	55,06
Argent	Moz	5,88													
Or	Koz	326,64													
Plomb	Mlb	40,85													
Zinc	Mlb	55,06													
Indicateurs d'activité	SASB EM-MM-000.B	Nombre total d'employés, pourcentage de contractuels	5 185 employés, 52 % de contractuels												

INDEX TCFD

La TCFD a élaboré un cadre pour aider les entreprises publiques et d'autres organisations à divulguer plus efficacement les risques et les opportunités liés au climat. Nous avons présenté les informations applicables issues des recommandations de la TCFD, car ce cadre s'est imposé comme le cadre privilégié par les investisseurs pour la divulgation d'informations liées au climat.

CATÉGORIE	RECOMMANDATION	INFORMATIONS RECOMMANDÉES JUSTIFICATIVES	EMPLACEMENT
Gouvernance	Divulguer la gouvernance de l'organisation en ce qui concerne les risques et les opportunités liés au climat.	(a) Décrire la surveillance par le conseil d'administration des risques et opportunités liés au climat.	<u>Gouvernance</u> <u>Surveillance du changement climatique par le conseil d'administration</u>
		(b) Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat.	<u>Gouvernance</u> <u>Responsabilité des cadres supérieurs for Changement climatique</u>
Stratégie	Divulguer les impacts réels et potentiels des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation lorsque ces informations sont significatives.	(a) Décrire les risques et les opportunités liés au climat que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme.	<u>Stratégie</u> <u>Risques et opportunités</u>
		(b) Décrire l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation	<u>Stratégie</u> <u>Déclaration de position sur le changement climatique</u> <u>Stratégie sur le changement climatique</u> <u>Efforts d'atténuation du changement climatique</u>
		(c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2°C ou moins.	<u>Stratégie</u> <u>Risques et opportunités</u>
Gestion des risques	Indiquer comment l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés au climat.	(a) Décrire les processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat mis en place par l'organisation.	<u>Gestion des risques</u>
		(b) Décrire les processus de gestion des risques liés au climat mis en place par l'organisation.	<u>Gestion des risques</u>
		(c) Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'organisation.	<u>Gestion des risques</u>
Indicateurs et objectifs	Divulguer les indicateurs et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les opportunités liés au climat.	(a) Indiquer les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	<u>Indicateurs et objectifs</u> <u>Indicateurs liés au climat</u>
		(b) Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des étendues 1, 2 et, le cas échéant, 3, ainsi que les risques qui y sont liés.	<u>Indicateurs et objectifs</u> <u>Tableau 10 : Indicateurs liés au climat</u>
		(c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et les opportunités liés au climat, ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces objectifs.	<u>Indicateurs et objectifs</u> <u>Objectifs liés au climat</u>

INDEX DU CONTENU GRI

Déclaration d'utilisation	Fortuna Silver Mines a rapporté les informations citées dans cet indice du contenu des GRI pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se référant aux normes GRI.	
GRI 1 utilisé	GRI 1 : Base 2021	
NORME GRI	DIVULGATION	EMPLACEMENT
GRI 2 : Informations générales 2021	2-1 Détails organisationnels	À propos de Fortuna Silver Mines - Notre société
	2-2 Entités incluses dans le rapport de développement durable de l'organisation	Introduction - À propos de ce rapport
	2-3 Période de rapport, fréquence et point de contact	Introduction - À propos de ce rapport
	2-4 Réitérations de l'information	Annexe A : Réitérations des informations du Rapport sur le développement durable 2022
	2-5 Assurance externe	Introduction - À propos de ce rapport
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations commerciales	À propos de Fortuna Silver Mines - Notre société À propos de Fortuna Silver Mines - Nos activités À propos de Fortuna Silver Mines - Notre exploration Gestion de la chaîne d'approvisionnement - Pourquoi est-ce important pour Fortuna ?
	2-7 Employés	Gestion du capital humain et relations de travail - Notre performance
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas employés	Gestion du capital humain et relations de travail - Notre performance
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance ESG - Supervision ESG Gouvernance ESG - Comités du conseil d'administration Gouvernance ESG - Diversité du conseil d'administration
	2-10 Nomination et sélection de l'organe supérieur de gouvernance	Gouvernance ESG - Diversité du conseil d'administration Circulaire d'information de la direction
	2-11 Président de l'organe supérieur de gouvernance	Circulaire d'information de la direction
	2-12 Rôle de l'organe supérieur de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts	Gouvernance ESG - Supervision ESG Gouvernance ESG - Comités du conseil d'administration
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Gouvernance ESG - Gestion ESG
	2-14 Rôle de l'organe supérieur de gouvernance dans l'établissement de rapports sur le développement durable	Introduction - À propos de ce rapport Charte du comité pour le développement durable
	2-15 Conflits d'intérêts	Code de conduite et d'éthique des affaires et politique de dénonciation
	2-16 Communication des problèmes critiques	Code de conduite et d'éthique des affaires et politique de dénonciation Éthique et transparence des affaires - Notre approche



INDEX DU CONTENU GRI

NORME GRI	DIVULGATION	EMPLACEMENT
GRI 2 : Informations générales 2021	2-17 Connaissance collective de l'organe supérieur de gouvernance	Gouvernance ESG - Supervision ESG Circulaire d'information de la direction
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe supérieur de gouvernance	Circulaire d'information de la direction
	2-19 Politiques de rémunération	Gouvernance ESG - Rémunération des cadres Circulaire d'information de la direction
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Circulaire d'information de la direction
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	Non rapporté
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Messages de l'entreprise et réalisations clés - Message de notre président et directeur général Messages de l'entreprise et réalisations clés - Message de notre conseil d'administration Messages de l'entreprise et réalisations clés - Message de notre premier vice-président chargé du développement durable
	2-23 Engagements politiques	Notre cadre de développement durable Pour chaque facteur ESG matériel, il y a une section « Politiques » qui résume les politiques applicables de la société. Gouvernance ESG - Politiques ESG
	2-24 Intégrer les engagements politiques	Notre cadre de développement durable Pour chaque facteur ESG matériel, il y a une section « Politiques » qui résume les politiques applicables de la société. Gouvernance ESG - Politiques ESG
	2-25 Processus d'atténuation des impacts négatifs	Relations avec la communauté - Mécanismes de griefs
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et d'exprimer des préoccupations	Éthique et transparence des affaires - Notre approche
	2-27 Respect des lois et règlements	Le rapport sur le développement durable 2023 comprend une section pour chaque facteur ESG matériel qui donne un aperçu de l'approche de la société en matière de conformité aux lois et réglementations et rend compte de la performance.
	2-28 Associations de membres	Éthique et transparence des affaires - Notre approche
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Facteurs ESG matériels - Évaluation de la matérialité de l'ESG
	2-30 Conventions collectives	Gestion du capital humain et relations de travail - Pourquoi est-ce important pour Fortuna ? Gestion du capital humain et relations de travail - Notre performance



INDEX DU CONTENU GRI

NORME GRI	DIVULGATION	EMPLACEMENT
GRI 3 : Sujets matériels 2021	3-1 Processus de détermination des sujets matériels 3-2 Liste des sujets matériels 3-3 Gestion des sujets matériels	Facteurs ESG matériels - Évaluation de la matérialité de l'ESG Facteurs ESG matériels - Évaluation de la matérialité de l'ESG Le rapport sur le développement durable 2023 comprend une section pour chaque facteur ESG matériel : <ul style="list-style-type: none">• Importance pour Fortuna (y compris les impacts négatifs et positifs potentielles)• Gouvernance et responsabilité (y compris les politiques applicables)• Engagements et objectifs• Mesures prises pour gérer le sujet• Performance
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et services soutenus	Relations avec la communauté - Notre approche Relations avec la communauté - Notre performance Chaque section sur les contributions au développement durable dans nos pays d'accueil comprend le montant de l'investissement social.
GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement 2016	204-1 Proportion des dépenses effectuées auprès de fournisseurs locaux	Chaque section sur les contributions au développement durable dans nos pays d'accueil comprend le montant dépensé auprès de fournisseurs locaux et le pourcentage de fournisseurs locaux Gestion de la chaîne d'approvisionnement - Notre performance comprend des données supplémentaires relatives à la chaîne d'approvisionnement.
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-2 Communication et formation sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption 205-3 Incidents de corruption confirmés et mesures prises	Éthique et transparence des affaires - Notre approche Éthique et transparence des affaires - Notre performance
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation 302-3 Intensité énergétique	Gestion de l'énergie - Notre performance comprend nos données relatives à l'énergie Gestion de l'énergie - Notre performance comprend nos données relatives à l'énergie
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-2 Gestion des impacts liés aux rejets d'eau 303-3 Prélèvement d'eau 303-4 Rejets d'eau 303-5 Consommation d'eau	Gestion de l'eau - Notre approche Gestion de l'eau - Notre performance comprend nos données relatives à l'eau Gestion de l'eau - Notre performance comprend nos données relatives à l'eau Gestion de l'eau - Notre performance comprend nos données relatives à l'eau
GRI 304 : Biodiversité 2016	304-1 Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des zones protégées ou adjacentes à celles-ci et zones de grande valeur en termes de biodiversité en dehors des zones protégées 304-3 Habitats protégés ou restaurés	Impacts sur la biodiversité - Nos performances comprend nos données relatives à la biodiversité Impacts sur la biodiversité - Nos performances comprend nos données relatives à la biodiversité



INDEX DU CONTENU GRI

NORME GRI	DIVULGATION	EMPLACEMENT
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (étendue 1)	Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre - Indicateurs et objectifs comprend nos données sur les émissions de gaz à effet de serre.
	305-2 Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (étendue 2)	Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre - Indicateurs et objectifs comprend nos données sur les émissions de gaz à effet de serre.
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (étendue 3)	À l'heure actuelle, nous ne mesurons pas les émissions de l'étendue 3 associées aux activités de notre chaîne de valeur lorsque nous ne possédons pas ou ne contrôlons pas la source d'émissions.
	305-4 Intensité des émissions de GES	Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre - Indicateurs et objectifs comprend nos données sur les émissions de gaz à effet de serre.
	305-7 Oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques importantes	Qualité de l'air - Notre performance comprend nos données sur les émissions atmosphériques.
GRI 306 : Déchets 2020	306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	La gestion des déchets et des matières dangereuses - Pourquoi est-ce important pour Fortuna comprend une vue d'ensemble de nos principales sources de déchets.
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Gestion des déchets et des matières dangereuses - Notre approche
	306-3 Déchets générés	Gestion des déchets et des matières dangereuses - Notre performance comprend nos données relatives aux déchets.
	306-4 Déchets détournés de l'élimination	Gestion des déchets et des matières dangereuses - Notre performance comprend nos données relatives aux déchets.
	306-5 Déchets orientés vers l'élimination	Gestion des déchets et des matières dangereuses - Notre performance comprend nos données relatives aux déchets.
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Embauches de nouveaux employés et rotation du personnel	Gestion du capital humain et relations de travail - Notre performance
	401-2 Avantages accordés aux employés à temps plein qui ne sont pas accordés aux employés temporaires ou à temps partiel	Gestion du capital humain et relations de travail - Notre approche
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Santé et sécurité des effectifs - Notre approche
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquêtes sur les incidents	Santé et sécurité des effectifs - Notre approche
	403-4 Participation, consultation et communication des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	Santé et sécurité des effectifs - Gouvernance et responsabilité
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Santé et sécurité des effectifs - Notre approche
	403-9 Accidents du travail	Santé et sécurité des effectifs - Nos performances contient nos données relatives à la santé et à la sécurité.
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Gestion du capital humain et relations de travail - Notre performance
GRI 405 : Diversité et égalité des opportunités 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	
	Gestion du capital humain et relations de travail - Engagements et objectifs comprend des données sur la diversité de la main-d'œuvre. Gouvernance ESG - Diversité du conseil d'administration comprend des données sur la diversité des organes de gouvernance.	



INDEX DU CONTENU GRI

NORME GRI	DIVULGATION	EMPLACEMENT
GRI 406 : Non-discrimination 2016	406-1 Incidents de discrimination et mesures correctives prises	Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones - Notre performance
GRI 407 : Liberté d'association et de négociation collective 2016	407-1 Opérations et fournisseurs dans lesquels le droit à la liberté d'association et à la négociation collective peut être menacé	Gestion du capital humain et relations de travail - Pourquoi est-ce important pour Fortuna ?
GRI 408 : Travail des enfants 2016	408-1 Opérations et fournisseurs exposés à un risque important d'incidents liés au travail des enfants	Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones - Notre performance
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016	409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail forcé ou obligatoire	Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones - Notre performance
GRI 410 : Pratiques de sécurité 2016	410-1 Personnel de sécurité formé aux politiques et procédures en matière de droits de l'homme	Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones - Notre approche et notre performance
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016	411-1 Incidents de violations des droits des peuples autochtones	Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones - Notre performance
GRI 413 : Communautés locales 2016	413-1 Opérations avec engagement des communautés locales, évaluations d'impact et programmes de développement	Relations avec la communauté - Notre approche
	413-2 Opérations ayant des impacts négatifs importants, réels ou potentiels sur les communautés locales	Relations avec la communauté - Notre approche
GRI 14 : Secteur minier 2024	14.2.1 Adaptation et résilience au climat - Gestion des sujets matériels	Changement climatique et émissions de GES - Stratégie
	14.5.4 Déchets - déchets générés	Gestion des déchets et des matières dangereuses - Notre performance
	14.6.1 Résidus - Gestion des sujets matériels	Gestion des installations de stockage et de traitement des résidus - Notre approche
	14.6.2 Résidus - Divulgations sectorielles supplémentaires	Gestion des installations de stockage et de traitement des résidus - Pourquoi est-ce important pour Fortuna ?
	14.8.1 Clôture et réhabilitation - Gestion des sujets matériels	Clôture des mines - Notre approche
	14.8.4 Clôture et réhabilitation - Divulgations sectorielles supplémentaires	Clôture des mines - Notre performance
	14.8.6 Clôture et réhabilitation - Divulgations sectorielles supplémentaires	Biodiversité - Notre performance
	14.8.8 Clôture et réhabilitation - Divulgations sectorielles supplémentaires	Clôture des mines - Notre performance
	14.11.3 Droits des peuples autochtones - Divulgations sectorielles supplémentaires	Indice du Contenu SASB METALS & MINING
	14.15.2 Gestion des incidents critiques - Déversements importants	Chaque section sur les contributions au développement durable dans nos pays d'accueil indique le nombre de déversements importants.
	14.15.3 Gestion des incidents critiques - Divulgations sectorielles supplémentaires	Gestion des déchets et des matières dangereuses - Notre performance
	14.25.2 Zones touchées par un conflit ou à haut risque - Divulgations sectorielles supplémentaires	Indice du Contenu SASB METALS & MINING

ANNEXE A : CORRECTION DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022 [GRI 2-4]

TEXTE SR 2022	AMENDEMENT	EXPLICATION
<p>À la page 29, nous avons déclaré :</p> <p>NOTRE PERFORMANCE - FIGURE 7 : TOTAL DE L'EAU DOUCE PRÉLEVÉE ET CONSOMMÉE</p> <p>Total de l'eau douce prélevée (2022) = 2 123 thousand m³</p>	<p>L'amendement de la page 29 serait comme suit :</p> <p>NOTRE PERFORMANCE - FIGURE 7 : TOTAL DE L'EAU DOUCE PRÉLEVÉE ET CONSOMMÉE</p> <p>Total de l'eau douce prélevée (2022) = 2 180 thousand m³</p>	<p>Le chiffre de 2022 a été calculé avec une formule erronée</p>
<p>À la page 41, nous avons déclaré :</p> <p>TABLEAU 11 : INDICATEURS ET OBJECTIFS LIÉS AU CLIMAT</p> <p>OPPORTUNITÉS D'EFFICACITÉ DES RESSOURCES / Total de l'eau douce prélevée (2022) = 1 687 milliers de m³</p>	<p>L'amendement de la page 41 serait comme suit :</p> <p>TABLEAU 11 : INDICATEURS ET OBJECTIFS LIÉS AU CLIMAT</p> <p>OPPORTUNITÉS D'EFFICACITÉ DES RESSOURCES / Total de l'eau douce prélevée (2022) = 2 180 milliers de m³</p>	
<p>À la page 114, nous avons déclaré :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p>Gestion de l'eau / Total de l'eau douce prélevée (2022) = 1 687 milliers de mètres cubes (m³)</p>	<p>L'amendement de la page 114 serait comme suit :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p>Gestion de l'eau / Total de l'eau douce prélevée (2022) = 2 180 milliers de mètres cubes (m³)</p>	
<p>À la page 125, nous avons déclaré :</p> <p>INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING</p> <p>Gestion de l'eau / (1) Total de l'eau douce prélevée = (1) 1 687 milliers de m³, 21 %.</p>	<p>L'amendement de la page 125 serait comme suit :</p> <p>INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING</p> <p>Gestion de l'eau / (1) Total de l'eau douce prélevée = (1) 2 180 milliers de m³, 21 %.</p>	

ANNEXE A : CORRECTION DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

TEXTE SR 2022	AMENDEMENT	EXPLICATION
À la page 41, nous avons déclaré : <i>TABLEAU 11 : INDICATEURS ET OBJECTIFS LIÉS AU CLIMAT RISQUES POLITIQUES ET JURIDIQUES / Émissions absolues de GES de l'étendue 1 (2022) = 80 972 tCO₂e</i>	L'amendement de la page 41 serait comme suit : <i>TABLEAU 11 : INDICATEURS ET OBJECTIFS LIÉS AU CLIMAT RISQUES POLITIQUES ET JURIDIQUES / Émissions absolues de GES de l'étendue 1 (2022) = 81 015 tCO₂e</i>	Notre mine San José a mis à jour ses valeurs calorifiques nettes (NCV) des combustibles 2022 fixées par le gouvernement local qui les a produites. Nous avons également corrigé certains facteurs d'émission des combustibles 2022 dans notre système de données, ce qui a eu un impact sur nos indicateurs d'émissions de GES de l'étendue 1 et globales, et d'intensité de la production d'émissions de GES.
À la page 115, nous avons déclaré : <i>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG Changement climatique et émissions de GES / Émissions mondiales brutes de l'étendue 1 = 80 972 tonnes métriques (t) CO₂-e</i>	L'amendement de la page 115 serait comme suit : <i>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG Changement climatique et émissions de GES / Émissions mondiales brutes de l'étendue 1 = 81 015 tonnes métriques (t) CO₂-e</i>	
À la page 124, nous avons déclaré : <i>INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING Émissions de gaz à effet de serre / Émissions mondiales brutes de l'étendue 1, pourcentage couvert par une réglementation limitant les émissions = 80 972 tonnes métriques (t) de CO₂-e, 0 % couvert par une réglementation limitant les émissions.</i>	L'amendement de la page 124 serait comme suit : <i>INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING Émissions de gaz à effet de serre / Émissions mondiales brutes de l'étendue 1, pourcentage couvert par une réglementation limitant les émissions = 81 015 tonnes métriques (t) de CO₂-e, 0 % couvert par une réglementation limitant les émissions.</i>	
À la page 132, nous avons déclaré : <i>INDICE DU CONTENU DES RECOMMANDATIONS DE LA TCFD (SUITE) INDICATEURS ET OBJECTIFS / b) Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des étendues 1, 2 et, le cas échéant, de l'étendue 3, ainsi que les risques qui y sont liés = Émissions de GES de l'étendue 1: 80 972</i>	L'amendement de la page 132 serait comme suit : <i>INDICE DU CONTENU DES RECOMMANDATIONS DE LA TCFD (SUITE) INDICATEURS ET OBJECTIFS / b) Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des étendues 1, 2 et, le cas échéant, de l'étendue 3, ainsi que les risques qui y sont liés = Émissions de GES de l'étendue 1: 81 015</i>	



ANNEXE A : CORRECTION DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

TEXTE SR 2022	AMENDEMENT	EXPLICATION
<p>À la page 115, nous avons déclaré :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p><i>Changement climatique et émissions de GES / Intensité des émissions de GES par production d'argent = 19,79 tonnes métriques (t) CO₂-e / oz</i></p>	<p>L'amendement de la page 115 serait comme suit :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p><i>Changement climatique et émissions de GES / Intensité des émissions de GES par production d'argent = 19,80 tonnes métriques (t) CO₂-e / oz</i></p>	<p>Notre mine San José a mis à jour ses valeurs calorifiques nettes (NCV) des combustibles 2022 fixées par le gouvernement local qui les a produites. Nous avons également corrigé certains facteurs d'émission des combustibles 2022 dans notre système de données, ce qui a eu un impact sur nos indicateurs d'émissions de GES de l'étendue 1 et globales, et d'intensité de la production d'émissions de GES.</p>
<p>À la page 47, nous avons déclaré :</p> <p>NOTRE PERFORMANCE - TABLEAU 14 : INTENSITÉ DES ÉMISSIONS ATMOSPHERIQUES DE FORTUNA</p> <p><i>Émissions de matière particulaire (PM10) par production = (2022) 45,68 ug/m³</i></p>	<p>L'amendement de la page 47 serait comme suit :</p> <p>NOTRE PERFORMANCE - TABLEAU 14 : INTENSITÉ DES ÉMISSIONS ATMOSPHERIQUES DE FORTUNA</p> <p><i>Émissions de matière particulaire (PM10) par production = (2022) 53,14 ug/m³</i></p>	<p>Nous avons corrigé la formule pour calculer la moyenne consolidée des émissions de polluants atmosphériques générées.</p>
<p>À la page 116, nous avons déclaré :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p><i>Qualité de l'air / Émissions de matière particulaire par production (PM10) (2022) = 45,68 ug/m³</i></p>	<p>L'amendement de la page 116 serait comme suit :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p><i>Qualité de l'air / Émissions de matière particulaire par production (PM10) (2022) = 53,14 ug/m³</i></p>	
<p>À la page 124, nous avons déclaré :</p> <p>INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING</p> <p><i>Qualité de l'air / 4) Matière particulaire (PM10) = (4) (4) 45,68 ug/m³</i></p>	<p>L'amendement de la page 124 serait comme suit :</p> <p>INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING</p> <p><i>Qualité de l'air / 4) Matière particulaire (PM10) = (4) (4) 53,14 ug/m³</i></p>	

ANNEXE A : CORRECTION DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

TEXTE SR 2022	AMENDEMENT	EXPLICATION
À la page 54, nous avons déclaré : NOTRE PERFORMANCE - FIGURE 17 : POIDS TOTAL DES STÉRILES GÉNÉRÉS (2022) = 5 682 517 tonnes métriques (t)	L'amendement de la page 54 serait comme suit : NOTRE PERFORMANCE - FIGURE 17 : POIDS TOTAL DES STÉRILES GÉNÉRÉS (2022) = 7 066 325 tonnes métriques (t)	Le poids des stériles de l'un de nos sites a été corrigé en raison d'une erreur dans la collecte des données.
À la page 117, nous avons déclaré : DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG Gestion des déchets et des matériaux dangereux / Poids total des stériles générés (2022) = 5 682 517 tonnes métriques (t)	L'amendement de la page 117 serait comme suit : DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG Gestion des déchets et des matériaux dangereux / Poids total des stériles générés (2022) = 7 066 325 tonnes métriques (t)	
À la page 125, nous avons déclaré : INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING Gestion des déchets et des matériaux dangereux / Poids total des stériles générés (2022) = 5 682 517 tonnes métriques (t)	L'amendement de la page 125 serait comme suit : INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING Gestion des déchets et des matériaux dangereux / Poids total des stériles générés (2022) = 7 066 325 tonnes métriques (t)	
À la page 54, nous avons déclaré : NOTRE PERFORMANCE - FIGURE 19 : POIDS TOTAL DES DÉCHETS DANGEREUX RECYCLÉS (2022) = 288 tonnes métriques (t)	L'amendement de la page 54 serait comme suit : NOTRE PERFORMANCE - FIGURE 19 : POIDS TOTAL DES DÉCHETS DANGEREUX RECYCLÉS (2022) = 63 tonnes métriques (t)	Le poids des stériles de l'un de nos sites a été corrigé en raison d'une erreur dans la collecte des données.
À la page 117, nous avons déclaré : DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG Gestion des déchets et des matières dangereuses / Poids total des déchets dangereux recyclés (2022) = 288 tonnes métriques (t)	L'amendement de la page 117 serait comme suit : DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG Gestion des déchets et des matières dangereuses / Poids total des déchets dangereux recyclés (2022) = 63 tonnes métriques (t)	
À la page 125, nous avons déclaré : INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING Gestion des déchets et des matières dangereuses / Poids total des déchets dangereux recyclés 288 tonnes métriques (t)	L'amendement de la page 125 serait comme suit : INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING Gestion des déchets et des matières dangereuses / Poids total des déchets dangereux recyclés 63 tonnes métriques (t)	



ANNEXE A : CORRECTION DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

TEXTE SR 2022	AMENDEMENT	EXPLICATION
À la page 8, nous avons déclaré : <i>2022 EN CHIFFRES</i> <i>US\$ 5 636 894 INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES</i>	L'amendement de la page 8 serait comme suit : <i>2022 EN CHIFFRES</i> <i>US\$ 6 209 510 INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES</i>	Nous avons corrigé le montant de l'investissement social dans deux sites : L'investissement social 2022 de Caylloma n'inclut pas le montant provenant d'activités faisant partie d'accords formels avec les communautés. La somme de l'investissement social 2022 de Seguela a été calculée de manière incorrecte.
À la page 19, nous avons déclaré : <i>FAITS MARQUANTS</i> <i>SOCIAL / US\$ 5 636 894 Investissements communautaires</i>	L'amendement de la page 19 serait comme suit : <i>FAITS MARQUANTS</i> <i>SOCIAL / US\$ 6 209 510 Investissements communautaires</i>	
À la page 58, nous avons déclaré : <i>NOTRE PERFORMANCE - TABLEAU 24 : INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE (US\$) (2022) = US\$ 5 636 894</i>	L'amendement de la page 58 serait comme suit : <i>NOTRE PERFORMANCE - TABLEAU 24 : INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE (US\$) (2022) = US\$ 6 209 510</i>	
À la page 117, nous avons déclaré : <i>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</i> <i>Relations communautaires / Dollars investis dans les communautés locales (2022) = 5 636 894 Monnaie de référence (\$)</i>	L'amendement de la page 117 serait comme suit : <i>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</i> <i>Relations communautaires / Dollars investis dans les communautés locales (2022) = 6 209 510 Monnaie de référence (\$)</i>	

ANNEXE A : CORRECTION DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

TEXTE SR 2022	AMENDEMENT	EXPLICATION
<p>À la page 65, nous avons déclaré :</p> <p>NOTRE PERFORMANCE - FIGURE 25 : ADMINISTRATION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ DANS LES MINES (MSHA) TAUX D'INCIDENCE GLOBAL, PAR TYPE D'EMPLOYÉ (2022) :</p> <p><i>Employés à temps plein = 0,55</i></p> <p><i>Contractuels = 0,52</i></p> <p>FIGURE 27 : TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS ÉVITÉS DE JUSTESSE (NMFR), PAR TYPE D'EMPLOYÉ (2022) :</p> <p><i>Employés à temps plein = 1,27</i></p> <p><i>Contractuels = 1,22</i></p>	<p>L'amendement de la page 65 serait comme suit :</p> <p>NOTRE PERFORMANCE - FIGURE 25 : ADMINISTRATION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ DANS LES MINES (MSHA) TAUX D'INCIDENCE GLOBAL, PAR TYPE D'EMPLOYÉ (2022) :</p> <p><i>Employés à temps plein = 0,54</i></p> <p><i>Contractuels = 0,53</i></p> <p>FIGURE 27 : TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS ÉVITÉS DE JUSTESSE (NMFR), PAR TYPE D'EMPLOYÉ (2022) :</p> <p><i>Employés à temps plein = 1,20</i></p> <p><i>Contractuels = 1,29</i></p>	<p>Nous avons corrigé le nombre d'incidents et des évités de justesse MSHA dans certains sites.</p>
<p>Aux pages 117 et 118, nous avons déclaré :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p>Santé et sécurité des effectifs :</p> <p><i>Les indicateurs sont exprimés en taux pour 200 000 heures travaillées.</i></p> <p><i>Taux d'incidence global de la MSHA pour les employés à temps plein (2022) = 0,55</i></p> <p><i>Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) pour les employés à temps plein (2022) = 1,27</i></p> <p><i>Taux d'incidence global de la MSHA pour les employés contractants (2022) = 0,52</i></p> <p><i>Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) pour les employés contractants (2022) = 1,22</i></p>	<p>L'amendement des pages 117 et 118 serait comme suit :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p>Santé et sécurité des effectifs :</p> <p><i>Les indicateurs sont exprimés en taux pour 200 000 heures travaillées.</i></p> <p><i>Taux d'incidence global de la MSHA pour les employés à temps plein (2022) = 0,54</i></p> <p><i>Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) pour les employés à temps plein (2022) = 1,20</i></p> <p><i>Taux d'incidence global de la MSHA pour les employés à temps plein (2022) = 0,53</i></p> <p><i>Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) pour les employés à temps plein (2022) = 1,29</i></p>	
<p>À la page 128, nous avons déclaré :</p> <p>INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING</p> <p>Santé et sécurité des effectifs / (1) taux d'incidence global MSHA (3) taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) pour (a) les employés à temps plein et (b) les employés contractants</p> <p><i>(1) Taux d'incidence global MSHA (a) 0,55 (b) 0,52</i></p> <p><i>(3) Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) (a) 1,27 (b) 1,22</i></p>	<p>L'amendement de la page 128 serait comme suit :</p> <p>INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING</p> <p>Santé et sécurité des effectifs / (1) taux d'incidence global MSHA (3) taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) pour (a) les employés à temps plein et (b) les employés contractants</p> <p><i>(1) Taux d'incidence global MSHA (a) 0,54 (b) 0,53</i></p> <p><i>(3) Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) (a) 1,20 (b) 1,29</i></p>	

ANNEXE A : CORRECTION DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

TEXTE SR 2022	AMENDEMENT	EXPLICATION
<p>À la page 19, nous avons déclaré :</p> <p>FAITS MARQUANTS</p> <p><i>SOCIAL / 19,5 Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés à temps plein</i></p>	<p>L'amendement de la page 19 serait comme suit :</p> <p>FAITS MARQUANTS</p> <p><i>SOCIAL / 45,70 Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés à temps plein</i></p>	<p>Les heures moyennes de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés et les contractuels ont été divulguées à l'envers.</p>
<p>À la page 65, nous avons déclaré :</p> <p>NOTRE PERFORMANCE - FIGURE 28 : NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'INTERVENTION D'URGENCE, PAR TYPE D'EMPLOYÉ (2022) :</p> <p><i>Employés à temps plein = 19,50</i></p> <p><i>Contractuels = 45,70</i></p>	<p>L'amendement de la page 65 serait comme suit :</p> <p>NOTRE PERFORMANCE - FIGURE 28 : NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'INTERVENTION D'URGENCE, PAR TYPE D'EMPLOYÉ (2022) :</p> <p><i>Employés à temps plein = 45,70</i></p> <p><i>Contractuels = 19,50</i></p>	
<p>À la page 118, nous avons déclaré :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p>Santé et sécurité des effectifs :</p> <p><i>Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés à temps plein (2022) = 19,50 h</i></p> <p><i>Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés contractants (2022) = 45,70 h</i></p>	<p>L'amendement de la page 118 serait comme suit :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p>Santé et sécurité des effectifs :</p> <p><i>Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés à temps plein (2022) = 45,70 h</i></p> <p><i>Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les employés contractants (2022) = 19,50 h</i></p>	
<p>À la page 128, nous avons déclaré :</p> <p>INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING</p> <p>Santé et sécurité des effectifs</p> <p><i>(4) nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les (a) les employés à temps plein et (b) les employés contractants</i></p> <p><i>(4) Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence (a) 19,5 hours (b) 45,7 hours</i></p>	<p>L'amendement de la page 128 serait comme suit :</p> <p>INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING</p> <p>Santé et sécurité des effectifs</p> <p><i>(4) nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour les (a) les employés à temps plein et (b) les employés contractants</i></p> <p><i>(4) Nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence (a) 45,70 hours (b) 19,5 hours</i></p>	

ANNEXE A : CORRECTION DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

TEXTE SR 2022	AMENDEMENT	EXPLICATION
<p>À la page 69, nous avons déclaré :</p> <p>NOTRE PERFORMANCE</p> <p><i>95 % de notre personnel de sécurité interne et 100 % de notre personnel de sécurité externe ont reçu une formation sur les droits de l'homme en 2022.</i></p>	<p>L'amendement de la page 69 serait comme suit :</p> <p>NOTRE PERFORMANCE</p> <p><i>95 % de notre personnel de sécurité interne et 95 % de notre personnel de sécurité externe ont reçu une formation sur les droits de l'homme en 2022.</i></p>	Une erreur s'est produite lors de la collecte des données.
<p>À la page 119, nous avons déclaré :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p><i>Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones (2022):</i></p> <p><i>Pourcentage des agents de sécurité externes formés aux droits de l'homme (prestataires publics) = 100 %.</i></p>	<p>L'amendement de la page 119 serait comme suit :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p><i>Sécurité, droits de l'homme et droits des peuples autochtones (2022) :</i></p> <p><i>Pourcentage des agents de sécurité externes formés aux droits de l'homme (prestataires publics) = 95 %.</i></p>	
<p>À la page 73, nous avons déclaré :</p> <p>GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET RELATIONS DE TRAVAIL</p> <p><i>67 % de nos employés sont couverts par des conventions collectives.</i></p>	<p>L'amendement de la page 73 serait comme suit :</p> <p>GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET RELATIONS DE TRAVAIL</p> <p><i>64 % de nos employés sont couverts par des conventions collectives.</i></p>	Le nombre d'employés couverts par des conventions collectives en 2022 a été corrigé.
<p>À la page 77, nous avons déclaré :</p> <p>NOTRE PERFORMANCE / TABLEAU 29 : PERFORMANCE EN MATIÈRE DE RELATIONS DE TRAVAIL</p> <p><i>Pourcentage d'employés couverts par des conventions collectives (2022) = 67 %</i></p>	<p>L'amendement de la page 77 serait comme suit :</p> <p>NOTRE PERFORMANCE / TABLEAU 29 : PERFORMANCE EN MATIÈRE DE RELATIONS DE TRAVAIL</p> <p><i>Pourcentage d'employés couverts par des conventions collectives (2022) = 64 %</i></p>	
<p>À la page 120, nous avons déclaré :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p><i>Gestion du capital humain et relations de travail / Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par des conventions collectives (2022) = 67 %</i></p>	<p>L'amendement de la page 120 serait comme suit :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p><i>Gestion du capital humain et relations de travail / Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par des conventions collectives (2022) = 64 %</i></p>	
<p>À la page 128, nous avons déclaré :</p> <p>INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING</p> <p><i>Relations de travail / Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par des conventions collectives, ventilé par employés américains et étrangers :</i></p> <p><i>67 % des employés sont couverts par des conventions collectives</i></p>	<p>L'amendement de la page 128 serait comme suit :</p> <p>INDICE DU CONTENU DE LA NORME SASB METALS & MINING</p> <p><i>Relations de travail / Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par des conventions collectives, ventilé par employés américains et étrangers :</i></p> <p><i>64 % des employés sont couverts par des conventions collectives</i></p>	

ANNEXE A : CORRECTION DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

TEXTE SR 2022	AMENDEMENT	EXPLICATION
À la page 77, nous avons déclaré : NOTRE PERFORMANCE / TABLEAU 31 : DURÉE MOYENNE DE FORMATION (HEURES) PAR EMPLOYÉ, PAR CATÉGORIE D'EMPLOYÉS Moyenne (2022) = 21 h	L'amendement de la page 77 serait comme suit : NOTRE PERFORMANCE / TABLEAU 31 : DURÉE MOYENNE DE FORMATION (HEURES) PAR EMPLOYÉ, PAR CATÉGORIE D'EMPLOYÉS Moyenne (2022) = 18 h	Une erreur s'est glissée dans le calcul de la durée moyenne de formation en 2022
À la page 120, nous avons déclaré : DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG Gestion du capital humain et relations de travail / Durée moyenne de formation par employé, par catégorie d'employés (au moins cinq catégories d'employés concernées) (2022) = 21 h	L'amendement de la page 120 serait comme suit : DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG Gestion du capital humain et relations de travail / Durée moyenne de formation par employé, par catégorie d'employés (au moins cinq catégories d'employés concernées) (2022) = 18 h	
À la page 97, nous avons déclaré : NOTRE PERFORMANCE / MONTANT DÉPENSÉ AUPRÈS DES FOURNISSEURS LOCAUX (\$) (2022) = 21 252 659	L'amendement de la page 97 serait comme suit : NOTRE PERFORMANCE / MONTANT DÉPENSÉ AUPRÈS DES FOURNISSEURS LOCAUX (\$) (2022) = 23 363 753	Le montant des dépenses effectuées auprès des fournisseurs locaux dans l'un de nos sites a été corrigé
À la page 121, nous avons déclaré : DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG Contributions au développement durable dans les pays d'accueil / Montant dépensé auprès des fournisseurs locaux - San José (2022) = US\$ 21 252 659	L'amendement de la page 121 serait comme suit : DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG Contributions au développement durable dans les pays d'accueil / Montant dépensé auprès des fournisseurs locaux - San José (2022) = US\$ 23 363 753	
À la page 102, nous avons déclaré : NOTRE PERFORMANCE / MONTANT INVESTI DANS LA COMMUNAUTÉ LOCALE (\$) (2022) = 549 999	L'amendement de la page 102 serait comme suit : NOTRE PERFORMANCE / MONTANT INVESTI DANS LA COMMUNAUTÉ LOCALE (\$) (2022) = 1 122 615	L'investissement social 2022 de Caylloma n'incluait pas le montant provenant d'activités faisant partie d'accords formels avec les communautés.
À la page 122, nous avons déclaré : DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG Contributions au développement durable des pays d'accueil / Montant investi dans la communauté locale - Caylloma (2022) = US\$ 549 999	L'amendement de la page 122 serait comme suit : DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG Contributions au développement durable des pays d'accueil / Montant investi dans la communauté locale - Caylloma (2022) = US\$ 1 122 615	

ANNEXE A : CORRECTION DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

TEXTE SR 2022	AMENDEMENT	EXPLICATION
<p>À la page 113, nous avons déclaré :</p> <p><i>NOTRE PERFORMANCE / US\$ 381 706 INVESTIS DANS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES</i></p> <p>À la page 123, nous avons déclaré :</p> <p><i>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</i></p> <p><i>Contributions au développement durable des pays d'accueil / Montant investi dans la communauté locale - Séguéla (2022) = US\$ 381 706</i></p>	<p>L'amendement de la page 113 serait comme suit :</p> <p><i>NOTRE PERFORMANCE / US\$ 380 790 INVESTIS DANS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES</i></p> <p>L'amendement de la page 123 serait comme suit :</p> <p><i>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</i></p> <p><i>Contributions au développement durable des pays d'accueil / Montant investi dans la communauté locale - Séguéla (2022) = US\$ 380 790</i></p>	<p>La somme de l'investissement social 2022 de Séguéla a été calculée de manière incorrecte.</p>
<p>À la page 29, nous avons déclaré :</p> <p><i>NOTRE PERFORMANCE / TABLEAU 9 : PERFORMANCE DE L'EAU</i></p> <p><i>Pourcentage du volume total d'eau douce prélevée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé</i></p> <p>2017 : Non disponible, 2018 : Non disponible, 2019 : 0 %, 2020 : 0 % 2021 : 16 %, 2022 : 21 %</p> <p><i>Pourcentage d'eau douce consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé :</i></p> <p>2017 : 0 %, 2018 : 0 %, 2019 : 0 %, 2020 : 0 %, 2021 : 11 %, 2022 : 16 %</p>	<p>L'amendement de la page 29 serait comme suit :</p> <p><i>NOTRE PERFORMANCE / TABLEAU 9 : PERFORMANCE DE L'EAU</i></p> <p><i>Pourcentage du volume total d'eau douce prélevée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé</i></p> <p>2017 : 0 %, 2018 : 0 %, 2019 : 0 %, 2020 : 0 %, 2021 : 0 %, 2022 : 0 %</p> <p><i>Pourcentage d'eau douce consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé :</i></p> <p>2017 : 0 %, 2018 : 0 %, 2019 : 0 %, 2020 : 0 %, 2021 : 0 %, 2022 : 0 %</p>	<p>En 2023, nous avons révisé la définition du stress hydrique de l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resource Institute et nous avons conclu que toutes nos opérations sont situées dans des zones de stress hydrique de référence FAIBLE, ce qui a entraîné une réitération des indicateurs de RS de 2022.</p>
<p>À la page 41, nous avons déclaré :</p> <p><i>TABLEAU 11 : INDICATEURS ET OBJECTIFS LIÉS AU CLIMAT</i></p> <p><i>RISQUES PHYSIQUES CHRONIQUES / Pourcentage d'eau douce prélevée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé :</i></p> <p>2017 : 0 %, 2018 : 0 %, 2019 : 0 %, 2020 : 0 %, 2021 : 16 %, 2022 : 21 %</p> <p><i>Pourcentage d'eau douce consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé :</i></p> <p>2017 : 0 %, 2018 : 0 %, 2019 : 0 %, 2020 : 0 %, 2021 : 11 %, 2022 : 16 %</p>	<p>L'amendement de la page 41 serait comme suit :</p> <p><i>TABLEAU 11 : INDICATEURS ET OBJECTIFS LIÉS AU CLIMAT</i></p> <p><i>RISQUES PHYSIQUES CHRONIQUES / Pourcentage d'eau douce prélevée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé :</i></p> <p>2017 : 0 %, 2018 : 0 %, 2019 : 0 %, 2020 : 0 %, 2021 : 0 %, 2022 : 0 %</p> <p><i>Pourcentage d'eau douce consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé :</i></p> <p>2017 : 0 %, 2018 : 0 %, 2019 : 0 %, 2020 : 0 %, 2021 : 0 %, 2022 : 0 %</p>	

ANNEXE A : CORRECTION DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

TEXTE SR 2022	AMENDEMENT	EXPLICATION
<p>À la page 123, nous avons déclaré :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p>Gestion de l'eau / Pourcentage du total de l'eau douce prélevée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé :</p> <p>2017 : Non disponible, 2018 : Non disponible, 2019 : 0 %, 2020 : 0 %, 2021 : 16 %, 2022 : 21 %</p> <p>Pourcentage d'eau douce consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé :</p> <p>2017 : 0 %, 2018 : 0 %, 2019 : 0 %, 2020 : 0 %, 2021 : 11 %, 2022 : 16 %.</p>	<p>L'amendement de la page 123 serait comme suit :</p> <p>DONNÉES SUR LES PERFORMANCES D'ESG</p> <p>Gestion de l'eau / Pourcentage du total de l'eau douce prélevée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé :</p> <p>2017 : 0 %, 2018 : 0 %, 2019 : 0 %, 2020 : 0 %, 2021 : 0 %, 2022 : 0 %</p> <p>Pourcentage d'eau douce consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé :</p> <p>2017 : 0 %, 2018 : 0 %, 2019 : 0 %, 2020 : 0 %, 2021 : 0 %, 2022 : 0 %</p>	<p>En 2023, nous avons révisé la définition du stress hydrique de l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resource Institute et nous avons conclu que toutes nos opérations sont situées dans des zones de stress hydrique de référence FAIBLE, ce qui a entraîné une réitération des indicateurs de RS de 2022.</p>

ANNEXE B : NOTES D'AVERTISSEMENT

Le présent rapport sur le développement durable contient des déclarations prospectives qui constituent des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières et des « déclarations prospectives » au sens des dispositions de la « sphère de sécurité » du Private Securities Litigation Reform Act (Loi sur la réforme des litiges en matière de valeurs mobilières) de 1995 (collectivement, les « déclarations prospectives »). Toutes les déclarations incluses dans le présent document, autres que les déclarations de faits historiques, sont des déclarations prospectives et sont soumises à une série de risques et d'incertitudes connus et inconnus qui pourraient entraîner une différence matérielle entre les événements ou les résultats réels et ceux reflétés dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport sur le développement durable peuvent inclure, sans s'y limiter, des déclarations concernant les projets de la société pour ses mines et ses propriétés minières ; la stratégie commerciale, les projets et les perspectives de la société ; la valeur des mines et des propriétés minières de la société ; les estimations des ressources et des réserves minérales ; les estimations de la durée de vie des mines et leurs extensions potentielles ; les calendriers et les activités de clôture des mines prévus ; les déclarations selon lesquelles les programmes d'exploration peuvent prolonger la durée de vie des mines de la société ; les déclarations concernant la création de valeur par la clôture des mines grâce à la réaffectation des sites et à l'établissement d'opportunités secondaires génératrices de revenus ; la croissance prévue de la production d'équivalent-or de la société en 2024 ; les déclarations concernant la réduction des accidents du travail, l'élimination des déchets, l'utilisation de l'eau, l'utilisation de l'énergie, la perte de biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre ; les déclarations établissant des objectifs, des buts, des perspectives et des stratégies en matière de développement durable et d'environnement, y compris en ce qui concerne les émissions de GES, et la capacité de les atteindre ; la réalisation et l'applicabilité de la stratégie de la société en matière de changement climatique ; le calendrier prévu et l'efficacité des initiatives de la société pour atteindre son objectif de réduction des émissions de GES et les avantages anticipés de ces initiatives ; les déclarations relatives aux objectifs à long terme de la société pour soutenir l'ambition mondiale d'émissions nettes nulles d'ici 2050 ; les déclarations relatives aux efforts d'atténuation du changement climatique de la société, y compris les attentes concernant la construction et la mise en œuvre d'une centrale solaire à la mine Ségula et à la mine Lindero et l'utilisation continue d'électricité à la mine de Caylloma à partir de sources d'énergie 100 % renouvelables ; les déclarations relatives aux impacts potentiels des opportunités liées au climat et les horizons temporals au cours desquels elles peuvent être disponibles pour la société ; le calendrier d'élaboration d'une norme de gestion de l'utilisation de l'énergie et des émissions de GES applicable à toutes les filiales de la société ; les déclarations relatives à l'objectif de la société d'atteindre zéro dommage ; les engagements et les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance pour 2024 et 2025 ; les engagements et les objectifs de la société concernant ses installations de stockage des résidus, y compris les délais de conformité à la norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus ; le calendrier d'achèvement de l'évaluation de la matérialité de l'ESG de la société ; le calendrier d'élaboration et de mise en œuvre d'une nouvelle norme d'entreprise et d'un nouveau programme d'audit pour la clôture des mines ; les déclarations relatives à l'engagement de la société à ne produire aucun effluent non conforme, à l'optimisation de la consommation d'eau et au recyclage afin d'éviter tout problème environnemental ou social lié à la gestion de l'eau par la société ; les objectifs et engagements de la société en matière de biodiversité, de déchets et de matières dangereuses, ainsi que les objectifs et engagements liés aux communautés ; les déclarations relatives à l'amélioration de l'utilisation par la société de fournisseurs locaux ; la mise en œuvre et le succès des initiatives visant à prévenir les accidents du travail ; les déclarations relatives à la mise en réserve de fonds suffisants pour garantir l'achèvement des plans de clôture des mines, ainsi que des activités de réhabilitation et de remise en état ; les performances financières ou opérationnelles futures de la société ; les dépenses ; les approbations, la production future d'or, d'argent et d'autres métaux ; la production et les coûts de production estimés, y compris les coûts au comptant par once payable d'or, d'argent et d'autres métaux vendus ; les effets des lois, des réglementations et des politiques gouvernementales affectant les activités de la société ou ses activités futures potentielles ; les dépenses d'investissement prévues et les programmes d'exploration des friches industrielles prévus dans chacune des mines de la société ; les perspectives de la société pour 2024 en ce qui concerne les travaux liés au climat, les installations de stockage des résidus, la gestion de l'énergie, la biodiversité, le processus de clôture de la mine San José, la gestion des déchets et des matières dangereuses, la gestion des relations communautaires, les programmes et pratiques en matière de santé et de

sécurité, la sécurité, les pratiques en matière de droits de l'homme et de droits des peuples autochtones, et les pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion ; l'efficacité et l'impact du cadre de développement durable et de la divulgation connexe, les politiques et objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance et d'autres politiques opérationnelles et de gouvernance, ainsi que l'engagement de Fortuna à l'égard de ces éléments ; la réalisation des objectifs de l'entreprise et des indicateurs clés de performance énoncés dans le présent rapport sur le développement durable, y compris l'atteinte d'un taux d'accidents mortels nul et l'amélioration des programmes de santé et de sécurité de la société, la formation aux politiques de la société, l'augmentation du nombre de femmes dans la main-d'œuvre de la société, le travail visant à garantir l'utilisation de pratiques durables dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement ; la réduction de l'intensité de l'utilisation de l'eau ; l'optimisation de la consommation d'énergie ; la maximisation de l'utilisation des résidus produits ; les estimations des rendements économiques attendus ou prévus des projets miniers de la société, y compris les ventes futures de métaux, de concentrés ou d'autres produits fabriqués par la société ; et les plans et les attentes de la société pour ses propriétés et ses opérations.

Souvent, mais pas toujours, ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots tels que « estimation », « estimé », « potentiel », « ouvert », « futur », « supposé », « projeté », « calculé », « utilisé », « détaillé », « a été », « bénéfice », « amélioré », « attendu », « compensé », « limité », « contenu », « reflétant », « contenant », « conduire », « s'engager », « augmenter », « rester », « être », « périodiquement », « planifier », « viser », « sera », « cible », « anticiper », « prévoir » ou des déclarations selon lesquelles des événements « pourraient » ou « devraient » ou « peuvent » se produire ou être réalisés et des expressions similaires, y compris les variantes négatives.

Les déclarations prospectives contenus dans le présent rapport sur le développement durable comprennent des paramètres prospectifs relativ à Fortuna et à ses activités. Ces informations, qui peuvent être considérées comme des informations financières orientées vers l'avenir ou des perspectives financières au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable (collectivement, « FOFI »), ont été approuvées par la direction de la Société et sont fondées sur des hypothèses que la direction juge raisonnables à la date de préparation de la FOFI compte tenu de l'industrie, des affaires, des conditions financières, des plans et des perspectives de Fortuna, de ses activités et de ses propriétés. Ces projections sont fournies pour décrire la performance prospective des activités de la société. Néanmoins, les lecteurs sont avertis que ces informations sont hautement subjectives et ne doivent pas être considérées comme nécessairement indicatives des résultats futurs et que les résultats réels peuvent différer de manière significative de ces projections. Le FOFI constitue une déclaration prospective et est soumis aux mêmes hypothèses, incertitudes, facteurs de risque et réserves que ceux énoncés ci-dessous.

Les déclarations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels de la société diffèrent sensiblement des résultats, des performances ou des réalisations exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et facteurs comprennent, entre autres, l'évolution de la conjoncture économique générale et des marchés financiers ; les risques liés à la dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information, qui sont susceptibles d'être perturbés, endommagés ou défaillants, et les risques liés à la mise en œuvre et à l'intégration ; les risques liés à la législation sur le changement climatique ; la capacité de la société à gérer les risques physiques et de transition liés au changement climatique et à adapter avec succès sa stratégie commerciale à une économie mondiale à faible émission de carbone ; les risques liés à la guerre, aux hostilités ou à d'autres conflits, tels que celui en Ukraine - La Russie et les conflits entre Israël et le Hamas, ainsi que les répercussions qu'ils pourraient avoir sur l'activité économique mondiale ; la possibilité que l'appel concernant la décision en faveur de Compañía Minera Cuzcatlán S.A. de C.V. rétablissant l'autorisation d'impôt environnemental (l'« EIA ») à la mine San José soit couronné de succès ; les risques liés aux projets d'exploration tels que le projet aurifère Diamba Sud ; les incertitudes quant à la façon dont les émissions de GES, la production et les bénéfices de la société évolueront au fil du temps et quant à la façon dont la transition vers le changement climatique et les impacts physiques du changement climatique évolueront ; les changements dans les prix de l'or, de l'argent et d'autres métaux ; les risques technologiques et opérationnels dans les activités d'exploitation et de développement minier de Fortuna ; les risques inhérents à l'exploration minière ; les incertitudes inhérentes à l'estimation des réserves minérales,

des ressources minérales et de la récupération des métaux ; les retards de construction ; le calendrier et la disponibilité du financement ; les approbations gouvernementales et autres ; l'agitation ou l'instabilité politique dans les pays où Fortuna est active ; les problèmes de relations de travail ; ainsi que les facteurs décrits sous la rubrique « Description de l'entreprise - Facteurs de risque » de la notice annuelle de la société, dont une copie peut être consultée sur le profil de la société sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse suivante : www.sedarplus.ca. Bien que la société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur les hypothèses, les croyances, les attentes et les opinions de la direction, y compris, mais sans s'y limiter, les estimations des niveaux de production futurs, les attentes concernant les coûts de production minière, les tendances attendues des prix des minéraux et des taux de change, l'exactitude des estimations actuelles des ressources et des réserves minérales de la société, les attentes concernant la tarification du carbone ; que les activités de la société seront conformes à ses déclarations publiques et à ses objectifs déclarés ; qu'il n'y aura pas de changement négatif important affectant la société ou ses propriétés ; que l'appel déposé devant le tribunal collégial mexicain pour contester le rétablissement de l'EIA sera rejeté ; qu'il n'y aura pas de perturbations importantes affectant les opérations, et d'autres hypothèses telles qu'énoncées dans le présent document. Les déclarations prospectives sont faites à la date du présent document et la société décline toute obligation d'actualiser les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs ou pour toute autre raison, sauf si la loi l'exige. Il n'y a aucune garantie que les déclarations prospectives se révèlent exactes, car les résultats réels et les événements futurs peuvent différer matériellement de ceux anticipés dans ces déclarations. En conséquence, les investisseurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives.

Les estimations des réserves et des ressources figurant dans le présent rapport sur le développement durable ont été préparées conformément à l'instrument national 43-101 - Normes d'information pour les projets miniers (« NI 43-101 ») et aux normes de définition de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole sur les ressources minérales et les réserves minérales. Le règlement 43-101 est une règle élaborée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui établit des normes pour la divulgation publique par une société canadienne d'informations scientifiques et techniques concernant les projets miniers. Sauf indication contraire, toutes les estimations de réserves et de ressources minérales contenues dans les informations techniques du présent rapport sur le développement durable ont été préparées conformément au règlement 43-101 et aux normes de définition de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole sur les ressources et les réserves minérales.

Les normes canadiennes, y compris le règlement NI 43-101, diffèrent considérablement des exigences de la Securities and Exchange Commission, et les informations sur les réserves et les ressources minérales incluses dans le présent rapport sur le développement durable peuvent ne pas être comparables à des informations similaires publiées par des entreprises américaines.

Eric Chapman, le premier vice-président des services techniques de la société, est une personne qualifiée au sens de la norme 43-101. M. Chapman a examiné et approuvé les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent rapport sur le développement durable concernant toutes les propriétés minières de la société.



FORTUNA
SILVER MINES INC.

Nous vous invitons à nous faire part de
vos commentaires à l'adresse suivante
sustainability@fscmail.com